UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04335 2012

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

WINDSOR

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

—

TOME II

VII

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

Droit de traduction et de reproduction réservé.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

Par **L. BRANCHEREAU**

SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE D'ORLÉANS

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

TOME DEUXIÈME

PARIS

VIC ET AMAT, ÉDITEURS

11, RUE CASSETTE, 11

1890

PRIÈRE DU MATIN

In nomine Patris, etc.

Benedicta sit sancta et individua Trinitas, nunc et semper, et per infinita sæcula sæculorum. Amen.

Je vous adore, auguste majesté; j'adore vos grandeurs incompréhensibles aux hommes et aux anges, connues de vous seul, louées par votre Verbe et aimées dignement par votre seul Esprit.

N'étant rien en moi-même, Père éternel, pour vous honorer comme il faut, je vous offre tous les devoirs de votre Verbe incarné sur la terre; j'adhère à tous les sentiments d'honneur et de louange que Jésus-Christ vous rend dans le ciel, et je m'unis de cœur à tout ce que le Saint-Esprit opère à votre gloire dans ses membres.

Très sainte et très adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes, souffrez qu'en Jésus-Christ, notre médiateur envers vous, et en la grâce de son Esprit, je vous rende mes devoirs.

Adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous adore comme mon créateur; je révère l'amour et la bonté immense qui ont porté votre majesté à regarder ce pauvre néant et à vous y appliquer pour former mon être.

Verbe éternel, je vous adore comme mon rédempteur, qui, étant égal à votre Père, vous êtes fait, en votre Mère, semblable à nous, prenant la forme de serviteur pour vivre pauvrement, mourir ignominieusement, mais pour ressusciter en la gloire, semblable à votre Père; afin de nous apprendre à vivre en pénitents, à mourir en criminels pleinement soumis à leur arrêt de mort, pour passer ensuite, par la résurrection, dans la gloire des enfants de Dieu.

Esprit divin, je vous adore comme mon sanctificateur, qui avez consumé le péché dans mon cœur par le feu de votre saint amour, et qui descendez, à toute heure, dans cet abîme d'iniquités, pour y répandre la vie de sainteté que vous puisez dans le sein du Père et du Fils, pour m'élever à la société de leur gloire.

Remercions le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous remercie, après m'avoir créé avec tant d'amour, de m'avoir conservé avec tant de patience au milieu de mes crimes, de m'avoir en particulier conservé, cette nuit, et de me donner ce jour pour vous servir et pour vous honorer.

Fils de Dieu, je vous remercie de m'avoir préservé mille fois de l'enfer, par les travaux de votre vie et par les souffrances de votre mort, et de m'avoir mérité tous les biens qui sont dans l'Église.

Esprit divin, je vous remercie d'avoir bien voulu répandre tant de dons et tant de grâces dans mon âme; et, nonobstant tout le mépris que j'en ai fait, d'avoir si souvent renouvelé en moi votre vie.

Demandons pardon au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous conjure de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait du corps et de l'esprit que vous

m'avez donnés avec tant de bonté et conservés avec tant de miséricorde.

Fils de Dieu, je vous demande pardon du peu de fruit que j'ai tiré des saints exemples de votre vie, des conseils de votre saint Évangile et des grâces de tous vos Sacrements.

Esprit divin, pardonnez-moi tout le mépris que j'ai fait de vos inspirations, de vos lumières, et des remords qu'il vous a plu exciter dans ma conscience.

Offrons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous offre toutes les œuvres de ma journée, et je renonce à toute la complaisance que je pourrais y prendre.

Verbe éternel, je vous offre toutes mes pensées et toutes mes paroles, et je condamne d'avance toutes celles qui seraient vaines et inutiles.

Esprit de Dieu, je vous consacre toutes les affections de mon cœur, et je déteste le dérèglement de mes inclinations naturelles.

Abandonnons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je renonce à toute la confiance que j'ai en ma vertu, et je m'abandonne à vous pour m'établir dans la vôtre.

Fils de Dieu, je condamne toute la présomption de mon esprit, et je me donne à vous pour entrer en votre seule sagesse.

Esprit divin, je renonce à toutes mes inclinations, pour entrer dans les désirs de sainteté que vous donnez aux saintes âmes.

Père éternel, soyez la perfection de mon âme.

Fils de Dieu, soyez-en la lumière.

Esprit divin, soyez-en tout le mouvement.

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

Disons le Pater, *l'*Ave *et le* Credo.

Je vous offre encore une fois, ô mon Dieu, mes pensées, mes paroles et mes œuvres, avec celles de mon Seigneur Jésus, pour qu'elles méritent d'être reçues de vous, et je déteste toute autre intention que celle qu'il aurait s'il était sur la terre et s'il vivait en ma place.

Je m'unis, ô mon Dieu, à son divin Esprit, qui vous fait aimer et adorer par tous les Anges et par tous les saints et qui remplit le ciel et la terre de vos saintes louanges; afin de me rendre présent, par cet Esprit, à toutes les créatures qui vous honorent, et particulièrement, à celles qui vous honorent dans l'oraison. Ainsi soit-il.

Prière après l'oraison mentale.

O Jesu vivens in Maria, veni, et vive in famulis tuis, in spiritu sanctitatis tuæ, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum : dominare omni adversæ potestati in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.

Par rescrit du 14 octobre 1853, le Souverain-Pontife Pie IX a bien voulu accorder trois cents jours d'indulgence à tous ceux qui réciteront dévotement cette prière.

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

DEUXIÈME PARTIE

VERTUS

(Suite)

L

L'HUMILITÉ

I. — FONDEMENT DE L'HUMILITÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe incarné qui nous donne un si bel exemple d'humilité. — Il s'est anéanti dans le mystère de l'Incarnation, qui est un mystère d'humilité en lui-même et dans toutes les circonstances. — Nous rendrons nos hommages à l'humilité de Jésus, et nous lui demanderons de nous y faire participer.

II. L'humilité consiste à ne pas s'estimer d'une manière dé-

sordonnée ; nous aurons ce sentiment si nous considérons ce que nous sommes.

1° *En nous-mêmes.* Nous ne nous sommes pas donné l'existence. — Nous ne pouvons pas la conserver par nos propres forces. — Ce serait donc une injustice et une folie de nous faire un titre de gloire de notre être.

2° *Dans nos facultés.* Sans doute, par un certain côté, ces facultés sont grandes et nobles. — Mais, cependant, notre intelligence ignore bien des vérités du monde supérieur, du monde inférieur et de notre âme elle-même. — Notre volonté est portée au mal. — Notre activité est grandement impuissante.

3° *Dans nos actes.* Que de péchés nous avons commis : péchés contre Dieu, péchés contre le prochain, péchés envers nous-mêmes. — Dès le début de notre vie nous avons offensé Dieu. — Que sont parmi tant de fautes, quelques actes de vertus dont même nous sommes redevables à la grâce de Dieu ?

III. Nous nous humilierons d'éprouver si souvent des mouvements d'orgueil. — Nous reconnaîtrons que Notre-Seigneur seul peut nous donner la vertu d'humilité.

Résolutions : 1° nous rappeler les motifs que nous avons de pratiquer cette vertu ; 2° en produire des actes.

Bouquet spirituel : *Substantia mea tanquam nihilum ante te.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe incarné s'abaissant jusqu'à s'unir à notre humanité et nous donnant par là le plus bel exemple de l'humilité chrétienne. En possession de la nature et des perfections divines, il pouvait, dit saint Paul, sans usurpation et sans injustice, s'égaler à Dieu : *Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* (1). Mais, descendant de ce haut degré de gloire, abdiquant en quelque sorte sa dignité et toutes ses prérogatives, il s'est anéanti lui-même jus-

(1) *Philip.*, II, 6.

qu'à prendre la forme d'un esclave, jusqu'à se rendre en tout semblable à nous : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (1). Le mystère de l'Incarnation est donc, par excellence, un mystère d'humilité. Mystère d'humilité en lui-même, et, si on peut le dire, dans sa substance ; puisque le Fils de Dieu s'y réduit à un état que l'apôtre saint Paul ne craint pas d'appeler un anéantissement. Mystère d'humilité dans les circonstances qui l'accompagnent ; car, non content de prendre notre nature, le Verbe de Dieu a voulu subir ce qu'elle a de plus humiliant et de plus abject. Il est né dans la condition la plus pauvre, ne trouvant, à son entrée dans le monde, pour demeure, qu'une étable, pour berceau, qu'une crèche. Durant trente années, il a caché sa divinité sous le voile obscur d'une profession vulgaire. Et si, dans les trois dernières années, il croit devoir, pour affirmer et établir sa mission, opérer des miracles, et, par là, se révéler au monde, il n'en continue pas moins de nous donner l'exemple de l'humilité, et il a pu dire avec vérité à ses disciples : « Je suis doux et humble de cœur : *Mitis sum et humilis corde* (2). »

Rendons hommage à cette humilité de Jésus, l'un des traits les plus touchants de sa physionomie, l'un des plus propres à nous le faire aimer. Comment, en effet, ne pas aimer un Dieu qui, par amour pour nous, s'abaisse à ce degré ? Mais surtout, reconnaissons en Jésus humble le modèle que nous devons imiter : *Sic abbreviavit se, sic humiliavit se, sic exinanivit se Deus majestatis, ut et vos similiter faciatis* (3). Demandons

(1) *Philip.*, II, 7.
(2) Matth., XI, 29.
(3) S. Bern., Serm. I, *in Nat. Dom.*

à ce divin Maître qu'il nous rende par sa grâce, en cela comme en tout le reste, semblables à lui.

II. — Considérations.

L'humilité consiste à ne pas s'estimer d'une manière désordonnée, en se complaisant dans sa propre excellence, mais bien plutôt à n'avoir pour soi-même que du mépris. Pour nous bien établir dans ce sentiment, il nous suffira de considérer avec attention ce que nous sommes : 1° en nous-mêmes et dans notre substance ; 2° dans nos facultés ; 3° dans nos actes.

1° Premier motif du mépris de nous-mêmes : ce que nous sommes dans notre substance. Cet être qui nous distingue du néant, ce corps qui vit et se meut, cette âme qui le régit et qui est la meilleure partie de nous-même, que sont-ils et nous donnent-ils quelque droit de nous en glorifier? Il faudrait pour cela que nous en fussions les maîtres. Or, il n'en est rien. Plongés, il y a quelques années, dans l'abîme du néant, nous en avons été tirés, non par notre propre énergie, puisque nous n'étions pas, mais par un acte libre de la toute-puissance divine, qui, en nous créant, nous a procuré le bienfait de l'existence. Cette existence n'est donc pas à nous ; elle est à Dieu, qui pourrait, si tel était son bon plaisir, nous l'enlever avec autant de facilité qu'il nous l'a donnée et nous faire retomber ainsi dans le néant dont il nous a fait sortir.

Nous ne pouvons pas plus nous glorifier de l'être que nous possédons que le vase ne le peut faire de la forme que le potier lui a donnée. Nous le pouvons moins encore. Car, une fois façonné, le vase peut subsister sans le secours de l'ouvrier. Il n'en est pas ainsi de nous. Il faut

que Dieu, qui nous a créés, nous conserve l'être que nous tenons de lui ; il faut que sa main nous soutienne, et que son action créatrice continue de s'exercer sur nous. Si l'action divine, en vertu de laquelle nous subsistons, venait à cesser un seul instant, notre vie s'évanouirait aussitôt et s'éteindrait dans le néant. Pour nous anéantir, il n'est pas besoin que Dieu agisse; il suffit qu'il se retire de nous, et qu'il suspende son action créatrice. Venus du néant, nous y retomberions de nous-mêmes, comme dans l'état qui nous est propre, de même que la pierre retombe sur la terre, dès que la force qui la tenait en l'air l'abandonne à elle-même. Il est donc vrai que nous n'avons rien qui soit à nous, puisque l'être même par lequel nous subsistons ne nous appartient pas ; c'est un être d'emprunt, un pur effet de la libéralité de Dieu, qui, seul, en demeure le maître.

Quelle injustice, par conséquent, ou plutôt quelle folie ne serait-ce pas de nous en faire un titre de gloire ? Cette considération ne devrait-elle pas suffire pour écarter de notre esprit toute enflure, tout désir de nous élever et de paraître ; et pour nous maintenir dans les sentiments de la plus profonde humilité ?

2° Second motif d'humilité : l'imperfection de nos facultés Sans doute, envisagés par un certain côté, ces facultés sont grandes et nobles. Elles sont un reflet des perfections de Dieu, qui nous a faits à son image et qui a voulu que nous fussions dans le monde les dépositaires de sa puissance et les représentants de sa souveraineté. Mais, à côté de cette grandeur, que de petitesse; à côté de cette puissance, que de faiblesse !

Au premier rang de toutes nos facultés se place l'intelligence, par laquelle il nous est donné de connaître la vérité, don précieux qui nous élève bien au-dessus

des autres créatures. Mais si, par elle, quelques rayons de lumière brillent à nos yeux, que de ténèbres, qu'elle est impuissante à dissiper ! Que savons-nous ? Hélas ! si peu de chose, que des philosophes, découragés à la vue des problèmes sans nombre que nous ne pouvons résoudre, ont déclaré la raison humaine impuissante à connaître aucune vérité et ont fait profession de douter de tout. Erreur condamnable, il est vrai, mais qui n'en témoigne pas moins de l'imperfection de notre faculté de connaître. Tout, en effet, n'est-il pas pour nous nuage, obscurité, mystère ?

Les vérités supérieures, qui nous font connaître le but et la loi de notre vie, auraient presque disparu de la terre si la révélation surnaturelle n'était venue en aide à notre faible raison, pour lui en conserver le dépôt.

Le monde des créatures matérielles que les sens nous découvrent nous est, il est vrai, plus connu ; c'est surtout dans ce domaine que se font les explorations de la science. Mais, ici même, dans quelles étroites limites notre raison ne se trouve-t-elle pas resserrée ? Que savons-nous, en effet, de ce monde extérieur que nous nous imaginons si bien connaître ? Quelques faits péniblement groupés, quelques lois posées aujourd'hui, et que de nouvelles recherches nous contraindront peut-être à rejeter ou à modifier demain. Mais les causes nous échappent, et se dérobent à nos investigations dans des profondeurs impénétrables.

Que dis-je ? Nous sommes nous-mêmes, pour notre esprit, un insondable mystère. La nature de l'âme et du corps, les lois qui les gouvernent, les liens secrets qui les unissent et les subordonnent l'un à l'autre, sont pour l'homme autant d'inconnus.

Imparfaits et bornés dans notre intelligence, nous le

sommes plus encore peut-être dans notre volonté. Quelle n'en est pas, en effet, la faiblesse ? Sollicitée par des penchants sans nombre, qui la portent au mal, elle se voit sans cesse exposée à faillir. Avec une capacité comme infinie pour le péché, elle se sent, quand il s'agit de faire le bien, frappée d'une sorte d'impuissance. Nous savons en effet que, si la grâce de Dieu ne venait à notre aide pour fortifier notre libre arbitre, il fléchirait le plus souvent en présence du devoir et ne pourrait résister ni à la concupiscence du dedans ni aux séductions du dehors. Le roseau agité par le moindre souffle, sans presque qu'il lui oppose aucune résistance, telle est l'image de la volonté humaine, la plus belle pourtant et la plus noble de nos facultés. Quel sujet donc, de ce côté encore, pourrions-nous avoir de nous enorgueillir ?

Nous n'avons pas plus de motifs de le faire en considérant la puissance que nous exerçons sur la création au sein de laquelle nous vivons. Combien, en effet, cette royauté dont Dieu avait investi l'homme innocent n'est-elle pas amoindrie ? Hélas ! au lieu de commander à la nature, nous sommes asservis à ses lois. Ce n'est que par des efforts inouïs et par un travail incessant que nous parvenons à la contraindre à nous prêter secours dans nos besoins, à écarter les dangers sans nombre dont elle nous menace, à nous prémunir contre les influences délétères qu'elle exerce sur nous. Notre vie n'est possible qu'à la condition d'une lutte ininterrompue contre les forces supérieures qui nous entourent et qui, toutes, nous déclarent la guerre.

Tels sont les sujets d'humiliation que nous trouvons dans la considération de nos facultés.

3º Nous en trouvons de plus nombreux encore dans

les actes dont l'ensemble constitue, à proprement parler, notre vie.

Quel usage avons-nous fait de notre intelligence, de notre volonté, de nos organes? Tout cela, dans les desseins de Dieu, devait nous servir à pratiquer le bien et à nous sanctifier, et, aidés de la grâce, nous pouvions parvenir à ce résultat. L'avons-nous fait? Examinons.

Quand nous jetons un coup d'œil sur notre vie, nous sommes tout d'abord frappés de l'innombrable multitude des péchés auxquels la fragilité humaine nous a entraînés. Aussi loin que nous pouvons pénétrer dans notre passé, nous y rencontrons le péché; nous étions au début de la vie; nous n'étions pas encore des hommes, et déjà nous étions pécheurs. Peut-être même, dès lors, de graves désordres avaient envahi notre âme, en sorte que nous aurions sujet de nous appliquer à nous-mêmes la parole de saint Augustin pénitent: *Tantillus homo, tantus peccator* (1).

Depuis ces premiers essais de la triste puissance de mal faire qui est en nous, le péché, comme un affreux déluge, a inondé notre vie, et, à quelque instant du passé que nous portions nos regards, nous l'y apercevons. Péchés de négligences et d'omissions volontaires dans nos pratiques de piété, d'irrévérences dans le lieu saint, d'indifférence pour Dieu, que nous devons aimer par-dessus toutes choses, d'infidélité à agir en tout pour la gloire de ce Souverain Être. Péchés contre les devoirs que nous avons à remplir à l'égard de nos frères: pensées, paroles de mépris, de haine, de ressentiment, de vengeance, duretés, détractions, colères, violences. Péchés d'orgueil, de vanité, de susceptibilité, d'immortification, de sensualités coupables, d'attaches désordon-

(1) S Aug., *Confess.*

nées. Abus étrange ou plutôt profanation sacrilège des dons de Dieu, de nos facultés, de nos organes, des créatures soumises à notre volonté.

Et combien d'autres désordres encore n'attristeraient pas nos regards, si nous savions pénétrer jusque dans les dernières profondeurs de notre conscience? Les saints, qui avaient éminemment les yeux éclairés du cœur dont parle l'apôtre, découvraient en eux, avec horreur, des abîmes de péché. De là ces expressions étonnantes d'humilité que nous avons peine à comprendre, de là ce mépris d'eux-mêmes, qui les portait à se mettre au-dessous de tout le monde et à rechercher l'humiliation avec plus d'ardeur que l'orgueilleux n'en met à la poursuite des honneurs.

Au milieu de tous ces péchés, qui, selon l'expression du prophète, se sont multipliés plus que les cheveux de notre tête, nous découvrons, il est vrai, quelques actions vertueuses. Mais, outre que nous en sommes surtout redevables à la grâce de Dieu, de combien d'imperfections la plupart d'entre elles ne sont-elles pas mêlées, soit dans les intentions que nous avons eues en les faisant, soit dans la manière dont nous les avons faites?

Donc, sous ce rapport encore, nous n'avons aucun droit de nous glorifier, tout, au contraire, doit nous porter à n'avoir de nous-mêmes que d'humbles sentiments et à nous abaisser, dans notre néant, devant Dieu et devant les hommes.

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, pour connaître mon néant et la profondeur de ma misère, il me suffit de rentrer en moi-même; mais, pour me pénétrer des sentiments d'humilité que

cette connaissance doit m'inspirer, j'ai besoin de votre grâce. Car, s'il n'est pas de vertu qui convienne mieux à l'homme, il n'en est aucune pour laquelle il ait plus d'opposition, et qu'il lui soit plus difficile de pratiquer. Tout en nous se révolte contre le mépris et l'obscurité. Plus nous sommes petits, plus nous voulons paraître grands; plus nous sommes néant, plus nous voulons sembler être quelque chose. L'orgueil, qui fit tomber notre premier père, a pris en nous de si profondes racines, qu'il est, en quelque sorte, devenu comme une seconde nature. Loin que ce vice odieux nous inspire de l'horreur, nous l'excusons, que dis-je? nous le flattons, nous le caressons; la philosophie païenne en faisait une vertu qu'elle appelait grandeur d'âme, et, au sein même du christianisme, combien d'hommes pour lesquels l'humilité est une vertu absolument inconnue.

Ce sont, ô Jésus, vos enseignements divins qui nous ont appris à la connaître; ce sont vos exemples qui nous en ont montré l'excellence et le prix; ce sera votre grâce qui, répandue dans nos âmes, nous la fera pratiquer. Pénétrés du grand besoin que nous en avons, nous vous conjurons de nous accorder ce précieux secours, sans lequel, il nous est aisé de le reconnaître, nous ne serons jamais véritablement humbles. Faites que, dans le sentiment de plus en plus intime et profond de notre bassesse, nous repoussions avec horreur tout ce qui sentirait l'élévation et l'enflure, et que nous mettions notre joie à nous anéantir devant vous, confessant que nous ne sommes rien, que nous n'avons rien qui nous appartienne en propre, et dont nous puissions nous enorgueillir, que nous ne pouvons rien par nous-mêmes, et que, s'il y a quelque chose de bon en nous, nous le tenons de votre infinie libéralité.

Nous vous demandons cette grâce par l'intercession

de la Sainte-Vierge, la plus élevée et en même temps la plus humble des créatures, qui mérita, par son humilité, de devenir le sanctuaire du Verbe fait chair : *Humilitate concepit.*

Mes résolutions seront :

1° De me rappeler souvent les motifs que j'ai de m'humilier et de m'en servir pour repousser les tentations de vaine gloire qui pourraient m'assaillir ;

2° De faire, de temps en temps, des actes intérieurs et extérieurs d'humilité.

Substantia mea tanquam nihilum ante te (1).

LI

L'HUMILITE

II. — AVANTAGES DE L'HUMILITÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur nous apprenant que quiconque s'abaisse sera élevé. — Nous contemplerons l'accomplissement de cette loi en Jésus-Christ lui-même qui a été exalté, parce qu'il avait obéi jusqu'à la mort ; — et dans les saints qui, après avoir été méconnus ici-bas sont glorifiés dans le ciel.

II. La pratique de l'humilité nous procure trois précieux avantages.

(1) Ps. xxxvi, 8.

1° *Elle nous rend dignes des complaisances de Dieu.*

Les livres saints l'affirment plusieurs fois : *Humilibus dat gratiam.* — Les maîtres de la vie spirituelle disent avec l'auteur de l'imitation : *Humilem Deus protegit et liberat.* — La raison nous apprend que Dieu doit aimer une âme qui confesse son néant et ne cherche que la gloire du Très-Haut.

2° *Elle nous fait obtenir la faveur des hommes.*

Les vices opposés à l'humilité sont odieux aux hommes autant qu'à Dieu. — De plus portés à l'orgueil, nous estimons et nous respectons ceux qui ont dominé cette mauvaise inclination. — Enfin, l'amour-propre trouble la concorde entre les hommes; mais l'humilité la rétablit.

3° *Elle met la paix dans notre âme.*

L'âme qui n'est pas humble est sans cesse agitée et inquiète. — L'âme humble, au contraire, ne s'étonne point du mépris qu'on fait d'elle. — Elle est exempte et de la folle joie dans la prospérité, et de l'abattement dans l'adversité.

III. Nous nous humilierons de ne pas comprendre le prix de l'humilité, de la pratiquer si peu, de ne pas savoir, même pratiquement, ce que c'est que d'être humble. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de former cette vertu dans notre cœur.

Résolutions : 1° étouffer les moindres mouvements d'amour-propre ; 2° accepter les humiliations.

Bouquet spirituel : *Non reputes te aliquid profecisse nisi omnibus inferiorem te esse sentias.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apprenant dans le saint Évangile que quiconque s'élève sera abaissé ; mais, en même temps, que celui qui s'abaisse sera élevé : *Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur* (1). Il nous apprend, par ces paroles, les avantages que procure l'humilité, à l'âme qui la pra-

(1) Luc, xiv, 11.

tique. Autant elle cherche à s'abaisser, autant elle sera exaltée et glorifiée.

Reconnaissons l'accomplissement parfait de cette loi en Jésus-Christ lui-même, qui, en récompense des anéantissements et des humiliations auxquels il s'est volontairement soumis, a été couronné de gloire. « Il s'est humilié, dit l'apôtre, devenu obéissant jusqu'à la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis ; propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen* (1). »

Humbles comme Jésus-Christ, tous les saints ont été exaltés et glorifiés comme lui. Ils ont été, sur la terre, petits, oubliés, méconnus, souvent méprisés et persécutés ; ils se sont complu dans l'humiliation, fuyant les honneurs et tout ce qui pouvait les faire briller aux yeux des hommes. Et maintenant, ils sont en possession d'une gloire que toutes les grandeurs humaines ne sauraient égaler. Dans le ciel, Notre-Seigneur les associe à son triomphe et les rend participants de ses divines prérogatives. Sur la terre même, Dieu les glorifie par d'éclatants miracles qui nous les montrent dépositaires, en quelque façon, de sa toute-puissance. L'Église enfin les place sur les autels, les invoque dans ses besoins et leur rend des honneurs tout extraordinaires. C'est ainsi qu'après que nous nous serons humiliés devant lui, Dieu, selon la parole de l'Apôtre saint Jacques, nous exaltera : *Humiliamini in conspectu Domini, et exaltabit vos* (2). Remercions Notre-Seigneur de nous avoir fait comprendre par là l'estime qu'il fait

(1) *Philip.*, II, 8.
(2) Jac., IV, 10.

de l'humilité et le prix que nous devons y attacher nous-mêmes.

II. — Considérations.

La pratique de l'humilité nous procure trois avantages : 1° elle nous rend dignes des complaisances de Dieu ; 2° elle nous fait obtenir la faveur des hommes ; 3° elle est pour notre âme la source d'une précieuse paix.

1° L'humilité, en premier lieu, nous rend dignes des complaisances de Dieu. C'est une vérité plusieurs fois attestée dans les saints Livres. « Humiliez-vous en toutes choses, dit l'auteur de l'*Ecclésiastique*, et vous trouverez grâce devant Dieu : *Humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam* (1). » — « Dieu, dit saint Pierre, résiste aux superbes, et il accorde sa grâce aux humbles : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (2). » Tous les maîtres de la vie spirituelle confirment cette doctrine « L'humilité qui s'abaisse, dit Hugues de saint Victor, est plus suave pour Dieu que la vertu qui s'élève : *Suavius redolet Deo humilitas infima quam virtus elata* (3). » — « Aux yeux de Dieu, dit saint Grégoire, il n'y a rien de plus grand que l'humilité : *Apud Deum, nihil est quidquam humilitate sublimius* (4). » L'auteur de l'*Imitation* développe excellemment cette pensée. « Dieu, dit-il, protège l'homme humble et le délivre, il l'aime et le console, il s'incline vers lui, il lui prodigue abondamment sa grâce, il le tire de son

(1) *Eccli.*, III, 20.
(2) *I Petr.*, V, 5.
(3) *Hugo a S. Vict , in Soliloq.*
(4) S. Grég., *lib. IV, in Regist.*

humiliation pour l'élever à la possession de la gloire, il lui révèle ses secrets, il l'appelle et l'attire doucement à lui : *Humilem Deus protegit et liberat ; humilem diligit et consolatur ; humili homini se inclinat ; humili largitur gratiam magnam, et post ejus depressionem levat ad gloriam ; humili sua secreta revelat, et ad se dulciter trahit et invitat* (1). »

La raison elle-même nous dit qu'il en doit être ainsi. Elle nous apprend que Dieu n'est sorti de son repos par la création que pour sa gloire. Voilà donc aussi l'unique fin que nous devons nous proposer dans tout ce que nous faisons, et plus nous travaillons purement à procurer la gloire de Dieu, plus nous agissons parfaitement, plus nous entrons dans le plan divin de la création, plus nous plaisons à Dieu. L'orgueilleux, qui cherche sa propre gloire, contrevient à cet ordre essentiel ; il dérobe à Dieu, pour se l'approprier, l'honneur auquel Dieu seul a droit, et voilà pourquoi Dieu le déteste. L'âme humble, au contraire, qui s'oublie elle-même, qui s'abîme devant Dieu dans son néant, qui, reconnaissant que tout ce qu'elle possède vient de lui, lui en fait hommage et lui en rapporte toute la gloire, est l'objet de ses complaisances. Plus elle s'anéantit, plus il la recherche ; plus elle confesse son indigence, plus il la comble de ses grâces ; plus, dans son impuissance, elle éprouve le besoin de réclamer son secours, plus elle le trouve prêt à exaucer sa prière. « La prière de l'âme qui s'humilie, dit l'*Ecclésiastique,* pénètre les nuées : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit* (2). » Elle va jusqu'à Dieu qui l'écoute favorablement, et ne manque jamais de l'exaucer.

(1) *Imit.*, l. II, c. II, n. 2.
(2) *Eccli.*, XXXV, 21.

2° Second avantage de l'humilité, elle plaît aux hommes et nous fait obtenir leurs bonnes grâces. « Qu'y a-t-il de comparable, dit à ce sujet saint Jean Chrysostome, au bonheur des humbles? ils sont agréables à Dieu, et la gloire humaine qu'ils ne recherchent point, leur est également acquise : *Humilibus quid jucundius, quid beatius? Qui cum Deo gratissimi sint, non parvam etiam ab hominibus quam non quærunt gloriam reperire solent* (1). » C'est un fait que l'expérience atteste tous les jours, et il n'est pas difficile d'en expliquer les causes.

En premier lieu, les vices opposés à l'humilité : l'orgueil qui se complaît dans sa propre excellence et se préfère aux autres, l'ambition qui veut s'élever, la vanité qui convoite les louanges, ne sont pas moins odieux aux hommes qu'à Dieu lui-même. Ils nous choquent, ils blessent ce qu'il y a en nous de plus délicat; nous ne pouvons accorder à ceux en qui nous les découvrons, surtout quand ils sont portés à un certain degré, ni notre affection, ni notre estime. Par le même motif, l'humilité qui se méprise, qui s'abaisse, qui, loin de rechercher les louanges, s'y dérobe en se cachant, a toutes nos sympathies; nous les lui prodiguons d'autant plus, qu'elle semble moins les désirer et les provoquer.

A ce mouvement instinctif et tout spontané qui nous porte à repousser les orgueilleux et à nous rapprocher des humbles, vient s'ajouter le sentiment d'estime que nous inspire la vertu d'humilité. Naturellement enclin à l'orgueil, l'homme ne peut s'empêcher d'accorder son respect à celui qui, par des efforts généreux, est parvenu à vaincre cette passion tyrannique. Tous, de ce côté, nous sommes la faiblesse même, et de toutes les vertus, il n'en est point dont l'acquisition nous semble

(1) *Hom.*, LXVI.

exiger de plus grands sacrifices que l'humilité. Voilà pourquoi nous l'admirons dans les saints ; elle est pour nous comme la pierre de touche et la marque de la sainteté, et moins nous nous sentons le courage de l'imiter, plus est profond le sentiment de vénération qu'elle provoque en nous.

Mais ce qui fait surtout que l'humilité nous rend agréables au prochain, et est une vertu vraiment aimable à tous, c'est qu'elle est entre les hommes un principe de paix et de concorde. Quelle est en effet la cause la plus ordinaire des dissentiments, des froideurs, des haines qui divisent les hommes, les arment les uns contre les autres, et troublent l'harmonie de leurs rapports mutuels? N'est-ce pas l'amour propre qui se froisse d'une parole, d'un procédé, d'un oubli ; qui ne sait pas pardonner une injure ; qui garde au fond du cœur le souvenir d'une humiliation ; qui élève des prétentions et des droits souvent injustes ; qui se montre délicat à l'excès sur le point d'honneur ; qui est susceptible, rancuneux, vindicatif ; qui soutient ses sentiments avec opiniâtreté et veut que tous s'y soumettent ; qui n'admet pas la contradiction ; qui prétend dominer en tout et partout ?

A l'amour-propre, substituez l'humilité, aussitôt les prétentions disparaissent : la douceur dans les procédés remplace la violence ; le pardon des injures n'a plus rien qui coûte, on les supporte avec patience ; on cède sans peine, quand la charité l'exige. C'est donc avec raison qu'un saint Père a dit : « Là où règne l'humilité, la aussi règne le repos, la tranquillité, la sérénité : *Ubi est humilitas, ibi requies, ibi tranquillitas, ibi omnis serenitas* (1). » Saint Augustin

(1) S. Eusèbe d'Em., *Hom. VII, ad Monachos.*

a dit dans le même sens que toujours la charité accompagne l'humilité : *Ubi humilitas, ibi charitas* (1). « Aimez donc, ajoute saint Grégoire, de toutes vos forces, l'humilité, qui est la gardienne de la concorde et de l'unité entre les frères : *Humilitatem totis visceribus dilige, per quam cunctorum fratrum concordia et unitas valeat custodiri* (2). »

3° Troisième avantage de l'humilité, la paix qu'elle fait régner entre les hommes, elle nous la procure à nous-mêmes et la fait régner dans notre cœur.

L'âme qui ne s'est pas exercée à la pratique de cette vertu est toujours dans le trouble, l'agitation, l'inquiétude. Le besoin d'élévation et d'estime qui la dévore, la crainte de l'humiliation qui la poursuit sans cesse, ne lui laissent nul repos. Un insuccès, un froissement d'amour-propre, une marque de mépris l'abattent et lui font une blessure qui sera longtemps douloureuse. L'oubli et l'obscurité lui pèsent, l'envie la ronge, et le succès d'un rival heureux suffit pour lui causer un trouble profond.

L'âme humble est affranchie de ces inquiétudes. Dans le sentiment qu'elle a de son néant, elle ne s'étonne point du mépris qu'on fait d'elle ; elle croit au contraire que tous les mépris lui sont dûs. Elle accepte sans s'émouvoir les humiliations, de quelque côté qu'elles viennent. Insensible à la louange et aux applaudissements des hommes, elle ne s'attriste point lorsqu'on les lui refuse, fût-ce avec injustice. « L'homme humble, dit saint Jean Chrysostome, n'est en proie à aucun souci, il n'est pas troublé par la colère, aucun

(1) S. Aug., *Super Epist. Joan. in Prol.*
(2) S. Grég., *lib. IV, in Regist.*

désir de gloire ne le tourmente, il ne se laisse pas dominer par l'envie : *Humilis a nulla ægritudine capitur, non perturbatur ira, nulla cupiditate gloriæ vexatur, non vincitur livore* (1). »

C'est ainsi que l'humilité procure à l'âme en qui elle régne, le bien le plus précieux que nous puissions posséder sur la terre, la paix. Elle la délivre et de la folle joie que la prospérité apporte avec elle, et de l'abattement où jette l'adversité : *Non extollitur prosperis, non mutatur adversis* (2). Semblable à un beau ciel toujours serein que n'obscurcit aucun nuage, cette âme traverse les événements de la vie, sans que le repos dont elle jouit subisse aucune altération. Rien donc, à ce point de vue encore, de plus désirable, rien de plus avantageux que l'humilité, et l'on peut dire d'elle ce que le sage disait de la sagesse, qu'en la possédant, nous possédons tous les biens : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* (3). Si, en effet, l'orgueil est une folie, l'humilité n'est-elle pas la véritable sagesse, en comparaison de laquelle tous les trésors de la terre ne sont d'aucun prix, et que nous devons nous efforcer d'acquérir par tous les sacrifices ?

III. — Affections et résolutions.

Il n'y a, ô mon Dieu, que les âmes éclairées de votre lumière et touchées de votre grâce qui comprennent le prix inestimable de l'humilité. L'homme charnel, qui ne voit les choses qu'à travers le prisme trompeur des sens et des passions, la dédaigne et ne la juge pas digne de ses efforts.

(1) S. Chrys., *Hom. LXVI.*
(2) *Vit. Patrum.*
(3) *Sap.*, VII, 11.

N'est-ce pas ainsi que souvent j'ai apprécié moi-même cette vertu si chère aux amis de Dieu ? Ai-je eu pour elle une véritable estime ? En ai-je compris les avantages ? Ai-je su reconnaître en elle le trésor du ciel et de la terre, la perle précieuse que je dois à tout prix m'efforcer d'acquérir ? Si parfois je l'admire dans les saints, n'est-ce pas d'une admiration stérile qui n'a pu me porter à la pratiquer moi-même ?

Où en suis-je en effet de la pratique de l'humilité ? L'Évangile me la recommande, Notre-Seigneur m'en a donné l'exemple, tous les saints l'ont fidèlement pratiquée, et les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à la présenter comme le fondement nécessaire de toute vraie perfection. Comment ai-je profité de tous ces enseignements ? Comment ai-je imité de si beaux modèles ? Loin d'avoir atteint les plus hauts sommets de la vertu d'humilité, je n'ai peut-être pas même commencé sérieusement à la pratiquer. Ne faut-il pas, hélas ! reconnaître en effet que je sais à peine ce que c'est que d'être humble, et que, loin de combattre en moi l'amour-propre, je m'y abandonne avec complaisance, lui laissant ainsi prendre de plus en plus racine dans mon cœur ? Dans presque toutes mes actions, je me recherche ; je veux paraître, faire briller mes talents, l'emporter sur les autres, conquérir l'estime, recueillir des applaudissements et des louanges.

Daignez, ô mon Dieu, me retirer de cette fausse voie où je m'égare. Vous me demandez l'humilité ; formez vous-même par votre grâce cette vertu dans mon cœur. Détournez mes yeux de la vanité, et faites-moi marcher dans vos sentiers où je trouverai la véritable vie : *Averte oculos meos ne videant vanitatem, in via tua vivifica me* (1).

(1) Ps. CXVIII, 37.

Mes résolutions seront :

1° D'étouffer dans mon cœur les moindres mouvements d'amour-propre qui tenteraient de s'y produire ;

2° D'accepter sans trouble les humiliations que la Providence m'enverra ;

3° De demander souvent à Dieu la vertu d'humilité ;

4° D'avoir une dévotion particulière pour les saints qui ont excellé en cette vertu, comme saint Joseph, saint François d'Assise, saint Vincent de Paul.

Non reputes te aliquid profecisse, nisi omnibus inferiorem te esse sentias (1).

LII

L'HUMILITÉ

III. — EXERCICE PRATIQUE DE L'HUMILITÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur nous apprenant comment nous devons pratiquer l'humilité. — A ses disciples tout remplis d'idées ambitieuses il recommande de devenir semblables à de petits enfants. — De même que l'enfant est étranger aux sollicitudes de l'amour-propre, de même le chrétien doit être oublieux de lui-même. — Nous honorerons les saints qui ont pratiqué ce précepte de Jésus.

II. Nous devons être humbles :

1° *Dans nos pensées.* Il faut nécessairement que

(1) *Imit.*, l. II, c. II, 2.

cette vertu ait son siège au plus intime de notre cœur. — Son premier degré consiste à nous mépriser à cause de notre néant ; — le second à faire profession d'une véritable indifférence pour l'estime des hommes ; — le troisième à accepter l'humiliation et même à nous en réjouir.

2° *Dans nos paroles.* Si nous avons une humilité véritable, elle se révélera dans nos paroles. — Nous nous abstiendrons de faire notre éloge. — Nous nous abstiendrons même de parler de nous. — Les saints sont allés plus loin : ils évitaient de dire ce qui pouvait les faire valoir.

3° *Dans nos actions.* Celui que la vanité domine montre en mille manières ses prétentions, et dans son attitude, et dans tout son extérieur. — L'homme humble ne fait paraître dans ses manières que la modestie et la simplicité. — Encore ici les saints sont nos modèles.

III. Nous ferons un retour sur nous-mêmes. — Nous nous interrogerons sur ce triple exercice de l'humilité. — Nous aurons à déplorer bien des faiblesses. — Nous nous en humilierons devant Notre-Seigneur. — Nous lui demanderons de détruire en nous l'orgueil et tous les désordres qu'il entraîne.

Résolutions : 1° veiller soigneusement sur nos pensées, sur nos paroles et sur nos actes, pour en écarter tout ce qui serait contraire à l'humilité ; 2° nous abstenir de parler de nous d'une manière avantageuse ; 3° nous examiner chaque soir sur la pratique de l'humilité.

Bouquet spirituel : *Ama nesciri et pro nihilo reputari.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apprenant, dans le saint Évangile, comment nous devons pratiquer l'humilité. Ses disciples, encore remplis des idées d'une ambition toute humaine, se livrent à de vaines discussions de préséance, et demandent au divin Maître qui sera le plus grand dans le royaume des cieux : *Quis putas major est in regno cælorum* (1) ? Pour

(1) Matth., xviii, 1.

toute reponse, Jésus appelle un tout petit enfant, le place au milieu d'eux et leur adresse ces paroles : « En vérité, je vous le dis, si vous ne vous dépouillez des sentiments qui vous animent, et si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque donc deviendra humble comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux : *Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cælorum* (1). »

Le petit enfant humble et soumis, sans prétention à la considération et à l'estime, oublieux de lui-même, et souffrant sans peine d'être oublié des autres, étranger à toutes les sollicitudes de l'amour-propre, et, dans le sentiment de sa faiblesse, acceptant sans murmure l'état d'infériorité où il se voit réduit ; tel est le modèle que le chrétien doit avoir devant les yeux, et qu'il doit s'efforcer de reproduire en lui-même s'il veut appartenir à Jésus-Christ et avoir part à son royaume. Il faut, pour être chrétiens, que, par nos pensées et par tout l'ensemble de notre vie intérieure et extérieure, nous devenions semblables à de petits enfants, bannissant toute hauteur et toute enflure, et acceptant comme eux le mépris et l'oubli.

C'est là le grand enseignement dans lequel, on peut le dire, se résume tout l'Évangile : *Hæc est altissima et utilissima lectio, sui ipsius vera cognitio et despectio : de seipso nihil tenere* (2).

Tous les saints l'ont compris, et leur grande application a été de former en eux, par la pratique de l'humilité,

(1) Matth., XVIII, 3 et 4.
(2) *Imit.*, l. I, c. II, 4.

cette enfance chrétienne tant recommandée par Notre-Seigneur. A leur exemple, recueillons, dans un cœur plein d'amour et de respect, une si salutaire et si précieuse leçon, et rendons nos hommages à Jésus-Christ, qui nous la donne.

II. — Considérations.

Pour reproduire en nous-mêmes le modèle d'humilité que Notre-Seigneur nous met devant les yeux, il faut que nous soyons humbles dans nos pensées, dans nos paroles, dans nos actions.

1° *Dans nos pensées.* L'humilité ne peut être une vertu véritable qu'à la condition d'avoir son siège dans notre cœur même, et d'être l'inspiration et la règle de nos sentiments et de nos dispositions les plus intimes. S'il en était autrement, elle ressemblerait aux vertus hypocrites des pharisiens, qui n'avaient que l'apparence. Nous devons donc, avant tout, nous appliquer à acquérir l'humilité intérieure.

Nous pouvons y distinguer plusieurs degrés.

Le premier consiste dans le mépris que doit nous inspirer pour nous-mêmes la connaissance de notre néant et de nos imperfections. L'âme qui, par une méditation sérieuse, est parvenue à découvrir les fondements de l'humilité chrétienne, son entière dépendance de Dieu et sa profonde misère, ne peut avoir pour elle d'autre sentiment que celui du mépris. Elle voit clairement que la complaisance qu'elle aurait dans son propre mérite serait une folie et une injustice; c'est pourquoi elle n'a pour elle aucune estime; elle se plaît à se plonger et à se perdre dans son néant, et n'a pas de plus grande joie que de répéter sans cesse au fond de son cœur ces paroles d'un saint : « Je ne suis rien,

je ne puis rien, je ne vaux rien, je ne possède rien : *Nihil sum, nihil possum, nihil valeo, nihil habeo.* » Plus la connaissance que nous aurons de nous-mêmes sera intime et parfaite, plus ce sentiment sera profond. Voilà pourquoi les saints, qui se connaissaient parfaitement, portaient le mépris pour eux-mêmes jusqu'à un degré qui nous étonne, et que nous serions tentés, dépourvus que nous sommes des mêmes lumières, de trouver excessif.

Le second degré de l'humilité intérieure consiste dans l'indifférence dont nous devons faire profession pour l'estime et les louanges des hommes. Si nous avons un véritable mépris de nous-mêmes, si nous sommes bien convaincus de notre néant, nous n'aurons nulle peine à entrer dans cette disposition. L'âme qui la possède ne cherche point dans ce qu'elle fait à plaire aux hommes. Elle écarte fidèlement de ses intentions toutes ces vues intéressées qui se glissent si facilement en nous, et nous portent à désirer qu'on nous approuve ; qu'on ait une idée avantageuse de nos talents, de notre piété, de notre vertu. Étrangère à la vanité, elle ne se propose en tout que la seule gloire de Dieu. Elle fait plus encore. Quand cette gloire humaine, qu'elle ne recherche ni n'ambitionne, vient au-devant d'elle, quand elle se voit l'objet des applaudissements et des louanges, elle n'a garde de s'y complaire ; mais, renonçant à l'honneur, elle fait hommage à Dieu de tout ce qui peut paraître estimable en elle.

Enfin, l'âme qui veut pratiquer l'humilité dans toute sa perfection s'élève plus haut encore ; loin de rechercher les louanges et de s'y complaire, elle accepte l'humiliation. Celui que l'amour-propre domine a l'humiliation en horreur ; il la redoute, il la fuit, il l'écarte autant qu'il peut ; et quand il lui faut la subir, elle lui

cause un trouble profond. Il en est tout autrement de l'âme humble. Elle sait que l'humiliation bien supportée est la gardienne de l'humilité. Aussi n'en éprouve-t-elle aucune crainte. Si la discrétion ne lui permet pas toujours de s'y exposer volontairement, de la provoquer même, à l'exemple de quelques saints, en faisant des actions propres à la lui attirer; du moins elle ne la repousse pas quand Dieu la lui présente. Elle l'accepte, au contraire, avec patience et en paix, reconnaissant qu'elle lui est due. Bien plus, l'âme véritablement humble se réjouit quand elle est humiliée; elle imite les saints Apôtres, dont il est dit qu'ils sortirent de l'assemblée des Juifs pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir l'ignominie pour le nom de Jésus-Christ : *Ibant gaudentes a conspectu consilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (1).

2° *Dans nos paroles.* Si nous portons l'humilité profondément enracinée dans nos âmes, il est impossible qu'elle ne se révèle pas dans les paroles que prononceront nos lèvres; car le divin Maître a dit : *Ex abundantia cordis os loquitur* (2). Les paroles de l'orgueilleux sont pleines de faste et d'enflure, celles de l'homme humble sont empreintes de retenue et de modestie.

L'humilité dans les paroles se révèle en plusieurs manières :

Elle exige en premier lieu que l'on s'abstienne sévèrement de faire son propre éloge : soit directement, en relevant et en exaltant les bonnes qualités qu'on peut

(1) *Act.*, v, 41.
(2) Luc, vi, 45.

avoir, ou les avantages extérieurs qui donnent de l'éclat aux yeux des hommes, comme la condition, la fortune, les emplois, les titres ; soit indirectement, en se mettant en relief dans des récits qui font ressortir le mérite, l'habileté, les vertus, l'importance du narrateur. La politesse mondaine elle-même condamne cette vanité et lui imprime le stigmate du ridicule. La perfection chrétienne la repousse plus énergiquement encore, comme l'indice d'une âme absolument étrangère à l'humilité.

L'Esprit de Dieu nous prémunit contre ce défaut par l'organe du Sage lorsqu'il nous dit : « Que ce soit la bouche d'autrui qui vous loue, et non la vôtre : *Laudet te alienus et non os tuum, extraneus et non labia tua* (1). » Les saints Docteurs et tous les maîtres de la vie spirituelle nous donnent le même enseignement, et déclarent, avec saint Jean Chrysostome, que c'est tomber dans l'excès de la démence que de vouloir se grandir par ses propres louanges : *Extremæ dementiæ est propriis laudibus velle decorari* (2).

C'est pourquoi, Notre-Seigneur, en même temps qu'il exalte l'humilité du publicain qui s'avoue pécheur, flétrit la jactance orgueilleuse du pharisien qui transforme sa prière en une fastueuse énumération de ses mérites ; et il déclare le premier plus juste que le second.

L'humilité dans les paroles demande encore que, non contents de ne pas nous louer, nous nous abstenions même de parler de nous, nous oubliant en quelque sorte nous-mêmes et faisant tous nos efforts pour que l'on nous oublie. Se louer soi-même est un travers grossier et choquant pour tout le monde ; il suffit, pour n'y pas tomber, d'un peu de tact et de pudeur.

(1) *Prov.*, XXVII, 2.
(2) *Chrys.*

L'amour-propre trouve moyen de porter ceux qu'il domine à se mettre en relief d'une manière moins révoltante, en parlant d'eux-mêmes et de ce qui les regarde, de leurs affaires, de leurs occupations, de leurs études, de leur genre de vie, de leurs voyages, des événements dont ils ont été témoins ou auxquels ils ont eu quelque part. L'homme humble ne parle de lui, fût-ce seulement en choses indifférentes, que le moins possible, et seulement lorsqu'il ne peut, sans tomber dans la singularité, se dispenser de le faire. Il évite même, dans sa délicatesse à cet égard, la répétition trop fréquente du *je* et du *moi,* qui viennent si fréquemment sur les lèvres du vaniteux.

Les saints ont pratiqué quelque chose de plus parfait encore. Bien éloignés de chercher par leurs discours à s'attirer l'estime, en donnant à leurs auditeurs une idée avantageuse de leur esprit, de leur capacité, de leurs connaissances, ils évitaient avec soin de dire ce qui pouvait les faire valoir. « Si, disait saint Vincent de Paul, je fais une action publique et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, j'en retrancherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre et à moi quelque réputation; de deux pensées qui pourront me venir à l'esprit, je produirai la moindre au dehors pour m'humilier, et je retiendrai la plus belle, pour en faire un sacrifice à Dieu dans le secret de mon cœur (1). »

3° *Dans nos actions.* Les actes que nous accomplissons, et qui forment notre vie extérieure, ont un langage qui, non moins que nos paroles, et souvent d'une

(1) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, t. II, l. III, ch. VIII.

manière plus efficace, plus vive et plus sincère, révèle nos sentiments et nos pensées. L'humilité, si vraiment elle réside dans notre âme, devra donc y avoir son expression.

Celui que la vanité domine étale en mille manières les prétentions ridicules qu'il poursuit.

Elles se traduisent dans une attitude fière et hautaine ; dans le geste, dans la démarche, dans l'air du visage, dans le mouvement des yeux, dans le ton de la voix, en un mot, dans toute la personne extérieure, où respire le désir qu'a le vaniteux d'attirer les regards et de plaire. Sa chevelure est, de sa part, l'objet de soins minutieux. Il affecte dans son vêtement une élégance et une recherche excessives. Son ameublement est somptueux, sa demeure luxueuse ; tout ce qui lui appartient présente le même caractère.

Il en est tout autrement de l'homme humble.

Humble dans ses sentiments, il l'est également dans tout ce qui en est la manifestation. Son maintien, ses manières, sont modestes ; son vêtement est propre et décent, mais ne révèle aucune prétention à l'élégance. La simplicité règne dans tous les détails de sa vie extérieure, où, au lieu de cette affectation étudiée, de ce besoin de paraître et de se faire valoir qui éclatent dans le vaniteux, tout, au contraire, porte le cachet de l'oubli de soi-même.

Les saints nous ont donné d'admirables exemples de ce troisième exercice de la vertu d'humilité. Qu'il nous suffise de citer saint François de Sales, dont tout l'extérieur reflétait avec tant de douceur et de charme l'humilité qui était dans son cœur ; surtout saint Vincent de Paul, cet incomparable modèle d'humilité chrétienne, qui, loin de chercher l'éclat et de convoiter les louanges, ne s'appliquait en toutes choses qu'à se ca-

cher et à se faire oublier. Soyons intérieurement humbles comme ces saints, et, comme eux aussi, nous le serons extérieurement. Attentifs à bannir de nos manières toute expression d'arrogance, de prétention orgueilleuse et de vaine complaisance, nous offrirons dans toute notre personne une image fidèle de Jésus, le Verbe incarné, qui, voilant sa grandeur, voulut paraître aux yeux du monde avec tous les dehors de la petitesse et de l'obscurité.

III. — **Affections et résolutions.**

Faisons, maintenant, un retour sur nous-mêmes et demandons-nous où nous en sommes de la pratique de l'humilité.

Sommes-nous humbles dans nos pensées et nos sentiments? Avons-nous pour nous-mêmes ce mépris dont les saints nous donnent l'exemple? N'est-il pas vrai qu'au contraire nous avons une secrète estime pour nos talents, pour les qualités de corps et d'esprit que nous croyons apercevoir en nous, peut-être pour des avantages moins personnels encore? Ne sommes-nous pas flattés des louanges que nous recevons; ne ressentons-nous pas de la peine, lorsque nos imperfections se découvrent? L'amour-propre n'est-il pas le principal mobile de la plupart de nos actions?

Sommes-nous humbles dans nos paroles? Ne nous laissons-nous pas aller à parler de nous et de ce qui nous regarde, peut-être jusqu'à fatiguer ceux qui nous entendent? Ne trouvons-nous pas une secrète satisfaction à raconter les faits qui sont à notre avantage, dans lesquels nous avons rempli un rôle honorable, où nous avons fait preuve de force d'âme, de savoir-faire, de vertu?

Enfin, sommes-nous humbles dans nos actes ? Pratiquons-nous en toutes choses la modestie et la simplicité ? N'affectons-nous pas, au contraire, de rechercher ce qui a de l'éclat, ce qui est de nature à attirer sur nous les regards ? Dans notre maintien, dans notre mise, dans les choses à notre usage, n'y a-t-il rien qui dénote de la prétention, de la vanité, quelque désir de plaire ?

Je reconnais, ô mon Dieu, que, sur tous ces points, j'ai souvent violé les règles que les saints m'ont tracées par leurs leçons et par leurs exemples; je dois donc avouer que je suis loin encore de posséder cette précieuse vertu d'humilité dans laquelle se trouve le fondement de toute vraie perfection. Quand j'en médite les avantages, je suis attiré vers elle; et, touché de votre grâce, je sens au fond de mon cœur le désir de l'acquérir. Mais, lorsqu'il faut en venir à la pratique, mes bonnes résolutions s'évanouissent, et je me retrouve moi-même avec mon amour-propre, auquel je m'abandonne presque sans résistance.

Ce n'est donc pas assez, ô Jésus, que vous m'enseigniez l'humilité, ce n'est pas assez que vous m'en découvriez en vous-même l'excellence et le prix ; il faut encore que vous formiez dans mon âme cette vertu qui vous est si chère. Venez donc en moi pour y détruire l'orgueil et tous les désordres qu'il entraîne. Vous m'apprenez que vous êtes doux et humble de cœur; rendez, par votre grâce, mon cœur semblable au vôtre : *O Jesu, mitis et humilis corde, fac cor meum secundum cor tuum.*

Je prends la résolution :

1° De veiller soigneusement sur mes pensées, mes paroles et mes actes, pour en écarter tout ce qui serait opposé à l'humilité chrétienne;

2° De m'abstenir sévèrement de jamais parler de moi d'une manière avantageuse ;

3° De m'examiner chaque soir d'une manière spéciale sur la pratique de l'humilité, et de m'imposer quelque pénitence lorsque j'aurai manqué en ce point d'une manière notable.

Ama nesciri et pro nihilo reputari (1).

LIII

L'HUMILITÉ

IV. — VICES OPPOSÉS A L'HUMILITÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans la haine spéciale dont il poursuit les vices opposés à l'humilité. — Il abaisse ceux qui s'élèvent et il résiste aux superbes. — Notre-Seigneur lui même semble oublier sa miséricorde en présence de ce vice. — Il maudit les Pharisiens et montre le défaut de leurs meilleures œuvres, dont l'orgueil était le mobile.

II. Il y a trois vices opposés à l'humilité.

1° *L'orgueil.* C'est une complaisance déréglée que l'homme prend en lui-même. — L'orgueilleux oublie ses défauts. — Il est plein de présomption et de confiance. — Il ne croit jamais qu'on estime assez son mérite. — Il oublie que Dieu est l'auteur de tout bien. — Il est opiniâtre et entêté.

2° *L'ambition.* C'est un amour désordonné des hon-

(1) *Imit.*, l. I, c. II, 3.

neurs et des dignités. — L'ambitieux désire s'élever comme l'avare désire avoir de l'or. — Ce vice se rencontre partout dans les conseils des puissants, dans les plus saintes communautés, dans le clergé lui-même. — Il engendre les plus grands désordres.

3° *La vanité.* C'est un désir déréglé de l'estime des hommes. — Il n'est pas défendu, sans doute, de faire cas de l'estime de ses semblables. — Mais le vaniteux est coupable en ce qu'il la recherche comme un but. — Il a un désir immodéré d'être approuvé. — Souvent aussi il se prévaut de certains avantages qui ne sauraient être un titre de gloire.

III. Nous nous humilierons d'avoir si souvent blâmé ces désordres dans les autres, sans les apercevoir en nous-mêmes. — Nous examinerons nos dispositions, nos paroles et nos actes par rapport au triple défaut qui vient de nous être signalé. — Nous supplierons Notre-Seigneur de le détruire en nous.

Résolutions : 1° réprimer les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité ; 2° accepter les humiliations permises par Dieu ; 3° choisir pour nous ce qu'il y a de plus vil et de plus obscur.

Bouquet spirituel : *Tibi, Domine, justitia ; nobis autem confusio.*

1. — Adoration.

Adorons Dieu dans la haine spéciale dont il poursuit les vices opposés à l'humilité. Autant cette vertu lui est chère, autant il a d'aversion pour tout ce qui lui est contraire. S'il élève avec amour celui qui s'abaisse, il abaisse avec indignation celui qui s'élève : *Qui se exaltat humiliabitur* (1). S'il donne sa grâce aux humbles, il résiste aux superbes : *Superbis resistit* (2), leur déclarant en quelque façon, selon la pensée d'un pieux auteur, une guerre ouverte : *Superbis resistit veluti quoddam contra illud vitium suscipiens speciale certamen* (3).

(1) Luc, xiv, 11.
(2) *I Petr.*, v, 5.
(3) *Cassian. Ambr., in* Ps. cxviii.

Il a précipité, en punition de leur orgueil, les mauvais anges, du plus haut des cieux dans le plus profond des abîmes; et les saintes Écritures sont pleines du récit des châtiments infligés par la justice divine à ceux qui les imitent. « Le jour du Seigneur, dit Isaïe, s'est levé sur le superbe et sur l'arrogant, et il sera humilié : *Dies Domini super omnem superbum et super omnem arrogantem et humiliabitur* (1). » Notre-Seigneur, si doux et si débonnaire pour les pécheurs, semble oublier sa miséricorde, quand il se trouve en présence de ce vice.

De là ces apostrophes véhémentes qu'il adresse aux pharisiens superbes qui se targuaient avec orgueil de leur prétendue justice et se préféraient aux autres. Il les anathématise; il les compare à des sépulcres blanchis, dont la belle apparence ne recouvre que corruption ; il déclare que leurs meilleures œuvres, n'ayant pour but que la gloire humaine et non le désir de plaire à Dieu, reçoivent dès cette vie leur récompense : *Cum facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus... Cum oratis, non eritis sicut hypocritæ qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus... Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes ; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis receperunt mercedem suam* (2).

Remercions Notre-Seigneur de ces précieux enseignements; conjurons-le de les graver bien avant dans notre cœur, et de nous inspirer, pour les vices opposés à l'humilité, la profonde aversion dont il est pénétré lui-même.

(1) *Is.*, II, 12.
(2) Matth., VI, 2-16.

II. — Considérations.

Parmi les défauts opposés à la vertu d'humilité, il y en a principalement trois contre lesquels il importe que nous nous tenions en garde : l'orgueil, l'ambition et la vanité. Appliquons-nous, dans cette oraison, à en bien comprendre la nature et le désordre.

1° L'orgueil est une complaisance déréglée que l'homme prend en lui-même et en sa propre excellence. C'est une sorte d'idolâtrie dans laquelle l'orgueilleux est à la fois l'idole et l'adorateur de cette idole.

L'homme humble, loin de s'attribuer des mérites qu'il n'a pas, détourne sa pensée de ce qu'il possède, pour n'envisager en lui que ce qui est défectueux. L'orgueilleux oublie ses défauts, pour ne voir que ses bonnes qualités, qu'il enfle et qu'il exagère, s'attribuant une science, une sagesse, une vertu qu'il n'a pas.

L'homme humble s'estime peu, ou plutôt n'a pour lui que du mépris ; il se défie de lui-même, de sa capacité, de ses lumières. L'orgueilleux est plein de présomption et de confiance ; il se croit capable de tout ; il s'admire et s'enivre en quelque sorte du mérite qu'il s'imagine avoir.

L'homme humble, pénétré de son néant, ne recherche pas les applaudissements et les louanges, il fuit les honneurs et se plaît dans l'obscurité. L'orgueilleux, infatué de ses qualités réelles ou imaginaires, veut que tout le monde l'admire ; il ne croit jamais qu'on estime assez son mérite, et accuse d'injustice quiconque refuse de lui prodiguer son encens.

L'homme humble ne s'attribue point le bien qu'il

reconnaît en lui. Sachant que Dieu est l'auteur de tout bien, et que c'est à lui qu'il est redevable de ce qu'il possède dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, il est fidèle à lui en faire hommage et à lui en rapporter la gloire. L'orgueilleux méconnaît ce grand devoir de la créature envers le Créateur. Il ne pousse pas l'impiété et la folie jusqu'à se croire l'auteur de son être ; mais il s'en glorifie comme s'il se l'était donné lui-même. Surtout il ne manque pas de s'attribuer tout le mérite de ses actions, dans lesquelles il ne voit que le fruit de son activité et nullement un effet de la grâce divine, disant avec une présomption superbe : *Manus nostra excelsa et non Dominus fecit hæc omnia* (1).

L'homme humble se garde bien de s'élever au-dessus des autres. Il se plaît, au contraire, à reconnaître qu'ils l'emportent sur lui en science, en sainteté, en courage. Loin de s'attrister des dons qu'il remarque en eux, il s'en réjouit et en bénit Dieu. L'orgueilleux affecte en tout la supériorité. Il est dédaigneux et méprisant pour tout le monde. S'il est contraint par l'évidence de reconnaître en quelqu'un un mérite supérieur au sien, il s'en irrite et se livre au dépit d'une basse jalousie.

Enfin, l'homme humble, toujours défiant de lui-même et de ses propres lumières, se soumet sans résistance aux conseils qu'on lui donne. A plus forte raison n'a-t-il aucune répugnance à obéir et à faire, pour se conformer aux ordres de ses supérieurs, le sacrifice de sa propre volonté. Celui que l'orgueil domine est opiniâtre et entêté. Il repousse les avis ; il se révolte contre la correction ; l'obéissance lui est à charge et il ne la pratique que par contrainte. On dirait qu'infatué

(1) *Deuter.*, XXXII, 27.

de lui-même, il se croit doué d'une sorte d'infaillibilité, qui le met à l'abri de toute erreur. Saint Bernard caractérise ainsi ce travers de la superbe : *Hæc est quæ non recipit disciplinam, curari renuit, medelam non sustinet, ulcus pessimum quod nec summis saltem digitis patitur attrectari* (1).

2° De l'orgueil naît un autre défaut non moins opposé à l'humilité : l'ambition. Le docteur Angélique (2) définit ce vice : un amour désordonné des honneurs et des dignités. Ce que produit la soif de l'or dans le cœur de l'avare, le besoin de s'élever le produit dans le cœur de l'ambitieux. Mécontent de ce qu'il possède, il n'a pas de repos qu'il ne soit parvenu à une situation plus honorable, dont il se dégoûtera quand il l'aura obtenue, pour en ambitionner une autre. Rien ne lui semble au-dessus de ses forces ; il s'estime capable des plus grands emplois, et il se croit en droit d'y prétendre. Présomption insensée et pourtant très commune. « O ambition, s'écriait saint Bernard, croix des ambitieux, comment se peut-il faire que tous subissent tes tortures et que tous, néanmoins, trouvent en toi des charmes ? *O ambitio, ambientium crux, quomodo omnes torquens, omnibus places* (3) ? »

Dans tous les rangs de la société elle fait sentir sa funeste influence. Elle règne dans les conseils des puissants de la terre, que domine le désir du pouvoir mobile de la politique humaine, elle est l'âme des intrigues qui s'ourdissent dans les hautes sphères sociales. Les révolutions qui troublent les peuples,

(1) *Gauf. Declam.*, XXI, *ex* S. Bern.
(2) 2ª 2æ, q CXXXI.
(3) *De consid.*, l. III, c. I.

les guerres qui les désolent, n'ont le plus souvent d'autre cause.

On la retrouve, avec des prétentions moins élevées, dans les plus humbles conditions, et jusque dans des milieux où, ce semble, elle ne devrait avoir aucun accès.

Ne se rencontre-t-il pas dans les communautés les plus saintes des compétitions mesquines, des convoitises inavouables? Quelque modestes que soient les honneurs qu'on peut y recevoir, les dignités dont on y peut être revêtu, les places qu'on y peut occuper, les emplois qu'on y peut exercer; ils offrent à l'ambition une perspective qui l'exalte. On aspire à ce qu'il y a de plus élevé, à ce qui met le plus en relief, à ce qui est réputé le plus honorable: *Appetitus honoris et dignitatis.*

Hélas! l'histoire de l'Église et l'expérience de tous les jours attestent que le clergé lui-même n'a pas toujours su se soustraire à cette faiblesse. Là aussi, oubliant l'engagement qu'on a contracté de renoncer au monde et à tous ses biens, en prenant Dieu pour son partage, on convoite la distinction et l'honneur. Le mot odieux d'*avancement,* qui devrait être banni du langage sacerdotal, est pourtant prononcé. On trouve le poste qu'on occupe au-dessous de ce qu'on mérite ; et, qu'il s'en présente à remplir un autre plus éclatant, il devient aussitôt l'objet de vues ambitieuses que souvent on ne prend pas même la peine de dissimuler.

Et de combien de désordres cette passion n'est-elle pas la source parmi nous? Sans parler des intrigues, des manœuvres sourdes, des sollicitations au moyen desquelles on s'efforce d'arriver à ses fins, que n'aurions-nous pas à dire des critiques et des censures dirigées contre l'autorité légitime, auxquelles elle donne lieu? Déçu dans ses prétentions, on se plaint de partialité, de préférences injustes, de préventions passion-

nées. Souvent même, aux récriminations contre l'autorité viendront s'ajouter des animosités jalouses à l'égard de ceux qu'elle nous aura préférés.

C'est donc avec raison que saint Antonin a dit que l'ambitieux, dans le désir qu'il a de régner, n'épargne personne : *Ambitiosus nulli parcit, ut regnet* (1) ; et que, selon saint Jean Chrysostome, rien n'est plus propre que l'ambition à troubler et à diviser l'Église : *Nihil est quod Ecclesiam ita divellere queat quam ambitio præsidendi* (2).

3° Le troisième défaut opposé à l'humilité est la vanité, qui consiste dans un désir déréglé de l'estime des hommes.

Il ne nous est pas défendu, sans doute, de faire cas de l'estime de nos semblables et de nous efforcer de la mériter ; car cette estime est un bien social que la sainte Écriture elle-même nous recommande de ne pas mépriser : *Curam habe de bono nomine* (3). Mais le vaniteux pèche en plusieurs manières dans la recherche de ce bien.

Le chrétien qui, en se montrant fidèle au devoir, mérite l'estime de ses semblables, ne se la propose pas pour but des actions vertueuses qu'il accomplit. La fin à laquelle il tend n'est pas de conquérir les suffrages des hommes et de s'attirer leurs applaudissements, mais de faire la volonté de Dieu et de lui plaire. A ses yeux, la considération humaine n'est pas un bien désirable pour lui-même, et dans lequel la volonté raisonnable puisse se reposer. Si elle lui paraît digne d'être recherchée, et s'il se croit obligé d'en tenir compte,

(1) S. Anton., part. II, tit. III, c. v.
(2) S. Joan. Chrys., *Sermo XI, in Moral.*
(3) *Eccli.*, XLI, 15.

c'est que l'édification du prochain lui en fait un devoir, ou bien que la bonne réputation lui est nécessaire pour qu'il puisse remplir utilement les obligations de sa profession. Aussi, sans mépriser les jugements des hommes, il ne s'en préoccupe pas outre mesure ; ces jugements ne sont pas pour lui l'objet d'une sollicitude inquiète ; il ne se livre pas au trouble et à la tristesse s'ils sont défavorables, pas plus qu'il ne se laisse aller à une joie immodérée s'ils sont approbateurs.

Tels ne sont point, à l'égard de l'estime des hommes, les sentiments du vaniteux.

La gloire humaine est un bien qu'il recherche, pour ce bien même, dans lequel il se complaît, auquel, d'une manière plus ou moins consciente, il subordonne tout. On dirait que c'est là le but unique de sa vie.

Dans tout ce qu'il fait, le désir de plaire aux hommes a toujours une large part ; il est le principal mobile de ses préoccupations, de ses craintes, de ses espérances. Les louanges l'enivrent ; il les convoite avec ardeur, et quand il peut les obtenir, il s'en repait avec délices comme si elles étaient pour lui le suprême bonheur. Au contraire, l'oubli lui pèse ; un blâme, une critique, le déconcerte et l'abat ; un insuccès, une humiliation, même légère, le bouleverse et lui cause une tristesse qui mettra peut-être plusieurs jours à se dissiper.

C'est un besoin immodéré d'être approuvé, loué, félicité ; besoin que souvent on ne prend pas même la peine de dissimuler et qui se révèle sans pudeur aux yeux de tous ; tant l'amour-propre aveugle et égare ceux qu'il domine. Dans la soif des applaudissements qui consume le vaniteux, il les poursuit, il les provoque, il les mendie ; ce qui fait qu'à force de vouloir être estimé, il devient pour tous un objet de risée.

Ajoutons que, le plus ordinairement, il se prévaut

d'avantages qui ne peuvent être pour lui un véritable titre de gloire : tantôt de dons naturels qu'il n'a point acquis par lui-même, et qu'il possède sans aucun mérite de sa part ; quelquefois de qualités extérieures absolument futiles et de nulle valeur aux yeux d'un esprit sérieux ; souvent même d'objets étrangers à sa personne, dont, par conséquent, il est déraisonnable de tirer vanité.

Saint Thomas, résumant ces considérations, dit avec raison que la gloire recherchée par le vaniteux est vaine en trois manières : du côté de son objet qui est fragile et caduc, ou même qui n'a aucune réalité ; du côté des hommes, à qui on la demande et dont l'estime est souvent mensongère ; du côté de celui qui la recherche sans la rapporter à sa véritable fin, savoir, à la gloire de Dieu ou au salut du prochain (1).

III. — Affections et résolutions.

Il m'est aisé, ô mon Dieu, de comprendre le désordre des défauts sur lesquels je viens de méditer. Bien des fois peut-être je les ai aperçus et sévèrement blâmés dans les autres, sans me douter que moi-même j'y suis sujet.

N'y a-t il pas, en effet, en moi une racine d'orgueil et de superbe que le défaut d'application à me bien connaître m'a empêché jusqu'à ce moment de discerner ? Ne me fais-je pas une idée trop avantageuse de mes talents, de ma science, de ma piété, de ma vertu ? Ne me suis-je pas élevé dans mon estime au-dessus des autres, affectant, pour ceux que je croyais m'être inférieurs en mérite, des airs de mépris ? Ne m'arrive-t-il pas de repousser avec présomption les

(1) 2ª 2æ, q. CXXXII, art. 1, *in* c.

conseils qu'on me donne, de tenir avec obstination à mes idées, de ne me rendre qu'avec peine aux conseils qui me sont donnés?

N'ai-je pas nourri dans mon cœur des prétentions ambitieuses? Quand on m'a préféré quelqu'un pour un emploi que je convoitais et dont je me croyais digne, ne me suis-je pas abandonné à des sentiments de dépit, de basse jalousie, de rancune? N'en ai-je pas pris occasion de me livrer à des critiques et de manifester du mauvais esprit?

Quelles sont mes dispositions par rapport à la vanité? Ne suis-je pas beaucoup plus empressé de plaire aux hommes que de plaire à Dieu? Le désir d'être applaudi n'est-il pas le motif secret qui m'inspire dans la plupart de mes actes? n'est-ce pas celui qui se présente le premier à mon esprit toutes les fois que je dois me produire en public? n'est-il pas le mobile qui me porte à surmonter avec tant d'énergie les difficultés qui se présentent, et qui me fait faire des efforts auxquels la seule gloire de Dieu ne me déterminerait pas? La vanité n'est-elle pas la véritable cause de la plupart de mes troubles, de mes ennuis, de mes inquiétudes? N'est-il pas vrai que c'est assez d'un insuccès, d'une humiliation, d'un blâme, pour me faire perdre la paix de l'âme et me jeter dans l'abattement le plus profond? Comme, au contraire, une louange, un applaudissement, m'exalte et m'enivre?

O Jésus, doux et humble de cœur, détruisez en moi, par votre grâce, tous ces défauts qui sont dans les âmes le grand obstacle à la pratique de l'humilité. Pour me déterminer à combattre l'orgueil, pénétrez-moi de plus en plus de la pensée de mon néant; écartez de mon esprit ces prétentions ambitieuses qui si souvent ont inspiré ma conduite; donnez-moi de

fouler aux pieds la gloire humaine et de ne chercher en tout que la vôtre.

Mes résolutions seront :

1° De réprimer les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, dès que je m'apercevrai qu'elles prennent naissance dans mon cœur ;

2° D'accepter sans me plaindre les humiliations quand la Providence permettra qu'il m'en arrive ;

3° De choisir toujours pour moi ce qu'il y a de plus vil et de plus obscur.

Tibi, Domine, justitia ; nobis autem confusio (1).

LIV

L'HUMILITÉ

V. — HUMILITÉ SACERDOTALE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur faisant multiplier aux prêtres, pendant la messe, les actes d'humilité. — Au bas de l'autel et en y montant, au *Kyrie eleison*, après l'Évangile, en offrant le pain et le vin, trois fois avant de communier, le ministre du sacrifice confesse humblement son indignité. Nous le remercierons de cet enseignement.

II. Tout chrétien doit pratiquer l'humilité ; mais le prêtre le doit plus que tout autre pour trois raisons :

1° *A cause de sa dignité même.*

C'est la parole des Livres saints que plus on est

(1) *Dan.*, IX, 7.

grand, plus on doit être humble. — La Très-Sainte-Vierge nous en a donné l'exemple. — Comment n'être pas couvert de confusion à la vue du contraste qui existe entre nos misères et notre sacerdoce ?

2° *Ses fonctions l'exposent à l'orgueil.*

Le prêtre est sans cesse en spectacle au monde : c'est un premier danger. — Plusieurs de ses fonctions flattent l'amour-propre : deuxième danger. — L'humilité seule nous fera éviter tous ces écueils.

3° *L'orgueil du prêtre aurait une malice spéciale.*

Il est défendu à tout homme de chercher sa gloire aux dépens de celle de Dieu. — Combien plus est-ce défendu au prêtre, dont la seule mission est de procurer la gloire de son Créateur ? — Et, ce qui rend le désordre plus grand encore, il se servirait des ministères les plus sacrés pour satisfaire son orgueil.

III. Nous nous demanderons si nous avons assez souvent pensé que Notre-Seigneur, et, après lui, tous les saints prêtres ont pratiqué l'humilité. — Nous nous humilierons de nous être appliqués si peu à l'acquisition de cette vertu ; bien plus, de tirer vanité de nos essais de vie sacerdotale.

Résolutions : 1° méditer souvent sur l'humilité ; 2° multiplier les actes de cette vertu ; 3° apporter une grande pureté d'intention dans l'accomplissement des fonctions sacrées.

Bouquet spirituel : *Jesu, mitis et humilis corde, fac cor meum secundum cor tuum.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ inspirant à son Église de multiplier, sur les lèvres des prêtres, dans l'exercice de la plus auguste et de la plus sainte de leurs fonctions, les actes de l'humilité chrétienne.

Il faut qu'avant d'offrir le divin sacrifice, humblement prosterné et dans la posture d'un pénitent, le prêtre se confesse publiquement pécheur et demande aux assistants de prier pour lui.

En montant à l'autel et lorsqu'il y est parvenu, de

plus en plus pénétré du sentiment de son indignité, il conjure le Seigneur d'effacer ses péchés, et il a recours, pour obtenir son pardon, à l'intercession des saints dont les reliques reposent dans la pierre sacrée : *Aufer à nobis, quæsumus, Domine, iniquitates nostras .. Oramus te, Domine, per merita sanctorum quorum reliquiæ hic sunt, ut indulgere digneris omnia peccata mea* (1).

Bientôt s'échappe de son cœur un nouveau cri de pardon qu'il répète jusqu'à neuf fois, pour marquer le grand besoin qu'il a de la miséricorde divine : *Kyrie eleison.*

Après avoir lu l'Évangile et en baisant le texte sacré, il se rappelle encore ses péchés et demande à Dieu qu'il les efface : *Per evangelica dicta deleantur nostra delicta* (2).

En offrant à Dieu le pain qui doit être consacré, il reconnaît son indignité : *Suscipe, sancte Pater omnipotens, æterne Deus, hanc immaculatam hostiam quam ego indignus famulus tuus offero tibi ;* et il proclame que c'est d'abord pour l'expiation de ses péchés, de ses offenses, de ses négligences, qui sont sans nombre : *Pro innumerabilibus peccatis, offensionibus et negligentiis meis* (3).

Plus tard, à l'offrande du calice succède une nouvelle expression d'humilité : « C'est, ô mon Dieu, dans un esprit d'humilité et avec un cœur contrit que nous vous prions d'agréer notre offrande : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine* (4). »

Trois fois, avant de communier, il se frappe la poitrine, et, empruntant les paroles du centenier, il avoue tout haut son indignité : *Domine, non sum dignus...*

Ainsi l'Église fait connaître aux prêtres que si, pour

(1) *Lit. Missæ.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

remplir leurs divines fonctions, ils doivent avoir une foi vive, une religion profonde, un amour ardent, une pureté tout angélique, il est surtout nécessaire qu'ils possèdent, à un degré éminent, la vertu d'humilité.

Remercions l'Esprit-Saint de cet enseignement; demandons-lui de nous en donner de plus en plus la parfaite intelligence, et surtout de nous inspirer la volonté de le mettre en pratique.

II. — Considérations.

Tout chrétien qui veut vivre selon la loi de Jésus-Christ doit s'exercer à la pratique de l'humilité; mais cette obligation s'impose au prêtre d'une manière plus rigoureuse encore, et l'on peut dire que l'humilité est une vertu essentiellement sacerdotale. C'est ce qu'il nous sera aisé d'établir par les considérations suivantes :

1° La première se tire de l'éminence même de la dignité sacerdotale. « Plus vous êtes grand, dit l'Esprit-Saint, plus vous devez être humble : *Quanto magnus es humilia te in omnibus* (1). » Cette recommandation s'applique tout particulièrement au prêtre. Il n'y a rien sur la terre de plus grand que lui. Uni et associé à Jésus, le pontife suprême de la loi nouvelle, marqué d'un caractère qui l'élève au-dessus des anges, il exerce dans l'Église les pouvoirs les plus divins. Surpassant les autres hommes en dignité, il doit donc aussi les surpasser en humilité. La Sainte-Vierge, en considérant les grandes choses que Dieu avait opérées en elle et le haut degré de gloire auquel Dieu l'avait élevée, loin de se livrer aux enflures de l'orgueil, ne s'abaissait que

(1) *Eccli.*, III, 20.

plus profondément dans son néant. « Dieu, dit-elle, a daigné jeter un regard sur la petitesse de sa servante : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* (1). » Tel est aussi le sentiment qui convient au prêtre à la pensée de ses éminentes prérogatives.

Quoi de plus propre, en effet, à le remplir de confusion que la vue du contraste frappant qu'il est contraint de reconnaître entre ce qu'il est en lui-même et ce qu'il est devenu par son sacerdoce; entre sa misère comme homme et sa dignité comme prêtre; entre les innombrables péchés qui ont souillé sa vie et la sainteté des mystères dont il est le ministre? « C'est, a dit saint Bernard, une chose monstrueuse qu'une âme sans grandeur dans le rang suprême, qu'une vie abjecte et basse dans un poste éminent : *Monstruosa res gradus summus et animus infimus, sedes prima et vita ima* (2). » Quel est hélas! le prêtre qui, se considérant attentivement, n'est pas obligé de reconnaître en soi ce monstrueux alliage qui révoltait le saint Docteur : d'une part, ce qu'il y a de plus vil, de l'autre, ce qu'il y a de plus grand?

Non seulement, en effet, quelques dons de nature et de grâce qu'il possède, l'homme n'a, par lui-même, aucun titre qui lui donne droit de prétendre au sacerdoce; mais il doit s'en reconnaître très indigne; et, quand il s'y voit élevé, confesser humblement qu'il en est redevable à une faveur toute gratuite de la bonté de Dieu, s'appliquant humblement les paroles du Psalmiste : *De stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui* (3).

Rien donc de plus convenable pour le prêtre, dans le

(1) Luc, I, 48.
(2) *De consid.*, l. II, c. VII.
(3) Ps. CXII, 7-8.

haut degré de gloire auquel son caractère l'élève, que la vertu d'humilité. La prééminence de son rang, loin d'autoriser en lui les prétentions de l'orgueil et les vaines complaisances de l'amour-propre, doit le porter à les repousser avec plus de fidélité.

2° C'est ce qui résulte encore de la nature des fonctions qu'il est appelé à exercer. Le prêtre n'est pas, comme le religieux, caché à l'ombre d'un cloître, loin de tous les regards. Il est, au contraire, sans cesse en spectacle au monde; et c'est à lui qu'il a été dit en la personne des apôtres : « Vous êtes la lumière du monde : il faut que votre lumière brille aux yeux des hommes : *Vos estis lux mundi. Luceat lux vestra coram hominibus* (1). » Il est donc, plus que personne, exposé à la tentation délicate de rechercher la louange et les applaudissements, et de s'y complaire.

Péril d'autant plus grand que, parmi les fonctions sacerdotales, il en est de tout particulièrement propres à flatter l'amour-propre. Le ministère du confessionnal, où parfois le prêtre se voit, de la part des fidèles, l'objet d'une confiance exceptionnelle; celui de la chaire, du haut de laquelle, si Dieu lui a départi le don de l'éloquence, il captive, par le charme de sa parole, les foules accourues pour l'entendre; celui de l'autel, où il offre le plus auguste des sacrifices; les cérémonies sacrées qu'il préside et où il apparaît aux yeux des fidèles comme le représentant de Jésus-Christ dans tout l'éclat de sa majesté.

Enfin, malgré l'affaiblissement de la foi, tous, jusqu'aux ennemis, voient dans le prêtre plus qu'un homme ordinaire, il porte au front une auréole qui imprime le

(1) Matth., v, 14, 16.

respect en ceux-là mêmes qui affectent de le maudire.

Combien donc les prêtres ne sont-ils pas exposés à se laisser aller aux entraînements de l'orgueil! Objets du respect, de l'admiration, de la confiance, avec quelle facilité leur cœur, s'ils n'y prennent garde, ne s'ouvrira-t-il pas aux funestes influences de cette passion subtile, dont souvent les meilleures âmes ont tant de peine à se défendre, oubliant de rapporter à Dieu la gloire qui n'appartient qu'à lui?

Or, à quelle condition les prêtres marcheront-ils en sûreté à travers tant d'écueils, et seront-ils assez généreux pour résister aux suggestions de l'amour-propre et à ses vaines aspirations? A la condition de s'être solidement affermis dans la pratique de l'humilité. Sans cette vertu, tout leur sera une tentation et un piège, et les plus saints ministères deviendront pour eux une occasion de chute. Avec elle, au contraire, ils sauront se montrer supérieurs aux entraînements et aux séductions de la vanité. Détournant leurs regards de la pensée des hommes et pleins de mépris pour leurs jugements, ils ne seront touchés que du désir de plaire à Dieu et de procurer sa gloire, sans que rien puisse les détourner de ce grand but.

3° La considération du caractère spécial de désordre que présente l'orgueil, dans une âme sacerdotale, achèvera de nous convaincre de la nécessité, pour le prêtre, de posséder l'humilité.

C'est toujours une prévarication coupable de chercher sa propre gloire aux dépens de celle de Dieu. Combien plus en doit-il être ainsi dans un prêtre dont la mission sur la terre est de s'employer tout entier à procurer la gloire du créateur! Tel a été le but unique

que s'est proposé le Verbe en s'incarnant : le sacerdoce, dans lequel Jésus se continue au milieu du monde, ne peut en avoir d'autre. Le prêtre n'est donc prêtre que pour glorifier Dieu, c'est-à-dire, pour le faire connaître, aimer et honorer, pour le faire régner dans les âmes qui l'oublient, pour détruire partout le péché qui l'outrage et le déshonore. Noble et belle mission, sans doute, la plus auguste qu'une créature puisse avoir à remplir. Mais aussi quel désordre si, détournant ses regards de cette fin sublime, le prêtre, au lieu de glorifier Dieu, n'est occupé qu'à se glorifier soi-même, si, au lieu de travailler à établir le règne de Dieu dans les âmes, il cherche à y établir le sien !

Or, tel est le désordre dont le prêtre se rend coupable lorsque, dépourvu d'humilité, il s'abandonne aux préoccupations misérables de la vanité. Dieu lui avait confié le soin de sa gloire, et non seulement il n'en a nul souci, mais se substituant, pour ainsi dire, à la place de ce souverain Être, il s'approprie sacrilègement un honneur qui ne lui est pas dû, et que Dieu déclare par son prophète ne vouloir céder à personne : imitant un ambassadeur qui détournerait à son profit les honneurs rendus au prince qu'il représente.

Le saint précurseur, après avoir préparé les voies à Jésus-Christ, n'aspirait qu'à disparaître pour que ce divin maître fût seul glorifié : *Illum oportet crescere, me autem minui* (1). Le prêtre livré à la vanité fait tout le contraire : par un abus étrange, c'est lui et non pas Dieu qu'il cherche à grandir.

Et ce qui ajoute encore au désordre, c'est que, le plus souvent, pour parvenir à cette fin coupable, il se sert des ministères sacrés que son sacerdoce lui donne

(1) Joan, III, 30.

le droit d'exercer. Il monte en chaire, et cette parole de vie et de salut qui fut déposée sur ses lèvres pour porter dans les âmes la terreur des jugements de Dieu ou les pieux élans de l'amour divin, il en fait l'instrument de sa vanité ; au lieu de prêcher l'Évangile, il se prêche lui-même. L'autel, le confessionnal, les pompes vénérables de la liturgie, sont, de sa part, l'objet de semblables profanations. Tout ce qui, dans les fonctions sacerdotales, a de l'éclat, tout ce qui brille aux yeux des hommes, tout ce qui est de nature à faire ressortir l'adresse, la bonne grâce, le talent, sert d'aliment à ses vaines prétentions. Aussi le degré d'estime qu'il a pour ses saintes fonctions et l'empressement qu'il met à les remplir se mesurent sur le plus ou moins d'honneur qu'elles lui procurent.

Tels sont les désordres auxquels est exposé le prêtre qui n'a pas su réprimer en lui le penchant de l'orgueil. Il n'est plus le dispensateur des mystères de Dieu, il en est le profanateur. Combien donc, à ce titre encore, l'humilité ne lui est-elle pas nécessaire et quels efforts ne doit-il pas faire pour l'acquérir !

III. — **Affections et résolutions.**

Jésus-Christ, le grand pontife de la loi nouvelle, a été humble. A son exemple, tous les saints prêtres ont excellé dans la pratique de l'humilité, et c'est parce qu'ils ont possédé cette vertu dans un degré éminent, que Dieu a béni leurs œuvres et que leur sacerdoce a été fécond. En eux s'est admirablement vérifiée la parole de nos saints Livres : « Dieu donne sa grâce aux humbles : *Humilibus dat gratiam.* » Quel prêtre fut plus humble que saint Vincent de Paul ? Et quel prêtre opéra jamais de plus grandes choses ? Donc, si je veux

être un prêtre selon le cœur de Dieu, un prêtre vraiment puissant en œuvres et en paroles, il faut que je m'applique à devenir humble.

Ai-je bien compris, jusqu'à présent, cette vérité? Afin d'être humble quand je serai prêtre, ai-je mis tous mes soins à le devenir pendant les années de mon séminaire? L'acquisition de la vertu d'humilité a-t-elle été de ma part l'objet d'efforts sérieux? Dans mes oraisons, dans mes examens de conscience, dans mes actions de grâce après la sainte communion, mon attention se porte-t-elle sur ce point? M'y appliqué-je à me convaincre de plus en plus de l'importance de l'humilité pour un prêtre, à me pénétrer du grand besoin que j'en ai, à la demander à Notre-Seigneur par une prière fervente? Ai-je surtout été fidèle à en produire les actes toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, acceptant sans trouble les humiliations que Dieu m'envoie, désavouant tous les retours de vaine complaisance en moi-même, à raison de mes succès et de mes qualités réelles ou imaginaires, rapportant fidèlement à Dieu toute gloire et tout honneur?

Hélas! ne dois-je pas reconnaître qu'il en a été tout autrement? N'est-il pas vrai que l'amour-propre a, dans ma vie de séminariste, une part considérable, qu'il se glisse même jusque dans mes essais de vie sacerdotale, dans ces fonctions sacrées que je suis appelé à remplir au séminaire, triste présage de ce qui arrivera quand je serai honoré du sacerdoce?

O Jésus, doux et humble de cœur, modèle divin des vertus qui doivent orner le cœur d'un prêtre, et surtout de cette humilité sans laquelle elles ne seraient pas des vertus véritables, daignez corriger en moi, par votre grâce, tous ces dérèglements, et rendez-moi fidèle aux résolutions suivantes :

1° Faire de temps en temps mon oraison sur la vertu d'humilité;

2° M'exciter à en produire des actes, en considérant d'une part la grandeur et la sainteté de ma vocation, et de l'autre mon indignité;

3° Apporter une grande pureté d'intention dans l'accomplissement des fonctions sacrées dont je serai chargé, écartant fidèlement les pensées de vanité dont elles pourraient être pour moi l'occasion.

Jesu, mitis et humilis corde, fac cor meum secundum cor tuum.

LV

LA PÉNITENCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la justice de Dieu armée contre le péché. — Nous adorerons aussi l'âme de Notre-Seigneur pénétrée de haine pour le péché, et d'un grand désir de réparer l'outrage qu'il fait à Dieu. — Nous honorerons l'esprit de pénitence de Jésus qui se continue dans l'Église, spécialement dans certains Ordres religieux.

II. Nous verrons que la vertu de pénitence comprend trois choses :

1° *Haïr le péché.* Il est l'ennemi de Dieu et le meurtrier de Notre-Seigneur. — Il profane notre âme et la prive de ses droits au ciel. — On ne déteste pas le péché comme on le devrait faire, parce qu'on n'en comprend pas assez la malice. — Les saints, qui avaient horreur des moindres fautes, sont en cela les modèles que nous devons imiter.

2° *Regretter le péché qu'on a commis.* Notre vie tout

entière est pleine de fautes depuis notre jeune âge jusqu'à l'heure actuelle. — Comment pourrions-nous ne pas dire avec saint Augustin : « Mes péchés me causent une douleur amère ? »

3° *Désirer avec ardeur de réparer le péché.* — Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, au prétoire et au Calvaire, nous donne un beau modèle de cette disposition. — Nous pouvons l'imiter de plusieurs manières : accomplissons fidèlement nos obligations ; faisons quelques mortifications volontaires ; envisageons déjà notre ministère à ce point de vue.

III. Nous nous humilierons d'avoir si peu conformé notre vie à la vie si admirablement pénitente de Notre-Seigneur. — Nous nous livrerons à la confusion en pensant que nos fautes sont nombreuses et nos pénitences bien faibles.

Résolutions : 1° Nous rappeler souvent nos péchés passés pour en gémir devant Dieu ; 2° nous unir aux dispositions de Jésus pénitent ; 3° offrir à Dieu tout ce que nous avons à souffrir.

Bouquet spirituel : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine.*

I. — Adoration.

Adorons la justice rigoureuse que Dieu déploie pour punir le péché. Dieu voit dans le péché l'irréconciliable ennemi de sa gloire, un désordre monstrueux qui est venu déshonorer et souiller l'œuvre de ses mains, en altérer la beauté, en profaner la sainteté. Aussi, tandis que, pour tout le reste, il est amour et charité, il n'a, pour le péché, que des sentiments de haine et de vengeance. Pour le punir, il a chassé du ciel les anges rebelles, condamné à la mort Adam et sa postérité, il a créé l'enfer et ses supplices, abandonné son Fils aux tourments du Calvaire.

Adorons en second lieu l'âme sainte de Jésus toute pénétrée des mêmes impressions, et, dans l'immense désir qu'elle a de réparer l'outrage fait à la majesté divine par le péché, s'offrant à son Père en qualité de

victime : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* (1). *Christus ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi : Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio* (2). Jésus, victime de propitiation, fut pénétré d'un désir immense d'expiation et des sentiments de pénitence les plus parfaits. De là cette divine tristesse dans laquelle son âme fut plongée au jardin des Oliviers, ou plutôt, pour parler le langage de l'Évangile, l'agonie que produisit en lui la vue des péchés du monde dont il se sentait chargé.

Honorons enfin l'esprit de pénitence dont l'Église, à l'exemple de son divin fondateur, est toute pénétrée. Elle ne cesse d'exhorter ses enfants à la pénitence, et la liturgie sacrée, qui est l'expression la plus vraie de sa vie, porte partout l'empreinte de la componction et de l'expiation. C'est le besoin de la pénitence profondément senti qui a produit dans l'Église un si grand nombre d'Ordres voués par état aux larmes et à l'expiation ; qui a inspiré aux saints de se livrer avec tant de courage aux pratiques de la mortification ; qui, enfin, a porté l'Église à instituer le saint temps du Carême, pendant lequel elle veut que tous les fidèles se renouvellent dans le regret de leurs péchés.

Demandons à l'Esprit-Saint de produire en nous les mêmes sentiments, et de nous donner, comme aux saints, un véritable amour pour la pénitence.

II. — Considérations.

La vertu de pénitence comprend trois choses : 1° un sentiment profond de haine et d'horreur pour le péché ;

(1) *Is.*, LIII, 5.
(2) *Hebr.*, X, 5-7.

2° une vive douleur au souvenir du malheur que nous avons eu de le commettre; 3° un désir ardent de réparer, autant qu'il est en nous, l'injure que nous avons faite à Dieu en le commettant. Trois dispositions fondamentales dont notre qualité de chrétiens nous fait une obligation rigoureuse.

1° Nous devons en premier lieu haïr et détester le péché. En effet, le péché est l'ennemi de Dieu et des hommes; la foi nous découvre en lui le cruel meurtrier de Jésus-Christ; il produit dans l'âme une souillure et une difformité qui la rend abominable aux yeux de Dieu; il nous dépouille en cette vie du don surnaturel de la grâce, et, dans l'autre, il nous prive de nos droits au ciel, et nous rend dignes des supplices éternels de l'enfer. Le péché est donc un grand mal, et il n'y a pas pour l'homme de malheur comparable à celui de s'en être rendu coupable.

C'est par cette conviction, fortement imprimée dans notre âme, que doit commencer le travail de pénitence auquel nous sommes condamnés comme pécheurs. Si, en effet, il y a si peu de vrais pénitents, si, même parmi les chrétiens qui veulent être fidèles à leurs devoirs, l'obligation de la pénitence est si peu comprise et si imparfaitement pratiquée, n'est-ce pas, avant tout, parce que, en la plupart d'entre eux, cette conviction fait défaut? On n'a point assez médité les caractères odieux du péché, on n'est point assez convaincu du désordre qu'il renferme, par suite, on ne ressent pas pour lui cette horreur qui nous porterait à ne rien épargner pour l'expier.

Nous sommes surpris de tout ce que l'esprit de pénitence a fait faire aux saints. Sans parler de ceux qui, après de longs égarements, touchés enfin de la grâce et convertis, ont consacré ce qui leur restait de vie à

apaiser la justice de Dieu et à réparer par de saintes rigueurs leurs désordres passés; combien dont la vie, toujours pure, n'avait subi l'atteinte que de quelques manquements légers, et qui ne s'en sont pas moins crus astreints à la loi de la pénitence? Témoin Louis de Gonzague, qui pleura toute sa vie quelques fautes de jeunesse qui méritent à peine ce nom.

Ah! gardons-nous de voir là de pieuses exagérations ou des excès inspirés par le scrupule. Voyons-y plutôt le témoignage authentique de l'idée que les saints, éclairés par la lumière de Dieu, se faisaient du péché, ne croyant pas qu'une vie toute consacrée à la pénitence fût de trop pour en obtenir le pardon. Humilions-nous de nous voir si éloignés de leurs sentiments, et demandons à Dieu qu'il nous inspire pour le péché cette haine profonde dont il est pénétré lui-même, et sans laquelle nous ne serons jamais de véritables pénitents.

2° La haine du péché, premier degré de la pénitence, doit produire en nous un autre sentiment, le regret de l'avoir commis.

Notre vie, à quelque moment de sa durée que nous l'envisagions, nous présente partout le triste spectacle du péché. Nous devons donc tous nous écrier avec le saint prophète : « Nous avons péché, nous et nos pères; nous avons commis l'injustice, nous nous sommes livrés à l'iniquité : *Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus* (1). » Ce péché que Dieu déteste et punit, dont nous avons si souvent reconnu le désordre et la malice, nous nous en sommes rendus coupables, non pas une fois, mais un grand nombre de fois. Le souvenir de nos premières fautes

(1) Ps. cv, 6.

se confond avec les plus anciens souvenirs de notre jeune âge. A la vue de tous ces péchés que nous avons commis, de l'abus étrange que nous avons fait des dons de Dieu, de la profanation si souvent réitérée de son image en nous, de la perte du don précieux de sa grâce, quel autre sentiment pourrions-nous avoir que celui du repentir et de la douleur?

Ayant eu le malheur d'offenser Dieu si souvent, en tant de manières, si grièvement peut-être, que nous reste-t-il à faire sinon de désavouer les désordres de notre vie, de rétracter ces actes par lesquels nous avons eu le malheur de pécher, ces pensées mauvaises dans lesquelles nous avons pris de criminelles complaisances, ces paroles qui ont blessé les vertus chrétiennes, ces actions dans lesquelles, contre la voix de notre conscience, nous avons cherché de coupables jouissances.

« Mes péchés, ô mon Dieu, devons-nous dire avec un saint, me causent une douleur amère : non seulement je ne veux plus les commettre, mais je les déplore, et toute ma vie je pleurerai le malheur de les avoir commis : *Omnia peccata mea mihi maxime displicent; nolo ea amplius perpetrare, sed doleo et dolebo quandiu vixero.* »

Votre grâce, Seigneur, a produit cette disposition dans mon cœur, lorsqu'après vous avoir offensé, je suis revenu à vous, et je m'efforce de la renouveler toutes les fois que je me prépare à recevoir le sacrement de pénitence. Ce n'est pas assez. Il faut, qu'à l'exemple des vrais pénitents, je l'entretienne en moi par une considération de plus en plus fréquente de l'énormité du péché, et que je puisse dire comme David que mon péché est sans cesse devant mes yeux : *Peccatum meum contra me est semper* (1).

(1) Ps. L, 5.

3° Enfin l'esprit de pénitence, s'il est sincère, doit nous inspirer un saint zèle pour expier nos fautes, et par là rendre à Dieu la gloire que nous lui avons ravie en nous y abandonnant. Notre-Seigneur, le modèle des pénitents, n'a eu garde de manquer à ce devoir. Non seulement il a subi au jardin des Oliviers une douloureuse agonie au spectacle des péchés du monde ; mais chargé, en qualité de Rédempteur, de toutes ces iniquités, il s'est soumis, pour les expier, aux tourments et aux humiliations du prétoire et du Calvaire : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra, et livore ejus sanati sumus* (1).

A son exemple, et sous l'inspiration de son esprit, les vrais pénitents, non contents de pleurer leurs péchés, se sont toujours montrés saintement empressés d'offrir à Dieu, pour les expier, des satisfactions abondantes. De là ces sacrifices de tout genre, ces austérités, ces renoncements dont leur vie nous offre le tableau. Aurions-nous l'esprit de pénitence si nous n'étions animés des mêmes dispositions, si, ayant offensé Dieu en tant de manières, nous ne faisions rien pour apaiser sa justice ?

Or, pour nous acquitter de ce grand devoir, plusieurs moyens excellents se présentent à nous.

Le premier est l'accomplissement fidèle des obligations que Dieu nous impose. Toutes, en effet, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, entraînent une gêne, une contrainte, un sacrifice de la liberté qui contrarie plus ou moins la nature et exige que l'on se fasse violence. C'est là, nous n'en pouvons douter, l'exercice le plus méritoire, le plus parfait, de la vertu de pénitence.

Le second consiste dans la pratique des mortifica-

(1) *Is.*, LIII, 5.

tions volontaires que tous les saints se sont imposées. La souffrance qu'elles nous causent est une expiation légitime du plaisir que nous avons pris en péchant : *Qui commisi prohibita, mihimet abscindam etiam concessa,* dit saint Grégoire (1). Le pécheur, pour offenser Dieu, a abusé des créatures et des satisfactions qu'elles lui procuraient; il est juste que, pour se punir, il se prive de l'usage même permis qu'il en pourrait faire.

Enfin, il y a pour les prêtres un troisième moyen de faire pénitence, c'est le dévoûment au ministère sacré auquel leur vocation les applique. Quoi de plus propre en effet à expier le péché que de travailler à détruire son empire dans le monde? Quoi de plus efficace pour réparer les outrages que nous avons faits à Dieu, en commettant le péché, que de consacrer notre vie à lui préparer des élus qui, après l'avoir servi sur la terre, le glorifieront dans le ciel? Là, aussi, nous trouvons le sacrifice, mais un sacrifice éminemment fécond et salutaire, un sacrifice qui, en nous immolant, est dans l'Église une source abondante de gloire pour Dieu et de sanctification pour les âmes. Le temps n'est pas encore venu pour nous de nous livrer à ce travail de pénitence. Mais nous devons l'envisager avec joie, l'accepter par avance, nous y dévouer de tout notre cœur et bénir Dieu, qui nous fait trouver dans notre belle et sainte vocation un moyen si excellent de nous acquitter de nos dettes.

III. — **Affections et résolutions.**

O Jésus, vous avez été appelé l'unique pénitent de l'Église, et aucun titre ne vous convient mieux que

(1) Hom. XXXIV, *in Evang.*

celui-là. Non seulement, en effet, nous trouvons en vous le modèle le plus parfait de la vraie pénitence, puisque nul, entre les pénitents les plus austères, n'a détesté plus que vous le péché, ne l'a déploré plus amèrement, ne l'a expié plus cruellement. Non seulement vous êtes la source d'où découle dans les âmes la grâce qui les éclaire sur l'obligation de la pénitence, qui leur inspire le désir et qui leur donne le courage de la pratiquer ; nous savons de plus que, seules, vos satisfactions sont efficaces, et que les nôtres n'ont de valeur qu'autant qu'elles s'y associent pour faire avec elles un seul et même sacrifice.

Remplissez-nous, ô divin et adorable pénitent, de vos dispositions, pénétrez-nous du désir ardent qui vous consume de satisfaire à la justice de votre Père ; qu'animés d'un saint courage, nous nous soumettions généreusement à toutes les immolations.

Combien ce secours ne nous est-il pas nécessaire pour entreprendre enfin le travail d'expiation auquel nous sommes condamnés, et devant lequel, peut-être, nous avons jusqu'à présent reculé !

Où sont en effet nos pénitences ? Si nous les comparons au nombre et à la grandeur de nos offenses, quelle choquante disproportion ne remarquons-nous pas ? Les saints, pour expier de légères fautes, ont exercé sur eux de rigoureuses macérations, et nous, bien autrement coupables, nous ne pensons pas même à offrir à Dieu les satisfactions que réclame sa justice, et nous croyons avoir fait beaucoup quand, au sortir du saint Tribunal, nous nous acquittons de la très légère pénitence que le confesseur nous a imposée.

Humilions-nous de notre lâcheté, demandons-en pardon à Notre-Seigneur et, prenons, avec le secours de sa grâce, les résolutions suivantes :

1° Nous rappeler souvent nos péchés passés, pour en gémir devant Dieu ;

2° Nous tenir de plus en plus unis aux sentiments et aux dispositions de Jésus pénitent ;

3° Offrir à Dieu en union avec Notre-Seigneur tout ce qui se présente à souffrir dans la vie, en y joignant les satisfactions volontaires que notre ferveur nous inspirera.

In spiritu humilitatis et in animo contrito suspiciamur a te, Domine (1).

LVI

LA MORTIFICATION

I. — MORTIFICATION CORPORELLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu condamnant Adam pécheur, à la souffrance. — Nous adorerons Notre-Seigneur, qui a renouvelé cette loi divine, et qui s'y est soumis. — Nous honorerons saint Paul et tous les saints, qui ont marché dans la voie royale de la croix. — Nous serons dociles à ces grands exemples

II. Nous considérerons trois avantages de la mortification corporelle que nous rappelle la Préface du Carême :

1° *La mortification corporelle réprime nos mauvais penchants.* Les plus violentes et les plus dangereuses de nos passions se rattachent à la vie des sens. — Cette vie des sens a son siège dans le corps,

(1) *Ordin. Missæ*

voilà pourquoi, d'après saint Paul, nous devons le réduire en servitude.

2° *Elle élève notre esprit.* — C'est l'assurance que nous donnent tous les maîtres de la vie spirituelle. — Les saints, qui ne se sont élevés dans la vie contemplative que par la mortification, confirment cette même vérité. — D'ailleurs est-ce que nous ne savons pas, par expérience, que la vie des sens matérialise l'esprit et altère la pureté du cœur?

3° *Elle nous procure toutes sortes de biens* L'âme mortifiée devient l'objet des complaisances de Dieu. — De plus, la mortification multiplie nos mérites et embellit notre couronne du ciel.

III. Nous nous humilierons d'être si peu mortifiés, malgré les exemples que Notre-Seigneur et les saints nous ont donnés. — Nous regretterons tous les prétextes que jusqu'ici nous avons mis en avant pour nous dispenser de cette loi.

Résolutions : 1° Estimer les mortifications corporelles ; 2° accepter celles que Dieu envoie ; 3° s'en imposer quelques-unes, selon que l'obéissance le permet.

Bouquet spirituel : *Qui autem sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu condamnant Adam pécheur au châtiment du travail et de la souffrance par ces paroles qu'il lui fait entendre : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front : *In sudore vultus tui vesceris pane* (1). Nécessaire à l'homme pour soutenir sa vie temporelle, le travail lui est bien plus nécessaire encore pour conserver et fortifier la vie plus excellente de la grâce. De là l'obligation de la mortification corporelle imposée à tous les hommes, comme la condition indispensable de toute vraie sainteté.

(1) *Gen*, III, 19.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a renouvelé cette divine loi, et il s'y est soumis lui-même.

Il l'a renouvelée : car, selon sa doctrine, il faut haïr sa vie corporelle pour conquérir la vie spirituelle ; il faut, au besoin, retrancher courageusement l'œil, le pied, la main, qui nous sont un objet de scandale ; il faut se renoncer et porter la croix à sa suite.

Il s'y est soumis ; car il est né dans les privations, il a passé la plus grande partie de sa vie dans l'exercice laborieux d'un vil métier, il a inauguré par un jeûne rigoureux sa divine mission, il s'est fatigué dans les exercices du zèle, et pendant les heures douloureuses de sa Passion, il a enduré volontairement dans sa chair les plus cruels supplices.

Saint Paul, le fidèle disciple de Jésus et l'interprète inspiré de ses enseignements, a, lui aussi, pratiqué et prêché la mortification corporelle. Il exerce son ministère parmi les veilles, les jeûnes, les privations et les souffrances de toute sorte : *In plagis, in carceribus... in laboribus, in vigiliis, in jejuniis* (1). Il ajoute à tout cela les mortifications de son choix : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo* (2). Il déclare que tous ceux qui veulent appartenir à Jésus-Christ doivent crucifier leur chair : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (3).

Tous les saints ont suivi cette voie, qui est comme le chemin royal de la croix par lequel ils sont arrivés à la perfection : *Via regia sanctæ crucis.* Il n'en est aucun qui n'ait embrassé la pratique des austérités volontaires, et leur ardeur à cet égard eût souvent dépassé

(1) *II Cor.*, VI, 5.
(2) *I Cor.*, IX, 27.
(3) *Gal.*, V, 24.

les bornes de la prudence et de la discrétion, si elle n'eût été réglée et modérée par une sage direction.

Acceptons avec docilité et respect ces divins enseignements ; honorons et admirons ces grands exemples. Humilions-nous de notre lâcheté, et demandons à Notre-Seigneur, comme fruit de l'oraison que nous allons faire, la grâce d'estimer les mortifications corporelles et surtout de les pratiquer.

II. — Considérations.

L'Église, dans la Préface du Carême, nous fait rendre grâces à Dieu de ce que, par le moyen des mortifications corporelles, il réprime nos mauvais penchants, il élève notre esprit le disposant à la contemplation des choses divines, et il nous enrichit de vertus et de mérites : *Qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et præmia* (1). Elle nous découvre par ces paroles les avantages de la mortification corporelle, et, par là même, nous fait connaître les motifs que nous avons de nous y livrer.

1° La mortification corporelle réprime nos mauvais penchants : *Vitia comprimis.* En effet, de toutes les passions qui s'agitent perpétuellement dans notre cœur et qui ne cessent de nous solliciter au mal, les plus violentes et les plus dangereuses sont celles qui se rattachent à la vie des sens, c'est-à-dire à cette tendance si profondément enracinée en nous, qui nous fait rechercher en tout le plaisir et la jouissance.

Ces satisfactions que Dieu, dans sa sagesse, permet que nous goûtions dans l'usage des créatures, sont deve-

(1) *Præf. Quadr.*

nues, pour nous, depuis le péché, un piège redoutable. Au lieu de nous en servir comme d'un moyen et d'un secours, nous en faisons une fin dans laquelle nous nous reposons ; nous les recherchons pour elles-mêmes ; nous nous y portons avec excès et sans mesure. Or, cette vie des sens a son siège dans le corps, par lequel notre âme est en rapport avec le monde extérieur, cause des délectations sensuelles. Voilà pourquoi saint Paul appelle cette vie *la loi* des membres : *Video aliam legem in membris meis captivantem me in lege peccati* (1). Voilà pourquoi encore, le même apôtre, dans son énergique langage, désigne par le nom de *chair* la concupiscence qui nous porte à la recherche désordonnée du plaisir : *Caro concupiscit adversus spiritum* (2). *Scio quia non habitat in me, hoc est, in carne mea, bonum* (3). *Mente servio legi Dei, carne autem legi peccati* (4).

Ainsi, pour l'âme qui veut être fidèle à Dieu, le corps est un ennemi contre lequel il faut lutter et combattre, dont il faut réprimer les désirs, qu'il faut tenir assujetti et soumis. Tel est le précieux fruit de la mortification corporelle.

Elle fait que la vie des sens, qui s'entretient par la jouissance, s'affaiblit peu à peu, et que l'aiguillon de la concupiscence s'émousse. Il est d'expérience, en effet, que plus nous accordons à nos appétits déréglés, plus ils nous demandent avec empire ; comme au contraire, plus nous leur résistons, plus ils sont soumis et dociles, plus en même temps la volonté, fortifiée par cette résistance, reprend l'empire qui lui appartient. La mortification corporelle est donc une digue excellente

(1) *Rom* , VII, 23.
(2) *Gal.*, V, 17.
(3) *Rom.*, VII, 18.
(4) *Ibid.*, 25.

contre les envahissements de la vie des sens : *Vitia comprimis.*

2° Elle élève notre esprit et le dispose à la contemplation des choses divines : *Mentem elevas.* Nous avons, pour établir cette vérité, l'autorité des maîtres de la vie spirituelle, l'exemple des saints et l'expérience.

En premier lieu, les saints docteurs et les maîtres de la vie spirituelle, dans les recommandations qu'ils adressent aux âmes que Dieu appelle à la vie d'oraison, signalent la mortification des sens comme l'une des dispositions les plus fondamentales qu'elles doivent y appporter. « Celui, dit saint Ambroise, qui, par la mortification, affaiblit le corps, fortifie l'esprit : *Qui per mortificationem nocet corpori, juvat spiritum* (1). » — « Celui qui se mortifie, dit saint Grégoire, se réjouit dans le repos de la contemplation : *Qui mortificare se appetit, valde ad inventam requiem contemplationis hilarescit* (2). » — « Si nous voulons, dit le même saint, nous élever aux choses célestes, nous devons mortifier les passions charnelles : *Si ad cælestia pervenire volumus, necesse est ut passiones carnis mortificemus* (3). » — « Ceux, dit-il encore, qui aiment à se mortifier, contemplent déjà, autant qu'il est permis de le faire, la face de Dieu : *Qui mortificare se appetunt, jam perfecte, si liceat, faciem Dei contemplantur* (4). »

L'exemple des saints confirme ces témoignages. C'est par la mortification qu'ils se sont élevés à ce haut degré de vie contemplative où nous les voyons parvenus. A mesure qu'ils se dégagent de l'empire des

(1) S. Ambr., *De pœnit., lib.* I, *c.* XII.
(2) S. Grég., *Mor.*, V, c IV.
(3) Id., *in I Reg.*, c. IV.
(4) S. Grég., *Mor.*, V, IV.

sens, leur union à Dieu devient plus intime et plus continue, les lumières et les consolations surnaturelles leur sont communiquées avec plus d'abondance, leur oraison devient plus sublime, et parfois se transforme en cet état extatique dont plusieurs ont été favorisés, et dans lequel l'âme, dès ici-bas, commence à goûter les délices du paradis.

En effet, la prépondérance de la vie des sens produit en nous, par rapport à l'oraison, deux résultats funestes. D'une part, elle matérialise en quelque façon l'esprit, l'environne de nuages, obscurcit son regard, et le rend incapable de s'appliquer à la méditation des vérités divines. D'un autre côté, elle altère la pureté du cœur, le rend charnel et, en développant les penchants grossiers qui le portent à chercher les satisfactions extérieures, elle lui ôte le goût de Dieu, et lui rend insipides les consolations que les âmes intérieures trouvent dans la piété.

La mortification corporelle produit des effets tout contraires. Elle donne à l'esprit qu'elle dégage des pensées charnelles, plus de force pour s'élever à la considération des choses spirituelles, et plus de pénétration pour les comprendre ; elle dissipe les nuages qui l'entourent, et le dispose à recevoir les rayons de la lumière céleste. Mais surtout elle purifie le cœur, affaiblit et peu à peu étouffe en lui l'attrait sensible qui le porte vers les créatures, et fait qu'il devient plus apte à contracter avec Dieu cette union ineffable et cette familiarité douce qui se produisent dans l'oraison.

3° Enfin la mortification corporelle nous enrichit spirituellement de toutes sortes de biens : *Virtutem largiris et præmia.*

En premier lieu, par la pratique de la mortification, l'âme devient l'objet des complaisances de Dieu, qui lui

communique avec abondance les trésors de la grâce. Fortifiée par ce secours, affermie d'ailleurs par les victoires qu'elle ne cesse de remporter sur la vie des sens, la volonté s'enracine de plus en plus dans les habitudes surnaturelles et les vertus chrétiennes prennent chaque jour en elle de nouveaux accroissements.

« La mortification, dit saint Basile, est le repos de l'âme et la source féconde des vertus : *Mortificatio est quies animi ac tranquillitas, fecundissimusque virtutum fons existens* (1). » — « Les mortifications volontaires, dit saint Léon, font mourir les concupiscences charnelles et renouvellent l'âme dans la pratique des vertus : *Per voluntarias afflictiones, caro concupiscentiis moritur, virtutibus spiritus innovatur* (2). » — « C'est par une entière mortification, dit Louis de Blois, que l'on parvient à la vraie perfection. *Ad veram perfectionem integra mortificatione pervenitur* (3). » — « Si les sens charnels sont mortifiés, dit Origène, les sens spirituels se développent ; et à mesure que de jour en jour les vices disparaissent, le nombre des vertus augmente : *Si sensus carnis mortificentur, sensus spiritus crescunt, et quotidie emorientibus in te vitiis, virtutum numerus augetur* (4). »

En second lieu, la mortification fidèlement pratiquée multiplie nos mérites pour le ciel et contribue à embellir la couronne que Dieu nous y prépare : *Largitur præmia.* Pensée consolante et bien propre à soutenir notre courage, et à nous rendre généreux dans les sacrifices que nous faisons pour Dieu. Un jour viendra où je serai récompensé au centuple des privations que

(1) S. Bas., *in Const.*, c. v.
(2) S. Léon, Serm. II, *De Jej. X mensis.*
(3) Lud. Bl., *De Just. spir.*, c. VII.
(4) Orig., *Hom. I, in* c. I *Exodi.*

l'esprit de mortification me porte à m'imposer. Aucun de ces renoncements, si petits qu'ils soient, que j'offre à Dieu dans le secret de mon cœur, ne sera oublié. Les hommes ne les voient pas ou les dédaignent ; mais ils n'échappent pas aux regards du Divin Maître, qui les inscrit dans le livre de vie et m'en tiendra compte. Je sais que plus j'aurai été généreux à me mortifier et à m'immoler pour son amour, plus sera magnifique la récompense qui m'attend ; j'aurai, selon la parole du Psalmiste, semé dans les larmes, et je moissonnerai dans l'allégresse.

III. — Affections et résolutions.

Divin Jésus, vous avez mené sur la terre une vie mortifiée. Les saints, qui sont vos amis et vos fidèles disciples, ont suivi la même voie, la seule qui puisse me conduire au ciel. Ce serait donc une illusion grossière que de prétendre être chrétien et ne vouloir me priver d'aucune des satisfactions que les sens désirent, fuir la souffrance, et mettre tous mes soins à mener une vie douce, exempte de privations et de fatigue.

Et cependant, cette illusion n'est-elle pas la mienne ? Je comprends que je dois m'interdire toute jouissance coupable, et je m'efforce de me rendre fidèle à cette loi ; mais suis-je également convaincu que je dois renoncer parfois, et en me conformant aux règles de la discrétion et de la prudence, à celles mêmes que je pourrais goûter sans pécher ; que c'est un devoir pour tout chrétien de faire souffrir sa chair et de vivre attaché à la croix avec Jésus-Christ ? N'ai-je pas, pour couvrir et excuser ma lâcheté, taxé de pieuse exagération la conduite des saints à cet égard ? ou, du moins, au lieu d'envisager cette conduite comme la mise en pratique

de l'une des maximes les plus fondamentales de l'Évangile, n'ai-je pas affecté d'y voir une voie extraordinaire de perfection, dans laquelle je ne suis pas appelé à marcher, parce qu'elle suppose une mesure de grâce que je ne puis espérer, un degré de sainteté auquel il ne m'est pas donné de prétendre ? N'est-il pas vrai qu'appuyé sur ces prétextes, je ne me mortifie pas; que les plus légers sacrifices m'épouvantent; que, le plus souvent, je résiste aux mouvements intérieurs de la grâce qui me portent au renoncement; et qu'en résumé toute mon application est de n'avoir rien à souffrir ?

Combien donc, ô mon Sauveur, je suis éloigné de suivre vos divins enseignements et d'imiter vos exemples ! Dissipez mes illusions, donnez-moi surtout le courage qui me manque, afin que je devienne un véritable disciple de la croix.

Je prends la résolution :

1° D'estimer les mortifications corporelles, et de m'établir de plus en plus dans la conviction pratique qu'elles sont pour nous la source des plus précieux avantages;

2° De profiter des occasions que Dieu m'enverra de souffrir dans mon corps;

3° De m'imposer, en me conformant aux règles de l'obéissance, quelques mortifications volontaires.

Qui autem sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis (1).

(1) *Gal.*, v, 24.

LVII

LA MORTIFICATION

II. — MORTIFICATION SPIRITUELLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur imposant à tous les chrétiens l'obligation de la mortification spirituelle quand il dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ». Le divin Maître s'est soumis à cette loi : « *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem.* »

II. Nous verrons que la mortification spirituelle l'emporte sur la mortification corporelle de cinq manières :

1° *Son objet est plus excellent*, puisque par elle nous immolons non plus notre corps, mais notre esprit, notre cœur, notre volonté, nous-mêmes.

2° *Le précepte en est plus rigoureux.* Tout le monde y est soumis. — Nous ne sommes jamais dispensés de l'accomplir.

3° *Les actes en sont plus difficiles et plus méritoires.* Cette mortification demande une application continuelle et une contrainte de tous les instants. — Aussi, même les âmes livrées à la mortification corporelle sont quelquefois infidèles à celle ci.

4° *Sa pratique est moins sujette aux illusions.* Ici, nul excès n'est à craindre. — Comme elle s'accomplit dans le sanctuaire de l'âme, l'orgueil ne peut l'altérer.

5° *Les fruits en sont plus précieux.* Car elle combat la mauvaise nature, et plus profondément et plus universellement que la mortification corporelle.

III. Nous regretterons l'illusion où nous avons été jusqu'ici par rapport à l'obligation de la mortification spirituelle. — Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir éclairé notre esprit sur ce point important.

Résolutions : 1° nous rendre compte de toutes nos pensées et de tous nos sentiments; 2° réprimer ce que nous y remarquerons de désordonné; 3° invoquer souvent l'esprit de Notre-Seigneur et nous abandonner à lui.

Bouquet spirituel : *O Jesu, vivens in Maria,... dominare omni adversæ potestati, in spiritu tuo.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ imposant à ses disciples, et, en leur personne, à tous les chrétiens, l'obligation de la mortification spirituelle, par ces paroles que l'on peut considérer comme le résumé et la substance de son Évangile : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix et qu'il me suive : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me* (1). » Deux choses nous sont ici recommandées : la première, de pratiquer le renoncement à nous-mêmes, c'est-à-dire d'être fidèles à régler notre imagination, à résister à nos caprices, à combattre nos penchants, à modérer nos désirs, à substituer en tout la volonté de Dieu à la nôtre; par là, en effet, nous nous renonçons véritablement nous-mêmes; la seconde, de porter notre croix, c'est-à-dire d'accepter, sans murmurer et sans nous plaindre, les tristesses, les chagrins, les amertumes, les épreuves de toute sorte qui se rencontrent sur le chemin de la vie. Car ces épreuves forment la croix que Dieu nous condamne tous à porter. Or, en ces deux choses consiste la pratique de la mortification spirituelle.

En même temps que Notre-Seigneur promulgue cette loi, il s'y soumet le premier. Il s'est renoncé lui-même,

(1) Matth., xvi, 24.

car il n'a recherché en rien sa propre satisfaction : *Christus non sibi placuit* (1), et l'unique règle de sa vie a été la volonté de son Père, auquel il s'est appliqué à plaire en tout : *Quæ placita sunt ei facio semper* (2). — *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me* (3).

Il a surtout accompli cette volonté sainte, en acceptant avec amour la croix que le Père céleste lui présentait. Il ne l'a point repoussée, mais il l'a embrassée joyeusement ; il l'a portée courageusement sur ses épaules, du prétoire au Calvaire ; il s'y est laissé attacher sans se plaindre ; et il y a consommé son sacrifice : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (4).

Admirons, louons, bénissons, ces admirables renoncements du cœur de Jésus. Demandons-lui la grâce d'y participer, afin de pouvoir être comptés parmi ses fidèles disciples.

II. — **Considérations.**

Les lois sacrées de l'Église, l'exemple des saints, l'esprit de l'Évangile, nous font un devoir de la mortification corporelle, qu'il nous est d'ailleurs éminemment utile de pratiquer. Mais nous devons être plus attentifs encore à nous mortifier spirituellement. Cette seconde espèce de mortification, en effet, l'emporte sur l'autre en plusieurs manières : 1° l'objet en est plus excellent ; 2° le précepte plus rigoureux ; 3° les actes plus difficiles et par là même plus méritoires ; 4° la pratique moins sujette à l'illusion ; 5° les fruits plus abondants et plus précieux.

(1) *Rom.*, XV, 3.
(2) Joan., VIII, 29.
(3) Joan., IV, 34.
(4) *Hebr.*, XII, 2.

1° *L'objet en est plus excellent.* — Toute mortification est un sacrifice que nous offrons à Dieu de nous-mêmes. Dans la mortification corporelle, la victime de ce sacrifice est notre corps, dont nous immolons les satisfactions grossières et charnelles. Mais il y a en nous quelque chose de meilleur que cette portion matérielle de notre nature humaine : c'est l'âme, avec les facultés si nobles dont elle est douée, cette intelligence qui pense, qui perçoit la vérité et en recherche les secrets, cette volonté maîtresse d'elle-même, douée du glorieux privilège de la liberté. Or, telle est la victime que la mortification spirituelle immole à Dieu; aussi est-ce avec raison qu'elle est appelée un renoncement à nous-mêmes : *Abneget semetipsum.* En effet, ce dont nous nous dépouillons, ce à quoi nous renonçons en la pratiquant, ce n'est pas seulement ce que nous possédons de plus précieux, c'est nous-mêmes, c'est ce moi qui est notre domaine le plus intime et le plus inaliénable, le bien sans lequel tous les autres ne seraient rien, l'être personnel par lequel seul nous pouvons prétendre à la dignité d'homme. Quelle victime plus excellente et plus digne de Dieu pourrions-nous lui offrir en sacrifice?

2° *Le précepte en est plus rigoureux.* — Les austérités corporelles, quelque saintes, quelque salutaires qu'elles soient, ne sont pas cependant d'une absolue nécessité. La loi divine nous interdit de procurer à notre corps des satisfactions coupables; mais elle ne nous prescrit pas, au moins directement, de le faire souffrir. L'Église, il est vrai, dans sa sagesse et dans le sentiment qu'elle a des besoins de notre âme, nous impose le jeûne et l'abstinence, mais elle consent, quand il est nécessaire, à tempérer la rigueur de ce précepte; elle nous en dis-

pense même entièrement, lorsque des raisons légitimes nous en rendent l'accomplissement impossible ou trop difficile.

Il n'en est pas ainsi de la mortification spirituelle. Dieu, qui nous abandonne tout le reste, qui nous livre, pour que nous les fassions servir à notre usage, les créatures sorties de ses mains: *Omnia vestra sunt* (1), exige absolument le sacrifice de notre volonté. La loi qu'il nous impose à cet égard est tellement universelle qu'elle s'étend à tous les âges, à tous les tempéraments, à toutes les situations; elle est tellement rigoureuse qu'elle n'admet pas de dispense, et qu'aucune cause légitime ne peut nous autoriser à nous y soustraire. Jamais, en effet, il ne nous est permis de substituer nos caprices à la raison, nos penchants à l'ordre, notre volonté déréglée à celle de Dieu.

3° *Les actes en sont plus difficiles et plus méritoires.* — Il en coûte, il est vrai, pour crucifier sa chair, mais il en coûte bien plus encore pour réprimer la légèreté de son esprit et régler les mouvements de son cœur. La mortification corporelle exige de temps à autre quelques efforts généreux; la mortification spirituelle demande une application continuelle. Il faut, pour la pratiquer fidèlement, que nous ayons l'œil incessamment ouvert sur tous les mouvements de notre âme, que nous en surveillions toutes les inclinations, que nous tenions, pour ainsi parler, en notre main, toutes nos facultés et toutes nos puissances, pour en diriger l'exercice. C'est donc une contrainte de tous les instants à laquelle il est nécessaire de se soumettre, contrainte pénible, dont la nature se fatigue bien vite et

(1) *I Cor.*, III, 22.

que ceux-là seuls sont capables de pratiquer avec persévérance qui sont doués d'une volonté forte et généreuse. Aussi l'expérience de chaque jour nous apprend que si la mortification extérieure est commune parmi les âmes qui tendent à la vie parfaite, il n'est rien de plus rare que d'en rencontrer qui soient parvenues à mener une vie d'entier renoncement intérieur dans laquelle la volonté propre n'ait plus aucune part. Combien sont exacts à s'imposer chaque jour quelques privations dans leurs repas, ont leurs pratiques réglées de mortification auxquelles ils ne voudraient pas manquer, sollicitent même du guide de leur conscience la permission d'en pratiquer d'autres, qui cependant n'ont pas la force de réprimer un mouvement de vivacité, de dominer les défauts de leur caractère, de renoncer à une complaisance d'amour-propre flatté, d'accepter une humiliation ou de pardonner une injure!

4° *La pratique en est moins sujette à l'illusion.* — Il est aisé de s'abuser soi-même et de s'égarer dans l'usage des mortifications qui affligent le corps. Quelquefois une ferveur indiscrète et mal réglée peut nous entraîner au-delà des bornes, et nous porter, sous prétexte de mortification, à des pratiques qui altèrent la santé, épuisent les forces, et nous mettent hors d'état de remplir nos plus graves obligations. Nous ne savons pas toujours, en présence d'une mortification corporelle que nous nous sentons portés à faire, si c'est la grâce qui nous l'inspire, ou si c'est la volonté propre, une vanité secrète, le désir de la singularité.

La mortification spirituelle est à l'abri de tous ces dangers.

Ici aucun excès n'est à craindre. Quand il s'agit de réprimer nos mauvais penchants, de combattre nos

caprices, d'arrêter les égarements de notre esprit et les écarts de notre volonté, les élans de ferveur qui nous portent à ces renoncements nécessaires ne peuvent être restreints par aucune limite.

De plus, nous avons l'assurance que tous les sacrifices que nous faisons en cela à Dieu lui sont agréables et qu'en nous les imposant, nous cédons aux impulsions de son divin Esprit vivant en nous.

Enfin, comme le sanctuaire de l'âme où ils s'accomplissent est soustrait aux regards des hommes, l'orgueil ne peut y avoir aucune part et en altérer la valeur. Nul, si ce n'est Dieu, dont le regard pénètre le secret des cœurs, n'est témoin des combats que nous livrons à nos passions qui se révoltent, des victoires que, soutenus par la grâce, nous remportons contre elles, des violences qu'il faut nous faire pour réprimer les saillies de notre humeur, des efforts et des sacrifices qu'exige l'accomplissement du devoir. Ce sont là autant d'holocaustes où la victime tout entière est consumée à la gloire de Dieu.

5° *Les fruits en sont plus abondants et plus précieux.* — Le principal résultat que nous nous proposons d'obtenir par la pratique de la mortification est de détruire en nous la mauvaise nature, afin que tout notre être soit soumis à l'empire de Jésus-Christ. La mortification extérieure, par laquelle nous combattons la vie des sens, nous aide sans doute puissamment à atteindre ce but. Mais la mortification intérieure y contribue plus efficacement encore. En effet, elle combat la nature et plus profondément et plus universellement.

Plus profondément. Car si cette vie de péché, qui est en nous la source de tous les désordres, a son expres-

sion principale dans les sens, toujours avides de jouissance, elle a sa racine dans la volonté propre, dans ce moi, impatient de tout joug, qui veut être à lui-même sa propre loi, et auquel la sujétion est un insupportable fardeau. Or, la mortification intérieure s'applique sans relâche à arracher de notre cœur cette racine ou du moins à l'empêcher de croître et de s'étendre.

Plus universellement. Car elle travaille à retrancher tous les instincts, toutes les tendances, tous les mouvements de la nature : dans l'esprit, dont elle règle les pensées ; dans le cœur, dont elle purifie les affections ; dans la volonté, qu'elle maintient dans la rectitude. C'est donc surtout par elle que la nature domptée se soumet au joug de Jésus-Christ, et que, tous les obstacles à son action étant écartés, la grâce prend enfin pleine et entière possession de notre âme, et règne en nous dans toute la plénitude de sa puissance.

On peut donc dire que si la mortification extérieure est un moyen efficace de parvenir à la vie chrétienne, la mortification intérieure nous y établit et nous la fait pratiquer très parfaitement.

III. — **Affections et résolutions.**

Vous m'apprenez par votre prophète, ô mon Dieu, que la vraie pénitence ne consiste pas à déchirer ses vêtements, mais à briser son cœur : *Scindite corda vestra et non vestimenta vestra* (1), et vous avez repoussé le jeûne des Juifs charnels, parce que, en même temps qu'ils l'accomplissaient, ils se livraient aux désirs

(1) *Joel.*, II, 13.

injustes et déréglés de leur volonté propre : *In jejuniis vestris invenitur voluntas vestra et omnes debitores vestros repetitis* (1). Ne suis-je pas coupable du même dérèglement? N'ai-je pas été dans cette illusion de croire que, pour accomplir le grand devoir de la mortification imposé à tous les chrétiens, il me suffisait de m'imposer quelques privations légères dans les repas, dans le sommeil, dans l'usage des créatures, tout en négligeant la pratique bien autrement importante du renoncement intérieur, me contentant de faire souffrir le corps, sans songer à réprimer les attaches secrètes du cœur, à modérer et à régler selon la loi du devoir ce monde de passions qui s'agitent au fond de mon âme? N'est-il pas vrai que le caprice, la curiosité, la vanité, l'amour-propre sous toutes ses formes, ont une grande place dans ma vie? Je sais à peine ce que c'est que de me faire la moindre violence.

Vous avez, ô mon divin maître, dans cette méditation, éclairé mon esprit de votre lumière, pour me faire comprendre le prix et les avantages de la mortification spirituelle : daignez, par votre grâce, m'en inspirer l'amour et me mettre au cœur le courage de la pratiquer.

Soutenu par ce secours, je prends la résolution :

1° De rentrer souvent en moi-même pour me bien rendre compte de toutes les pensées de mon esprit et de tous les mouvements de mon cœur ;

2° De m'appliquer à réprimer tout ce que j'y remarquerai de désordonné, m'efforçant d'agir toujours et en tout d'une manière sage et raisonnable ;

3° D'invoquer souvent l'esprit de Notre-Seigneur et

(1) *Is.*, LVIII, 3.

de m'abandonner à lui, pour qu'il dirige toutes mes facultés et qu'il règne seul en maître dans mon âme.

O Jesu, vivens in Maria,... dominare omni adversæ potestati, in spiritu tuo.

LVIII

LA CHASTETÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'extraordinaire amour que Notre-Seigneur porte à la chasteté. — Il est la pureté même ; il veut que sa sainte Mère et saint Joseph soient vierges ; Saint Jean est le disciple bien-aimé parce qu'il est vierge. — Nous contemplerons avec admiration et le sacerdoce catholique et toutes les âmes qui ont fait vœu de virginité.

II. Nous ferons trois considérations :

1° *La chasteté nous établit dans une perfection éminente.* La sainte Écriture l'affirme : *O quam pulchra est casta generatio cum claritate!* — Les Pères, par la bouche de saint Jean Chrysostome, disent : « La chasteté est quelque chose d'angélique. » — Ne savons-nous pas, d'ailleurs, qu'elle est l'expression la plus élevée de la sainteté de Dieu et le triomphe de l'esprit sur la chair ?

2° *Ses avantages.* Elle en a trois : en écartant les images grossières des sens, elle nous dispose à la connaissance des choses divines ; — elle nous unit à Dieu, parce qu'elle nous prépare à l'aimer dignement ; — enfin elle nous fait devenir l'objet de l'amour le plus tendre de la part de Dieu, parce que les âmes chastes ont plus de ressemblance avec Notre-Seigneur.

3° *Les difficultés qui se rencontrent dans la pratique de cette vertu.* La première est tirée de sa délicatesse ; il n'est rien qu'elle ne redoute ; il ne nous est pas permis de regarder en face le péché qui lui est opposé ; on peut perdre cette vertu en un instant. — Une autre difficulté vient des nombreux ennemis qui conspirent contre elle : la concupiscence avec tous ses entraînements, le monde avec toutes ses amorces de la volupté.

III. Nous nous rappellerons le double bonheur de la tonsure et du sous-diaconat. — Nous avions, en ces jours-là, la confiance en la grâce de Dieu et la défiance de nos propres forces. — Avons-nous toujours ces mêmes sentiments ?

Résolutions : 1° estimer grandement la chasteté ; 2° être vigilant ; 3° demander souvent à Dieu la pureté parfaite.

Bouquet spirituel : *Jesu, amator castitatis, miserere nobis.*

I. — Adoration.

Adorons l'amour tout extraordinaire que Notre-Seigneur Jésus-Christ porte à la chasteté. Il a voulu exceller en cette vertu, qui a jeté en lui un tel éclat que ses ennemis, quelque acharnés qu'ils fussent à censurer sa conduite, n'ont pu trouver le moindre prétexte de l'accuser sur ce point. Pour mieux témoigner encore combien elle lui est chère, il n'admet dans sa familiarité la plus intime que les âmes qui en font profession. Marie, sa sainte mère, est vierge ; saint Joseph, le gardien et le protecteur de son enfance, est vierge aussi. Parmi les apôtres qu'il a choisis pour qu'ils fussent ses représentants, les continuateurs de sa mission, les prédicateurs de son Évangile, il discerne saint Jean, qui a eu le bonheur de vivre dans la continence ; il en fait son ami, l'objet de sa prédilection et de ses complaisances, le confident de ses secrets, le dépositaire de ce qu'il a de plus pré-

cieux et de plus cher. Saint Jean, le disciple vierge, a été, par excellence, le disciple que Jésus *aimait : Discipulus quem diligebat Jesus.* « C'est que, dit saint Jérôme, sa chasteté l'avait rendu digne d'un plus grand amour ; il était vierge quand Jésus l'appela, et jusqu'à la fin il demeura vierge : *Specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum. Virgo electus, virgo in ævum permansit* (1). »

Le Sauveur n'a pas voulu faire à tous ses disciples un précepte de la chasteté parfaite ; mais il la leur conseille comme un état de plus grande perfection, et c'est par l'impulsion de son esprit et le mouvement tout-puissant de sa grâce qu'un si grand nombre d'âmes, divinement éprises de la beauté et de l'excellence de cette vertu, en ont contracté et en contractent tous les jours l'engagement, vivant sur la terre de la vie des anges au ciel.

Il y a plus. Ce qui n'est pour les fidèles que de conseil est, pour les ministres sacrés, une obligation rigoureuse. Quiconque aspire à l'honneur d'immoler sur l'autel le corps virginal de Jésus, de le toucher de ses mains, de le distribuer aux fidèles, d'être le dispensateur des mystères de Dieu, doit avant tout s'engager à vivre chaste : loi sacrée, qui fait la gloire du sacerdoce catholique.

Contemplons avec admiration et avec joie l'incomparable spectacle de cette multitude d'âmes consacrées à Dieu par le vœu de virginité et qui forment dans la milice chrétienne comme un corps d'élite uni à Jésus-Christ par des liens plus intimes que le reste des fidèles : *Virgines sunt ; sequuntur Agnum quocumque ierit* (2). Honorons les effusions divines de la pureté de

(1) S. Hier., *Contra Jovin.*
(2) *Apoc.*, XIV, 4.

Jésus en tant de saintes vierges, de religieux, de lévites, de prêtres, d'évêques. Remercions le divin Maître de nous avoir inspiré à nous-mêmes la pensée de contracter ce saint engagement. Bénissons-le de ce qu'il nous a donné, et l'intelligence pour en comprendre le prix, et le courage pour nous l'imposer, et la fidélité pour le garder.

II. — Considérations.

Pour nous porter à aimer de plus en plus la chasteté, considérons trois aspects sous lesquels elle se présente à nous et qui nous en découvrent l'excellence : 1° l'état de perfection éminente dans lequel elle nous établit ; 2° les précieux avantages qui en sont le fruit ; 3° les efforts généreux qu'elle exige pour être fidèlement pratiquée.

1° « O combien est belle, s'écrie le Saint-Esprit par la bouche du Sage, la race ornée de chasteté ! *O quam pulchra est casta generatio cum claritate* (1) ! » — « Tout le prix de l'or n'est rien, dit-il ailleurs, en comparaison d'une âme vraiment chaste : *Omnis ponderatio auri non est digna continentis animæ* (2). » Ces paroles, par lesquelles l'Esprit-Saint exprime son admiration pour les âmes chastes, nous font assez connaître qu'il n'y a rien sur la terre de plus grand, de plus saint, de plus élevé que l'état de chasteté parfaite.

Jésus, le modèle de toute perfection, l'a choisi pour lui-même, et nous témoigne, en toutes manières, que les âmes qui l'imitent en ce point sont l'objet de ses complaisances. Saint Paul, son fidèle disciple, en pré-

(1) *Sap.*, IV, 1.
(2) *Eccli.*, XXVI, 20.

conise l'excellence. Les Saints Pères, interprètes autorisés de la doctrine du Maître, ne se lassent pas d'en faire l'éloge, s'écriant tous par la bouche de saint Athanase : « O virginité, trésor inépuisable de richesses, couronne toujours fleurie, temple de la divinité, sanctuaire de l'Esprit-Saint, gloire des Apôtres, vie des Anges, couronne des Saints ! *O virginitas, opulentia indeficiens, corona immarcessibilis, templum Dei, domicilium Spiritus Sancti, gloriatio Apostolorum, Angelorum vita, sanctorum corona* (1). » — « La chasteté, dit saint Jean Chrysostome, est quelque chose d'angélique ; c'est par elle que les hommes deviennent semblables aux Anges : *Castitas res est angelica ; per hoc solum homines Angelis assimilantur* (2). » Voilà pourquoi l'état religieux, qui est un état de perfection, exige, comme condition essentielle, la pratique de la chasteté ; voilà pourquoi surtout l'Église l'impose à ses ministres, qui doivent être la lumière du monde, c'est-à-dire exceller entre les fidèles dans ce qu'il y a de plus parfait. En ce point, d'ailleurs, les traditions chrétiennes sont en conformité parfaite avec celles du genre humain tout entier, qui toujours a reconnu et proclamé l'excellence de la chasteté.

Est-il besoin de confirmer et d'appuyer ces témoignages en montrant qu'en effet la chasteté pratiquée pour Dieu est une vertu d'un prix inestimable ? Elle est sur la terre l'expression la plus élevée de la sainteté de Dieu pur esprit ; et c'est avec raison que les Saints Pères y ont vu une imitation de la pureté des Anges. Par elle, en effet, l'âme, dégagée des sens, vit sur la terre comme si elle ne tenait plus au corps

(1) *Lib. de Virg.*
(2) *Hom. XLII, sup. Matth.*

qu'elle habite; elle s'élève au-dessus de l'infirmité de la condition présente.

Il y a en nous deux principes sans cesse en lutte l'un contre l'autre, la chair et l'esprit : la chair, dans laquelle se résument les appétits grossiers qui nous inclinent vers la terre et nous portent à rechercher les satisfactions que les sens nous procurent; l'esprit, qui nous fait agir selon les lumières de la raison et les instincts supérieurs qu'elles développent en nous. Plus l'âme se sépare de la chair pour vivre selon l'esprit, plus elle se perfectionne, comme, au contraire, elle s'abaisse et devient d'autant plus imparfaite qu'elle s'abandonne plus complètement à ses penchants charnels. Or, parmi ces derniers, il n'en est aucun qui soit plus opposé à la loi de l'esprit que celui auquel la vertu de chasteté nous fait renoncer ; il n'en est aucun qui nous plonge plus profondément dans le monde des sens, et qui, par là même, nous éloigne plus de ce dégagement absolu des choses extérieures qui constitue la vie parfaite.

De là l'excellence et la perfection de la vertu de chasteté. Il est louable de détacher son cœur des biens extérieurs par la pratique de la pauvreté ; il ne l'est pas moins d'imposer à son corps le supplice volontaire de la mortification. Mais le renoncement absolu aux voluptés charnelles est quelque chose de plus parfait encore ; c'est la séparation du monde des sens dans ce qu'elle a de plus élevé.

2° Second motif d'aimer et de pratiquer la chasteté, les précieux avantages qui en découlent. Nous les trouvons résumés en trois pensées de la sainte Écriture, dont la méditation nous inspirera de plus en plus l'estime de cette vertu.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt (1). La chasteté, en écartant les images grossières que la chair et les sens accumulent en quelque sorte autour de nous, dispose notre esprit à la connaissance des choses divines. Elle ouvre notre œil intérieur, le purifie et dissipe les ténèbres qui l'obscurcissent. Elle est, au témoignage de l'auteur de l'*Imitation,* l'une des deux ailes qui nous élèvent au-dessus des choses de la terre jusque dans la région sereine où il nous est donné de contempler Dieu ; car, ajoute-t-il, le cœur pur pénètre le ciel : *Cor purum cælum penetrat* (2).

Il y a des âmes à qui Dieu a rendu en quelque façon palpable cette prérogative de la chasteté. Pour peu que leur cœur fût embarrassé dans les liens du péché, leur intelligence s'obscurcissait et elles se sentaient comme impuissantes à rien apprendre. Dieu leur montrait ainsi que rien ne dispose mieux que la pureté à recevoir les rayons de la lumière divine, condition essentielle de toute science.

Telle est donc la préparation que nous devons apporter à nos études. Elles ont principalement pour objet : Dieu, sa grâce, sa divine loi, ses sacrements, les grandeurs du Verbe incarné et la religion sainte qu'il a établie sur la terre. Pour pénétrer ces hauts mystères, pour contempler ces vérités, les comprendre et en devenir ensuite de dignes et fidèles interprètes, combien n'est-il pas nécessaire que notre cœur soit pur, et combien, à ce point de vue, ne devons-nous pas aimer cette chasteté parfaite que l'Église nous fait pratiquer ?

Seconde prérogative de la chasteté : en même temps qu'elle nous aide à contempler Dieu, elle nous unit à

(1) Matth., v, 8.
(2) *Imit.*, l. II, c. IV, 2.

lui : *Incorruptio facit esse proximum Deo* (1). L'union de l'âme à Dieu s'opère par l'amour, par lequel nous nous portons à ce souverain bien et nous adhérons à lui, dans le détachement parfait de tous les biens créés. Or, rien ne nous prépare mieux à cette adhérence intime à l'être de Dieu, à ce repos en Dieu, fruit de l'amour, que la chasteté. En détruisant en nous l'attrait des voluptés charnelles, elle développe en nos âmes le goût de Dieu et rend plus délicat et plus vif ce sens élevé par lequel nous entrons déjà par anticipation en possession de lui-même. La perfection de l'amour divin a toujours été le partage des âmes chastes. Débarrassées du poids des sens, elles s'y élèvent sans peine et sans effort. L'*Apocalypse* nous représente les vierges suivant partout l'Agneau : *Virgines sunt... sequuntur agnum quocumque ierit* (2). Cette prérogative de la chasteté commence déjà à s'exercer sur la terre. Les âmes qui en font profession ont le privilège de vivre avec Dieu dans une société tout intime et toute sainte ; elles se délectent en lui, trouvent en lui leur consolation et leur joie. Converser avec lui, méditer ses grandeurs, le louer, le glorifier, le bénir, telle est leur plus douce et leur plus chère occupation.

Mais si l'âme chaste aime Dieu, elle est en même temps, de la part de Dieu, l'objet de l'amour le plus tendre. Dieu aime ses créatures et se communique à elles en proportion de la ressemblance qu'elles ont avec lui. Or, cette ressemblance divine se trouve éminemment dans les âmes chastes dans lesquelles Dieu découvre un écoulement et une image de son infinie pureté. C'est pourquoi il les aime d'un amour de prédi-

(1) *Sap.*, VI, 20.
(2) *Apoc.*, XIV, 4.

lection ; il prend en elles ses complaisances ; il leur prodigue sans mesure, comme à ses épouses, ses consolations et ses grâces : *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem* (1) : prérogative précieuse que je dois m'efforcer de mériter, en vivant dans le dégagement parfait de tout ce qui pourrait altérer la pureté de mon âme. Ce n'est qu'à cette condition que je goûterai dans mes exercices de piété cette suavité, cette douceur, ces impressions de grâce, dont Dieu favorise ses amis.

3° Enfin, l'excellence de la chasteté se révèle encore à nous par les difficultés qui en accompagnent l'exercice et par les efforts généreux et constants qu'elle exige pour être fidèlement pratiquée.

Tout ce qui est beau et riche, s'obtient difficilement et avec un travail plus ou moins pénible.

Les pierres qui n'ont aucune valeur se trouvent partout ; mais les métaux précieux et les diamants doivent être tirés avec effort du sein de la terre. Les plantes inutiles croissent sans culture et dans tous les terrains ; les plantes utiles demandent les soins de la culture la plus attentive.

Ce caractère des choses excellentes se retrouve dans la chasteté. La délicatesse de cette vertu, les violents assauts auxquels elle est en butte, la pente de notre volonté au vice qui lui est contraire, tout se réunit pour en rendre la pratique difficile.

Difficulté de pratiquer la chasteté tirée de sa délicatesse : une belle glace qu'un souffle ternit, un parfum qui s'évapore si le vase qui le contient ne demeure fermé, une liqueur précieuse que le moindre mou-

(1) *Prov.*, XXII, 11.

vement peut répandre, une fleur qui redouté jusqu'au plus léger contact, telles sont les images employées par les maîtres de la vie spirituelle pour exprimer la nature tout particulièrement fragile de la chasteté. Il n'est rien qu'elle ne redoute. Un regard, un désir, une pensée suffit pour la flétrir. Il faut donc que sans cesse elle soit sur ses gardes. Bien plus, la vigilance même, nécessaire pour la conserver doit être de telle nature qu'elle s'exerce, pour ainsi dire, sans qu'on y pense.

Quand il s'agit de nous perfectionner dans les autres vertus, nous pouvons, au spectacle de leur beauté, opposer celui de la laideur du vice contraire. Il en est autrement de la pureté. Loin de nous représenter le péché qui la détruirait en nous, nous devons en écarter avec soin l'image, de peur que, par cette voie, le poison ne se glisse dans notre cœur.

Il est permis, il est bon même de regarder en face les tentations d'orgueil, de colère, de jalousie, auxquelles nous pouvons être exposés, pour nous aguerrir contre leurs attaques. Ce moyen de résister à la tentation est dangereux quand il s'agit de la pureté. Contre les ennemis qui la menacent, elle n'a d'autre parti à prendre que la fuite. La fuite, ici, n'a rien de honteux, elle est souvent le seul moyen de salut.

Il est rare qu'une première faute contre les autres vertus soit mortelle. Ce n'est que par une série d'actes, dont la gravité augmente de jour en jour, que l'on y arrive. La pureté suit une loi différente. Elle est tellement fragile que souvent un instant de surprise suffit pour la flétrir.

Ajoutons que cette vertu si délicate est exposée à des dangers sans nombre. Mille ennemis conspirent contre elle.

Le premier et le plus redoutable est cette concupiscence que nous portons en nous-mêmes et qui nous entraîne avec tant de violence vers les plaisirs des sens. Le cœur humain ne renferme aucune passion qui excite en lui des tempêtes plus tumultueuses, qui trouble plus profondément sa paix et sa sérénité. C'est une flamme dévorante qui s'agite sans cesse, un volcan dont la lave bouillonnante est toujours prête à se répandre. De là ces pensées importunes qui nous poursuivent, ces révoltes des sens qui nous humilient, ces rêveries inquiètes qui provoquent en nous des curiosités dangereuses, ces affections molles qui nous portent vers les créatures.

Cet ennemi de la chasteté, contre lequel nous devons lutter sans cesse, puise une nouvelle force dans les séductions extérieures, qui sont comme ses auxiliaires et ses appuis.

Le monde est pour l'âme chaste comme une atmosphère empoisonnée où elle respire la corruption. A chaque pas, nous y rencontrons l'amorce de la volupté, qui, comme un venin subtil, pénètre par les sens jusque dans notre cœur pour y réveiller et y exciter la concupiscence. La vue seule des créatures est, depuis le péché, un péril pour la chasteté. Leur beauté, reflet de la perfection divine qui devrait nous élever à Dieu, est devenue un attrait séducteur. Les spectacles qui, de tous côtés, s'étalent sous nos regards, les paroles qui frappent nos oreilles, sont le plus souvent autant de pièges tendus à notre vertu.

Si encore nous trouvions en nous, pour résister à tant d'attaques, une force énergique? Mais, hélas! nous n'avons pour cela que notre volonté, cette volonté si faible, si facile à se laisser entraîner. De toutes nos facultés, nulle n'a été plus profondément blessée par le

péché. Elle devrait commander, et le plus souvent elle cède et obéit. C'est un roseau que le moindre souffle fait plier. Faible contre toutes les tentations, la volonté l'est surtout devant les séductions de la volupté, qui l'amollit et l'énerve.

Concluons de ces considérations qu'il n'est rien de plus difficile, rien, par conséquent, de plus méritoire et de plus grand que la conservation de la chasteté. Le monde lui-même en est convaincu ; car, quelque corrompu qu'il soit, il ne peut refuser son estime et sa vénération à ceux en qui il voit reluire cette vertu.

III. — Affections et résolutions.

Lorsque, le jour de ma tonsure, je me présentai au Pontife pour être admis dans la société des clercs, l'Église, dont j'allais devenir le ministre, me déclara que, seuls, les cœurs purs pouvaient être admis à gravir la montagne du sacerdoce: *Quis ascendet in montem Domini?... Innocens manibus et mundo corde* (1). Et plus tard, lorsqu'il me fut donné de pénétrer dans le sanctuaire et de me consacrer irrévocablement au Seigneur, ce fut à la condition que je contracterais l'engagement de la chasteté parfaite.

O mon Dieu, vous savez avec quelle allégresse de cœur je me suis soumis à cette loi, et quels furent les transports de mon âme lorsque, le sacrifice consommé, je me sentis dégagé des liens de la chair et du sang et séparé désormais du monde par une barrière infranchissable. Ah ! ce n'est pas, sans doute, que je n'eusse conscience de ma faiblesse et de l'impuissance où j'étais par moi-même de conserver intact le trésor de la pureté. Mais, Seigneur, j'ai eu confiance en la force de

(1) Ps. XXIII, 3-4.

votre grâce. Vous m'appeliez à me donner à vous ; pouvais-je supposer que vous m'abandonneriez à moi-même au moment de la tentation? N'avais-je pas, au contraire, le droit de compter sur les secours spéciaux qui m'étaient nécessaires pour être fidèle à l'engagement sacré, mais redoutable, que vous m'aviez inspiré de contracter? J'ai donc espéré en vous, et mon espérance n'a point été vaine. Soutenu par votre main, mon cœur, malgré les pièges et les séductions qui l'entourent, est demeuré ferme et inébranlable. Soyez-en, ô mon Dieu, mille et mille fois béni !

Mais vous m'avertissez par vos saints de ne pas compter avec présomption sur ma chasteté passée, et de ne pas m'endormir dans une fausse sécurité : *In præterita castitate non confidas* (1). Daignez donc répandre de plus en plus sur moi l'abondance de vos grâces : grâces de lumière dans mon intelligence pour me faire comprendre la divine excellence de la chasteté; grâces de pieux attraits dans mon cœur pour me la faire aimer comme le plus précieux des biens ; grâces de force dans ma volonté pour m'aider à surmonter les tentations que le démon me suscitera ; grâces de vigilance sur mes pensées et mes affections pour écarter tout ce qui, de près ou de loin, porterait en moi atteinte à la pureté; grâces, enfin, de prudence et de circonspection pour me soustraire aux occasions dangereuses qui menacent cette vertu.

Je vous demande ces grâces par l'intercession de Marie, la vierge pure, le modèle et la patronne des âmes chastes, la gardienne de la chasteté sacerdotale. Appuyé sur la protection de cette divine mère, je prends la résolution :

(1) Hieron , *Ep. ad Nepotian.*

1° D'entretenir et de fortifier en moi l'estime et l'amour de la chasteté ;

2° De me tenir en garde, avec un soin extrême, contre tout ce qui serait de nature, soit en moi, soit hors de moi, à y porter atteinte ;

3° De demander souvent à Dieu de conserver mon cœur dans la pureté parfaite.

Jesu, amator castitatis, miserere nobis.

LIX

LA VIGILANCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons en Notre-Seigneur le modèle parfait de la vigilance. Il l'exerce spécialement sur son Église, pour laquelle il est le bon Pasteur. — A l'exemple il a joint le précepte. — Les apôtres et les saints Docteurs nous donnent le même enseignement.

II. Nous nous rappellerons que la vigilance consiste à surveiller son esprit, son cœur et tous ses sens, et nous considérerons un triple avantage de cette vertu :

1° *Elle nous prémunit contre les entraînements du péché.* Nous trouvons en nous, et hors de nous, des pièges de toute sorte : le monde, le démon, notre propre cœur. — La vigilance nous les fera éviter, parce que l'âme vigilante connaît le danger, le prévoit, et sait les moyens de s'en préserver.

2° *Elle est le moyen assuré d'être fidèle à la grâce.* Si le démon veille pour nous perdre, Jésus veille pour nous sanctifier. — L'âme irréfléchie n'entend pas les paroles de Dieu et n'est point attentive à ses pressantes

sollicitations. — L'âme vigilante, au contraire, recueille tout et profite de tout.

3° *Elle nous met à l'abri des surprises de la mort.* C'est la considération que nous présente Notre-Seigneur lui-même : *Si non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur.* — L'âme vigilante médite souvent les fins dernières, et, à l'exemple du serviteur de l'Évangile, elle veille en attendant le Maître

III. Nous nous demanderons si nous avons imité les saints prêtres, qui ont toujours regardé la vigilance comme leur étant plus nécessaire qu'aux simples fidèles. — Nous nous interrogerons sur nos manquements, et nous nous en humilierons. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de nous accorder la grâce de la sagesse chrétienne.

Résolutions : 1° faire le matin un examen de prévoyance ; 2° rentrer souvent en nous-mêmes pendant la journée ; 3° faire le soir un examen de conscience.

Bouquet spirituel : *Promisit Dominus coronam vigilantibus.*

I. — Adoration.

Contemplons et adorons en Jésus-Christ le modèle parfait de la vigilance chrétienne. Il exerce cette vigilance sur lui-même par une application constante à se conformer dans toutes les pensées de son esprit, dans tous les désirs et toutes les affections de son cœur, dans tous les actes de sa volonté, au bon plaisir de Dieu ; en sorte qu'il a pu dire avec vérité : *Quæ placita sunt ei facio semper* (1). Il l'exerce sur son Église, qu'il entoure de sa protection, qu'il défend contre ses ennemis, qu'il éclaire de sa lumière, qu'il préserve de l'erreur, et dans laquelle il ne cesse de répandre des trésors de sainteté et de vie surnaturelle. Il l'exerce en sa qualité de bon Pasteur sur toutes les brebis de son troupeau, c'est-à-dire sur les âmes pour lesquelles il

(1) Joan., VIII, 29.

est mort sur la croix : toutes lui sont chères et il n'en est aucune qui ne soit pour lui l'objet de la plus vigilante sollicitude. Il leur prodigue sa grâce, il multiplie en leur faveur les secours et les encouragements, il les suit dans toutes leurs voies, il les rappelle quand elles s'égarent, il ne néglige, en en mot, aucun moyen de les conduire au ciel.

A l'exemple de la vigilance il a joint le précepte. Plusieurs fois, dans le saint Évangile, cette vertu nous est recommandée avec une insistance qui nous montre assez l'importance que Notre-Seigneur y attache : « Veillez, car vous ne savez à quelle heure le maître viendra : *Vigilate ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit* (1). » — « Veillez, parce que vous ne connaissez ni le jour ni l'heure : *Vigilate, quia nescitis diem neque horam* (2). » — « Ce que je vous dis, je le dis à tous, veillez : *Quod vobis dico omnibus dico, vigilate* (3). » — « Veillez et priez, de peur que la tentation ne vous surprenne : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem* (4). » Notre-Seigneur, dans l'Apocalypse, réitère, avec une insistance nouvelle, cette recommandation. « Soyez vigilants... si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un voleur : *Esto vigilans... si non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur* (5). » — « Bienheureux celui qui veille : *Beatus qui vigilat* (6). »

Fidèles à la doctrine du Maître, les saints docteurs sont unanimes à nous recommander la vigilance. « Veillez, dit saint Augustin, par le cœur, veillez par la

(1) Matth., XXIV, 42.
(2) *Ibid.*, XXV, 13.
(3) Marc, XIII, 37.
(4) Matth., XXVI, 41.
(5) *Apoc.*, III, 2. 3.
(6) *Apoc*, XVI, 15.

foi, veillez par l'espérance, veillez par la charité, veillez par les œuvres : *Corde vigila, fide vigila, spe vigila, caritate vigila, operibus vigila* (1). » — « La vigilance, dit saint Ephrem, est très utile; elle est la source de tous les biens : *Vigilantia perutilis est, et bonorum omnium conciliatrix* (2). » — « Le cœur du chrétien doit veiller, dit saint Cyprien, même quand ses yeux sont endormis : *Christianus, cum dormit oculis, debet corde vigilare* (3). »

Remercions Notre-Seigneur de ces enseignements, qu'il nous donne par lui-même et par ses saints. Recueillons-les dans notre cœur; conjurons l'Esprit-Saint de nous en faire comprendre l'importance et de donner à notre volonté la force et le courage dont nous avons besoin pour les mettre en pratique.

II. — Considérations.

La vigilance consiste à avoir l'œil sans cesse ouvert sur son esprit pour en observer toutes les pensées, sur son cœur pour en surveiller tous les mouvements et toutes les affections, sur sa volonté pour en régler tous les actes, sur ses sens pour les garder de toute impression dangereuse, sur sa langue pour en arrêter l'intempérance. Nous trouvons dans la pratique de cette vertu trois avantages qui doivent nous la rendre chère et précieuse : 1° elle nous prémunit contre les entraînements du péché; 2° elle nous offre un moyen assuré de suivre avec fidélité les attraits surnaturels de la grâce; 3° elle est une garantie contre les surprises de la mort.

(1) *De Verb. Dom., Serm. XXIII.*
(2) *De record. mortis.*
(3) *De orat. Dom.*, c. XIII.

1° Premier avantage de la vigilance : elle nous prémunit contre les entraînements du péché.

La sainte Écriture nous représente le tentateur sous l'image d'un lion guettant sa proie et attendant le moment favorable pour se précipiter sur elle et la dévorer : *Adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret* (1). Par là, elle nous fait connaître tout ce que nous avons à craindre des pièges de cet ennemi cruel sans cesse occupé à nous tenter pour nous entraîner dans sa ruine. Le monde, qu'il anime de son esprit, et qui, selon l'expression de nos saints Livres, est tout plongé dans le mal : *Mundus totus in maligno positus est* (2), étale à nos yeux le spectacle de ses séductions et de ses exemples. Enfin les penchants de notre cœur exercent sur notre volonté une influence plus désastreuse encore.

Nous trouvons donc en nous et hors de nous des pièges de toute sorte. De tous côtés, le péché nous menace et nous assiège. Nos sens sont comme autant de portes toujours ouvertes qui lui donnent entrée en nous. Il y veille, toujours prêt à nous envahir : *In foribus peccatum* (3). D'innombrables entraînements nous portent à le commettre; nous marchons sur une route bordée d'abîmes, dans lesquels, à chaque instant, nous pouvons être précipités. Et, ce qui rend encore ces dangers plus à craindre, c'est qu'ils consistent dans une action cachée, et, pour ainsi dire, insensible, beaucoup plus que dans une guerre ouverte et déclarée. C'est le serpent qui se glisse sous l'herbe et verse en nous à l'improviste son funeste venin.

Quels moyens emploierons-nous pour éviter tous ces

(1) *I Petr.*, v, 8.
(2) I Joan., v, 19.
(3) *Gen.*, iv, 7.

pièges, pour marcher en assurance au milieu de tant d'ennemis conjurés pour nous perdre ? Le premier et le plus efficace est la vigilance. Si nous nous endormons dans une fausse sécurité, notre âme sera comme une ville ouverte et sans défense qui se livre, pour ainsi dire, d'elle-même à l'ennemi qui l'assiège, ou comme cette maison mal gardée dont parle le saint Évangile, dans laquelle le démon entra pour y faire sa demeure.

L'âme qui veille n'a rien de semblable à craindre. Toujours attentive sur elle-même et fidèle à se rendre compte de ses moindres mouvements, elle discerne sans peine les périls qui la menacent et elle sait les éviter. Elle ne peut être surprise ni par les attaques violentes qui lui sont livrées, ni par les embûches cachées dressées contre elle.

Le démon, dit saint Cyprien, se rend victorieux du chrétien qui manque de vigilance en trois manières : il tire parti de son ignorance, de son imprévoyance, de son inhabileté : *Circumvenit nescium, fallit incautum, decipit imperitum* (1). L'âme vigilante connaît le danger, elle le prévoit, elle prend les moyens pour l'éviter. Elle garde avec soin toutes les avenues par lesquelles le péché pourrait pénétrer en elle. Ainsi, elle est en sûreté contre tous les assauts.

2° Second avantage de la vigilance, elle nous est un moyen assuré de suivre avec fidélité les inspirations de la grâce.

Si le démon veille pour nous perdre et ne cesse de nous tendre des pièges, Jésus, de son côté, veille pour nous sanctifier et multiplie autour de nous les moyens de salut. Il se présente à nous, dans les saints Livres,

(1) *De Exhort. ad Martyr., Præf.*

tantôt sous l'image d'un pasteur qui garde son troupeau, tantôt sous celle du fort armé qui défend la citadelle confiée à sa bravoure, tantôt enfin sous celle d'un homme se tenant à la porte d'une demeure et y frappant jusqu'à ce qu'elle lui soit ouverte : comparaisons touchantes qui nous font bien comprendre avec quelle sollicitude Jésus prend soin de nous. Transporté de joie au souvenir de cette Providence qui ne cessait de le combler de ses faveurs, David s'écriait : « Votre miséricorde, Seigneur, me suit et m'accompagne tous les jours de ma vie : *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ* (1). » A chaque instant, en effet, Dieu nous fait sentir sa divine action. C'est une lumière qui nous éclaire, un attrait surnaturel qui nous excite, un remords de la conscience qui nous reproche quelque défaillance. Les progrès dans la vie parfaite dépendent surtout de la fidélité à mettre à profit toutes ces grâces et à n'en négliger aucune. Or, cette fidélité n'est possible qu'à la condition d'une vigilance incessante.

En effet, pour ouvrir la porte de son cœur à Jésus, qui en sollicite l'entrée, il faut avant tout reconnaître la présence de ce divin Maître et entendre son appel ; comment le pourrons-nous faire si nous n'avons l'oreille attentive aux paroles qu'il nous adresse, paroles d'une délicatesse extrême et que l'*Imitation* compare à un léger souffle : *Venas divini susurri* (2) : c'est-à-dire si nous n'exerçons sur nous-mêmes une vigilance sévère ? L'âme irréfléchie qui ne se surveille pas, qui ne se rend pas compte de ce qui se passe en elle, n'entend pas ces paroles. Dieu lui prodigue sa grâce, multiplie ses sollicitations ; elle n'en a pas conscience. Jésus

(1) Ps. XXII, 6.
(2) *Imit.*, l. III, c. I, n. 1.

passe, et elle ne s'en aperçoit pas; il lui demande l'entrée de son cœur, et, le plus souvent, elle reste sourde à sa voix. Ainsi, faute de vigilance, elle ne met pas à profit les dons de Dieu, elle se prive des mérites qu'une fidèle correspondance aux inspirations divines lui ferait acquérir, et elle se rend coupable d'innombrables abus de la grâce.

Il en est tout autrement de l'âme vigilante. Attentive à tout, l'oreille toujours ouverte, elle ne perd rien des paroles que Dieu lui fait entendre, quelle qu'en soit la délicatesse; elle les recueille avec respect et les met à profit pour son avancement spirituel. Dieu la récompense de sa fidélité par des visites plus fréquentes, des attraits de grâce plus nombreux, des lumières surnaturelles plus abondantes, qui lui procurent le moyen de multiplier sans mesure ses actes vertueux.

3° Troisième avantage de la vigilance : elle nous met à l'abri des surprises de la mort.

Telle est la principale considération que nous présente Notre-Seigneur pour nous exciter à la vigilance. « Veillez, nous dit-il, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure: *Vigilate, quia nescitis diem neque horam* (1). » — « Soyez vigilant, dit-il dans l'*Apocalypse*... Si vous ne veillez, je viendrai à vous à l'improviste, comme un voleur, et vous ignorerez l'heure de ma visite : *Esto vigilans... Si non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te* (2) » L'expérience de chaque jour confirme la vérité de ces paroles. La mort frappe ses victimes sans que, le plus souvent, rien fasse pressentir les coups qu'elle porte. Semblable,

(1) Matth., XXV, 13.
(2) *Apoc.*, III, 2 et 3.

pour employer la comparaison dont s'est servi Notre-Seigneur, au malfaiteur qui épie le moment favorable pour pénétrer dans une demeure, elle se présente au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours sa visite est une surprise. Voulons-nous que cette surprise ne nous soit pas funeste et n'entraîne pas pour nous la désastreuse conséquence d'un irréparable malheur, soyons sur nos gardes, veillons.

Le serviteur qui attend son maître (c'est encore la comparaison de Jésus-Christ) ne s'endort pas, mais demeure éveillé pour être prêt à lui ouvrir, lorsqu'il se présentera. A son exemple, l'âme vigilante, sachant que la durée de la vie est incertaine et peut finir à tout moment, n'a garde de s'endormir dans une sécurité trompeuse, mais elle veille dans l'attente de l'arrivée du Maître, toujours prête à répondre à son appel lorsqu'il se présentera. Attentive sur elle-même, elle apporte tous ses soins à se maintenir dans l'état où elle voudrait être pour paraître au tribunal de Dieu, et sa vie est une préparation continuelle à la mort.

La pensée de ses fins dernières lui est familière et l'inspire dans tous ses actes. Sous l'influence de cette pensée, elle s'endort le soir, comme s'il ne devait pas y avoir pour elle de réveil en ce monde, et, le matin, elle commence sa journée comme si ce devait être la dernière. Elle n'a donc rien à craindre des surprises de la mort, ou plutôt, pour une âme ainsi préparée, la mort n'a plus de surprise, puisqu'elle est sans cesse attendue. « Bienheureux, dit Jésus-Christ, le serviteur que le maître, à son arrivée, trouvera dans de telles dispositions : *Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem* (1). »

(1) Matth., XXIV, 46.

III. — Affections et résolutions.

La vigilance est donc la première condition d'une vie vraiment chrétienne; à plus forte raison doit-elle entrer dans le plan d'une vie sacerdotale pour en diriger, en inspirer, en surveiller tous les détails. Car les devoirs du prêtre sont plus graves et plus nombreux que ceux du simple fidèle; il se voit exposé à plus de séductions et de dangers; une vigilance plus active et plus sévère lui est donc nécessaire. Aussi, les saints prêtres n'ont eu garde de négliger cette règle de perfection; tous, fidèles aux leçons du divin Maître, ont exercé sur eux-mêmes une vigilance sévère.

Ai-je imité leur exemple? N'est-il pas vrai qu'au contraire ma vie s'écoule dans l'irréflexion et dans l'oubli des précautions que me prescrit la prudence chrétienne pour me garantir des dangers qui me menacent? Je ne sais ni surveiller mes penchants, de peur qu'ils ne m'égarent, ni prévoir les pièges que je puis rencontrer sur ma route, de crainte que je n'y tombe? N'est-ce pas ce défaut de vigilance qui fait que je me connais si peu moi-même, que je me laisse aller, presque sans m'en apercevoir, à un si grand nombre de fautes, que je fais si peu de progrès dans la pratique des vertus?

O Jésus, la vigilance est une participation à cette sagesse chrétienne que vous possédez en plénitude et qui de vous, comme de sa source, se répand dans les âmes. Daignez la communiquer à mon âme. Qu'elle m'éclaire, qu'elle m'inspire, qu'elle soit la directrice de ma vie : *Mitte sapientiam de cælis sanctis tuis et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret* (1). Que,

(1) *Sap.*, IX, 10.

conduit et éclairé par elle, je sois aussi vigilant et aussi circonspect dans l'œuvre de ma sanctification que les enfants du siècle le sont dans le maniement de leurs affaires temporelles. C'est la grâce que je vous demande comme fruit de mon oraison, reconnaissant que, sans cette grâce, je ne puis que m'égarer et me perdre.

Mes résolutions seront :

1° De faire chaque matin mon examen de prévoyance, qui aura pour objet et les fautes que je puis être exposé à commettre et les actes de vertu qui se présenteront à accomplir ;

2° De rentrer de temps en temps en moi-même, afin d'agir toujours avec circonspection ;

3° De ne manquer jamais de terminer la journée par un examen sérieux de ma conscience.

Promisit Dominus coronam vigilantibus (1).

LX

LES TENTATIONS

Sommaire pour la veille au soir.

I Nous adorerons Notre-Seigneur permettant, par trois fois, au démon de s'approcher de lui pour le tenter. — Nous le remercierons d'avoir voulu, dans ce mystère, nous donner une instruction, nous présenter un modèle, nous mériter une grâce. — Nous unirons nos louanges à

(1) *Invitat., Quadr.*

celles des esprits célestes qui, après la tentation, s'approchèrent pour servir Jésus.

II. Nous verrons que trois précieux avantages peuvent, si nous sommes fidèles, résulter pour nous des tentations :

1° *Elles nous procurent le moyen de glorifier en nous Notre-Seigneur.* Jésus-Christ a triomphé du démon au désert, et plus glorieusement encore sur la croix. — Ce double triomphe a son couronnement dans celui que nous remportons lorsque, par la grâce du même Jésus-Christ, nous résistons au tentateur.

2° *Elles perfectionnent notre vertu.* La tentation rend notre vertu plus humble, car elle nous fait voir avec quelle facilité nous pouvons tomber et quel besoin nous avons de la grâce. — Elle la rend plus solide, car la vertu ne se développe que dans la lutte. — Elle la rend plus méritoire, car le mérite sera d'autant plus grand que la lutte aura été plus vive.

3° *Elles nous préparent à notre ministère futur.* La tentation est la loi commune à laquelle Dieu soumet les âmes. — Par ses propres tentations le prêtre apprendra à être compatissant, aura des lumières pour donner des conseils, et obtiendra des grâces particulières pour fortifier les âmes tentées.

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas toujours envisagé les tentations à ce point de vue, qui est le seul vrai. — Nous nous sommes peut-être attristés et découragés quand nous avons été tentés. — Nous n'avons pas toujours pris les meilleurs moyens pour résister.

Résolutions : 1° ne point s'exposer à la tentation ; 2° au moment de la tentation, adorer Dieu, qui la permet ; 3° recourir à la prière.

Bouquet spirituel : *Homo tentatione humiliatur, purgatur et eruditur.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus-Christ inaugurant sa vie publique par le mystère de sa tentation au désert. Il venait de recevoir le baptême de saint Jean, confondu dans la foule des pécheurs, et, comme pour récompenser cet acte d'humilité, la sainte Trinité lui avait rendu un éclatant

témoignage. Ce fut alors, nous dit le saint Évangile, qu'il fut conduit par l'Esprit-Saint dans le désert pour y être tenté par le démon : *Tunc ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo* (1). Après s'être préparé, par un jeûne de quarante jours, à l'épreuve qui l'attendait, il permit au tentateur de s'approcher de lui, et il consentit que, par trois fois, cet ennemi de Dieu essayât de lui faire partager sa rébellion.

O Jésus, de toutes les humiliations auxquelles vous vous êtes soumis, celle-là a été sans contredit la plus incompréhensible. Vous avez voulu cependant la subir, pour vous rendre en cela, comme en tout le reste, semblable à nous : *Debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret... In eo enim in quo passus est et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari* (2). Vous saviez que nous devions être tentés, et que nous avions besoin d'être soutenus dans cette épreuve par un secours puissant. Nous le trouvons dans le mystère de votre tentation, dans lequel vous nous donnez à la fois une instruction, un modèle et une grâce. Une instruction : vous nous y apprenez que si vous avez été tenté vous-même, vous, le Verbe de Dieu fait chair, nous ne pouvons nous promettre d'être exempts de tentation, et qu'ainsi nous devons nous y préparer. Un modèle : vous nous montrez, par votre exemple, comment nous devons nous comporter dans la tentation pour n'y pas succomber, et quelles armes il nous faut employer pour la repousser. Une grâce : car en déjouant les efforts du tentateur, vous nous avez mérité la force nécessaire pour les surmonter nous-mêmes.

(1) Matth., IV, 1.
(2) *Hebr.*, II, 17 et 18.

Vous êtes donc, ô mon Dieu, dans ce mystère, comme dans tous les autres, digne de tout amour, de toute louange et de tout honneur. Je vous y adore, je vous y bénis; je vous y offre l'hommage de ma reconnaissance; je m'unis aux saints anges, qui, après le départ du tentateur, s'approchèrent de vous avec respect, pour vous rendre leurs devoirs et remplir auprès de vous l'office de serviteurs, et je m'associe à leurs adorations et à leurs louanges : *Et ecce angeli accesserunt et ministrabant ei* (1).

II. — Considérations.

Si nous ne devons pas chercher les tentations et nous y exposer témérairement, nous ne devons pas non plus nous décourager quand Dieu permet qu'elles nous arrivent. En effet nous y trouverons, si nous sommes fidèles à les repousser, trois précieux avantages qu'il nous sera utile de méditer.

1° Premier avantage des tentations : elles nous procurent le moyen de glorifier en nous Jésus-Christ.

La gloire de Jésus-Christ est de triompher du démon, son ennemi et le nôtre, dont il est venu renverser l'empire sur la terre, en fondant le royaume de Dieu sur les ruines du royaume de l'enfer.

Dans la tentation au désert, Jésus a remporté sur le démon un premier triomphe. Il en a remporté un autre plus glorieux encore et plus complet dans les mystères de ses souffrances, de sa mort et de sa résurrection, par lesquels il nous a délivrés de l'esclavage auquel nous étions soumis. « Ayant, dit saint Paul, désarmé

(1) Matth., IV, 11.

les principautés et les puissances, il les a menées en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues : *Exspolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso* (1). » Ce double triomphe reçoit son couronnement dans celui qu'il remporte en nous-mêmes lorsque nous résistons au tentateur.

En effet, ce n'est pas à nous que revient l'honneur des victoires que nous remportons contre les tentations qui nous assaillent, mais à Jésus-Christ. Impuissants par nous-mêmes, la faiblesse même, nous succomberions infailliblement dans la lutte sans le secours de sa grâce. Mais Jésus, selon l'expression du prophète, est avec nous comme un guerrier puissant; soutenus par lui, nous serons supérieurs à tous les assauts qu'on pourra nous livrer : *Dominus mecum est quasi bellator fortis : idcirco qui persequuntur me cadent et infirmi erunt* (2). « Voici que je suis avec vous tous les jours, a-t-il dit à ses apôtres, avant de les quitter : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus* (3). » Et cette parole ne s'applique pas seulement à l'Église envisagée dans son ensemble, mais à tous les membres qui la composent.

Oui, Jésus est avec nous; il lutte et combat en nous. Il permet au démon de nous tenter; mais c'est pour remporter sur lui un triomphe d'autant plus glorieux pour lui que les instruments qu'il emploie sont plus faibles. Les victoires qu'il remporte par nous sont une manifestation plus complète de sa force divine et de l'empire que Dieu lui a donné sur les puissances infernales, puisqu'il les surmonte non seulement en lui-même et dans son humanité, mais dans chaque fidèle.

(1) *Coloss.*, II, 15.
(2) *Jér.*, XX, 11.
(3) Matth., XXVIII, 20.

Et c'est ainsi que Dieu emploie la faiblesse même pour confondre la force : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia* (1) ; c'est ainsi qu'il tire sa gloire de notre infirmité même, et qu'il confond l'orgueil du démon son ennemi.

2° Second avantage des tentations ; elles perfectionnent notre vertu en la rendant plus humble, plus solide, plus méritoire.

Elles la rendent plus humble. L'âme qui n'est pas tentée a tout à craindre de l'orgueil. Facilement elle se persuade que la vertu lui est comme naturelle, et que, pour la pratiquer, elle n'a pas besoin d'un secours étranger. Facilement aussi, dans sa présomptueuse confiance, elle ne croit pas qu'elle ait aucun danger à redouter. Or, la tentation coupe cette double racine d'orgueil.

Elle nous montre, d'une part, le péché toujours prêt à envahir notre âme, et suspendu, pour ainsi dire, sur notre tête, comme un glaive. Elle nous apprend, d'autre part, le peu de fond que nous devons faire sur nous-mêmes, et la nécessité où nous sommes de recourir à Dieu et de nous appuyer sur sa grâce pour lui demeurer fidèles. « Lorsque les vices nous tentent, dit saint Grégoire, ils nous maintiennent dans l'humilité, au milieu même des progrès que nous pouvons faire ; ils nous apprennent ce que nous sommes, et ils nous empêchent de nous glorifier en nous-mêmes : *Vitia dum nos tentant, proficientes in nos virtutes humiliant : per tentantia vitia discimus quid de nobis simus, et per illa restringimur ne intrinsecus extollamur* (2). » — « Lorsque la tentation

(1) *I Cor.*, I, 27.
(2) *Moral.*, l. XXIII, c. XVII.

se fait sentir, dit un pieux auteur, l'homme apprend à connaître ce qu'il est par lui-même et ce qu'il est par la grâce de Dieu : *Tentatione pulsante, cognoscit homo qualis ex se et qualis ex Deo sit* (1). » Les tentations contribuent donc à rendre les vertus plus humbles.

Elles contribuent aussi à les rendre plus solides. C'est, en effet, une doctrine constante parmi les maîtres de la vie spirituelle qu'il n'y a de vraiment solide que la vertu qui a subi l'épreuve de la tentation. Vertu veut dire *force;* or, la force ne se développe que par l'exercice et surtout par la lutte.

L'âme qui n'a pas été tentée n'éprouve pas le besoin de l'effort, et, par suite, elle ne déploie pas dans la pratique du bien cette activité, cette énergie que l'obstacle provoque, et sans lesquelles rien de vraiment grand n'est possible. Tout en elle languit et sommeille ; c'est trop souvent la médiocrité et l'insignifiance. Au contraire, l'âme accoutumée à lutter contre la tentation est comme un soldat aguerri et capable des plus grandes choses. En elle, la vertu prend de profondes racines et est en état de résister à tout.

« De même, dit saint Nil, que la violence des vents fortifie les arbres, la tentation donne à l'âme plus de force et de courage : *Plantas enutriunt venti, et tentatio confirmat animi fortitudinem* (2). » — « Il n'y a pas, dit saint Léon, d'œuvres vertueuses sans l'épreuve des tentations : *Nulla sunt sine tentationum experimentis opera virtutis* (3). » — « L'homme constant, vigilant et sobre, dit Cassien, est rendu ferme par les tentations, et plus elles sont violentes, plus sa force augmente : *Constans et vigil et sobrius a tentationibus firmus evadit,*

(1) *Hugo card., sup. Job*, c. XXXIII.
(2) *Orat. VI, de Acedia.*
(3) *Serm. I, Quadrag.*

et quanto majores sunt, tanto ejus fortitudo magis augetur (1). — « Sans nul doute, dit saint Laurent Justinien, la tentation est la voie qui conduit à la perfection de la vertu : *Ad virtutis perfectionem procul dubio tentatio via est* (2). »

Enfin la tentation perfectionne encore la vertu en la rendant plus méritoire. En effet, le mérite de nos actes, en vertu duquel nous avons droit à la récompense, suppose la lutte et l'effort, qui ne se conçoivent pas sans la tentation. C'est ce qui a fait dire à saint Laurent Justinien : « Nul ne peut être couronné s'il n'a vaincu, nul ne peut vaincre s'il ne combat, nul ne peut combattre sans ennemi et sans tentation : *Homo nec potest coronari nisi vicerit, nec potest vincere nisi certaverit, nec potest certare nisi inimicum et tentationem habuerit* (3). » Ce sont donc les tentations qui nous font mériter la couronne de gloire, et cette couronne sera d'autant plus riche et plus belle que les tentations nous poursuivront avec plus de violence. Car, si la lutte est la condition du mérite, le mérite sera plus grand si la lutte est plus vive, c'est-à-dire qu'il croîtra en raison des obstacles qu'il faut surmonter, des sacrifices qu'il faut nous imposer, du courage qu'il nous faut déployer, en d'autres termes des tentations qui se présentent à vaincre dans l'accomplissement du devoir.

3° Troisième avantage des tentations : elles nous préparent admirablement au ministère qui nous sera confié un jour. « L'homme, dit l'auteur de l'*Imitation*, est instruit par la tentation : *Homo tentatione... eruditur* (4). »

(1) *Collat. XVIII*, c. XIII.
(2) *De casto conn.*, c. VI.
(3) *De Ligno vitæ*, tr V, *de Patientia.*
(4) *Lib.* I, *c.* XIII, *n.* 2.

Cette parole, vraie pour tous, a, pour les prêtres et les aspirants au sacerdoce, une application spéciale. La tentation, en même temps qu'elle les sanctifie, les met en état, par l'expérience qu'elle leur donne et la lumière qu'elle leur procure, de travailler efficacement à la sanctification de leurs frères. « L'homme, dit l'Esprit-Saint, qui n'a pas été tenté, que sait-il? *Qui non est tentatus, quid scit* (1)? » La tentation est, si on peut le dire, la loi commune à laquelle Dieu soumet les âmes. Parmi celles que nous aurons à diriger, il s'en trouvera donc, et ce sera le plus grand nombre, que nous devrons soutenir dans leurs luttes contre le tentateur, auxquelles il faudra apprendre à repousser ses attaques, à déjouer ses ruses, à se tenir en garde contre ses séductions, à conserver, au milieu des plus violents assauts, la paix et la confiance. Sans doute la science sacrée nous donne, pour la direction des âmes tentées, des règles qui nous guideront dans l'exercice du saint ministère; mais si nous avons été tentés nous-mêmes, nous saurons appliquer ces règles avec plus de sûreté et aussi avec plus de fruit.

Nos propres tentations nous apprendront d'abord à être compatissants à l'égard des âmes que Dieu afflige en cette manière. Elles nous inspireront pour ces âmes une pitié douce et charitable qui nous portera à les accueillir avec bonté et à les supporter avec patience.

Elles seront, en second lieu, une lumière qui nous éclairera dans les conseils que nous devrons leur donner. Elles nous feront connaître les remèdes qu'il faut leur prescrire, les écueils contre lesquels il convient de les prémunir, les moyens qu'il leur faut prendre, soit pour prévenir les tentations, soit pour y résister.

(1) *Eccli.*, XXXIV, 9.

Enfin, comme récompense de la fidélité que nous lui aurons gardée au milieu de nos tentations, Dieu nous donnera une grâce particulière pour aider et secourir les âmes tentées; son Esprit nous mettra dans le cœur et sur les lèvres des paroles propres à les fortifier et à les soutenir. Il est remarquable que les directeurs qui ont été particulièrement bénis dans la conduite des âmes tentées, ont été eux-mêmes cruellement éprouvés par de longues et douloureuses tentations.

III. — Affections et résolutions.

Est-ce ainsi que j'ai envisagé les tentations dont Dieu a permis que j'aie été éprouvé? Ne m'en suis-je pas attristé et découragé? N'ont-elles pas été pour moi la cause d'une désolation profonde et peut-être d'un sentiment de défiance à l'égard de la Providence? Ne me suis-je pas laissé aller aux plaintes et aux murmures en me voyant accablé au dedans et au dehors par des ennemis de toute sorte? Me suis-je rappelé, pour soutenir mon courage, que Jésus-Christ, le saint des saints, a subi cette épreuve, et que tous les saints l'ont subie comme lui; que, si la tentation est forte, la grâce qui nous aide à la surmonter est plus forte encore? Me suis-je appuyé sur ce secours pour vaincre les tentations qui m'ont assailli et participer aux avantages que les âmes fidèles savent retirer des leurs? N'est-ce pas parce que j'ai trop compté sur mes propres forces, et trop peu sur la grâce de Dieu, que j'ai à regretter dans ma vie tant de douloureuses défaillances?

O Jésus, c'est en vous que, désormais, je veux mettre toute ma confiance. Par votre tentation au désert, vous m'avez mérité la grâce de pouvoir résister aux efforts du tentateur. Je vous la demande, ô mon Dieu; car, si,

abandonné à moi-même, je ne suis que faiblesse, avec le secours de votre grâce je serai invincible. Je puis donc dire comme l'apôtre : *Cum infirmor, tum potens sum ; omnia possum in eo qui me confortat* (1).

Mes résolutions seront :

1° D'éviter avec soin de donner lieu à la tentation, en m'exposant témérairement au danger de la faire naître ;

2° Lorsqu'elle se produit sans mon concours, ne pas m'attrister ni me décourager, mais y voir une permission de Dieu, qui me l'envoie pour le plus grand bien de mon âme ;

3° Recourir, par une prière fervente et pleine de confiance à Dieu, à la Sainte-Vierge, à mon ange gardien.

Homo tentatione humiliatur, purgatur et eruditur (2).

LXI

LES PASSIONS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la sainte âme de Notre-Seigneur dans l'empire qu'elle exerce sur toutes ses puissances et dans la paix parfaite qu'elle goûte en elle-même, n'ayant jamais connu les mouvements désordonnés des

(1) *Philip.*, IV, 13.
(2) *Imit.*, l. I, c. XIII, 2

passions. — Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir bien voulu faire participer les saints à cette grâce.

II. Nous avons trois devoirs à remplir par rapport à nos passions :

1° *Les connaître.* Nous devons connaître nos fautes, et c'est ce que nous faisons avant chacune de nos confessions. — Nous devons aller plus loin, et connaître nos passions, qui sont la source de tous nos désordres. — Nous devons surtout nous efforcer de connaître notre passion dominante.

2° *Les combattre :* Et cela pour plusieurs raisons. — Les passions nous empêchent de goûter la paix. — Elles sont un obstacle à la vie intérieure, car cette vie a pour condition la pratique de l'oraison, et l'oraison sera à peu près nulle si les passions ne sont pas mortifiées. — Enfin, les passions devenues maîtresses peuvent nous conduire aux plus grands excès.

3° *En faire des instruments de perfection.* Nos penchants ne sont pas mauvais en eux-mêmes, mais ils ont été dépravés par le péché ; Dieu voulait par eux communiquer à notre activité plus d'énergie. — Les saints, à force de courage, ont su ramener leurs passions à cet usage saint et surnaturel.

III. Nous regretterons de n'avoir pas vu assez tôt, ni assez bien, que nos passions sont plus redoutables que tous nos ennemis extérieurs. — Nous nous humilierons de n'avoir pas assez compté sur la grâce pour y résister. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de venir à notre secours.

Résolutions : 1° S'appliquer à connaître sa passion dominante ; 2° s'abstenir d'agir sous l'influence de la passion ; 3° combattre les mouvements désordonnés des passions, dès qu'ils se font sentir.

Bouquet spirituel : *Post concupiscentias tuas non eas.*

I. — Adoration.

Adorons la sainte âme de Jésus dans l'empire absolu qu'elle exerce sur toutes ses puissances. Tout en elle obéissait sans résistance à la volonté raisonnable, et celle-ci, à son tour, unie hypostatiquement au Verbe,

était éclairée et dirigée dans tous ses actes par l'Esprit-Saint. Jamais donc il n'y eut, dans cette âme bienheureuse, rien qui ressemblât aux mouvements désordonnés dont la nôtre est le théâtre ; auxquels, il est vrai, notre volonté libre peut toujours ne pas adhérer, mais que, le plus souvent, elle ne peut faire cesser. Tantôt la joie immodérée, tantôt la tristesse ; tantôt un penchant violent qui nous porte à rechercher avec ardeur la jouissance des biens sensibles ; tantôt un mouvement plus violent encore par lequel nous repoussons ce qui nous déplaît. C'est l'orgueil qui veut dominer, l'ambition qui veut commander, la cupidité qui veut posséder, la volupté qui veut se satisfaire, l'envie qui veut supplanter un rival. Ce sont des désirs insatiables, des inquiétudes, des troubles, des préoccupations sans nombre. Le tumulte des vagues, que les vents soulèvent dans l'Océan, est une faible image des tempêtes suscitées en nous par le souffle des passions.

Vous n'avez point vu, ô mon Sauveur, se produire en vous de semblables agitations. Tout est calme dans votre âme, parce que tout y est dans l'ordre. C'est un ciel pur et sans nuage, une mer qu'aucun orage ne vient troubler et agiter. Je contemple avec amour cette quiétude parfaite, cette paix profonde, cette inaltérable sérénité, fruits précieux du règne de l'Esprit-Saint dans votre intérieur sacré.

Mais, Seigneur, vous ne voulez pas posséder seul ce trésor. Vous en faites part à vos amis. Vous vous rendez présent à eux, et vous renouvelez en leur faveur le miracle par lequel autrefois vous avez, d'un mot, calmé les vents et apaisé la tempête. S'ils ne parviennent pas à déraciner entièrement de leur cœur ces mouvements importuns que nous appelons passions, soutenus du moins et fortifiés par votre grâce, ils

réussissent à les dominer, à les diriger et à s'en rendre maîtres. Bien plus, ils savent trouver le secret de s'en servir pour s'élever à la pratique des plus héroïques vertus.

Je vous adore, ô mon Dieu, dans ces triomphes que vous ne cessez de remporter par votre grâce dans les âmes qui y correspondent avec fidélité, vous servant de la faiblesse même pour vaincre ce qu'il y a de plus fort et de plus violent.

II. — Considérations.

Nous avons trois devoirs à remplir par rapport à nos passions : 1° nous appliquer à les connaître ; 2° les combattre sans relâche ; 3° nous en faire des instruments de vertu et de perfection.

1° Le premier devoir de l'âme qui veut vivre de la vie parfaite, c'est de s'appliquer à se bien connaître. La sagesse antique elle-même en avait formulé le précepte dans la maxime célèbre : « Connais-toi toi-même. » Or, parmi les objets auxquels doit s'appliquer la connaissance de soi-même, les penchants dont la nature a déposé en nous le germe, et qui ne cessent de solliciter notre activité, sont sans contredit le plus important, et c'est sur lui que doit principalement se porter notre attention, dans les retours que nous faisons sur nous-mêmes.

On peut en effet distinguer dans la connaissance de notre âme comme trois degrés. Le premier, qui en est aussi le plus extérieur, comprend l'innombrable multitude des actes bons, mauvais, indifférents, auxquels se porte notre volonté. C'est principalement à nous en rendre compte que nous nous appliquons lorsque, pour

nous préparer à la confession, nous faisons notre examen de conscience.

Le second degré consiste à connaître les passions qui s'agitent dans les profondeurs de notre âme et sont la source de tous nos désordres. L'influence qu'elles exercent sur notre vie est énorme ; c'est une action latente, mais incessante, une force qui souvent à notre insu, met tout en mouvement en nous, une puissance d'autant plus énergique qu'elle est plus cachée, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus insinuante. Si nous voulons faire quelques progrès dans la perfection, n'oublions pas que la première condition pour y parvenir est de nous bien rendre compte de la présence en nous de ces mobiles secrets, d'en connaître le nombre, le caractère, les manifestations diverses. Sans cela, la connaissance que nous aurions de nous-mêmes serait incomplète et superficielle, et nous serions sans défense contre des ennemis redoutables, dont nous avons sans cesse à craindre les attaques, contre lesquels, par conséquent, nous devons toujours être sur nos gardes.

Ce second degré de la connaissance de nous-mêmes a donc une importance capitale, et c'est avec raison que les maîtres de la vie spirituelle nous recommandent si instamment de travailler à l'acquérir. Mais l'étude de nos passions exige encore quelque chose de plus.

Entre ces penchants qu'un examen attentif nous fera découvrir en nous, il en est un dont l'influence sur notre vie morale est prépondérante, auquel les autres se subordonnent, dont ils sont, pour ainsi dire, les serviteurs. C'est ce que les auteurs spirituels appellent la passion dominante. Elle n'est pas la même en tous les hommes, mais elle se diversifie à l'infini et prend toutes les formes. Dans les uns, c'est l'orgueil avec ses

mille nuances ; en d'autres, c'est la sensualité ; quelques-uns sont surtout dominés par l'amour de l'argent; plusieurs ont spécialement à lutter contre la colère. Or, plus l'empire que cette passion exerce sur nous est considérable, plus il importe que nous nous appliquions à la découvrir ; car c'est là notre ennemi le plus redoutable, l'ennemi dont les incessantes attaques ne pourront être surmontées qu'à la condition que, le connaissant, nous veillerons pour éviter ses pièges. La passion dominante, tel doit donc être, si nous voulons avoir une connaissance vraie de nous-mêmes, le principal objet de nos recherches. Rien dans la vie spirituelle de plus important.

2° Notre second devoir par rapport à nos passions est de les combattre sans relâche. Plusieurs motifs nous en imposent l'obligation.

Le premier se tire du trouble et de l'agitation dont l'âme qui n'a pas combattu ses passions est le théâtre. « Mettons, dit l'auteur de l'*Imitation,* la hache à la racine, afin que, débarrassés de nos passions, nous possédions la paix de l'âme : *Ad radicem securim ponamus, ut, purgati a passionibus, pacificam mentem possideamus* (1). » L'expérience de chaque jour confirme la vérité de cette parole.

La paix est le fruit de l'ordre ; l'âme livrée aux mouvements désordonnés des passions ne peut donc goûter ce précieux bien. Semblable à une mer que la tempête bouleverse, elle est le jouet d'agitations incessantes. La joie l'enivre, la colère la transporte, la tristesse l'abat et la consterne, l'inquiétude la ronge, les désirs la tourmentent. Comme elle n'a pas su réprimer les pre-

(1) *Lib.* I, *c.* XI, *n.* 4.

miers mouvements de son cœur, bientôt tout en elle est porté à l'extrême, en sorte qu'elle est constamment dans un état violent. Soit qu'elle se porte aux objets qui l'attirent, soit qu'elle repousse ceux qui lui déplaisent, c'est toujours avec excès, sans modération et sans règle. De là dans sa vie un défaut d'équilibre dont elle souffre douloureusement, et dont souffrent en même temps tous ceux qui l'entourent.

La mortification des passions est encore la condition indispensable du progrès de l'âme dans la vie intérieure. En effet, la vie intérieure s'alimente surtout par la pratique de l'oraison, dans laquelle l'âme, se séparant des choses extérieures et s'élevant à Dieu, médite et goûte les vérités chrétiennes et les maximes de la perfection. Or, sans la mortification des passions, l'âme n'acquerra jamais l'habitude de l'oraison, et c'est très justement que, parmi les préparations qu'il convient d'apporter à ce saint exercice, les maîtres de la vie spirituelle mettent au premier rang, après la pureté du cœur, la mortification des passions.

L'oraison est un entretien de l'âme avec Dieu. Dans cet entretien, l'âme, en même temps qu'elle parle à Dieu, écoute Dieu qui lui parle. Il faut donc que, d'une part, aucun bruit ne se fasse entendre à elle du côté des créatures, et que, d'autre part, tout en elle soit calme et silencieux ; il faut qu'en écartant les causes de dissipation qu'elle rencontre au dehors, elle s'applique surtout à combattre l'agitation tumultueuse que font naître en elle les passions.

L'âme, livrée aux mouvements désordonnés de ses penchants qu'elle n'a pas su réduire, ne s'entend pas elle-même, la voix de sa conscience est étouffée par le bruit. Comment entendrait-elle la voix de Dieu, que nos saints livres comparent à un léger souffle :

Vocem quasi auræ lenis (1)? L'immortification des passions est donc un obstacle insurmontable au développement de la vie intérieure, et le premier travail de l'âme qui désire vivre de cette vie doit être de les combattre.

Motif plus puissant encore de le faire, les excès auxquels les passions, devenues maîtresses, peuvent nous conduire. Saint Bernard, parlant de ces ennemis domestiques, a dit : « Si nous ne les foulons aux pieds, ils nous opprimeront : *Si non calcati fuerint, calcabunt nos* (2). » Rien de plus véritable. Les passions du cœur humain, si elles ne sont arrêtées dans leur développement, suivent la loi d'un progrès continu en vertu duquel elles prennent chaque jour de nouvelles forces. Au début, c'est un germe à peine perceptible, une tendance faible qu'un léger effort suffirait à réprimer. Mais, si nous n'y prenons garde, ce germe grandira, cette tendance se fortifiera, et bientôt ce sera une puissance terrible qui nous dominera et nous entraînera de désordre en désordre jusqu'aux derniers excès.

Il n'est pas de crimes auxquels une passion, qu'on a négligé de combattre, ne puisse conduire. L'histoire de l'humanité, à côté de types admirables de vertu, offre à nos regards des monstres d'iniquité, des scélérats qui se sont portés à des forfaits sans nom, dont la volonté humaine ne semblait pas capable. Or, si pénétrant dans ces âmes abjectes et perverses, nous pouvions étudier en détail l'effrayant travail qui s'y est accompli, nous trouverions presque toujours la cause première du mal dans une passion mal combattue qui, se développant et se fortifiant de jour en jour, n'a bientôt plus connu de

(1) *Job*, IV, 16.
(2) *Serm. de Ascensione.*

bornes. L'Évangile nous offre dans la personne de Judas un exemple effrayant de ces excès où une passion, non réprimée au début, peut conduire l'âme qui s'y abandonne. L'écrivain sacré signale une passion qui grandissait lentement dans le cœur du malheureux apôtre, et qui, d'abîme en abîme, le conduisit enfin à la trahison de son maître et au plus affreux désespoir. Combien donc il importe d'appliquer ici la maxime de l'Imitation : *Resiste initio inclinationis tuæ ;* et cet autre de Pierre de Blois : *Dum parvus est hostis interfice, nequitia elidatur in semine ; allide parvulos ad petram* (1) ! Au début, la victoire sur les passions est facile ; plus tard, elle exige un effort dont le plus souvent l'homme n'est pas capable.

3° Nous avons un troisième devoir à remplir à l'égard de nos passions : les diriger de manière à en faire des instruments de vertu et de perfection. Saint Augustin, parlant des péchés que nous commettons, a dit qu'expiés par la pénitence, ils forment une sorte de piédestal qui nous élève : *Elevabunt nos, si fuerint infra nos* (2). Vraie du péché, cette parole est plus vraie encore des passions qui nous y portent.

Les penchants, principes en nous de tant de désordres, ne sont pas néanmoins mauvais en eux-mêmes. Ce sont des forces destinées, dans le plan primitif de Dieu, à communiquer à notre activité plus d'énergie et d'élan dans la pratique du bien. Ils ont un but providentiel excellent, et, bien que, dépravés par le péché d'origine, ils soient devenus des excitations au mal, notre volonté libre peut encore leur donner une direction bonne et sainte. Bien plus, elles sont la condition,

(1) *In* Ps. XL.
(2) *Serm. CLXXVI.*

en quelque façon, nécessaire, de tout ce que nous pouvons faire de noble, de grand, de généreux. Une âme dépourvue de passions ne s'élèvera jamais au-dessus de la médiocrité ; elle n'aura qu'une vertu vulgaire. Le but de la lutte que nous devons soutenir contre nos passions doit donc être, non de les détruire, mais de les diriger, de nous en faire des auxiliaires et des soutiens dans l'accomplissement du devoir, de les obliger à concourir aux efforts que nous ferons pour surmonter les obstacles qui se dressent devant nous.

Tel est l'usage que les saints ont su faire de leurs inclinations. Doués pour la plupart de passions vives et ardentes, ils auraient pu, en se laissant diriger par elles, devenir de grands coupables. En les dirigeant, au contraire, ils sont devenus des héros de sainteté. Les passions les plus violentes se sont transformées en eux, sous l'influence de la divine grâce, en autant de leviers d'une puissance incomparable qui ont décuplé leurs forces et leur ont fait accomplir des œuvres sans égales.

La nature ardente et passionnée de saint Paul le porte à persécuter l'Église ; mais subitement converti, il emploie à prêcher l'Évangile le zèle qu'il déployait pour le combattre ; et, de persécuteur de la religion chrétienne, il en devient le plus ardent propagateur.

Après avoir ouvert son cœur, épris du besoin d'aimer, aux affections coupables, saint Augustin découvre en Dieu un bien supérieur à tous les biens créés, et la grâce fait de lui un amant passionné de cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle qu'il se reproche amèrement d'avoir connue trop tard.

Saint François d'Assise, éclairé par la grâce, met à pratiquer le dépouillement complet de lui-même l'ardeur avec laquelle il poursuivait auparavant les biens et les honneurs. Les vies de saint Ignace, de saint François-

Xavier, de saint François de Sales, nous offrent des exemples analogues de passions violentes transformées par la grâce en vertus héroïques.

III. — Affections et résolutions.

De tous les ennemis contre lesquels nous avons à lutter dans l'ordre du salut, il n'en est pas de plus dangereux que nos passions. Les autres nous attaquent par le dehors, leurs assauts sont intermittents, et presque toujours il nous est possible de nous y soustraire ; nous portons ceux-là en nous-mêmes ; les attaques qu'ils nous livrent sont incessantes, et nous ne pouvons les éviter, même par la fuite. Ajoutons qu'avec de tels ennemis, la victoire n'est jamais complète. « Même, dit saint Bernard, quand elles semblent coupées, jusque dans leur racine, elles renaissent ; mises en fuite, elles reviennent ; éteintes en apparence, elles se rallument ; endormies, elles se réveillent : *Putata repullulant, effugata redeunt, reaccenduntur extincta, et sopita denuo excitantur* (1). »

O mon Dieu, dans le combat de tous les instants qu'il faut que je me livre en quelque sorte à moi-même, en résistant à mes passions, il n'y a que votre grâce qui puisse me prêter un concours efficace. C'est, je n'en puis douter, parce que je n'ai point assez compté sur ce puissant concours que j'ai eu par le passé tant de défaites à déplorer. Au lieu de m'appuyer sur vous, je me suis appuyé sur moi-même ; me confiant en mes propres forces, je n'ai pas songé à implorer le secours sans lequel je ne puis ; rien et, abandonné à moi-même, je n'ai pu que succomber dans la lutte.

(1) S. Bern., LVI, *in Cant.*

Ce sera donc, Seigneur, en vous et en votre force divine que désormais je chercherai mon appui pour combattre mes passions. Autant sans vous je suis faible, autant avec vous je serai fort ; aidé et soutenu par vous, je n'aurai rien à craindre. Venez donc à mon aide, Seigneur, et soutenez-moi dans cette lutte incessante à laquelle je suis condamné : *Domine ad adjuvandum me festina* (1). Que votre grâce m'accompagne sans cesse, qu'elle éclaire mon esprit, qu'elle fortifie ma volonté, afin qu'à l'exemple des saints, loin d'être vaincu par mes passions, je sois assez heureux pour les surmonter et pour les faire servir à ma sanctification : *Tua ergo me, Domine, gratia semper et præveniat et sequatur, ac bonis operibus jugiter præstet esse intentum* (2).

Résolutions :

1° M'appliquer à connaître mes passions, et surtout ma passion dominante ; faire de cet objet la matière de mes examens particuliers ;

2° M'abstenir d'agir sous l'influence de la passion ;

3° Combattre les mouvements désordonnés qui se produiront en moi, dès que j'en sentirai les premières atteintes.

Post concupiscentias tuas non eas (3).

Tantum proficies quantum tibi ipsi vim intuleris (4).

(1) Ps. LXIX, 1.
(2) *Imit.*, l. III, c. LV, n. 6.
(3) *Eccli*, XVIII, 30.
(4) *Imit.*, l. I, c. XXV, v. 11.

LXII

LA PAIX INTÉRIEURE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, qui, source infinie de la paix, nous appelle à la goûter avec lui dans le ciel. — Nous adorerons cette paix divine et dans l'âme de Jésus et dans le cœur de Marie. — Même, ici-bas, nous sommes appelés à la goûter. Notre-Seigneur la souhaitait à ses apôtres; il veut que nous y participions aussi.

II. La paix intérieure doit nous être précieuse pour trois raisons :

1° *Elle nous procure le contentement et la joie.* Les autres biens sont en dehors de nous ; la paix est en nous. — La jouissance des autres biens est passagère, celle de la paix est durable. — La paix est un véritable repos ; ce n'est point encore le ciel, mais c'est le repos éternel commencé.

2° *Elle est un indice de la présence de Dieu en nous.* Dans la distribution des biens extérieurs, Dieu semble ne faire aucun discernement entre ses amis et ses ennemis. — Mais il refuse sa paix aux pécheurs et ne la donne qu'aux justes. — L'auteur de l'*Imitation* nous fait connaître ces délicatesses divines.

3° *Elle dispose notre âme aux opérations sanctifiantes.* Le baptême donne bien l'Esprit de Dieu, mais l'Esprit-Saint ne peut opérer qu'imparfaitement dans une âme que le trouble agite. — L'âme qui est dans la paix ne perd rien des paroles divines, et laisse la grâce agir dans toute sa puissance.

III. Nous nous humilierons d'avoir désiré la paix sans chercher véritablement les moyens de nous la procurer, savoir : l'humilité, la mortification, l'obéissance.

Résolutions : 1° Demander souvent à Dieu la paix intérieure ; 2° écarter les obstacles qui s'opposent en nous

à la paix ; 3° dans les moments de trouble, nous élever à la pensée de Dieu.

Bouquet spirituel : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, siège immuable, centre auguste, source infinie de la paix dans laquelle il trouve son repos. Du sein de cette paix bienheureuse, il contemple le mouvement des créatures dont il ne peut ressentir les atteintes, mais qu'il règle et qu'il dirige par sa Providence.

Non content de la goûter et d'en jouir, il nous appelle tous à y participer avec lui. La paix, en effet, est l'objet des aspirations de tous les êtres, le terme de toute activité, le but que nous nous proposons d'atteindre par nos travaux, la récompense que nous espérons et dont la perspective soutient notre courage dans les luttes et les épreuves de la vie. Qu'est-ce que le ciel, en effet, sinon la paix, paix complète qu'aucun trouble n'altère et que rien ne peut ravir à ceux qui la possèdent? « Voici, dit Dieu, parlant de la Jérusalem céleste, que je ferai couler en elle comme un fleuve de paix : *Declinabo super eam quasi fluvium pacis* (1). » Les élus s'y plongent avec délices et s'y reposent suavement de leurs travaux : *Amodo jam dicit spiritus ut requiescant a laboribus suis* (2).

Oh! combien cette douce paix du ciel est belle et désirable! Honorons-la et en Dieu, son divin principe, et dans le cœur de Jésus, qu'elle remplit de sa suavité,

(1) *Is.*, LXVI, 12.
(2) *Apoc.*, XIV, 13.

et dans l'âme de Marie, qui en possède les trésors, et dans les saints, dont elle comble la béatitude.

Sur la terre même, séjour des tribulations et des luttes, où les amis de Dieu doivent souffrir persécution et vivre dans la sollicitude et l'angoisse, Notre-Seigneur veut pourtant nous donner part à sa paix. Il la promet à ses Apôtres avant de les quitter, comme son plus précieux héritage : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis* (1). Lorsqu'il se montre à eux, après sa résurrection, il les salue en leur donnant sa paix : *Pax vobis* (2). Il ne cesse de la communiquer à son Église, qui, grâce à cette divine paix, trouve la sécurité dans l'agitation, et le repos dans le travail. Enfin, elle est un des fruits de la présence de l'Esprit-Saint dans les âmes : *Fructus spiritus, pax* (3).

Conjurons cet Esprit divin de nous en faire comprendre le prix et les avantages, de nous la faire désirer, de nous porter à la lui demander avec instance, et de nous déterminer à écarter fidèlement les obstacles qui nous empêcheraient de la goûter.

II. — Considérations.

La paix intérieure doit nous être précieuse : 1° en elle-même par le contentement et la joie qu'elle nous procure; 2° parce qu'elle est un consolant indice que Dieu est avec nous; 3° parce qu'elle dispose excellemment notre âme aux opérations sanctifiantes que l'Esprit-Saint veut accomplir en nous.

1° La paix intérieure est précieuse en elle-même, par

(1) Joan., XIV, 27.
(2) Luc, XXIV, 36. — Joan, XX, 19, 21, 26.
(3) *Gal.*, V, 22.

le contentement et la joie dont elle est pour nous la source. Elle est, à ce point de vue, le plus désirable de tous les biens que nous pouvons posséder sur la terre.

Les autres biens, quoiqu'ils soient à nous, sont pourtant hors de nous; la paix est en nous-mêmes, elle a son siège au plus intime de notre âme, d'où elle exerce son influence sur toutes nos puissances, pour les régler et y entretenir l'ordre et l'harmonie.

La jouissance des autres biens est passagère, c'est un sentiment de plaisir qui ne dure qu'un instant; la paix est un état stable et permanent; il subsiste parmi la mobilité des impressions qui se succèdent en nous.

On peut dire que la paix est au fond le seul bien véritable, le bien que nous poursuivons sans cesse et que nous cherchons en toute chose. Elle est sur la terre l'image la plus fidèle du repos de Dieu et des saints dans la gloire. La paix ici-bas est aussi un repos, non pas sans doute le repos complet de la patrie dans lequel tout travail a cessé et où l'âme, ayant enfin trouvé le bien suprême, et, dans ce bien, la satisfaction de toutes ses aspirations, ne peut désormais se fatiguer dans aucune recherche, ni être tourmentée d'aucun désir. C'est le repos commencé de l'exil, dans lequel l'âme, appuyée sur Dieu et se confiant en lui, comprend la vanité des soins et des sollicitudes de la terre, domine et étouffe en elle les craintes, les inquiétudes et les troubles que produisent les accidents de la vie, et s'affranchit des agitations qui naissent des passions révoltées.

Celui qui possède la paix intérieure participe donc en quelque chose à la béatitude de Dieu. Comme Dieu, il jouit du calme et de la tranquillité au milieu du tumulte et du mouvement qui emporte les créatures, et quand tout s'agite autour de lui, il ne ressent, dans la partie intime de son être, aucun ébranlement.

Bien inestimable qui nous donne un avant-goût du bonheur des saints et fait de notre âme un paradis sur la terre : *Pax Dei,* dit l'apôtre, *quæ exsuperat omnem sensum* (1). Bien que tous désirent, mais qui n'est le partage que d'un petit nombre, parce que la plupart des hommes, au lieu de chercher la paix en Dieu, qui seul peut la donner, la demandent au monde, aux créatures, à leurs passions, qui ne peuvent la leur procurer.

2° La paix intérieure est encore un consolant indice de la présence de Dieu en nous par la charité.

Dans la distribution des biens extérieurs, Dieu semble ne faire aucun discernement entre ses amis et ses ennemis; souvent, au contraire, les derniers, sous ce rapport, sont en apparence plus favorisés que les premiers. Et c'est là parfois pour les âmes faibles un sujet de tentation et de trouble. Mais il est un bien supérieur à tous les autres, et dont seules les âmes qui sont à Dieu ont le privilège, c'est la paix intérieure. Loin de la goûter, les méchants ne la connaissent pas même et n'en soupçonnent pas l'existence. Ils ignorent qu'en dehors de la paix et du repos qu'ils cherchent en vain dans les jouissances créées, il y a une autre paix qui est le véritable bien de l'âme, paix que le monde ne peut donner, mais que Dieu répand en nous quand il nous visite par sa grâce. Elle est exclusivement le partage des âmes fidèles, qui la goûtent en proportion du degré de ferveur auquel elles sont parvenues. Elles y trouvent à la fois un précieux dédommagement des sacrifices qu'elles font pour Dieu, et un consolant témoignage de la pureté de leur cœur.

La paix, en effet, est le fruit de l'ordre, de la justice et

(1) *Philip.*, IV, 7.

de la sainteté, comme le trouble, l'agitation, le remords, sont le fruit du péché. Quiconque se sépare de Dieu ne peut y avoir part : *Quis restitit ei et pacem habuit* (1) ? Au contraire, toutes les fois qu'une âme cherche Dieu avec fidélité, renonce généreusement à ce qui l'offense, et assujettit toutes ses puissances au joug du divin amour, elle trouve la paix. Dieu, qu'elle a cherché, se donne à elle, et, en se donnant, répand dans son sein quelques gouttes de cette douceur infinie dont il est la source. « Portez mon joug, dit le Sauveur, et vous trouverez le repos de vos âmes : *Tollite jugum meum super vos... et invenietis requiem animabus vestris* (2). » Saint Paul a dit dans le même sens : « Le royaume de Dieu est paix et joie dans le Saint-Esprit : *Regnum Dei... pax et gaudium in spiritu sancto* (3). »

L'auteur de l'Imitation, commentant cette divine parole, développe d'une manière consolante et touchante la vérité qu'elle exprime. Dieu, dit-il, visite fréquemment l'homme intérieur, il converse suavement avec lui, il le console, il lui donne sa paix, il l'honore de sa familiarité à un degré surprenant : *Frequens illi visitatio cum homine interno, dulcis sermocinatio, grata consolatio, multa pax, familiaritas stupenda nimis* (4). »

La paix intérieure est donc le signe par lequel Dieu nous révèle sa présence, elle est le sentiment de sa vie dans nos âmes, et, quand nous la goûtons, nous pouvons présumer que nous possédons sa grâce et son amour.

3° Enfin, troisième motif de désirer la paix intérieure et de travailler à l'acquérir, elle dispose excellemment

(1) *Job*, IX, 4.
(2) Matth., XI, 29.
(3) *Rom.*, XIV, 17.
(4) *Imit.*, l. II, c. I, n. 1.

notre âme aux opérations sanctifiantes que l'Esprit de Dieu veut accomplir en nous.

Tout chrétien a reçu dans le baptême l'Esprit de Dieu, qui doit être en lui un principe toujours agissant et infiniment fécond de perfection et de sainteté. C'est lui qui, dans l'ordre surnaturel, éclaire notre intelligence et meut notre volonté, pour nous faire produire des œuvres méritoires et saintes. Or, pour que cet Esprit divin opère en nous, selon toute l'étendue de sa puissance, il faut avant tout que notre âme soit bien établie dans la paix. Cette paix est à la fois et l'une des conditions les plus essentielles pour que l'Esprit-Saint agisse en nous, et la disposition la meilleure que nous puissions apporter à son action, pour la rendre efficace.

L'Esprit-Saint ne peut agir ou n'agit que très imparfaitement dans une âme troublée. D'une part, ses inspirations y sont comme étouffées dans le tumulte et le bruit; sa voix, que l'Écriture compare à un léger souffle, ne peut s'y faire entendre. D'un autre côté, les affections déréglées, l'immortification, la dissipation et les autres désordres, causes ordinaires des agitations dont l'âme est le théâtre, opposent à l'accomplissement des desseins de Dieu sur elle un obstacle presque insurmontable. Ainsi, dans l'âme où la paix ne règne pas, l'Esprit-Saint est en quelque sorte sans action; il y est, selon l'expression d'un pieux auteur, comme lié et garrotté, et s'y voit réduit à l'impuissance.

Il en est tout autrement de l'âme en possession de la paix. Comme en elle tout est calme, silencieux, recueilli, elle ne perd rien des paroles que l'Esprit de Dieu lui fait entendre, et l'ordre parfait qui règle ses puissances la dispose merveilleusement à obéir avec docilité aux inspirations qu'il lui donne. La grâce trouve donc en elle une terre bien préparée, où elle

fructifie sans obstacle et où elle opère selon toute l'étendue de sa puissance. C'est ainsi que, sous l'influence de la paix, l'homme intérieur va sans cesse se perfectionnant et marche de progrès en progrès, de vertu en vertu, de sainteté en sainteté, livré, abandonné à l'Esprit-Saint, qui se dilate en lui et y règne en maître : *Traditus gratiæ Dei* (1).

III. — Affections et résolutions.

La paix intérieure est donc un bien d'un prix inestimable; il n'est rien sur la terre que je ne doive désirer avec plus d'ardeur. Aussi avec quelles instances l'Église ne la demande-t-elle pas à Dieu pour elle et pour ses enfants? *Dona nobis pacem. Da nobis illam quam mundus dare non potest pacem* (2). Tous l'aiment, tous se la proposent comme le bien suprême. Mais qu'il est peu d'hommes qui sachent la trouver! La vie de la plupart d'entre eux s'écoule dans le trouble, dans l'agitation, dans les sollicitudes sans nombre qui naissent de l'ambition, de l'orgueil, de la cupidité, de l'envie, des passions dont leur cœur est le théâtre. Ils veulent la paix, mais ils ne connaissent pas le chemin qui y conduit.

O mon Dieu, depuis longtemps vous m'avez fait comprendre qu'elle ne se trouve qu'en vous, et qu'en dehors de vous aucun bien ne me la peut procurer. D'où vient donc que je ne la possède point encore, et que bien souvent ma vie, comme celle des amateurs du monde, se consume dans des inquiétudes sans cesse renaissantes? C'est, je ne puis en douter, que je ne vous cherche ni

(1) *Act.*, xv, 40.
(2) *Lit. Missæ.*

assez généreusement ni assez purement. La nature encore vivante en moi s'agite dans la poursuite de satisfactions mensongères, source incessante de trouble. Pour avoir la paix, il faudrait être humble, et je suis orgueilleux ; il faudrait être mortifié, et je suis sensuel ; il faudrait être obéissant, et je ne puis supporter aucun joug ; il faudrait être charitable, et je ne sais faire aucun sacrifice à l'amour du prochain.

O Jésus, vous êtes venu sur la terre pour diriger nos pas dans la voie de la paix : *Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* (1). Vous avez voulu être appelé le prince de la paix : *Princeps pacis* (2) ; au moment de votre naissance, les anges ont annoncé à la terre un règne de paix : *In terra pax hominibus* (3) ; c'est pour nous procurer la paix que vous avez souffert et que, du haut du ciel, vous nous envoyez votre Esprit, qui est un esprit de paix. Daignez enrichir nos âmes de ce don précieux qui nous fera participer en quelque chose, dès cette vie, à la félicité des saints.

Mes résolutions seront :

1° De demander souvent à Dieu la paix intérieure ;

2° D'écarter les obstacles qui m'empêcheraient de la goûter ;

3° D'être fidèle, quand je sentirai le trouble naître en moi, à m'élever à la pensée de Dieu pour m'établir dans la paix.

Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu (4).

(1) Luc, I, 79.
(2) *Is.*, IX, 6.
(3) *Philip.*, IV, 7.

LXIII

LA VIE INTÉRIEURE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe incarné qui, possédant la plénitude de la vie intérieure, désire nous la communiquer. — Nous sommes les membres de son corps et nous avons part à la vie de Jésus, et par lui à la vie de Dieu. — Les actes de l'humanité en Notre-Seigneur sont divins ; ainsi, à proportion, en est-il des nôtres. — Nous honorerons cette même vie intérieure en Marie et dans les saints.

II. Nous verrons comment la vie intérieure est à l'âme ce que la sève est à l'arbre le principe de sa force, de sa beauté, de sa fécondité. Et, en effet :

1° *La vie intérieure donne à l'âme sa force.* Nous sommes ébranlés de tous les côtés et de toutes manières. — L'âme dont la vie est tout extérieure se trouve sans force. — L'âme qui a la vie intérieure, au contraire, trouve en Dieu un soutien inébranlable.

2° *Elle lui donne aussi sa beauté.* La beauté de l'âme résulte de la perfection de ses œuvres surnaturelles. — Or, l'âme intérieure sanctifie les actions les plus communes, profite de toutes les occasions pour s'exercer à la pratique de la vertu, et se rend ainsi capable des plus grands sacrifices.

3° *Elle lui donne sa fécondité.* Cette obligation d'être féconde s'impose à toute âme chrétienne. — Elle est plus stricte pour le prêtre. — Sans doute, cette fécondité a sa source dans le caractère sacerdotal, mais c'est la vie intérieure qui lui donne toute son efficacité.

III. Nous nous humilierons de ce que, ayant compris depuis si longtemps l'obligation de posséder la vie intérieure, nous n'avons pas encore un véritable désir de l'acquérir. — Pour demander cette grâce, nous réciterons, en la méditant, la prière : *O Jesu vivens in Maria.*

Résolutions : 1° Combattre l'immortification et la dissipation ; 2° demander souvent à Jésus-Christ son esprit et sa vie ; 3° nous renouveler dans la disposition de tout faire en union avec lui.

Bouquet spirituel : *Qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum.*

I. — Adoration.

Adorons, dans le Verbe incarné, la plénitude de la vie intérieure et la source à laquelle nous devons aller la puiser. « Je suis la vie, dit Jésus-Christ dans l'Évangile : *Ego sum vita* (1). » — « Je suis venu, dit-il encore, pour que la vie leur soit donnée et qu'elle surabonde en eux : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant* (2). » — « De même, ajoute-t-il, que mon Père, qui est vivant, m'a envoyé et me communique sa vie, ainsi celui qui me mange vivra par moi : *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem ; et qui manducat me et ipse vivet propter me* (3). » Ces paroles nous révèlent l'admirable économie de la piété chrétienne. D'une part, Jésus est uni à son divin Père. Il vit en lui et de lui. Unie au Verbe par un lien ineffable, son adorable humanité participe à la vie suréminente que Dieu le Père communique à son Fils en l'engendrant : *Vivo propter Patrem.* D'autre part, nous sommes à Jésus-Christ : *Vos autem Christi* (4) ; nous faisons partie de son corps, et c'est avec raison que l'apôtre nous appelle ses membres : *Membra sumus corporis ejus* (5). De même donc que les membres dont se compose le corps parti-

(1) Joan., xiv, 6.
(2) *Ib.*, x, 10.
(3) *Ib.*, vi, 58.
(4) *I Cor.*, iii, 23.
(5) *Eph.*, v, 30.

cipent à la vie de l'âme, de même nous avons part à la vie de Jésus-Christ et par lui à la vie de Dieu. Communication mystérieuse commencée dans le saint baptême, continuée et développée par tous les actes de la vie chrétienne, mais surtout par la sainte communion, qui en est à la fois le symbole le plus parfait et la réalisation la plus complète : *Qui manducat me et ipse vivet propter me.*

Les actes qu'accomplit l'humanité sainte de Jésus unie hypostatiquement au Verbe et vivant en lui sont divins ; il en est ainsi des nôtres quand ils sont faits sous l'influence de son esprit et en union avec lui. Tel est le mystère de la vie intérieure qui doit animer tous les chrétiens, mais plus particulièrement les prêtres, appelés à être sur la terre les représentants de Jésus-Christ et les instruments dont il veut se servir pour se donner aux âmes.

Honorons, par les plus profonds hommages, cette adorable vie en Dieu son premier principe, en Jésus-Christ, le Verbe incarné, dans lequel elle réside en plénitude, en Marie, qui en possède les trésors, dans les saints régnant au ciel et dans les âmes justes sur la terre. Désirons ardemment d'y avoir part et demandons à Jésus-Christ de nous en faire la grâce.

II. — Considérations.

La vie intérieure, c'est-à-dire l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ vivant en nous par son esprit et par sa grâce, est à l'âme du chrétien et du prêtre ce que la sève est à l'arbre. Elle est cachée à tous les regards, et néanmoins c'est en elle que l'âme puise tout ce qu'elle possède, sa force, sa beauté, sa fécondité.

1° La sève, cet agent mystérieux qui circule dans toutes

les parties de la plante, est, en premier lieu, le principe de sa force. Par elle, les racines qui la soutiennent se développent et pénètrent dans le sol, s'y enfoncent, et la mettent en état de pouvoir résister aux vents et à la tempête.

Arbre mystique planté dans le jardin de l'Église, l'âme fidèle a, elle aussi, besoin de force; car, pour se soutenir, il lui faut résister à des ébranlements de plus d'une sorte. Elle a, comme l'arbre des forêts, à redouter l'impétuosité des vents et la violence de la tempête. C'est la tentation qui l'assaille, le découragement qui l'abat, la tristesse qui l'oppresse, les passions qui se soulèvent et la poussent aux abîmes. Pour que l'âme résiste à tous ces assauts et n'en soit pas ébranlée, il faut qu'une sève abondante circule en elle et l'attache au sol divin, où elle doit croître et grandir par de profondes racines.

Or, cette sève de l'âme, condition essentielle de sa fermeté et de sa constance, c'est la vie intérieure. L'âme dont la vie est tout extérieure, et qui, livrée aux impressions des sens et de la nature, n'a pas fixé en Dieu son esprit et son cœur, est sans force contre les ébranlements qui la menacent. Elle cède au moindre effort; sa vertu n'a rien de solide, et comme l'arbre dont les racines sont toutes à la surface, ou comme la maison bâtie sur le sable, elle ne résistera ni à la violence de la tempête ni à l'impétuosité des eaux.

Il en est tout autrement de l'âme intérieure. Dieu est le sol béni sur lequel elle s'appuie; elle y adhère par toutes ses puissances; elle y plonge, pour ainsi dire, et cette union intime, ce commerce incessant qu'elle entretient avec Dieu, est pour elle un principe de force et de fermeté qui la rend inébranlable. Dieu, dans lequel elle vit et qui vit en elle, est, pour cette âme,

une lumière qui dissipe ses ténèbres, une consolation qui calme ses peines, un soutien qui aide sa faiblesse et prévient ses défaillances.

Voilà pourquoi saint Paul, qui en avait fait l'expérience, pouvait dire, sans présomption, que, malgré l'infirmité de sa nature, il pouvait tout en celui qui le revêtait de sa force et combattait avec lui : *Omnia possum in eo qui me confortat* (1). Et ailleurs : « Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni quelque créature que ce soit, ne pourra nous séparer de la charité de Dieu, qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Certus sum enim quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a caritate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro* (2). »

2° La sève qui nourrit l'arbre n'est pas seulement la raison de sa force, elle est encore le principe de sa beauté. C'est elle qui, par une élaboration mystérieuse, fait croître sa tige, développe ses branches et le revêt, chaque année, d'une riche parure de feuilles et de fleurs.

La beauté de l'âme résulte surtout de la perfection de ses œuvres surnaturelles, qui, comme une végétation luxuriante, la décorent et la rendent l'objet des complaisances de Dieu. Or, ce n'est que sous l'influence de la vie intérieure que nous produisons fréquemment ces œuvres : elles en sont le fruit le plus précieux. Inspirée

(1) *Philip.*, IV, 13.
(2) *Rom.*, VIII, 38-39.

et dirigée par l'esprit de Notre-Seigneur, auquel elle est intimement unie, l'âme intérieure trouve le secret de multiplier d'une façon merveilleuse les actes surnaturels. Tandis que, pour l'âme dissipée, les choses les plus saintes deviennent profanes, les plus relevées, vulgaires; pour l'âme intérieure, au contraire, tout s'élève, et, en quelque façon, se divinise. Les actes les plus insignifiants, les repas, les récréations, le sommeil, accomplis dans la lumière de la grâce et par le mouvement de l'Esprit-Saint, se transforment en actes méritoires et saints qui confèrent à l'âme un nouveau degré de perfection. La vie intérieure dans l'âme qui a le bonheur de la posséder élève tout, ennoblit et grandit tout.

En même temps qu'elle lui apprend à sanctifier les actions les plus communes, elle la fait profiter de toutes les occasions qui se présentent de s'exercer à la pratique des vertus. Sous l'impulsion qu'elle en reçoit et à laquelle elle cède avec fidélité, l'âme multiplie, pour ainsi dire sans fin, les actes d'humilité, de mortification, d'obéissance, de pureté, de charité, de patience, de religion. Elle sera capable au besoin, si l'occasion s'en présente, de faire à Dieu les plus généreux sacrifices et de s'élever jusqu'à l'héroïsme de la perfection.

Là est le secret de la vertu des saints. S'ils ont été si admirables, s'ils ont donné au monde le spectacle d'une beauté morale si parfaite, c'est qu'ils étaient des hommes intérieurs, c'est que, vivant à Dieu en Jésus-Christ, selon l'expression de l'apôtre : *Viventes Deo in Christo Jesu* (1), ils puisaient avec abondance dans ce milieu divin la sève vivifiante de la grâce qui, pénétrant tout leur être et imprégnant leurs facultés, leur faisait

(1) *Rom.*, VI, 11.

produire sans cesse des actes excellents : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis* (2).

C'est ainsi que la vie intérieure est, pour l'âme qui s'applique à l'entretenir en elle, le principe d'une beauté toute divine qui se renouvelle, s'accroît, se développe sans cesse. Elle la transforme en un sanctuaire où Notre-Seigneur se plaît à habiter, et que les vertus chrétiennes enrichissent plus excellemment que l'or et les pierreries.

3° La fécondité d'une plante consiste dans les fruits qu'elle produit. Ils sont la nourriture des hommes, et renferment la semence par laquelle la plante se multiplie et se perpétue. Tel est le résultat principal de la vie qui l'anime, et qu'entretient en elle la sève qu'elle ne cesse de puiser dans le sol.

Pour l'âme, comme pour la plante, ce n'est pas assez que, par sa beauté, elle offre aux regards un spectacle qui charme les yeux, elle doit aussi être féconde. Cette obligation s'impose à un certain degré à à toute âme chrétienne; mais elle s'impose surtout d'une manière rigoureuse aux âmes sacerdotales, à qui il a été dit dans un sens plus vrai, plus parfait, plus élevé qu'à nos premiers parents : « Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre : *Crescite et multiplicamini et replete terram* (2). » Non seulement il faut qu'un prêtre soit saint, il faut encore que sa sainteté se communique, qu'elle se dilate, qu'elle se multiplie, qu'elle se répande sans mesure. Qu'est-ce, en effet, que cette action sanctifiante que le sacerdoce nous donne le pouvoir et le devoir d'exercer sur les âmes, sinon une

(1) *Ephes.*, II, 10.
(2) *Gen.*, I, 22.

fécondité divine, par laquelle nous ne cessons de donner de nouveaux enfants à Dieu et à l'Église? Le grand Apôtre exprimait cette vérité d'une manière touchante lorsque, s'adressant aux fidèles de Galatie, il leur disait : « Vous êtes mes enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (1), » et aux Corinthiens : « Je vous ai engendrés en Jésus-Christ par la prédication de l'Évangile : *In Christo Jesu per Evangelium ego vos genui* (2). »

Or, quelle est la condition de cette fécondité, notre plus bel apanage? Sans doute elle a sa source principale dans le caractère sacerdotal et dans la grâce qui l'accompagne ; mais c'est la vie intérieure qui lui donne tout son développement et toute son efficacité. Il est évident, en effet, que la puissance de sanctification départie au ministre sacré sera d'autant plus grande et plus énergique qu'en lui l'action divine de Jésus-Christ se substituera plus complètement à l'action de l'homme. Et tel est le privilège du prêtre intérieur. Il peut dire, comme saint Paul, que ce n'est plus lui qui vit, mais que Jésus-Christ vit en lui. Quand il parle, c'est Jésus qui parle; quand il bénit, c'est Jésus qui bénit.

De là l'efficacité merveilleuse qui caractérise le ministère des saints prêtres. La bénédiction de Dieu les accompagne, et l'on voit se vérifier en eux la parole du Psalmiste : « Il réussit dans tout ce qu'il entreprend : *Omnia quæcumque faciet prosperabuntur* (3). » Voulons-nous donc que notre action sur les âmes soit puissante, que notre parole ait une onction qui les pénètre, soyons

(1) *Gal.*, IV, 19.
(2) *I Cor.*, IV, 15.
(3) Ps I, 3.

des prêtres intérieurs; adhérons à Jésus-Christ par toutes les racines de notre âme; puisons en lui la vie surnaturelle, et que toutes nos puissances soient mues et dirigées par son esprit régnant en nous.

III. — Affections et résolutions.

Il y a longtemps, ô mon Dieu, que j'ai compris l'obligation où je suis de devenir un homme intérieur. Les enseignements que je reçois au séminaire ne cessent de me la rappeler; tout ce que j'entends, tout ce que je vois ici, me montre clairement que, sans la vie intérieure, je ne puis être ni chrétien ni prêtre. Les considérations que je viens de faire ont répandu dans mon esprit, sur cette vérité, une lumière nouvelle, en même temps que votre grâce a fait naître dans mon cœur un désir plus ardent de participer avec abondance à cette plénitude de vie que je découvre et que j'adore en Jésus-Christ.

Daignez, ô Jésus, rendre ce désir efficace. Venez dans mon âme et vivez en elle. Venez-y avec votre sainteté pour que tout en moi soit pur et dégagé du péché; venez-y dans la plénitude de votre force, pour y établir votre règne et y commander avec empire; venez-y avec toutes les richesses de votre intérieur sacré, la perfection de vos moindres actes, vos vertus toutes divines, vos adorables mystères. Que toute puissance ennemie disparaisse devant vous, et que, par votre Esprit, tout en moi glorifie votre Père.

Mes résolutions seront :

1° D'écarter fidèlement les obstacles à la vie intérieure, spécialement l'immortification et la dissipation;

2° De demander souvent à Notre-Seigneur qu'il me donne de plus en plus son esprit et sa vie;

3° De me renouveler au commencement de mes principales actions dans la disposition de tout faire en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum (1).

LXIV

LA PERFECTION DES ACTIONS ORDINAIRES

I. — MOTIFS DE CETTE PERFECTION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, qui, dans l'Évangile, nous est proposé comme le véritable modèle de la perfection. — Dieu est parfait dans son être ; il est parfait dans ses œuvres, dans les plus grandes comme dans les plus petites. — Nous le remercierons d'avoir voulu par là nous exhorter nous-mêmes à la perfection.

II. Plusieurs motifs nous portent à faire avec perfection nos actions ordinaires :

1° *Chacune de nos actions est excellente.* Nos actions sont l'exercice des plus nobles facultés. — Pour nous les faire accomplir d'une manière chrétienne, Dieu nous donne sa grâce. — Chacune de ces actions peut être faite par le motif de la charité. — Chacune d'elles mérite le ciel.

2° *Nos actions ordinaires, considérées dans leur ensemble, ont une grande importance.* Par là même qu'elles sont ordinaires, elles constituent la portion la plus considérable de notre vie. — Aussi, c'est surtout dans les actions ordinaires que réside la perfec-

(1) Joan., xv, 5.

tion. — La négligence en ce point nous fait perdre beaucoup de mérites ; et nous sommes d'autant plus coupables de nous y abandonner, que l'effort à faire pour éviter ce défaut est peu de chose.

3° *Avantages qui résulteront de cette perfection.* Notre-Seigneur lui-même nous dit que nous serons fidèles dans les grandes choses, si nous l'avons été dans les petites. — La vertu héroïque des saints ne s'explique pas d'une autre manière. — Nous sommes semblables à un soldat qui ne sera invincible dans le combat, que s'il fait bien auparavant les petites choses qu'on lui commande.

III. Nous nous humilierons en pensant que nous sommes loin de mériter la louange adressée à Notre-Seigneur : *Bene omnia fecit.* — Notre vie compte-t-elle beaucoup de ces actions que la sainte Écriture appelle des *œuvres pleines ?*

Résolutions : 1° Diriger notre intention tous les matins ; 2° plusieurs fois par jour la renouveler ; 3° nous demander le soir si cette résolution a été fidèlement exécutée.

Bouquet spirituel : *Ante omnia opera tua, verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu proposé dans l'Évangile à l'âme fidèle comme le modèle de perfection qu'elle doit avoir devant les yeux, afin de l'étudier et de l'imiter en toutes choses : « Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait : *Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est* (1). »

Parfait dans son être, Dieu l'est aussi dans ses œuvres qui sont toutes une expression de sa sagesse, un épanchement de sa charité, un reflet de sa beauté : *Dei perfecta sunt opera* (2). Il n'en a fait aucune qu'avec

(1) Matth , v, 48.
(2) *Deuter* , xxxii, 4.

« nombre, poids et mesure » : *Omnia in mensura et pondere et numero disposuisti* (1). Il s'est appliqué à chacune d'elles avec le même soin ; et toutes, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, depuis l'astre jusqu'au grain de sable, depuis l'ange jusqu'à l'insecte, ont été par lui jugées dignes de fixer le regard de son intelligence infinie, et d'être le terme de son activité toute puissante. En toutes, il est également grand, également sage, également bon. « Dieu, dit saint Augustin, a créé les anges dans le ciel et les vermisseaux sur la terre ; il n'est ni plus grand en ceux-là, ni moins grand en ceux-ci : *Creavit in cælo angelos, in terra vermiculos ; nec major in illis nec minor in istis.* » Aussi quand, après l'achèvement de son œuvre, il en contempla l'ensemble et les détails, il put se rendre à lui-même le témoignage que tout y était bien : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat et erant valde bona* (2).

Non seulement en effet cet univers, dont nos yeux contemplent la magnificence, est beau et parfait dans ses grandes lignes, il l'est encore dans les plus minutieux détails. L'ordre et la sagesse règnent dans l'infiniment petit, aussi bien que dans l'infiniment grand ; le savant qui, à l'aide de ses instruments, étudie l'organisation d'une plante ou d'un insecte, n'y rencontre pas moins de traces de l'intelligence divine que si, élevant ses regards vers le ciel, il considère le cours harmonieux des astres.

Vos œuvres, ô mon Dieu, sont donc toutes admirablement belles et dignes de votre sagesse : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine ; omnia in sapientia fecisti* (3) !

(1) *Sap.*, XI, 21.
(2) *Gen.*, I, 31.
(3) Ps. CIII, 24.

Mais ce n'est pas seulement pour exciter mon admiration et mes louanges, que vous m'en découvrez l'excellence ; vous voulez encore m'apprendre avec quelle perfection je dois faire toutes mes actions. Vous vous présentez à moi comme l'exemplaire divin que je dois imiter dans les moindres d'entre elles. Quelle haute idée cette considération ne me donne-t-elle pas de la perfection avec laquelle je dois les faire, et quel puissant encouragement ne me présente-t-elle pas pour m'y déterminer !

II. — Considérations.

Plusieurs motifs doivent nous porter à faire avec une grande perfection nos actions ordinaires.

1° Il n'en est aucune en premier lieu, quelque minime qu'elle puisse paraître, qui, considérée en elle-même, ne soit digne de fixer notre attention, et ne mérite que nous nous appliquions à la bien faire.

De quelque côté qu'on les envisage, les moindres actes de la créature raisonnable, et surtout du chrétien, ont une importance et une grandeur qui doivent nous inspirer pour eux la plus haute estime.

Ils sont l'exercice des nobles facultés qui font de l'homme sur la terre l'image de Dieu ; de l'intelligence à qui il est donné de contempler le vrai, de la volonté libre qui possède la merveilleuse prérogative de se porter au bien et de le réaliser.

Pour nous les faire accomplir, non seulement Dieu nous donne ce concours ordinaire par lequel il aide et soutient dans l'exercice de leur activité, les êtres sortis de ses mains ; il nous prodigue encore sa grâce, fruit précieux de la mort de son fils, agent mystérieux qui,

s'unissant à la volonté raisonnable, la fortifie, la grandit, l'élève, la rend capable d'agir divinement.

Sous l'influence de ce secours qui jamais ne nous est refusé, que Dieu accorde à l'homme, sans même qu'il lui soit demandé, et qui toujours est efficace, à moins que nous ne le repoussions ; nos actions peuvent acquérir un degré de perfection incomparable.

De naturelles qu'elles sont, en tant que simple exercice de notre activité, elles s'élèvent à la qualité d'œuvres surnaturelles, c'est-à-dire d'œuvres qui surpassent la capacité de toute créature, quelque parfaite qu'on la suppose.

Elles sont des victimes spirituelles dignes d'être offertes à Dieu, et par lesquelles la divine majesté est plus honorée et plus glorifiée que par tous les sacrifices offerts à Dieu par l'ancien peuple.

Elles peuvent, quelque minime qu'en soit l'objet, renfermer la pratique des vertus chrétiennes les plus sanctifiantes, s'élever même jusqu'à l'acte de charité parfaite qui détruit en nous le péché et y produit ou y augmente la vie divine.

Enfin, elles sont méritoires de la vie éternelle, à laquelle elle nous donnent le droit de prétendre. Pensée consolante pour le chrétien en état de grâce : le moindre des actes dont se compose sa vie, l'accomplissement du plus minime de ses devoirs, la répression d'un caprice, une pratique en apparence insignifiante de mortification, un sacrifice de la volonté propre, aura, si l'Esprit-Saint en est le principe, sa récompense dans le ciel ; notre couronne dans le séjour des saints sera d'autant plus belle et plus riche, que nous aurons mieux profité de ces innombrables occasions d'augmenter nos mérites : *Momentaneum et leve tribulationis*

nostræ, supra modum in sublimitate, æternum gloriæ pondus operatur in nobis (1).

Il n'y a donc rien dans la vie du chrétien qui soit vulgaire et commun. Chaque action a son excellence et sa noblesse, et est digne de notre application et de nos soins.

2° Ce premier motif de bien faire toutes choses devient plus puissant encore, si nous envisageons nos actions ordinaires dans leur ensemble.

Par là même qu'elles sont ordinaires, elles constituent la portion la plus considérable de la vie humaine. Bien rarement, il se présente à nous des occasions de faire des œuvres éclatantes, de pratiquer des actes héroïques de vertu. Au contraire, les actions communes sont de tous les jours et même de tous les instants ; elles forment comme le tissu de notre vie ; elles donnent à notre être moral son expression et sa physionomie. De là l'importance capitale et l'obligation qui s'impose à nous de les bien faire. Car c'est surtout de notre fidélité en ce point que dépend le degré plus ou moins élevé de perfection auquel nous parviendrons. Puisque notre vie se compose principalement d'actions communes, elle ne peut être sainte et surnaturelle qu'autant que ces actions le seront aussi. Ce n'est qu'en profitant des occasions qui se présentent journellement à nous de faire des actes des vertus chrétiennes, que nous en acquerrons l'habitude.

En cela consiste surtout la perfection à laquelle Dieu nous appelle, ce progrès incessant dont le devoir s'impose à tout chrétien, ce travail de sanctification auquel Notre-Seigneur veut que nous nous appliquions, jus-

(1) *II Cor.*, IV, 17.

qu'à ce qu'il vienne : *Negotiamini dum venio* (1), ce trésor caché à la recherche duquel nous devons employer tous nos soins et tous nos efforts : *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito in agro* (2).

D'ailleurs, la négligence avec laquelle nous nous y portons enlève à nos actions, même les plus excellentes, leur valeur méritoire ou du moins l'altère et l'amoindrit notablement. Si donc cette négligence dégénère en habitude et s'applique à l'innombrable multitude de nos actions ordinaires, de quelle riche moisson de mérites ne nous privons-nous pas ? Et ce qui rend cette perte plus regrettable encore, c'est que, pour l'éviter, il y avait peu de chose à faire. En effet, la différence entre une action négligemment faite et une action fervente, considérable quant au résultat, est minime quant à l'effort que l'une et l'autre exigent. Aussi ces actions communes qui remplissent nos journées ont-elles été quelquefois comparées avec raison à des perles précieuses jetées avec profusion sur notre chemin et qui s'offrent à nous comme d'elles-mêmes, pour que nous les ramassions.

Enfin, l'infidélité habituelle en ce point renferme un immense abus de grâces que nous rendons inutiles par notre faute, une résistance presque de tous les moments au Saint-Esprit, un état d'infidélité qui ne peut manquer de déplaire beaucoup à Notre-Seigneur ?

3° Jésus-Christ a dit : *Qui fidelis est in minimo et in majori fidelis est, et qui in modico iniquus est et in majori iniquus est* (3). Ces paroles du divin Maître nous présentent un nouveau motif d'apporter une diligence

(1) Luc, XIX, 13.
(2) Matth., XIII, 44.
(3) Luc, XVI, 10.

extrême à bien faire toutes nos actions. Entre la fidélité à nous acquitter consciencieusement de nos moindres devoirs et celle qu'exigent de nous les obligations les plus graves, il y a une connexion intime, une dépendance en quelque façon nécessaire.

Les grandes œuvres que nous admirons dans les saints ne sont pas ce qui constitue leur sainteté ; elles en sont plutôt la manifestation et la révélation. La vertu héroïque qu'ils ont déployée dans ces circonstances extraordinaires, était en eux à l'état d'habitude. Elle s'y était, pour ainsi dire, amassée et accumulée par une multitude d'actes obscurs, de petits sacrifices que l'œil de Dieu a pu seul discerner, de renoncements insignifiants en eux-mêmes, mais qui, peu à peu, affermissaient leur volonté et la rendaient capable des plus généreux efforts. Nul doute que, sans cela, la tentation ne les eût trouvés faibles, et qu'il ne leur fût arrivé, comme à l'édifice bâti sur le sable, d'être renversés par la tempête.

Les petits actes de vertu sans cesse répétés, que suppose la sanctification des actions ordinaires, sont pour nous, par rapport aux grandes tentations, ce que sont, pour préparer le soldat aux batailles qu'il devra livrer, les exercices militaires par lesquels on le forme, la discipline rigoureuse à laquelle il est soumis, les combats simulés destinés à l'aguerrir. Et de même qu'il n'y a de victoires à espérer que pour le guerrier qui a longuement subi ces épreuves, de même ce serait en vain que nous compterions sur notre constance dans les occasions périlleuses et délicates, si nous ne nous montrions fidèles dans les rencontres ordinaires. Sans un miracle de la grâce, on ne devient pas tout d'un coup un héros de sainteté.

Grande leçon pour toutes les âmes que Dieu appelle à la perfection, mais surtout pour un jeune séminariste

qui se prépare, dans la solitude, aux grandes luttes de l'avenir. Il devra être un jour le soldat de l'Église ; qu'il n'oublie pas que le triomphe dépend pour lui de sa fidélité présente aux petites choses qu'on demande de lui.

III. — Affections et résolutions.

Que de reproches, ô mon Dieu, n'ai-je pas à m'adresser par rapport à la sanctification de mes actions ordinaires ? La foule qui suivait Jésus et avait sous les yeux le spectacle de ses œuvres, s'écriait dans un transport d'admiration : « Il a bien fait toutes choses : *Bene omnia fecit* (1). » Mes directeurs, les condisciples au milieu desquels s'écoule ma vie, l'Ange saint préposé à ma garde, et qui jamais ne me perd de vue, Dieu surtout dont le regard scrutateur plonge jusqu'au fond de ma conscience et en sonde tous les replis, pourraient-ils prononcer sur moi le même jugement ? Ne doivent-ils pas, au contraire, conclure de ce qu'ils voient en moi que je suis la négligence et l'imperfection mêmes ?

Je me représente l'innombrable multitude d'actions dont ma vie se compose. Quelles sont celles qu'aucun défaut ne dépare, qui ont été, selon l'expression de la sainte Écriture, des « œuvres pleines », des œuvres qui, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, présentent tous les caractères de la perfection, des œuvres méritoires et dignes de la récompense du ciel ?

Si j'étais appelé, ô mon Dieu, à paraître en ce moment à votre tribunal, où serait la moisson de mérites que j'aurais à vous offrir ? Que je suis loin, hélas ! de pouvoir dire avec la même confiance que le grand

(1) Marc, VII, 37.

Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi... in reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (1).

Éclairé de votre lumière et soutenu par votre grâce, je veux m'appliquer désormais à faire parfaitement toutes choses.

Je prends donc la résolution :

1° Tous les matins, en me levant, de diriger mon intention pour bien faire toutes les actions de la journée qui commence ;

2° De me recueillir au commencement des plus considérables pour me renouveler dans cette disposition ;

3° Enfin, le soir, avant de terminer ma journée, de me demander si ma résolution du matin a été fidèlement exécutée.

Ante omnia opera tua, verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile (2).

LXV

LA PERFECTION DES ACTIONS ORDINAIRES

II. — EN QUOI ELLE CONSISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, parfait dans sa vie intérieure et extérieure, se présentant à nous comme un modèle vivant de perfection. — Il a fait en sa vie beau-

(1) *II Tim.*, IV, 7.
(2) *Eccli.*, XXXVII, 20.

coup plus d'actions communes que d'actions éclatantes, et cependant il a agi toujours avec la plus grande perfection. — Chacun de ses actes était le renouvellement de l'offrande qu'il avait faite en venant au monde, et son sacrifice fut la manifestation de cette disposition habituelle.

II. Nous verrons que pour être parfaites nos actions doivent remplir certaines conditions sous un triple rapport.

1° *Dans l'élection.* Il ne faut pas nous porter à des actions désordonnées en elles-mêmes; — ni à celles qui deviendraient mauvaises à cause des circonstances, par exemple étudier alors que nous presse une obligation plus grave. — Enfin, entre deux actes également bons en soi, il faut choisir celui qui a le plus haut degré de perfection.

2° *Dans l'intention.* Notre-Seigneur nous recommande d'avoir toujours l'*œil pur*, et saint Paul de faire toutes choses au nom de Jésus-Christ. — Pour cela il faut agir pour Dieu, ce qui peut se faire de plusieurs manières. — Il faut de plus agir en union avec Notre-Seigneur qui est le médiateur universel : c'est la conduite que tient l'Église.

3° *Dans l'exécution.* Dieu voulait, dans l'ancienne loi, des victimes sans taches. — Saint Paul veut que nous agissions selon que le requiert la Majesté divine. — Il faut donc nous appliquer à ne négliger aucune des circonstances de temps, de lieu, de méthode et d'ordre que l'obéissance nous marque.

III. Nous verrons, en faisant la réflexion sur nous-mêmes, nos nombreuses infidélités sous le triple rapport que nous venons de mentionner. — Nous nous humilierons de ces manquements.

Résolutions : 1° Ne rien faire contre la voix de la conscience; 2° renoncer à toute intention mauvaise ou purement naturelle; 3° avoir horreur de l'a peu près dans la manière dont nous faisons les choses.

Bouquet spirituel : *Maledictus qui votum faciens, immolat debile Domino.*

1. — Adoration.

Contemplons Jésus, notre divin modèle, vivant au milieu des hommes. Considérons, avec une religieuse attention, les actions qu'il fait, prêtons l'oreille aux

paroles qui sortent de sa bouche adorable, suivons-le dans tous les détails de sa vie et ne perdons rien des exemples qu'il nous a donnés. Non contents de connaître la vie extérieure du Sauveur, pénétrons dans sa sainte âme, plaçons-nous au centre même de cet admirable sanctuaire, et demandons à Jésus qu'il daigne nous découvrir les merveilles de sa vie intérieure et surtout les dispositions très parfaites qui l'animaient dans ses moindres actions.

Notre-Seigneur a fait, pendant sa vie, beaucoup plus d'actions communes que d'actions éclatantes. Durant ses trente premières années, il a vécu dans une complète obscurité, appliqué à des travaux vulgaires qui, selon le sens humain, semblaient indignes du Verbe incarné. Si, dans le court espace de temps consacré à son ministère public, il a fait des miracles, pour autoriser sa mission aux yeux des hommes ; même alors, le plus grand nombre des actions qui ont rempli sa vie n'eurent rien, prises en elles-mêmes, qui fût digne de fixer l'attention. Il se couchait et se levait, il prenait ses repas, il conversait familièrement avec ses disciples, en un mot, il vivait de la vie des autres hommes.

Et cependant, nous ne pouvons douter qu'en tout cela il n'ait agi avec une grande perfection. Dans toutes ses œuvres, en effet, Jésus ne s'est proposé, n'a cherché, n'a désiré qu'une chose : conformer sa volonté à la volonté divine, règle souveraine de toute perfection ; à tous les instants il a pu dire en vérité : *Quæ placita sunt ei facio semper* (1). Chacun de ses actes fut la confirmation et le renouvellement de l'offrande qu'il avait faite de lui-même à son Père au début de sa vie, et le grand sacrifice, par lequel il la termina, ne fut que la manifes-

(1) Joan., VIII, 29.

tation authentique de cette disposition, le couronnement de cette suite non interrompue d'immolations dont son divin cœur fut à la fois le prêtre, l'autel et la victime. Aussi, aux yeux de Dieu qui voit le fond des cœurs, de Dieu, juste appréciateur des choses, qui considère dans nos actes moins l'importance de leur objet que les dispositions que nous y apportons, la moindre action de Jésus enfant obéissant à Marie et à Joseph, eut autant de prix que le plus éclatant de ses miracles.

Prosternés aux pieds de notre divin maître, adorons-le comme le modèle parfait que nous devons imiter. Remercions-le des exemples qu'il nous a donnés et demandons-lui la grâce de les suivre avec fidélité.

II. — Considérations.

Dans le mouvement qu'exécute la volonté libre en chacun de ses actes, on peut distinguer trois instants ou trois exercices de son activité. 1° Par l'élection elle détermine l'objet sur lequel va se porter son opération; 2° par l'intention elle s'y propose un but; 3° par l'exécution elle réalise, dans un acte extérieur, ce qu'elle a résolu. Considérons quelles sont les conditions requises pour que nos actions soient parfaites sous ce triple aspect.

1° Il faut, en premier lieu, que, par l'élection, la volonté ne se porte jamais qu'à des actions bonnes quant à l'objet.

Il y a des actions qui sont intrinsèquement, et dans leur substance même, désordonnées et coupables. Tels sont le blasphème, le parjure, le sacrilège, le mensonge, la violation du droit d'autrui, un acte d'impureté. Mauvaises en elles-mêmes, ces actions ne doivent jamais

être l'objet de l'élection de la volonté, toujours et en toute circonstance, il nous est prescrit de les éviter.

Il en est d'autres qui, bonnes en certains cas, peuvent néanmoins devenir répréhensibles. Le désordre qu'elles renferment vient, non de la nature de leur objet, mais de circonstances qui influent sur sa moralité. L'étude, bonne et sainte, quand elle est pratiquée en son temps, devient coupable quand, pour s'y livrer, on omet une obligation plus grave, ou quand on n'y suit pas l'ordre et la méthode que l'obéissance prescrit. Légitime au temps de la récréation, la conversation ne l'est plus dans les moments consacrés à la prière ou à l'étude. La prière elle-même pourrait, pour le même motif, présenter quelque désordre, si, pour y vaquer, on négligeait un devoir d'état, un séminariste l'étude, un prêtre un exercice du ministère. Ce n'est donc pas assez de faire des actions bonnes, il faut qu'elles soient faites selon l'ordre, que l'on y suive pour s'y porter, non la règle arbitraire du caprice et de la fantaisie, mais celle de l'obéissance et du devoir. Sans cela, ce qui en soi est légitime, cesse de l'être, et les actes vertueux, même les plus héroïques, ne sauraient plaire à Dieu.

Enfin il arrive parfois que de deux actes, bons en eux-mêmes et dans leurs circonstances, l'un se présente à nous avec un degré plus élevé de perfection. Tantôt il nous apparaîtra comme plus propre à procurer la gloire de Dieu et le bien spirituel des âmes ; tantôt nous y verrons un moyen plus efficace de nous établir solidement dans la vertu ; tantôt un mouvement intérieur, dans lequel nous ne pourrons méconnaître la voix de l'Esprit-Saint, nous y découvrira un accomplissement plus parfait de la volonté de Dieu sur nous. Ce sera un sacrifice que nous pourrions omettre sans

péché, une pratique pieuse de surérogation, un exercice de charité qu'aucune loi ne nous impose. En présence d'une telle alternative, l'âme qui veut être parfaite n'hésite pas, et, sans se croire liée par un précepte rigoureux, elle fait toujours ce qui, eu égard à toutes les circonstances, lui paraît plus conforme à la volonté de Dieu.

2° La seconde condition d'une action bien faite, c'est que nous nous y portions avec une intention droite, pure, surnaturelle.

Dans tous nos actes, nous nous proposons nécessairement un but à atteindre, une fin à réaliser, un résultat à obtenir. L'objet auquel s'applique la volonté, et qui constitue comme le corps de l'action, n'est, au fond, qu'un moyen qu'elle emploie pour se mettre en possession d'un bien dont la perspective la meut et la détermine. Ce bien, que l'agent raisonnable a toujours, d'une manière plus ou moins distincte devant les yeux, quand il exerce son activité, est le véritable terme de son opération, et c'est lui qui contribue surtout à donner à nos actes leur caractère moral. Combien donc n'importe-t-il pas que toujours nos intentions soient pures! « Si votre œil est pur, dit Jésus-Christ, tout votre corps sera lumineux; si, au contraire, votre œil est mauvais, vous serez tout entier dans les ténèbres : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit* (1). » L'œil exprime ici l'intention avec laquelle nous agissons en toutes choses, et qui projette sur nos actions, selon qu'elles sont bonnes ou mauvaises, la lumière ou les ténèbres.

(1) Matth , VI, 22, 23.

Or, Saint Paul nous exprime admirablement quelle doit être la fin de nos actions pour qu'elles soient saintes. « Quoi que vous fassiez, dit-il, agissez toujours au nom de Jésus-Christ, rendant par lui grâces à Dieu qui est aussi notre Père : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini nostri Jesu-Christi, gratias agentes Deo et Patri per ipsum* (1). »

Ce n'est pas assez de ne nous proposer aucune fin mauvaise dans les actions que nous faisons; ce n'est pas assez même de ne nous proposer que des fins moralement bonnes et honnêtes. Si nous voulons, comme notre vocation de chrétien et de prêtre nous y oblige, agir d'une manière surnaturelle, faire des œuvres vraiment saintes et qui méritent le ciel, il faut que nous portions nos vues plus haut. La fin du chrétien sur la terre, c'est Dieu en Jésus-Christ : *Viventes Deo in Christo Jesu* (2).

La première condition que doit remplir une œuvre chrétienne, quant à la fin, c'est donc qu'elle soit faite pour Dieu. Notre volonté, il est vrai, peut se porter à ce but de diverses manières. Nous agissons également pour Dieu quand, par nos œuvres, nous nous proposons de faire pénitence et d'expier nos fautes, d'acquérir des mérites que Dieu puisse récompenser, de conformer notre volonté à la volonté divine, de plaire au souverain Maître et de lui témoigner notre amour. Mais toujours il faut que, de quelque manière, nos actes se dirigent vers Dieu et se terminent à lui : car, de même qu'il est notre premier principe, il doit être aussi notre dernière fin.

La seconde condition que doivent remplir nos actions

(1) *Coloss.*, III, 17.
(2) *Rom.*, VI, 11.

pour qu'elles soient chrétiennes dans l'intention, est qu'elles se rapportent à Dieu en Jésus-Christ : *In Christo Jesu*. Jésus est l'universel médiateur : c'est par lui que Dieu vient à nous et que nous allons à Dieu. Nos hommages, nos prières, nos sacrifices, ne peuvent arriver jusqu'au ciel sans passer par ce milieu divin : *Spirituales hostias acceptabiles Deo per Jesum Christum* (1). Il faut donc qu'en toutes choses nous lui demeurions unis, que nous agissions en lui, avec lui, par lui, que nous lui remettions pour ainsi dire entre les mains toutes nos œuvres, pour qu'il les fasse siennes et qu'il les présente à son divin Père. Fidèle à cette pratique, l'Église adresse à Dieu toutes ses prières par Jésus-Christ : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*. Suivons l'exemple qu'elle nous donne, afin que, faites en Jésus-Christ, nos moindres actions ne soient pas seulement bonnes et honnêtes, mais surnaturelles et chrétiennes.

3° Parfaites quant à l'élection et quant à l'intention, nos actions ordinaires doivent aussi être parfaites quant à l'exécution.

Dieu ne voulait dans l'ancienne loi que des victimes sans tache : *Vitulum... sine macula in holocaustum* (2). Les victimes qu'il exige de nous, ce sont nos actes. Il faut qu'ils soient sans défaut, c'est-à-dire qu'à l'extérieur, aussi bien qu'à l'intérieur, aucune imperfection ne les dépare. C'est en ce sens que saint Paul veut qu'en toutes choses nous agissions selon que le requièrent la grandeur et la majesté de Dieu : *Digne Deo per omnia placentes* (3). Or, agir d'une manière vraiment digne de Dieu, c'est se porter à l'accomplissement

(1) *I Petr.*, II, 5.
(2) *Lev.*, IX, 3.
(3) *Coloss*, I, 10.

de ses devoirs non avec lâcheté, indolence et paresse, semblant, par sa nonchalance, regretter, en quelque sorte, ce que l'on fait pour Dieu, mais avec une ferveur généreuse : c'est surtout ne négliger aucune des circonstances de temps, de lieu, de méthode et d'ordre que l'obéissance nous marque pour bien faire chaque chose.

Par exemple, il ne suffit pas que je me lève le matin à l'heure prescrite par ma règle, pour obéir à Dieu qui m'appelle et m'invite à sortir du repos de la nuit, afin de vaquer aux occupations de la journée. Je n'ai accompli qu'une partie de mon obligation, et l'hostie que j'offre à Dieu est une hostie imparfaite si, dans cette action, il y a eu le moindre retard, si je ne l'ai pas faite avec la diligence convenable.

Ce n'est pas assez de consacrer à l'étude le temps que l'obéissance m'ordonne d'y employer, et de m'y proposer d'acquérir la science que l'Église exige de moi ; il faut encore que j'étudie chaque chose dans le temps marqué, que je suive dans mes études les règles qui me sont tracées, qu'enfin je mette à mes études l'application et le soin sans lesquels elles ne peuvent être fructueuses.

Je ne dois pas me contenter, pour obéir à ma règle, de n'omettre aucune de mes pratiques pieuses, je dois de plus les faire en leur temps, y apporter, soit dans la récitation des formules, soit dans l'attitude du corps, soit dans l'application de l'esprit et la dévotion du cœur, tout le soin dont je suis capable.

C'est peu de faire ce qui est ordonné, il le faut bien faire. Chaque action, si petite qu'elle soit, considérée dans sa réalisation extérieure, est susceptible d'un certain degré de perfection que nous devons nous efforcer d'atteindre. On peut s'acquitter plus ou moins parfaitement d'un emploi, d'une fonction, d'un ministère quel-

conque, accomplir plus ou moins exactement une cérémonie liturgique; faire bien ou mal un signe de croix, une génuflexion, une inclination; réciter plus ou moins bien une prière vocale; faire avec plus ou moins de perfection, une lecture, une conférence, un catéchisme, etc. En tout cela, Dieu demande de nous la perfection, et l'âme qui a un véritable désir de lui plaire, ne néglige aucun des détails, quelque minimes qu'ils soient, qui y peuvent contribuer : *Qui timet Deum, nihil negligit* (1).

III. — Affections et résolutions.

La perfection que vous me demandez, ô mon Dieu, n'est pas quelque chose de bien difficile. Pour la trouver, je n'ai besoin ni de monter au ciel, ni de descendre au fond des abîmes, ni de me transporter aux extrémités de la terre. Elle est dans mes actions de chaque jour, si je sais les bien faire ; dans ces détails vulgaires qui forment le tissu de ma vie, si je m'y comporte saintement et chrétiennement.

Et, cependant, ne dois-je pas reconnaître que je suis bien éloigné encore d'y être parvenu?

Parmi mes actions ordinaires, combien n'en est-il pas qui manquent de la bonté intrinsèque dans laquelle je viens de reconnaître la première condition d'une action chrétienne? Combien de désordres, d'omissions, d'infractions à ma règle, de sensualités, de paroles contraires à la vérité, à la charité, à l'humilité, de péchés de toute sorte! Combien d'actions en un mot, qui non seulement ne sont pas bonnes, mais ne sont pas même susceptibles de le devenir!

Que de défauts encore sous le rapport de l'intention?

(1) *Eccle.*, VII, 19.

N'est-il pas vrai que j'agis le plus souvent, sans aucune intention déterminée, quelquefois même avec des intentions coupables? N'est-ce pas le respect humain, l'amour-propre, la satisfaction de mes caprices qui sont le principal mobile de ma volonté? Quand est-ce que je songe en agissant, en parlant, en travaillant, en me récréant, en prenant mes repas, à plaire à Dieu, à m'unir à Notre-Seigneur, à me proposer ces vues surnaturelles sans lesquelles une action ne peut être chrétienne?

Enfin, quelle n'est pas ma négligence et ma langueur dans l'accomplissement de mes devoirs journaliers? Au moindre effort qu'il me faut faire pour donner à mes actions le degré de perfection qu'elles doivent avoir, le courage m'abandonne, et si parfois je commence bien, presque toujours j'achève d'une manière imparfaite.

Je prends donc, avec le secours de la grâce de Jésus-Christ, les résolutions suivantes:

1° Ne rien faire contre la voix de ma conscience; me proposer même de faire toujours ce que je reconnaîtrai être le plus parfait;

2° Renoncer à toute intention mauvaise ou purement naturelle, et m'efforcer d'agir toujours chrétiennement;

3° Avoir horreur de l'à peu près, et m'appliquer à faire parfaitement tout ce que je fais.

Maledictus qui votum faciens, immolat debile Domino (1).

(1) *Mal.*, I, 14.

TROISIÈME PARTIE

LES EXERCICES

LXVI

LES EXERCICES DE PIÉTÉ EN GÉNÉRAL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint sanctifiant l'Église. — Il est l'auteur de la sainteté de deux manières : d'abord par l'action intérieure qu'il exerce dans les âmes ; ensuite par les inspirations qu'il donne aux maîtres de la vie parfaite. — Ce divin Esprit fait mettre au premier rang des moyens de perfection les exercices de piété. — Nous honorerons dans les saints prêtres l'importance qu'ils ont attachée à ces pieuses pratiques.

II. Nous verrons que les exercices de piété présentent un triple avantage :

1° *Ils sont un excellent moyen de nous acquitter envers Dieu du devoir sacré de la religion.* Nous sommes tenus non seulement de nous abstenir du péché, mais encore de rendre un culte à Dieu. — Or, les exercices de piété nous rappellent sa sainte présence, nous permettent de lui rendre tous nos devoirs religieux ; l'adoration, la reconnaissance et la conformité à sa sainte volonté.

2° *Ils sont la condition nécessaire de notre sanctification.* Nous en avons pour preuves : 1° l'exemple des saints qui ont eu pour trait commun, dans la

diversité de leurs voies, la fidélité aux exercices de piété ; 2° les maîtres de la vie spirituelle ; et même 3° notre expérience journalière qui nous donne la même conviction.

3° *Ils sont pour l'âme la source des plus douces consolations.* Il faut à notre cœur un peu de joie au milieu de ses tristesses. — Les exercices de piété nous donneront cette joie, et notre âme la goûtera d'autant mieux qu'elle y sera plus fervente. — Est-ce qu'une longue expérience ne nous a pas appris cette vérité?

III. Nous nous humilierons d'avoir omis certains exercices de piété, d'en avoir fait quelques-uns avec négligence ; nous craindrons de commettre les mêmes infidélités dans l'avenir.

Résolutions : 1° N'omettre jamais volontairement un exercice de piété ; 2° nous excuser chaque soir auprès de notre supérieur de nos omissions ; 3° faire connaître à notre directeur nos moindres manquements.

Bouquet spirituel : *Necesse est cor in diversa rapi, et vitiis repente sordidari, quod internis ac devotis exercitiis non insistit.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint dans l'œuvre de sanctification qu'il accomplit au sein de l'Église. Les saints sont son ouvrage. C'est lui qui les a guidés, fortifiés, soutenus dans cette carrière de laborieux efforts, d'abnégation et de sacrifices qu'ils ont parcourue avec tant de générosité. C'est grâce à son concours que l'Église ne cesse d'offrir au monde le spectacle d'une phalange d'âmes d'élite qui, s'élevant au-dessus des voies communes, aspirent à la perfection et ne négligent rien pour y parvenir.

Or, l'Esprit-Saint peut être dit en deux manières l'auteur de la sainteté. Il l'est en ce que, par l'action intérieure qu'il exerce dans les âmes, il les éclaire, leur imprime les convictions profondes qui sont la condition essentielle des grandes vertus, les pénètre de sa divine onction, les revêt de sa force, et leur donne le courage

de tout entreprendre et de tout faire. Il l'est encore, en traçant par la plume des auteurs spirituels et des maîtres de la vie parfaite, à l'usage des âmes que Dieu appelle à lui pour vivre dans la sainteté, des maximes, des règles, des pratiques, tout un code de lois qui forme le couronnement de la morale chrétienne. Science sublime, dont les conseils évangéliques sont la base, qui apprend non seulement à éviter le mal et à faire le bien commandé, mais encore à diriger sa vie, de manière à se conduire en tout d'après la règle du plus parfait.

Au premier rang des prescriptions de cette morale supérieure se placent les exercices de piété, c'est-à-dire tout un ensemble de pratiques dans lesquelles la vie de l'âme fidèle doit, en quelque façon, s'encadrer pour se rapprocher de Dieu, se fortifier contre les défaillances de la nature, raviver et rendre de plus en plus ardent le feu sacré de la ferveur.

Ils forment le principal élément de la vie ascétique, et c'est pourquoi ils sont particulièrement en honneur dans les communautés régulières qui ont pour but la sanctification de leurs membres.

Honorons dans les saints, et surtout dans les saints prêtres, en saint Charles, en saint François de Sales, en saint Vincent de Paul, en saint Ignace, en saint François Xavier, l'estime qu'ils ont faite de ces pieuses pratiques, et leur application à s'y rendre inviolablement fidèles. Remercions Notre-Seigneur de leur avoir inspiré cette fidélité et demandons-lui, par leur intercession, de nous rendre en cela leurs imitateurs.

II. — **Considérations.**

Les exercices de piété, que les maitres de la vie spirituelle conseillent aux âmes qui aspirent à la per-

fection et que nous prescrit la règle du séminaire, doivent nous être chers à trois titres différents : 1° Ils sont un moyen excellent de nous acquitter envers Dieu du devoir sacré de la religion ; 2° ils sont la condition nécessaire de notre sanctification ; 3° ils sont pour l'âme fervente, au milieu des tristesses de la vie, la plus douce des consolations.

1° Premier avantage des exercices de piété : ils sont un excellent moyen de nous acquitter envers Dieu du devoir sacré de la religion.

Ce n'est pas assez pour le chrétien de s'abstenir du péché qui offense Dieu ; la dépendance dans laquelle il vit par rapport à ce souverain Être, son créateur et son maître, les bienfaits qu'il en reçoit, le besoin continuel qu'il a de son secours, lui imposent l'obligation de penser à lui, de l'adorer, de le prier, de le remercier, en un mot, de lui rendre un culte religieux ; et ces devoirs exigent de sa part des actes positifs plus ou moins fréquemment répétés. L'obligation dont il s'agit est grave, et elle mérite d'autant plus de fixer notre attention que facilement les soins de la vie, les préoccupations qui nous absorbent, l'espèce de tourbillon d'affaires, d'intérêts, de soucis dans lequel nous sommes comme emportés, nous en détourneraient. Combien, en effet, attentifs à tout le reste, oublient entièrement ce capital devoir, ou ne s'en acquittent que très imparfaitement ? Or, la fidélité aux exercices de piété est non seulement un remède efficace contre un si déplorable oubli, mais encore elle nous offre un moyen facile de rendre à Dieu très parfaitement les hommages qui lui sont dus.

En effet, les exercices de piété, quels qu'ils soient, exigent comme condition essentielle un acte de pré-

sence de Dieu. Plusieurs fois le jour, ils nous transportent aux pieds de ce divin Maître et nous imposent ainsi la nécessité de penser à lui. Aidée par ce secours, l'âme fidèle parvient à se rendre le souvenir de Dieu presque habituel, de manière à pouvoir dire comme le prophète : *Providebam Dominum in conspectu meo semper* (1).

De plus, fidèlement pratiqués, les exercices de piété sont plus ou moins explicitement l'expression des devoirs religieux que Dieu exige de nous. En effet, indépendamment de l'acte de foi qu'ils présupposent, qui en est le fondement nécessaire, et, si on peut le dire, la forme générale, ils renferment : l'adoration par laquelle, reconnaissant la souveraine perfection de Dieu et le domaine absolu sur toutes choses que lui confère son titre de créateur, ou lui fait hommage de son être, et l'on s'anéantit devant sa suprême majesté ; la prière que l'on fait monter vers son trône pour implorer sa miséricorde et obtenir son secours ; enfin, l'engagement d'observer sa loi sainte et de conformer en tout notre volonté à la sienne.

Ces actes, résumé de toute la religion, que nous accomplissons distinctement dans le saint exercice de l'oraison, se retrouvent implicitement dans les moindres pratiques de la piété chrétienne, jusque dans ces élans rapides qui, comme des traits de flamme, jaillissent de notre cœur et se portent vers Dieu.

Les exercices de piété, dans leur variété, sont donc tous un hommage religieux rendu à Dieu ; ils nous fournissent le moyen de nous acquitter dignement de la dette que nous avons, en qualité de créatures, contractée envers lui, et par le souvenir fréquent de Dieu

(1) Ps. xv, 8.

qu'ils renouvellent en nous, ils nous font prendre la précieuse habitude de la présence de Dieu, qui constitue par excellence la vie de religion, image et reflet sur la terre de la vie des Anges.

2° Second avantage des exercices de piété : ils sont la condition nécessaire de notre sanctification.

L'exemple des saints, l'autorité des maîtres de la vie spirituelle, l'expérience, s'unissent pour établir cette vérité.

La fidélité aux exercices de piété est un trait commun de ressemblance qui se retrouve dans la vie, non seulement des saints, mais de tous ceux qui ont fait de la perfection le grand but de leurs efforts. Les saints n'ont pas tous marché dans la même voie, pratiqué les mêmes vertus, suivi les mêmes méthodes, mais ils ont tous été fidèles aux mêmes exercices. L'oraison, les examens de conscience, les lectures pieuses, la fréquentation des sacrements, sont les moyens dont ils se sont servis pour dominer et détruire en eux les instincts dépravés de la mauvaise nature, et développer dans leur âme les germes des vertus. Et nous savons quel merveilleux parti ils ont su tirer de ces ressources. C'est par là que de jour en jour l'amour divin prenait en eux de nouveaux accroissements, et que leur volonté, fortifiée par la grâce, formait des désirs de plus en plus ardents de vie parfaite.

Voilà pourquoi les maîtres de la vie spirituelle insistent si fortement sur la nécessité, pour les âmes qui tendent à la perfection, d'être fidèles à leurs exercices pieux.

« Les exercices spirituels, dit Cassien, ne constituent pas la fin que nous devons nous proposer d'atteindre, mais ils sont le chemin qui y conduit : *Non in exercitiis*

spiritualibus consistit disciplinæ finis, sed per ea perveniturad finem (1). » Et ailleurs : « Nous estimons nécessaires les exercices des œuvres spirituelles, parce que, sans leur secours, l'âme ne peut s'élever jusqu'aux sommets de la charité : *Exercitia operum spiritualium necessaria esse censemus, quia sine ipsis ad caritatis fastigia mens non potest ascendere* (2). »

Saint François de Sales, dans les conseils de perfection qu'il donne, insiste particulièrement sur ce point et établit en plusieurs endroits de ses écrits la nécessité des exercices spirituels pour lesquels il donne des règles détaillées.

Pénétrés de la même pensée, les fondateurs de familles religieuses, dans les règlements qu'ils leur ont donnés, ont assigné une large place aux exercices de piété, les considérant avec raison comme le moyen le plus efficace, ou plutôt comme la condition indispensable de la perfection religieuse et sacerdotale.

Notre expérience journalière confirme ces témoignages. Tant que nous nous montrons fidèles à nos exercices, le trésor de la ferveur se conserve dans notre âme, nous sommes plus attentifs sur les mouvements de notre cœur, les tentations ont moins de prise sur nous et nous y résistons sans peine. Venons-nous à les abandonner, aussitôt tout se relâche, languit et s'affaiblit en nous. Le progrès dans les vertus s'arrête, les fautes se multiplient, la vie de nature nous fait sentir plus fortement son action, en même temps que la vie surnaturelle décroît dans la même proportion.

Et comment n'en serait-il pas ainsi ? Fidèlement pratiqués, les exercices de piété sont comme un canal

(1) Cass., *Coll.* I, c. VII.
(2) *Ibid.*, c. X.

toujours ouvert par lequel la grâce divine ne cesse de se communiquer à nos âmes, pour les féconder et leur faire produire des fruits de sainteté. Mais que, par notre négligence, le précieux canal vienne à se fermer, l'âme, semblable à une terre que n'arrose plus la pluie du ciel, se dessèche, et à l'abondance succède une désolante stérilité.

3° Troisième avantage des exercices de piété : ils sont, pour l'âme qui s'y montre fidèle, la source des plus douces consolations.

Quoique pour le chrétien, et surtout pour le prêtre, la vie présente ne soit pas le temps de la jouissance, il faut pourtant à notre cœur, au milieu des tristesses qui l'accablent, un peu de joie ; parmi les sollicitudes qui l'agitent, un peu de repos. Cette joie et ce repos, le monde va les chercher dans les satisfactions des sens, dans la dissipation de ses fêtes et de ses spectacles, dans les vains amusements et les distractions frivoles par lesquels il tâche de s'étourdir sur la réalité de ses chagrins. Palliatif misérable, remède impuissant qui, loin de guérir le mal, l'envenime et l'aggrave. Les amis de Dieu n'ont garde d'aller puiser à cette source les consolations dont ils sentent le besoin. Mais l'Esprit-Saint leur en ouvre une autre plus pure et plus abondante dans les exercices de la piété chrétienne. Pour l'âme fidèle, en effet, ces exercices ne sont point un fardeau difficile à porter, un joug importun que l'on subit et que la nécessité seule fait accepter. Ils sont bien plutôt pour elle un délassement et une jouissance. Elle y trouve Dieu qui lui parle, qui l'éclaire, qui lui fait sentir l'onction pénétrante de sa grâce ; elle lui parle à son tour, elle épanche son cœur en sa présence et lui adresse avec confiance ses supplications. C'est

comme une sorte de contact mystérieux dans lequel l'âme, sous l'action de Dieu, se sent pénétrée d'un rayon de cette joie céleste dont la vue de l'essence divine inonde les élus dans la gloire. Plus l'âme est pure et fervente, plus elle goûte suavement cette joie. Aussi quel bonheur les saints n'éprouvaient-ils pas toutes les fois que, pouvant se soustraire aux tracas des affaires et aux occupations extérieures que l'ordre de l'obéissance leur imposait, il leur était donné, en vaquant à leurs pieux exercices, de se plonger, pour ainsi dire, et de se perdre en Dieu? Les heures dans ces moments délicieux passaient vite et leur semblaient bien courtes; et parfois il fallait les avertir de quitter Dieu, pour se rendre aux exigences de la charité, de descendre du ciel pour revenir sur la terre.

Combien de fois, nous-mêmes, n'avons-nous pas éprouvé quelle suavité l'on goûte à s'entretenir avec Dieu par la prière. Quel est le pieux séminariste qui n'a pas senti son âme tout inondée de consolation dans une fervente action de grâces, dans une bonne oraison, au cours d'une sainte retraite? Après les agitations, les préoccupations, les fatigues du ministère pastoral, le bon prêtre ne trouve-t-il pas un repos plein de charmes dans la récitation du bréviaire ou du chapelet, dans une pieuse lecture, dans une visite faite à Jésus-Christ présent au saint tabernacle?

Ah! si nous envisagions toujours à ce point de vue nos exercices spirituels, combien ils nous paraîtraient aimables! Loin de les trouver trop multipliés et trop longs, nous voudrions les multiplier et les prolonger encore; loin de regretter et de considérer comme perdus les moments que nous y consacrons, nous estimerions que ce sont les moments les mieux employés de la journée.

III. — **Affections et résolutions.**

Sont-ce là, ô mon Dieu, les sentiments qui m'animent par rapport aux exercices de piété que me prescrit la règle du séminaire? En ai-je apprécié l'importance? Me sont-ils chers? Ne sont-ils pas, au contraire, pour moi une charge pénible, dont je me débarrasse sans scrupule lorsque l'occasion s'en présente? Ne m'arrive-t-il pas, même au séminaire, d'en omettre parfois quelques-uns sans autre motif que le caprice? Ces omissions ne sont-elles pas plus fréquentes pendant les vacances où aucune considération humaine ne gêne ma liberté? Bien plus, au lieu d'être dans la disposition d'imiter un jour les bons prêtres qui se font une loi rigoureuse de demeurer fidèles aux pratiques pieuses qui ont sanctifié leur séminaire, n'ai-je pas déjà formé le dessein d'en abandonner une partie, lorsque le temps de mon noviciat sera terminé?

Si telles étaient mes pensées, je devrais tout craindre pour mon avenir sacerdotal. N'étant plus fortifié par les pratiques pieuses du séminaire que j'aurais abandonnées, quelle vie serait la mienne? Ceux mêmes qui, dans le sacerdoce, y sont fidèles ont besoin de lutter et de soutenir contre la mauvaise nature des assauts violents pour demeurer fermes, comment donc me maintiendrai-je bon prêtre, si je me prive de ce secours?

Éclairez-moi, ô mon Dieu, d'un rayon de votre divine lumière, afin que je comprenne bien le prix des saints exercices que l'on ne cesse de me recommander et que l'on me fait pratiquer au séminaire. Faites-moi la grâce de m'y attacher, de les aimer, les considérant comme des moyens précieux d'allumer de plus en plus dans mon cœur le feu de votre saint amour. Que je les

accomplisse maintenant pour être un fervent séminariste, que je les accomplisse plus tard pour être un prêtre selon votre cœur!

Je prends la résolution :

1° De n'omettre jamais par ma faute aucun des exercices qui me sont prescrits soit par le règlement général du séminaire, soit par mon règlement particulier ;

2° De m'excuser chaque soir auprès de mon supérieur, lorsque, soit volontairement, soit involontairement, il me sera arrivé d'en omettre quelqu'un ;

3° De faire connaître très exactement à mon directeur les moindres manquements dont je me serai rendu coupable en ce genre.

Necesse est cor in diversa rapi, et vitiis repente sordidari, quod internis ac devotis exercitiis non insistit (1).

LXVII

DE LA ROUTINE DANS LES EXERCICES DE PIÉTÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur modèle parfait de l'attention de l'esprit et de la dévotion du cœur dans l'accomplissement du devoir de la religion. — Sa sainte âme ne fut sujette ni aux distractions, ni à la routine. — Elle rendait continuellement à Dieu des hommages pleins de respect. — Nous honorerons les saints prêtres qui

(1) Thomas à Kempis, *De Exercitiis spirit.*, c. I, sec. I.

ont été rendus participants de ces dispositions religieuses de Jésus.

II. Nous ferons trois considérations pour nous prémunir contre la routine, c'est-à-dire contre l'habitude de faire nos exercices de piété d'une façon toute machinale :

1° *Désordre de la routine.* Elle est la violation de la loi du respect que nous devons à Dieu. — Nous devons à Dieu le respect dans la plus courte des prières, comme dans les plus importants de nos actes religieux. Nous n'avons absolument aucune excuse qui puisse légitimer la violation de cette loi.

2° *Avantages dont la routine nous prive.* Quand nous nous abandonnons à la routine, les exercices de piété sont pour nous : sans consolation ; presque sans aucun mérite ; sans aucun fruit.

3° *Dangers auxquels la routine nous expose.* La routine peut aller jusqu'à rendre douteuse la validité des actes du ministère. — Elle nous expose à scandaliser les fidèles qui savent très bien distinguer entre le prêtre évaporé et le prêtre fervent.

III. Nous nous humilierons en pensant que la routine s'est peut-être déjà introduite dans les exercices dont nous avons à nous acquitter au séminaire ; nous craindrons vivement de porter plus tard cette routine au saint autel.

Résolutions : 1° Nous établir de plus en plus dans la vie intérieure ; 2° faire précéder nos exercices de piété de quelques moments de réflexion ; 3° faire chaque jour notre examen de conscience.

Bouquet spirituel : *Homo internus cito se recolligit, quia nunquam se totum ad exteriora effundit.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ modèle parfait de l'attention de l'esprit et de la dévotion du cœur dans l'accomplissement du grand devoir de la religion. Jouissant sur la terre, comme les bienheureux dans le ciel, et plus parfaitement encore, de la claire vue de l'essence divine, il ne perdit pas un seul moment, durant tout le cours de sa vie, le souvenir de Dieu, en pré-

sence duquel il faisait toutes ses actions, dans le sentiment du plus religieux respect.

Son âme sainte ne fut donc sujette ni à ces distractions contre lesquelles il nous faut combattre, et qui, si souvent, malgré tous nos efforts, nous détournent de la pensée de Dieu, même dans les exercices les plus saints; ni à cette insensibilité spirituelle que l'habitude produit en nous, et qui fait que les vérités les plus touchantes ne font sur nous presque aucune impression; ni à cette déplorable routine que nous sommes exposés à apporter dans l'accomplissement des devoirs les plus augustes, prononçant sans attention les formules sacrées que l'Église nous met sur les lèvres, exécutant d'une façon toute machinale les rites vénérables de la liturgie.

Affranchie de ces tristes défaillances, l'âme de Jésus se porta toujours à l'accomplissement des actes religieux par lesquels chaque jour elle rendait à Dieu ses hommages, avec tout le respect qu'exige la majesté divine. Tout entier à la pensée de Dieu qui se dévoilait à lui sans nuage, Jésus se plongeait dans cet océan de lumière; de son cœur jaillissaient en traits de flamme l'amour le plus ardent, l'adoration la plus profonde, la dévotion la plus tendre, la prière la plus fervente; et tout son extérieur, l'attitude respectueuse de son corps, le recueillement de son visage, l'accent pénétré de sa voix traduisaient ces sentiments et en étaient une fidèle expression.

Après avoir adoré du plus intime de notre cœur ces dispositions religieuses de l'âme de Jésus, honorons les communications qu'il en a faites aux saints et spécialement aux saints prêtres. Représentons-nous, dans l'accomplissement des fonctions sacrées, les pontifes vénérables que l'Église honore et qu'elle nous propose

pour modèles : saint Ambroise, saint Martin, saint Charles. La gravité de leur maintien, le ton pénétré de leur voix, la modestie de tout leur extérieur, sont un indice de la foi et du respect qui les animent, et de leur application religieuse au ministère divin qu'ils remplissent. Humilions-nous de nos négligences à cet égard, et, pour les éviter, demandons à Notre-Seigneur de nous communiquer avec abondance son esprit de religion.

II. — Considérations.

La routine dans les exercices de piété consiste à les faire en vertu d'une habitude acquise, sans presque aucun travail de l'esprit et d'une façon toute machinale. Pour nous prémunir contre ce défaut, malheureusement trop commun, nous considèrerons : 1° le désordre qu'il renferme; 2° les avantages dont il nous prive ; 3° les dangers auxquels il nous expose.

1° Le désordre. La routine dans la prière est une violation de la loi du respect que nous devons à Dieu. Tout acte religieux, ne fût-ce qu'une courte prière, un signe de croix, une génuflexion, un simple salut se rapporte à Dieu, s'adresse à Dieu. C'est une parole de louange, de supplication, d'action de grâces que nous lui faisons entendre; c'est un témoignage d'honneur et de respect que nous lui rendons. Combien donc, si nous avions un sentiment vrai de ce qu'est Dieu et de ce que nous sommes, ne serions-nous pas, en prononçant cette parole, en exprimant ce témoignage, respectueux et recueillis! Quand nous parlons à un homme, fût-il notre égal, notre inférieur, un serviteur, un tout petit enfaut, nous ne nous laissons pas

aller à la distraction, et notre esprit est attentif aux paroles que nos lèvres prononcent. Nous croirions, en agissant autrement, nous rendre coupables d'une grave injure. A plus forte raison le devrions-nous croire, si la dignité de la personne que nous entretenons était éminente, et si son caractère l'élevait beaucoup au-dessus de nous. L'inattention serait alors, pour l'interlocuteur qui nous ferait l'honneur de nous admettre à son audience, profondément blessante. Telle est pourtant l'inconvenance que la routine dans nos actes religieux, nous fait commettre, non plus envers un homme, envers un grand du monde, mais envers Dieu; envers Dieu dont la seule pensée devrait nous pénétrer de crainte et de respect, à qui nous ne devrions parler que le front dans la poussière.

Cette remarque s'applique aux moindres actes de la piété chrétienne. Un signe de croix, fait sans attention, une génuflexion précipitée et incomplète, une formule de prière récitée en courant, sont autant de manques de respect envers la majesté de Dieu. Il faut donc y voir un désordre que nous devons nous reprocher.

Mais elle s'applique surtout à ces actes religieux que leur importance et leur sainteté recommandent tout particulièrement à notre religion. Tel est le saint bréviaire, l'auguste sacrifice de l'autel, l'application des rites sacramentels. Accomplir ces grands devoirs de la vie sacerdotale sans révérence, sans attention, sans aucun sentiment de Dieu à qui nous parlons, de Jésus-Christ que nous représentons et au nom duquel nous agissons, de la fonction sacrée que nous accomplissons, n'est-ce pas se rendre coupable d'une sorte de profanation?

On peut, il est vrai, alléguer des excuses. Le désordre, que la réflexion nous découvre dans la routine, se pro-

duit d'une manière inconsciente. Nul de ceux qui s'y abandonnent ne voudrait manquer au respect qu'il doit à Dieu. C'est, de notre part, légèreté d'esprit, défaut d'attention, entraînement irréfléchi. Toutefois, si ces circonstances atténuent la faute, elles ne la font pas disparaître. Nous ne la voulons pas sans doute d'une volonté directe, mais n'en posons-nous pas la cause d'une manière coupable, par le peu de soin que nous prenons de nous entretenir dans une disposition de foi vive, dans le sentiment habituel de la présence de Dieu, dans le recueillement intérieur; en négligeant de modérer l'activité de notre esprit qui s'égare en mille préoccupations vaines; en omettant de nous préparer par un sérieux retour sur nous-mêmes, et par quelques instants de réflexion, aux actes religieux que nous devons accomplir?

2° Coupable en elle-même, la routine, dans l'accomplissement de nos devoirs religieux, nous prive encore de nombreux avantages. En effet, quand nous nous y abandonnons, ces devoirs sont pour nous sans consolation, sans mérite, sans fruit.

Sans consolation. Pour le séminariste pieux et le prêtre vraiment intérieur, les exercices de piété, sont, nous l'avons vu, une source inépuisable des plus douces consolations. Or, la routine nous prive de ces consolations. Les prières de celui qui s'y abandonne sont une récitation machinale à laquelle le cœur n'a pas ou n'a que peu de part. Il ne parle pas à Dieu et ne sent pas sa présence. Articulées précipitamment et, confusément, les formules les plus belles dont se composent les prières qu'il récite ne portent ni lumière dans son intelligence, ni joie ni onction dans son cœur. Les admirables textes de la liturgie de la messe, les

psaumes et les oraisons du saint Bréviaire, les douces invocations du chapelet, des litanies, de l'*Angelus* ne lui disent rien. Aussi les exercices les plus saints n'ont pour lui aucun charme. Il s'en acquitte parce qu'il le faut ; c'est un devoir qu'il accepte et qu'il ne voudrait pas omettre, mais auquel il se porte sans empressement, qu'il subit et dont il se débarrasse au plus vite. Et cependant, si le prêtre, si le séminariste ne trouve pas dans la prière le repos du cœur et le délassement spirituel dont il a besoin, où les trouvera-t-il?

Les exercices pieux accomplis d'une façon routinière sont, de plus, presque sans mérite. Quand on s'y porte avec ferveur, ces exercices, bien que doux et consolants, sont pourtant des actes de vertu. Car, en s'y livrant, on obéit à Dieu et à l'Église qui les prescrivent ou les conseillent, on remplit un devoir, et entre les actions bonnes auxquelles nous vaquons chaque jour, il n'y en a pas de plus saintes et de plus agréables à Dieu. Les sentiments pieux dont l'âme est pénétrée en les accomplissant renferment l'exercice des plus excellentes vertus : la foi, l'espérance et la charité y ont tour à tour leur expression. Il y a donc là pour l'âme fervente un trésor de mérites. Ce sont des actes saints dont, un jour, Dieu la récompensera. Elle goûte, en priant, la paix de Dieu, et elle se prépare au ciel une couronne de gloire. Ainsi se vérifie pour elle la parole de l'Apôtre : *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (1).

Mais celui qui s'abandonne, en priant, à la routine peut-il prétendre à cet avantage? Sans doute, ses pratiques pieuses ne sont pas sans aucun mérite ; car enfin, il veut, en s'y livrant, accomplir un devoir, et

(1) *I Tim.*, IV, 8.

tout devoir aura sa récompense. Mais quelle différence, sous ce rapport, entre l'âme tiède qui prie machinalement et l'âme fervente qui apporte à tous ses actes religieux une attention soutenue !

Troisième avantage dont se prive le prêtre qui s'abandonne à la routine, la grâce fruit de la vraie prière. En effet, les actes pieux qui remplissent les journées du prêtre ne sont pas seulement un hommage rendu à Dieu, ils sont une prière dont le but est d'attirer sur celui qui les accomplit et sur les âmes qui lui sont confiées l'abondance des grâces de Dieu. Il est vrai que la communication de ce don divin ne dépend pas uniquement des dispositions des ministres sacrés; toutefois, nous ne pouvons douter que la prière sacerdotale, pourvu qu'elle soit une véritable prière, n'ait, pour l'attirer, une particulière efficacité. Et n'est-ce pas la véritable cause des succès qu'obtiennent les saints prêtres dans le ministère des âmes? Ils travaillent, mais surtout ils prient; et leur travail, fécondé par la prière, est accompagné de la bénédiction de Dieu.

Précieuse ressource dont le prêtre qui s'abandonne à la routine se prive par sa faute. Il dit la messe, il récite son bréviaire, il prononce les formules sacramentelles; mais, en réalité, il ne prie pas; il ne s'écoute pas quand il parle à Dieu, comment Dieu l'écouterait-il ? Sujet pour nous de sérieuses réflexions. Nous récitons un grand nombre de prières; nous pourrions obtenir beaucoup de grâces si elles étaient ferventes. Quel malheur si, par notre négligence, nous les rendons stériles !

3° La considération des dangers auxquels nous expose la routine, nous fournit un motif non moins puissant de nous tenir en garde contre ce mal.

En premier lieu, portée à un certain degré, elle peut

aller jusqu'à rendre douteuse la validité des actes de notre ministère. L'application des rites sacramentels ne peut avoir son efficacité si nous n'y apportons, au moins, le degré d'attention nécessaire pour qu'elle soit un acte humain. Or ne peut-il pas arriver que nous accomplissions nos ministères avec un esprit si distrait, un degré d'attention si faible qu'il y ait lieu de douter que cette condition ait été remplie? Ne peut-il pas arriver que, par suite du même défaut, il se glisse à notre insu, dans l'accomplissement du rite sacré, des irrégularités graves, l'omission d'une parole essentielle, l'altération d'une formule, etc.? De là des angoisses et des perplexités qu'une plus grande attention aurait fait éviter.

Signalons un autre danger de la routine, elle nous expose à scandaliser les fidèles, en leur inspirant des doutes sur notre piété, parfois peut-être sur la sincérité de notre foi.

Il est impossible, en effet, que l'inattention et l'indévotion avec lesquelles le prêtre qui se laisse aller à la routine en disant la messe, en célébrant les saints offices, en administrant les sacrements, ne se traduisent pas à l'extérieur et n'aient pas leur expression dans le ton de sa voix, dans la précipitation de ses mouvements, dans l'air distrait de sa physionomie. Quelle différence sous ce rapport entre prêtre et prêtre! Celui que l'esprit de foi anime, accomplit ses moindres ministères avec décence et gravité; le sentiment de Dieu qui le pénètre se révèle à tous les regards, dans chacun de ses actes religieux : dans un signe de croix, dans la récitation d'une courte prière, du *Benedicite,* de l'*Angelus,* dans un témoignage de respect en passant devant une croix ou une église. En tout cela la piété du bon prêtre se révèle. Mais elle brille particulièrement dans les

grands devoirs de la vie sacerdotale ; c'est alors surtout qu'on sent bien, en le voyant, combien son esprit et son cœur sont unis à Dieu.

A côté de ce prêtre placez-en un autre, bon aussi peut-être, mais qui n'a pas su se prémunir contre le danger de la routine, quel contraste! D'une part, la dignité, la modestie, la convenance ; de l'autre, l'évaporation, la légèreté, l'insignifiance, des paroles précipitées, souvent même un bredouillement inintelligible, des mouvements désordonnés, une pose indévote, des signes de croix tronqués qui ressemblent à une grimace plutôt qu'à un acte religieux, des génuflexions incomplètes.

Or, ne nous y trompons pas, les fidèles voient tout cela ; ils l'apprécient et en sont péniblement affectés. Disons mieux, ils en portent un jugement sévère ; et, par suite, non seulement nous baissons dans leur estime ; mais, trop souvent, la religion dont nous sommes à leurs yeux la personnification, en subit quelque atteinte. Qui pourrait affirmer que la diminution de la foi, dont nos populations nous offrent le triste spectacle, ne doit pas être en partie attribuée à cette cause ?

III. — Affections et résolutions.

La routine dans les exercices de la piété est un mal contre lequel nous devons d'autant plus nous tenir en garde que, vivant au milieu des choses saintes, nous sommes plus exposés que les simples fidèles à nous familiariser avec elles. Quel est, hélas! celui d'entre nous qui n'a pas quelque reproche à se faire à cet égard ?

Au début de notre séminaire, nous nous acquittions

avec un saint respect des moindres pratiques et nous apportions tous nos soins à les accomplir dignement. En est-il ainsi aujourd'hui? Notre ferveur à l'oraison, à la sainte messe, dans nos visites au Saint-Sacrement n'a-t-elle pas subi une diminution notable?

Lorsque l'Église, au jour de notre sous-diaconat, nous remit entre les mains le saint Bréviaire, en nous imposant l'obligation de le réciter tous les jours de notre vie, de quel respect, de quel amour ne fûmes-nous pas pénétrés pour ce livre vénérable? Nous en récitions avec bonheur les textes, que notre piété ne pouvait se lasser de goûter. D'où vient que ces formules, qui, autrefois, nous touchaient si vivement, n'ont plus pour nous le même charme; d'où vient que, parfois, en les récitant, l'ennui nous gagne? D'où vient que notre esprit se laisse emporter à toutes sortes de bagatelles, tandis que nos lèvres s'agitent précipitamment pour prononcer le plus vite possible les paroles saintes? N'est-ce pas que dans tout cela s'est glissée une déplorable routine?

Que de justes craintes cette expérience ne doit-elle pas nous faire concevoir pour notre avenir sacerdotal? Nous nous rassurons sans doute sur le sentiment de profond respect et de religieuse frayeur que nous inspire la perspective des fonctions sacerdotales. Il nous semble que lorsqu'il nous sera donné de monter au saint autel, de distribuer aux fidèles la sainte Eucharistie et d'administrer les autres sacrements, nous serons tellement pénétrés du caractère auguste de ces fonctions, que la routine alors ne sera nullement à redouter pour nous. Mais prenons garde que ce ne soit là une dangereuse illusion, et craignons que nous n'accomplissions un jour ces graves devoirs comme ceux dont nous nous acquittons maintenant avec tant de négligence.

Humilions-nous donc et demandons à Notre-Seigneur qu'il ranime notre foi et notre ferveur, qu'il nous donne de plus en plus le sentiment de sa divine présence, qu'il renouvelle et qu'il entretienne dans notre âme ce respect religieux de Dieu, de la prière, des choses saintes dont plus que personne le prêtre doit faire profession.

Prenons la résolution :

1° De nous efforcer de nous établir de plus en plus dans la vie intérieure par la pratique de l'oraison et l'habitude de fréquents retours vers Dieu ;

2° De nous préparer par quelques moments de réflexion aux moindres actes de la piété chrétienne ;

3° De faire chaque jour avec soin notre examen de conscience sur la manière dont nous nous acquittons de nos exercices.

Homo internus cito se recolligit, quia nunquam se totum ad exteriora effundit (1).

LXVIII

LA SANCTIFICATION DU LEVER

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les dispositions admirables dont la sainte âme de Notre-Seigneur fut pénétrée au moment de son incarnation ; elle adora et remercia Dieu le Père, et fit d'elle-même l'abnégation la plus complète. — Notre-

(1) *Imit.*, l. II, c. 1, n. 7.

Seigneur s'acquitta de ces mêmes devoirs pendant toute sa vie, à chaque instant, et spécialement le matin. — Il nous offre, dans le mystère de sa glorieuse résurrection, un modèle plus parfait encore de la manière dont nous devons sanctifier notre lever.

II. Nous verrons que trois motifs nous portent à consacrer à Dieu les premiers instants de la journée :

1° *Les autorités qui recommandent cette pratique.* Les saints Livres nous disent qu'il faut chercher Dieu dès l'aurore, qu'il faut se présenter, au commencement du jour à Dieu, pour l'adorer. — Les SS. Pères et les maîtres de la vie spirituelle, s'inspirant de ces passages, insistent sur la nécessité de sanctifier le lever.

2° *Rien n'est plus raisonnable ni plus chrétien.* Le devoir dont il est question résulte de l'obligation générale que nous avons d'offrir à Dieu toutes nos actions. — Cette obligation est plus spéciale le matin, puisque Dieu réclame surtout les prémices. — Il est bon, dès le matin, d'avoir un juste sentiment de notre faiblesse contre tous les écueils qui doivent être surmontés.

3° *L'influence de cette pratique sur notre journée.* Les premières impressions de la journée sont généralement les plus fortes et les plus durables. — Notre journée sera pieuse, si nous avons fait une bonne oraison ; or, la sanctification du lever est la condition essentielle d'une bonne oraison.

III. Nous nous humilierons d'écouter si souvent, le matin, le démon qui nous guette et si peu notre bon ange. — Nous regretterons d'avoir eu bien des fois des pensées de chagrin, et d'avoir murmuré contre la règle, au moment de notre lever.

Résolutions : 1° Nous lever toujours exactement à l'heure fixée ; 2° le faire non seulement sans murmurer, mais avec allégresse ; 3° tracer sur nous, en nous levant, le signe de la croix, et prononcer les doux noms de Jésus et de Marie.

Bouquet spirituel : *Justus cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit illum.*

I. — Adoration.

Représentons-nous par la foi les dispositions admirables dont la sainte âme de Jésus fut pénétrée au

bienheureux moment de l'incarnation. Au début de la vie qu'il allait mener sur la terre, le Verbe de Dieu fait chair rendit à son divin Père les actes les plus excellents de la religion. Anéanti devant lui, il l'adora comme la majesté souveraine devant laquelle tout front doit s'incliner, tout genou doit fléchir.

Dans le sentiment des trésors de science, de sagesse qu'il possédait, des grâces dont il se voyait enrichi, et surtout de cette prérogative ineffable de l'union hypostatique qui l'associait à la vie personnelle du Verbe, le faisait participer à la nature divine et le rendait digne des adorations des hommes et des Anges, il s'épancha en témoignages d'actions de grâces envers Dieu, auteur de ces merveilles.

Admis à contempler sans nuage les perfections et les amabilités infinies de l'Être divin, il se porta et s'attacha à lui par un acte d'amour très pur et très parfait.

Enfin, à la vue de la mission qu'il avait à remplir dans le monde et qui lui fut révélée dès lors, il s'offrit à Dieu pour s'en acquitter, avec un dévoûment et une abnégation sans bornes, se constituant victime pour le péché et acceptant l'immolation avec toutes ses rigueurs. Il consacra donc à Dieu, son Père, son corps avec tous ses sens, son âme avec toutes ses puissances, ses pensées, ses affections, ses paroles, ses actions, sa vie, sa mort, ne voulant pas qu'il y eût rien en lui qui ne fût employé à procurer la gloire de ce divin Père.

Durant tout le cours de sa vie mortelle, l'âme de Jésus ne cessa de produire ces actes. Mais qui pourrait dire, surtout, avec quelle ferveur elle les renouvelait chaque matin lorsque, sortant du sommeil de la nuit, elle s'éveillait pour commencer une nouvelle journée et reprendre le travail un instant interrompu ? Admirable modèle d'un lever sanctifié par la religion !

Toutefois, le Sauveur nous en offre un plus admirable encore dans le mystère de sa résurrection. Sa vie mortelle, comparée à sa vie ressuscitée, avait été comme une nuit obscure comparée à la clarté d'un jour parfait. Aussi, lorsqu'il prit possession de cette vie glorieuse qu'il avait méritée par ses souffrances et dans laquelle, déposant les infirmités de sa nature humaine, il allait paraître Dieu en tout: *Per omnia Deus ;* avec quelle allégresse de cœur ne se présenta-t-il pas au Père céleste pour lui consacrer son humanité glorifiée, reconnaître ses grandeurs divines et célébrer éternellement ses louanges : *Circumdedisti me lætitia, ut cantet tibi gloria mea* (1) ?

Adorons avec un profond respect Notre-Seigneur en ces divers états. Remercions-le de nous avoir donné l'exemple de la manière dont nous devons sanctifier, par un lever chrétien, le commencement de chacune de nos journées, et conjurons-le de nous accorder la grâce de l'imiter.

II. — Considérations.

Une des plus précieuses habitudes de la vie chrétienne est celle qui consiste à consacrer à Dieu, par quelques devoirs religieux, les prémices de chaque journée. Considérons les motifs qui doivent nous porter à nous y rendre fidèles.

1° Le premier se tire des autorités qui nous recommandent cette sainte pratique.

C'est d'abord l'Esprit-Saint lui-même qui, par la plume des écrivains sacrés, nous en découvre l'excellence.

(1) Ps. xxix, 12-13.

En plusieurs endroits des Psaumes, le Roi-Prophète mentionne sa fidélité à rendre à Dieu dès le matin ses devoirs religieux : « O mon Dieu, s'écrie-t-il, je vous cherche dès l'aurore: *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo* (1). » Et ailleurs: « Dès le matin, vous êtes l'objet de mes pensées: *In matutinis meditabor in te* (2) » — « Dès le matin, je célèbrerai votre miséricorde: *Exultabo mane misericordiam tuam* (3). » — « Ma prière montera vers vous dès le point du jour: *Mane oratio mea præveniet te* (4). »

Le Sage, après avoir rappelé l'obligation imposée aux Hébreux d'aller, avant le lever du soleil, recueillir la manne, en conclut celle de se présenter au commencement du jour à Dieu pour l'adorer: *Oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare* (5).

S'inspirant de ces passages, les Saints Pères et les maîtres de la vie spirituelle insistent sur la nécessité de consacrer à Dieu, par quelques actes pieux, le commencement de chaque journée.

Saint Athanase veut qu'avant de commencer le combat de la journée, et dans le lit même, nous nous mettions en la présence de Dieu pour lui rendre grâce: *Magnum certaminis decus, e lecto ipso Deo sistere seipsum, et prævenire in gratiarum actione solem* (6).

Saint Jean Chrysostome reprend les chrétiens négligents qui ne rendent pas grâces à Dieu à leur lever, et vaquent aux soins du corps avant de s'occuper de leur

(1) Ps. LXII, 1.
(2) *Ib.*, 7.
(3) Ps. LVIII, 17.
(4) Ps. LXXXVII, 14.
(5) *Sap.*, XVI, 28.
(6) *In* Ps. V.

âme : *Nec (Deo) agis gratias ; sed cum surgis, manus et faciem lavas, animam autem immundam negligis* (1).

« Les serviteurs fidèles du Christ, dit Cassien, dès qu'ils ont secoué le sommeil, se lèvent, et consacrent par de divins holocaustes le réveil et le premier exercice de leurs pensées : *Qui Christo fideliter famulantur... expergefacti a somno... surgentes, cogitationum suarum ortus et primordia divinis consecrant holocaustis* (2). »

De même, selon saint Grégoire, que, dans l'ancienne loi, les prêtres devaient chaque matin mettre du bois pour entretenir le feu sacré qui devait brûler sans interruption, nous devons, à notre lever, donner l'aliment au feu de l'amour divin qui doit brûler dans nos cœurs : *Quia mane prima pars diei est, postpositis cogitationibus vitæ præsentis, hoc priori loco quisque fidelium cogitet, ut quibus valet nisibus, studium charitatis inflammet* (3).

Enfin, saint François de Sales exige que « outre l'oraison mentale et formée », que nous devons faire chaque jour, nous en fassions, dès notre lever, une autre plus courte qui soit « comme une préparation générale à toutes les œuvres de la journée ». Elle doit, selon ce saint, comprendre quatre actes principaux : 1° Remercier et adorer Dieu pour la grâce qu'il nous a faite de nous avoir conservé la nuit précédente ; 2° faire un ferme propos de bien employer la journée ; 3° prévoir les occasions que nous pourrons avoir de servir Dieu et les tentations qui pourront nous en empêcher ; 4° nous abandonner à Dieu, sans le secours duquel nous ne pouvons faire aucune bonne œuvre (4).

(1) *In* Ps. v.
(2) *Coll.* 21, c. XXVI.
(3) *Mor.*, XXVI, 7.
(4) *Introd.*, II° p., ch. X.

2° Rien, en effet, de plus raisonnable, rien surtout de plus chrétien que de sanctifier par la piété le commencement de chaque journée.

C'est ce qui résulte, en premier lieu, de l'obligation générale qui nous est imposée d'offrir à Dieu toutes nos actions. Dieu est notre premier principe et notre dernière fin. Tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes lui appartient, et nous devons lui en faire hommage. Voilà pourquoi, selon la doctrine du docteur angélique, le premier usage de notre raison et de notre liberté a dû être de nous offrir et de nous consacrer à Dieu. Mais pour que cette première offrande persévère et qu'elle continue d'être la disposition habituelle de notre âme, il est nécessaire que, de temps en temps, nous la renouvelions, et telle est, en effet, la pratique des âmes ferventes. Or, quel moment plus favorable pour le faire que celui, où sortant du repos de la nuit et nous dégageant du sommeil, nous reprenons, pour ainsi dire, possession de nous-mêmes, nous recouvrons l'usage, un instant interrompu, de notre raison et de notre liberté, et nous nous trouvons, en commençant une nouvelle journée, comme au début d'une nouvelle vie?

On peut dire même que ce droit de souveraineté que Dieu possède sur toutes choses, et en vertu duquel tout en nous doit lui être rapporté et consacré, s'applique particulièrement à l'action du lever. Elle est la première action de la journée, le premier exercice de notre activité à notre réveil. Or, les prémices appartiennent à Dieu : *Primitiæ Domini sunt* (1). Elles ont à ses yeux une particulière excellence. Il voulait que les Israélites lui consacrassent fidèlement les prémices de

(1) *Num. XXXI*, 29.

toutes choses, et que, pour reconnaître son souverain domaine, ils lui en fissent hommage. Ainsi en était-il des premiers fruits de leurs champs, des premiers-nés de leurs animaux, des aînés de chaque famille. De là vient que l'Écriture attribue la qualité de prémices à tout ce qui appartient à Dieu d'une manière spéciale. Les Israélites, objet des prédilections de Dieu, sont les prémices du Seigneur: *Sanctus Israël Domino, primitiæ frugum ejus* (1). Les vierges, portion choisie des élus, sont appelées, dans l'*Apocalypse*, les prémices de Dieu et de l'agneau : *Primitiæ Deo et Agno* (2). Les instants qui suivent notre réveil, comme prémices de la journée, doivent donc être spécialement consacrés à Dieu. C'est la pensée de saint Ambroise: « Ne sais-tu pas, dit-il, ô homme, que chaque jour tu dois donner à Dieu les prémices de ton cœur et de ta voix: *An nescis, homo, quod primitias tui cordis et vocis quotidie Deo debeas* (3). »

Enfin, une journée qui commence ouvre pour nous une série de devoirs à remplir; nous y trouverons des écueils à surmonter, des tentations à vaincre, des épreuves à subir. Si nous avons un juste sentiment de notre faiblesse et de notre impuissance, n'éprouverons-nous pas le besoin, au moment d'entrer dans cette voie de travail, de nous jeter entre les bras de Dieu, de nous abandonner à lui et de lui demander le secours de sa grâce? Rien, assurément, de plus raisonnable, rien surtout de plus chrétien que cette pratique.

3° Troisième motif qui doit nous porter à sanctifier, par la prière, notre lever : l'influence salutaire que

(1) *Jér.*, II, 3.
(2) *Apoc.*, XIV, 4.
(3) *In* Ps. CXVIII, Serm. XIX.

notre fidélité en ce point exercera sur toute notre journée : « Donnez à Dieu, dit saint Jean Climaque, les prémices de votre journée ; car elle appartiendra à celui qui en aura le premier pris possession : *Da Domino primitias diei tuæ; erit enim tota illius qui prior occupaverit* (1). C'est pourquoi le même saint ajoute qu'un grand serviteur de Dieu avait coutume de dire qu'il jugeait de toute sa journée par le matin : *Ab ipso matutino tempore totum cursum diei meæ scio* (2). Plusieurs raisons établissent la vérité de cette maxime.

Et d'abord, il est d'expérience que les premières impressions de la journée sont généralement les plus fortes et les plus durables. Plus l'âme est calme, libre, dégagée de toute préoccupation, plus les pensées qu'elle produit s'impriment profondément en elle, l'absorbent pour ainsi dire et la captivent. Or, en aucun temps de la journée, l'âme ne jouit de plus de calme et n'a une plus entière possession d'elle-même qu'au moment du réveil. D'une part, le repos de la nuit lui a rendu toute sa vigueur, et de l'autre, tout en elle fait silence ; elle n'est point encore troublée par les diverses préoccupations d'étude et d'affaires qui bientôt viendront l'assaillir ; elle est donc plus apte que jamais à recevoir ces fortes impressions qui demeurent. Voilà pourquoi les saints nous disent que le commencement de la journée est le temps le plus favorable à la méditation sérieuse des vertus chrétiennes.

Si donc, dès le matin, la pensée de Dieu s'empare de notre esprit et la pénètre, elle s'y fixera ; ce sera comme une impulsion puissante qui donnera le branle à tout le reste. Il en sera de même des pensées vaines, pro-

(1) *Clim. grad.*, 26.
(2) *Clim. grad.*, 3.

fanes, dissipantes, si alors nous nous y laissons aller. *Tunc,* dit saint Bonaventure, *vanæ cogitationes maxime mentem infestant; si eas a te abjicias, exieris ad omne opus expeditior et devotior* (1).

De plus, l'expérience et l'autorité des maîtres de la vie spirituelle nous apprennent que le bon ou le mauvais état de notre âme dans toute la suite du jour dépend surtout de la manière dont, le matin, nous avons fait notre oraison. Si, au moment du lever, au lieu de penser à Dieu et de se remplir de pieuses pensées, on s'est livré à la dissipation ; si, dès lors, on a laissé son esprit s'absorber par des pensées d'étude, son cœur s'abandonner à des désirs, son imagination se remplir de mille fantômes, l'oraison deviendra comme impossible, l'esprit s'y égarera dans des distractions sans nombre et ne retirera aucun fruit de cet exercice. Ainsi, une oraison mal faite et, par suite, une journée sans recueillement surnaturel et sans mérite devant Dieu, telles seront les conséquences d'un lever non sanctifié par la piété.

Au contraire, lorsque, dès le matin, l'âme s'est recueillie dans le souvenir de Dieu, elle est toute préparée à la méditation, et, pour s'y livrer, elle n'aura presque besoin d'aucun effort. Elle fera donc, avec la grâce de Notre-Seigneur, une bonne et sainte oraison, et aura ainsi posé les fondements d'une bonne et sainte journée.

Ces considérations nous montrent que si nous devons à Dieu de nous lever d'une manière sainte et chrétienne, nous nous le devons aussi à nous-mêmes, qui trouverons dans cette pratique, au point de vue de notre sanctification, les plus grands avantages.

(1) *Ad Novit.*

III. — Affections et résolutions.

Mon premier devoir de chaque jour est donc de sanctifier mon lever. Les saints m'apprennent qu'un démon veille à notre chevet et épie le moment du réveil, pour nous faire tomber dans ses pièges et ravir à Dieu les prémices qui lui appartiennent : *Est e spiritibus unus*, dit saint Jean Climaque, *qui primum nos e somno surgentes protinus excipit, primumque nostrum cogitatum inquinare nititur* (1). Mais notre bon ange veille de son côté, pour nous prémunir contre ses attaques. Auquel des deux cédons-nous d'ordinaire ? Sommes-nous fidèles, dès que nous avons secoué l'engourdissement du sommeil, à nous donner à Dieu ? Est-ce vers lui que se dirige notre première pensée et le premier élan de notre cœur ? Nous offrons-nous à lui, disant avec Notre-Seigneur : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (2) ? Et, pénétrés de ce sentiment, nous levons-nous avec promptitude et allégresse, comme le serviteur diligent qui s'empresse d'accourir lorsque son maître l'appelle ?

N'est-il pas vrai qu'au contraire nous faisons cette action d'une manière absolument insignifiante, sans qu'une pensée surnaturelle vienne en relever la vulgarité ? Au lieu de cette joie qu'éprouvent les âmes ferventes à leur réveil, en pensant qu'elles vont travailler pour Dieu, n'est-ce pas avec chagrin et murmure que nous nous voyons contraints de quitter le repos sensuel que nous goûtions dans le lit ? Ne nous arrive-t-il pas même d'être assez lâches pour prolonger ce repos

(1) *Clim.*, 26.
(2) Ps. XLI.

contre la règle de l'obéissance, de faire ainsi au démon le sacrifice que nous devions faire à Dieu et de commencer notre journée par une infidélité ?

Pardonnez-moi, ô mon Dieu, toutes ces négligences dont je m'humilie, et que je déplore à vos pieds. Accordez-moi votre grâce pour qu'elle fortifie ma volonté toujours faible, mais, plus faible encore au moment du réveil, afin qu'à l'exemple des saints, je sois fidèle à me lever diligemment et pieusement.

Je prends donc la résolution :

1° De me lever toujours exactement à l'heure fixée, sans retarder d'un seul moment;

2° De le faire non seulement sans murmure, mais avec une sainte allégresse ;

3° De tracer sur moi, à mon réveil, le signe de la croix en m'offrant à Dieu et en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie ; en sorte que ma première pensée, ma première parole, ma première action soient pour Dieu.

Justus cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit illum (1).

(1) *Eccli.*, XXXIX, 6.

LXIX

L'ORAISON

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur modèle du prêtre dans l'accomplissement du devoir de l'oraison mentale. — Sa vie a été une oraison continuelle. — Perpétuellement uni à Dieu par son esprit, Jésus lui était non moins intimement uni par le cœur. — Le saint Évangile parle souvent de la prière de Notre-Seigneur. — L'Apôtre saint Paul nous le montre priant dans le ciel et dans le cœur des saints. — Nous rendrons tous nos hommages au cœur de Jésus, siège de cette prière incessante.

II. Nous considérons trois avantages qui découlent pour le prêtre de la fidélité à l'oraison :

1° *L'oraison forme le saint prêtre.* Elle nous remet, en effet, devant les yeux les vérités chrétiennes, fondement de la vie parfaite, et, de plus, nous obligeant à rentrer en nous-mêmes, nous découvre nos fautes et nos imperfections.

2° *L'oraison fait que le prêtre s'acquitte religieusement de ses fonctions.* Le prêtre a la prérogative d'exercer des ministères qui le mettent constamment en contact avec Dieu. — Cette prérogative l'expose à des fautes sans nombre. — L'oraison, disposant l'âme aux pensées surnaturelles, lui fera éviter tous ces écueils.

3° *L'oraison rend efficace le zèle du prêtre.* C'est dans l'oraison que les bons prêtres puisent leurs inspirations. — C'est aussi l'oraison qui donne à leur parole une force et une onction toutes divines.

III. Nous remercierons Dieu de nous faire entendre si souvent et de tant de manières combien l'oraison est importante. — Nous nous humilierons de n'être pas assez convaincus de sa nécessité et, aussi, de ne pas nous appliquer assez à la bien faire.

Résolutions : 1° Être attentifs aux enseignements qui nous sont donnés touchant l'oraison ; 2° demander à Dieu l'amour de ce saint exercice ; 3° n'y manquer, et ne l'abréger jamais.

Bouquet spirituel : *Nos vero orationi... instantes erimus.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus-Christ modèle du prêtre dans l'accomplissement du devoir de l'oraison mentale. Sa vie tout entière a été une oraison continuelle que ni les travaux de son ministère public, ni les tourments de sa passion n'ont pu interrompre, et qui, commencée dans le sein de Marie au moment où s'accomplit l'ineffable mystère de l'Incarnation, se perpétuera pendant toute l'éternité.

L'âme sainte de Jésus, en effet, par un privilège insigne, fruit de l'union hypostatique, jouissait de la claire vue de Dieu. Elle contemplait sans nuage l'essence divine ; se plongeait dans cet océan de perfections ; y vivait et y respirait, comme nous vivons et nous respirons dans l'atmosphère qui nous environne.

Perpétuellement uni à Dieu par son esprit, Jésus lui était non moins intimement uni par le cœur. Il l'adorait, s'anéantissait devant lui, exaltait, louait, bénissait l'excellence de son être ; lui rendait les devoirs de la plus parfaite religion ; et se consumait en son honneur comme une hostie de louanges. En même temps, dans le sentiment de son impuissance en tant qu'homme, il attirait en lui par une prière fervente, la vie de Dieu, et cette vie divine ne cessait de s'écouler dans son âme avec une abondance incomparable, afin qu'il pût la communiquer à tous ceux qui croiraient en lui, et qui, mus par son esprit, uniraient leur prière à la sienne.

Plusieurs fois, le saint Évangile fait mention de la prière de Jésus. Il nous le montre passant les nuits

dans la prière : *Erat pernoctans in oratione Dei* (1). Il nous le représente priant, au moment où s'accomplit le mystère de la Transfiguration : *Facta est dum oraret, species vultus ejus altera* (2) ; avant le miracle de la résurrection de Lazare : *Jesus, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi* (3) ; au lendemain de l'entrée à Jérusalem : *Pater, salvifica me ex hac hora... clarifica nomen tuum* (4) ; après la cène : *Jesus... sublevatis oculis in cælum dixit : Pater, venit hora, clarifica Filium tuum* (5) ; au jardin des Oliviers : *Procidit in faciem suam orans* (6) ; enfin sur la croix : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* (7). Mais ce ne furent là que des manifestations passagères de cette oraison sublime dont l'âme du Sauveur fut le sanctuaire, et dont le feu, qui brûlait sans interruption sur l'autel de l'ancien Temple, était une figure.

L'état glorieux dans lequel Jésus est entré après sa Résurrection n'a point mis fin à sa prière. Le Verbe incarné prie dans le ciel, où il remplit en notre faveur le rôle d'intercesseur et d'avocat : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* (8). Il prie sous les espèces eucharistiques où son amour le retient nuit et jour. Il prie enfin dans l'âme des saints qui règnent au ciel et des justes qui combattent sur la terre, les remplissant de son esprit et faisant d'eux autant d'échos de sa prière : *Misit Deus spiritum Filii sui in corda vestra clamantem : Abba, Pater* (9).

(1) Luc, VI, 12.
(2) Luc, IX, 29.
(3) Joan, XI, 14.
(4) Joan., XII, 27.
(5) Joan., XVII, 1.
(6) Matth., XXVI, 39.
(7) Matth., XXVII, 46.
(8) *Hebr.*, VII, 25.
(9) *Gal.*, IV, 6.

Telle s'offre à nous l'oraison de Jésus, l'une des plus admirables merveilles de l'ordre surnaturel, source de gloire pour Dieu et de grâces pour nous ; modèle excellent de la prière chrétienne et surtout de celle qui doit monter sans cesse vers Dieu de l'âme des prêtres.

Contemplons et admirons le spectacle qu'elle nous offre. Rendons nos plus profonds hommages au cœur de Jésus qui la produit, et demandons à cet adorable Maître de nous en rendre participants.

II. — Considérations.

Tout prêtre qui a véritablement à cœur sa propre sanctification et le salut des âmes confiées à ses soins, doit être fidèle à commencer chacune de ses journées par l'exercice de l'oraison mentale. Les livres qui traitent de la perfection sacerdotale sont unanimes à lui en faire la recommandation ; tous les saints prêtres lui en donnent l'exemple ; d'ailleurs d'inappréciables avantages découleront pour lui de cette fidélité.

1° Le prêtre homme d'oraison sera infailliblement un bon prêtre, c'est-à-dire un prêtre détaché du péché et attentif à se perfectionner chaque jour dans la pratique des vertus chrétiennes et sacerdotales.

S'il est vrai que l'irréflexion est la cause de désordres sans nombre, il n'est pas moins vrai de dire que la méditation sérieuse, habituellement pratiquée, est la source féconde de toute perfection et de toute vertu.

Celui qui, au début de chaque journée, s'élevant par la foi au-dessus du monde des sens, tient pendant un temps notable son esprit et son cœur unis à Dieu, et s'applique, dans le silence, à méditer les vérités éter-

nelles, ne peut manquer de trouver, dans cet exercice, un moyen efficace de sanctification.

L'habitude du recueillement qu'il y contracte, le préserve des entraînements des sens et de la nature, et des dangers toujours à craindre pour l'âme dissipée, qui vit hors d'elle-même et s'épanche sans retenue sur les créatures.

De plus, tandis que le sentiment des vérités chrétiennes s'affaiblit peu à peu dans le prêtre qui ne médite pas, en sorte que bientôt elles ne sont plus pour lui qu'une théorie vague, contemplée de loin et presque sans aucune influence sur la vie pratique ; le prêtre qui médite en est tout pénétré. Sans cesse ramené par la méditation en présence de ces vérités, il y adhère avec une foi plus vive, une conviction de jour en jour plus profonde ; il est comme tout inondé de la lumière surnaturelle qu'elles projettent sur son intelligence ; et selon l'expression de nos saints Livres, l'invisible devient pour lui en quelque façon visible : *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (1).

En même temps que la méditation nous remet devant les yeux les vérités chrétiennes, fondement de la vie parfaite, et nous convainc de la nécessité d'être saints ; elle nous fait rentrer en nous-mêmes, nous découvre les fautes et les imperfections auxquelles nous nous abandonnons, nous oblige à nous rendre compte en détail de cette multitude de faiblesses qui se dérobent si aisément à notre vue, de ces penchants qui se cachent dans les profondeurs de notre âme et que, pour ce motif, nous ne songeons pas à combattre. Connaissance précieuse qui, dans le contraste qu'elle nous met sous les yeux entre ce que nous sommes et ce que nous

(1) *Hebr.*, xi, 27.

devrions être, nous fait trouver un stimulant énergique pour nous porter à la ferveur.

Ainsi la volonté ranimée, encouragée, excitée, ne peut s'endormir dans la tiédeur ; elle renouvelle chaque jour ses bonnes résolutions ; si parfois elle s'arrête dans la voie qu'elle parcourt, c'est pour reprendre ensuite son essor avec une ardeur plus généreuse, et s'élancer comme l'Apôtre vers le but qui lui est montré : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis* (1).

De là les magnifiques éloges que les saints docteurs font de l'oraison. Ils l'appellent la nourriture, la lumière, le remède, la vie de l'âme : *Cibus, sol, pharmacum, vita animæ* (2) ; la mère, la reine, le fondement, la colonne des vertus : *Mater, regina, basis, columna sanctarum virtutum* (3) ; le sommaire de tous les biens : *Caput bonorum omnium* (4).

2° Autre avantage de l'oraison pour le prêtre : en l'unissant à Dieu, elle l'aide à s'acquitter plus religieusement de ses saintes fonctions.

Les ministères sacrés du prêtre le mettent pour ainsi dire constamment en contact avec Dieu et les choses saintes, et il peut dire dans un sens bien plus véritable que le reste des chrétiens : *Nostra conversatio in cælis est* (5). Tous les matins, il monte au saint autel pour y renouveler, au nom de Jésus-Christ, le sacrifice du Calvaire. Plusieurs fois le jour, il est député par l'Église pour s'acquitter envers Dieu, soit dans les offices pu-

(1) *Philip.*, III, 13.
(2) S. Aug., S. Chrys., S. Joan. Clim.
(3) S. Aug., S. Ambr.
(4) S. Ephrem.
(5) *Philip.*, III, 20.

blics, soit dans la récitation privée du Bréviaire, du devoir sacré de la prière. A chaque instant il peut être appelé à régénérer un nouveau-né par le saint Baptême, à réconcilier des pénitents, à distribuer aux fidèles le corps de Jésus-Christ, à administrer un mourant. Sa vie s'écoule dans le surnaturel; c'est là son élément, son milieu, le pain quotidien dont il se nourrit.

Prérogative excellente et glorieuse sans doute, qui fait de la vie du prêtre sur la terre une sorte d'anticipation de la vie du ciel; mais prérogative pleine de périls, qui nous expose, si nous n'y prenons garde, à des fautes sans nombre. Quel malheur en effet, si, entraînés par la routine, nous traitons des ministères si saints et si augustes d'une manière vulgaire, si nous nous acquittons de ces grands devoirs avec un cœur sans amour et un esprit dissipé, si notre âme est étrangère aux sentiments religieux que notre bouche exprime.

L'oraison fidèlement pratiquée est un moyen efficace pour éviter ce grave écueil. Le prêtre qui la fait tous les jours contracte peu à peu des habitudes précieuses de recueillement et de vie intérieure. Accoutumé à converser avec Dieu, à se tenir en sa présence, à méditer ses perfections, il s'élève à lui, quand il le veut, sans travail et sans peine. Se présente-t-il un ministère sacré à remplir, le moment est-il venu de réciter son Bréviaire, il n'a besoin, quelle que soit l'occupation d'étude ou d'affaires à laquelle il se livrait, que de rentrer un instant en lui-même, pour s'établir dans la disposition surnaturelle d'union à Dieu, qu'exige l'acte pieux qu'il va faire. Il passe sans effort du travail à la prière, du commerce et de la conversation des créatures, aux communications ineffables qu'il doit avoir avec Dieu, des pensées de la terre aux pensées du ciel.

L'oraison, en disposant l'âme du prêtre aux pensées surnaturelles, combat en lui la loi malheureuse qui tient notre esprit plongé dans les choses sensibles ; elle est donc la meilleure préparation qu'il puisse apporter à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

3° Enfin, troisième avantage de ce saint exercice : il contribue puissamment à féconder et à rendre efficaces les œuvres que le zèle pastoral fait entreprendre.

C'est dans l'oraison que le zèle des bons prêtres prend sa source et puise ses inspirations ; dans l'oraison que l'amour des âmes se développe et s'enflamme en eux ; dans l'oraison, qu'au spectacle des péchés qui inondent le monde et précipitent les âmes en enfer, ils éprouvent ces tristesses qu'éprouvait saint Paul à la vue d'Athènes idolâtre, et se sentent transportés des élans généreux qui font les apôtres.

C'est encore dans l'oraison que l'Esprit-Saint leur suggère les pieuses industries qu'ils doivent mettre en œuvre, les efforts qu'il leur faudra faire, les moyens qu'ils pourront employer. L'oraison leur inspirera les paroles qu'ils auront à dire pour éclairer, toucher, convertir les pécheurs, pour faire persévérer et avancer les âmes ferventes, pour entretenir et développer la piété dans la paroisse. Le prêtre qui ne ferait pas oraison n'aurait, pour se guider dans l'exercice de son zèle, que sa propre sagesse ; dans le prêtre qui fait oraison, la sagesse de Dieu vient s'ajouter à la sagesse de l'homme, la perfectionne et la complète.

Disons enfin que la pratique fidèle de l'oraison communique aux exhortations du bon prêtre une force et une onction toutes divines, que nul talent,

nulle étude, nulle éloquence ne saurait remplacer, et qui lui donnent sur les âmes une puissance incomparable.

Le prêtre homme d'oraison se reconnaît partout. En chaire, au confessionnal, au lit des malades, jusque dans les entretiens les plus familiers, il a un ton, des accents qui touchent et qui persuadent parce qu'ils partent du cœur. Son langage pourra être simple et sans art ; beaucoup d'autres, peut-être, lui seront supérieurs par l'éminence de la science, par la force du raisonnement, par la beauté de l'élocution, par la richesse des images, par l'action oratoire ; mais l'habitude qu'il a de converser avec Dieu dans la prière, fait que sa parole possède une vertu secrète qui supplée avantageusement à tout le reste, et à laquelle rien ne résiste. Dieu lui-même, selon l'expression de saint Paul, semble parler et exhorter par sa bouche : *Tanquam Deo exhortante per nos* (1).

Saint Vincent de Paul n'a pas eu l'éloquence de nos grands orateurs ; on ne découvre en lui nulle prétention au beau langage. Mais il était homme d'oraison, et par suite, il y avait dans les discours qu'il prononçait, une onction si pénétrante, qu'ils faisaient sur ceux qui avaient le bonheur de l'entendre, des impressions profondes, et qu'aujourd'hui encore nous ne pouvons les lire sans en être vivement touchés.

Plus encore que saint Vincent de Paul, le vénérable curé d'Ars était étranger à tout l'artifice de l'éloquence humaine ; mais, lui aussi, puisait ses inspirations dans l'oraison, et sa parole avait une puissance que les maîtres les plus versés dans l'art de bien dire, n'ont jamais pu atteindre.

(1) *II Cor.*, v, 20.

III. — Affections et résolutions.

Vous venez de me faire comprendre, ô mon Dieu, de quelle importance il est pour un prêtre de se rendre fidèle à la pratique de l'oraison. C'est un enseignement qui, au séminaire, retentit sans cesse à mes oreilles, que l'on s'efforce de m'inculquer de toutes les manières et sous toutes les formes. L'oraison m'est montrée comme l'exercice de piété par excellence, comme la condition essentielle de toute perfection, comme l'âme de la vie spirituelle. Il semble que toutes les pratiques du séminaire n'aient qu'un but, faire de moi un homme d'oraison.

Ai-je été jusqu'à présent bien convaincu de la nécessité où je suis de travailler à le devenir ; ai-je compris que si j'y parviens, je serai par là même à la hauteur des saintes fonctions auxquelles ma vocation doit m'appliquer un jour ; mais que si je ne le fais pas, je ne serai jamais qu'un prêtre médiocre, et peut-être moins encore ?

Si je l'ai compris, ne faut-il pas avouer que j'ai été bien peu fidèle à mettre en pratique les lumières que Dieu m'a données sur cette vérité ? Quel zèle ai-je apporté à me perfectionner dans l'oraison ? Quel soin ai-je mis à m'y préparer, à m'y tenir dans le recueillement, à y suivre la méthode prescrite, à en retirer des fruits pratiques en prenant de bonnes résolutions ? Ne l'ai-je pas faite souvent par routine, avec ennui et dégoût, m'y laissant aller à la somnolence et aux distractions ? Et quand je n'ai pas eu, pour soutenir ma lâcheté, l'appui de la règle et la nécessité de suivre le mouvement de la communauté, ne me suis-je pas soustrait, sous le moindre prétexte, parfois même sans

autre prétexte que la négligence, à l'obligation de la faire ? Triste présage de ce qui arrivera plus tard quand je serai prêtre.

Je veux, ô mon Dieu, éclairé par les considérations que je viens de faire, me rendre plus fidèle à remplir ce capital devoir. Je ne négligerai rien pour devenir un homme d'oraison : j'écouterai avec attention et respect les exhortations qui me sont adressées pour m'y exciter, je profiterai des enseignements et des avis qui doivent me diriger dans la poursuite de ce but, surtout je m'appliquerai à faire chaque jour mon oraison avec toute la ferveur dont je suis capable.

O Jésus, c'est en vous que je dois aller chercher la grâce de l'oraison, ou plutôt, je ne puis vaquer utilement à cet exercice que par l'action vivifiante de votre Esprit. Donnez-moi cet Esprit divin, sans lequel je ne puis rien, pour qu'il rende efficaces les résolutions que vous venez de m'inspirer, qu'il éclaire mon intelligence, qu'il féconde ma volonté, qu'il recueille toutes mes puissances, et qu'il m'établisse dans cette séparation des créatures et dans cette union intime avec vous qui constituent la vie d'oraison : *Ambulare cum Deo intus nec aliqua affectione teneri foris, status est interni hominis* (1).

Je prends donc la résolution :

1° D'être plus attentif aux enseignements qui ont l'oraison pour objet ;

2° De demander souvent à Dieu l'amour de ce saint exercice ;

3° De n'y manquer et de ne l'abréger jamais, quelques difficultés que je puisse y rencontrer.

Nos vero orationi... instantes erimus (2).

(1) *Imit.*, l. II, c. VI, 4.
(2) *Act.*, VI, 4.

LXX

LA SAINTE MESSE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur s'immolant à la gloire de son Père. — Son sacrifice est éternel ; il se continue dans le ciel et sur la terre. — Nous nous unirons à toute l'Église pour honorer les sentiments de religion dont l'âme du Sauveur est toute pénétrée. — Nous nous unirons en particulier à la Très-Sainte Vierge présente sur le Calvaire au moment où Jésus offrait son sacrifice.

II. Nous verrons que le fidèle qui entend la messe :

1° *Contemple le plus divin des spectacles.* Considéré à l'extérieur, le sacrifice de la messe présente une majestueuse simplicité. — Considéré dans sa nature intime il est le renouvellement mystique du sacrifice de la croix. — Quel spectacle peut être plus beau et plus grand ?

2° *Prend part au plus parfait des actes religieux.* Notre-Seigneur renouvelle son sacrifice au nom de toute l'Église ; nous devons, en y assistant, nous unir à lui. — Or, les devoirs que Jésus immolé rend à son Père sont ineffables et parfaits. — Notre union au divin Maître nous fait participer à la perfection de ces actes.

3° *S'enrichit des grâces les plus abondantes.* Toutes les fois que la messe se célèbre, il se fait dans l'Église une nouvelle effusion de la grâce de Notre-Seigneur. — Les fidèles qui assistent à ce sacrifice ont part plus que les autres à cette grâce, et même peuvent l'appliquer à d'autres âmes.

III. Nous nous humilierons de ne pas profiter assez de la sainte Messe que nous entendons tous les jours. — Il est bien d'apprécier le bonheur de la dire, mais il est bon aussi d'apprécier le bonheur de l'entendre. — Nous nous repentirons des nombreuses fautes que nous avons commises dans cet exercice.

Résolutions : 1° N'omettre jamais d'entendre la messe par notre faute ; 2° nous renouveler dans la foi avant de l'entendre ; 3° nous unir aux intentions du prêtre.

Bouquet spirituel : *Sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus, le Verbe incarné, s'immolant à la gloire de son Père et lui offrant, en sa personne, un sacrifice dans lequel il remplit à la fois la fonction de prêtre et de victime : *Sacerdos et victima.* Ce sacrifice auguste qui résume toute la religion du ciel et de la terre, remplit l'histoire du monde. Annoncé dès le commencement des temps à l'homme pécheur, promis aux patriarches, prédit par les prophètes, attendu par les justes, figuré par les rites mystérieux de l'ancienne alliance, il s'offre enfin dans la plénitude des temps sur le Calvaire et se consomme par l'immolation sanglante du Sauveur à la croix.

Mais la durée n'en pouvait être limitée aux quelques heures durant lesquelles Jésus, le divin Rédempteur, demeura attaché à l'instrument de son supplice. L'immolation de l'adorable victime se poursuit à travers les siècles, et se continuera pendant toute l'éternité.

Elle s'accomplit dans le ciel sur cet autel sacré que le bien-aimé disciple put autrefois contempler dans ses divines extases, et où il aperçut l'Agneau immolé pour notre rédemption : *Vidi agnum tanquam occisum* (1). Elle s'accomplit aussi sur la terre par le ministère des prêtres sous les mystérieux symboles du pain et du vin.

Ainsi le sacrifice de Jésus, tout en conservant son unité, s'étend, se dilate, se multiplie, pour ainsi dire, à l'infini,

(1) *Apoc.*, v, 6.

et nous voyons se réaliser sous nos yeux la parole prophétique prononcée par Malachie : « Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et dans tous les lieux on m'offre un sacrifice et une oblation pure : *Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio monda* (1). »

Rendons nos hommages aux sentiments de religion envers Dieu et de charité pour les hommes dont l'âme du Sauveur est toute pénétrée, dans l'accomplissement de ce grand devoir du sacrifice, auquel viennent aboutir, comme à leur centre, tous ses actes et tous ses mystères. Aimons, louons, bénissons, avec tous les saints du ciel, avec les âmes justes qui se purifient dans le purgatoire, et avec les pieux enfants de l'Église qui se sanctifient sur la terre, cette sainte victime, et reconnaissons que « l'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction : *Dignus est Agnus qui occisus est accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam et benedictionem* (2). »

Pour rendre plus dignement tous ces devoirs à Jésus, l'hostie sainte du Calvaire, du ciel et de l'autel, unissons-nous aux âmes qui ont été plus particulièrement associées à son sacrifice : au vieillard Siméon et à la prophétesse Anne, témoins de son oblation dans le Temple; à saint Jean et aux saintes femmes, témoins de sa mort sur le Calvaire ; aux saints Apôtres, présents à la dernière Cène où Jésus institua l'Eucharistie et rendit ses bienheureux disciples participants de son

(1) *Mal.*, I, 11.
(2) *Apoc.*, V, 12.

sacerdoce; mais surtout à Marie, sa mère, plus intimement initiée qu'aucune autre créature au mystère de la divine oblation, et le plus beau modèle du prêtre qui offre le saint sacrifice, et du fidèle qui y assiste.

II. — Considérations.

De même que la célébration de la messe est l'acte le plus important de la religion, il n'y a pas non plus d'exercice de piété plus sanctifiant que l'assistance à ce divin sacrifice. Pour nous en convaincre, considérons que le fidèle qui entend la messe : 1° a, sous les yeux, le plus grand, le plus beau, le plus divin de tous les spectacles; 2° prend part aux actes religieux les plus parfaits; 3° s'enrichit des grâces les plus abondantes et et les plus précieuses.

1° Pour l'âme que la foi éclaire, ni le ciel, ni la terre, ne présentent aux regards un spectacle comparable à celui que nous offre le prêtre qui célèbre la messe.

Considérée à l'extérieur, dans la majestueuse simplicité des cérémonies et des rites dont elle se compose, dans l'ordre qui s'y observe, dans la pieuse onction des paroles que prononce le prêtre, la messe est déjà une grande et belle action. Grâce au symbolisme que l'Église y déploie, plus que dans les autres parties de sa liturgie, la religion tout entière y est reproduite et représentée dans un harmonieux résumé. Nous y entendons tour à tour les oracles de la Loi et les enseignements de l'Évangile, les hymnes des prophètes, les chants de l'Église et les cantiques des Anges. L'histoire de la religion et ses mystères vénérables s'y déroulent devant nos yeux comme en un tableau grandiose.

Tel nous apparaît le sacrifice de la messe envisagé

par son côté extérieur et sensible. Que sera-ce si nous le considérons dans sa nature intime, dans ce qui fait son essence et sa vie?

Ici, ce ne sont plus des signes, des symboles, des figures qui se présentent à nos regards. C'est le Calvaire, c'est la croix, c'est l'immolation du Verbe fait chair qui se renouvelle devant nous réellement et substantiellement. Mes sens, il est vrai, n'aperçoivent point ces grandes choses; mais la foi me les découvre. A la place du ministre que je vois à l'autel, elle me montre Jésus, le souverain prêtre, accomplissant, par l'oblation qu'il fait de lui-même, les sublimes fonctions de son sacerdoce. A la place de ce pain grossier qui me nourrit, de ce vin qui me désaltère, elle me montre le corps et le sang du Sauveur devenu la victime du péché. Et ce ne sont point là des images et des métaphores, c'est une réalité sur laquelle je ne puis élever le moindre doute, sans cesser d'être chrétien. La messe, en effet, selon l'enseignement de l'Église, est la reproduction fidèle, vraie, substantielle, la continuation et le renouvellement mystique du sacrifice de la croix; elle est, sous une forme nouvelle, le même sacrifice. Or, cette identité suppose nécessairement le même prêtre, la même victime, la même immolation.

Quelle n'est donc pas la grandeur du spectacle que nous sommes appelés à contempler chaque fois que nous assistons à la sainte messe? Combien la beauté de cette auguste cérémonie accomplie dans le plus pauvre oratoire, sur un autel dépourvu de toute parure, par un ministre revêtu d'ornements modestes, sans autres assistants qu'un enfant qui répond aux prières du prêtre, l'emporte sur la pompe et la magnificence du sacrifice antique!

Plusieurs fois, dans de pieuses rêveries, j'ai envié le

bonheur des amis de Jésus qui le suivirent au Calvaire, entendirent ses dernières paroles, furent témoins de son agonie, recueillirent son dernier soupir et purent ainsi s'associer à son sacrifice. J'oublie, hélas! que ce privilège m'est accordé toutes les fois que j'assiste à la messe. Si j'avais une conviction bien ferme, un sentiment bien vif de cette vérité, quelles ne seraient pas alors ma ferveur et mon amour?

2° Mais l'assistance à la messe n'est pas seulement un spectacle, elle est un acte religieux d'une capitale importance.

C'est au nom de toute l'Église que Jésus-Christ a offert à Dieu sur la croix son sacrifice; c'est également au nom de toute l'Église qu'il le renouvelle sur l'autel. Il est notre victime, et, par conséquent, tous les devoirs religieux qu'il rend à Dieu en cette qualité, ses adorations, ses louanges, ses anéantissements, ses expiations, ses prières, ses actions de grâces nous appartiennent. Pour honorer Dieu aussi parfaitement qu'il le mérite, il suffit que nous nous unissions de cœur et d'affection à cette sainte hostie, que nous voulions faire ce qu'elle fait, que nous adhérions à toutes ses pensées, à toutes ses dispositions, à toutes ses intentions. Bien plus, ce n'est qu'en vertu de leur union aux devoirs religieux de Jésus-Christ, que nos hommages, nos adorations et nos prières peuvent être agréables à Dieu.

Or, l'assistance à la messe, pratiquée comme le demande l'Église, implique essentiellement cette union

Le fidèle qui entend la messe, le ministre sacré qui en accomplit les rites extérieurs, Jésus-Christ qui en est le véritable prêtre et la véritable victime, offrent à Dieu un seul et même sacrifice. « Priez, mes frères, dit le prêtre, au moment où il va accomplir la divine obla-

tion, pour que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréé de Dieu le Père tout-puissant : *Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem* (1). » Ainsi, d'une part, les fidèles sont unis au prêtre dont ils écoutent les paroles, dont ils suivent religieusement les actes; d'autre part, le prêtre est uni à Jésus-Christ qu'il représente, et au nom duquel il agit; enfin Jésus, appelé sur l'autel par la voix de son ministre, se constitue victime; tous ensemble, comme par une seule voix et dans un même cœur, honorent et glorifient l'auguste Trinité.

Les devoirs que Jésus immolé sur l'autel rend à Dieu sont ineffables et incompréhensibles. Ils surpassent de beaucoup, en excellence, les actes religieux que les anges et les saints produisent et produiront dans le ciel pendant toute l'éternité. Parfaits en eux-mêmes, ils sont, en vertu de l'union hypostatique, des actes divins dont la dignité et la valeur sont infinies. Quelque impuissants que nous soyons à en comprendre le nombre et l'étendue, nous y participons néanmoins lorsque nous assistons au saint sacrifice. Tout ce que fait alors Jésus, nous le faisons, et par la simple union de notre volonté à la sienne, par un simple acte d'adhésion à ses anéantissements et à sa religion, nous glorifions Dieu plus excellemment que nous ne le pourrions faire par tous les hommages privés que nous lui rendrions en notre propre nom.

3° L'assistance à la messe nous procure un troisième avantage, elle nous enrichit abondamment des trésors de la grâce.

En même temps qu'il glorifie Dieu, le sacrifice de la

(1) *Lit. Missæ.*

croix renouvelé sur l'autel est, pour les âmes, un principe de sanctification et de vie. C'est de là que toute grâce découle. En mourant pour nous, Jésus-Christ nous a mérité ce don précieux par lequel seul nous pouvons être sauvés. Il nous y a donné droit; il en a fait comme un trésor dans lequel nous sommes tous admis à puiser. Nous le pouvons en bien des manières; nous le pouvons spécialement en assistant au saint sacrifice.

Toutes les fois qu'une messe se célèbre, il se fait, dans l'Église, une effusion nouvelle de la grâce de Jésus-Christ. Tous les chrétiens répandus dans le monde entier y ont part; mais nous ne devons pas hésiter à croire qu'elle ne soit tout particulièrement abondante pour les fidèles présents à cette sainte action. Le prêtre prie nommément pour eux : *Pro omnibus circumstantibus*. D'ailleurs, si le sacrifice offert est leur sacrifice aussi bien que celui du prêtre, ils doivent entrer en part des droits spéciaux que celui-ci possède aux biens spirituels qui en sont le fruit.

Le prêtre qui dit la messe reçoit, à ce titre une portion abondante de la grâce du sacrifice. Il a, de plus, le pouvoir de la communiquer, en vertu de l'intention qu'il forme, aux vivants et aux morts. Ainsi en est-il, à proportion, du fidèle qui entend la messe. Comme le prêtre qui célèbre, il participe aux fruits du sacrifice. La charité s'augmente en lui, les habitudes surnaturelles qu'il possédait se fortifient, et sa volonté, affermie et renouvelée, est rendue plus forte contre les tentations. Ce n'est pas tout. Il peut, comme le prêtre, dans de certaines limites, et à un degré inférieur, diriger à son gré les courants de ce fleuve céleste qui s'épanche à flots des plaies du Sauveur immolé. Le pieux souvenir des âmes qui lui sont chères, qu'elles

soient encore sur la terre ou qu'elles expient leurs péchés dans les flammes du Purgatoire, ne sera point stérile en ce précieux moment. En même temps qu'il s'enrichit lui-même, il peut, à son gré, exercer la charité, en enrichissant les autres.

III. — Affections et résolutions.

Chaque jour, ô mon Dieu, il m'est donné de jouir des inappréciables avantages que je viens de méditer. L'assistance à la sainte messe occupe une place considérable entre les exercices quotidiens que me prescrit la règle du séminaire, et cet exercice doit m'être d'autant plus cher, il mérite d'autant plus que j'y apporte de jour en jour une foi plus vive, une religion plus profonde, qu'il est une préparation à l'auguste fonction qu'il me sera bientôt accordé d'exercer, lorsque j'aurai le bonheur d'être le ministre du sacrifice dont je suis maintenant le spectateur et le témoin.

Il me semble, ô Jésus, que j'apprécie la dignité des prêtres entre les mains desquels vous daignez vous offrir à Dieu et qui deviennent ainsi les coopérateurs de votre sacrifice. Toutes les grandeurs de la terre ne sont rien pour moi en comparaison de celle-là, et la perspective d'en être un jour revêtu, produit dans mon âme des transports de joie et de reconnaissance.

Mais apprécié-je de la même manière le bonheur d'entendre la messe? Suis-je heureux de le faire chaque jour? Est-ce pour moi une tristesse d'être privé de cette consolation? Quand elle m'est accordée, ai-je dans le cœur les sentiments de foi, de piété et d'amour que la seule vue de l'autel où Jésus s'offre en sacrifice devrait produire en moi? N'est-il pas vrai, au contraire, que,

présent de corps au divin sacrifice, j'y suis bien souvent étranger par les pensées de mon esprit? Mon cœur qui devrait être tout embrasé d'amour, tout transporté de ferveur dans ce précieux moment, n'est-il pas parfois comme endormi dans la torpeur et l'indifférence?

Depuis longtemps j'assiste tous les jours à cette action sainte, quel profit en ai-je retiré? Cet exercice, comme tant d'autres, n'est-il pas pour moi d'une stérilité désolante? Je pourrais, ô mon Dieu, m'y enrichir de vos grâces, y ranimer ma foi, y puiser la force dont j'ai besoin pour éviter le péché, m'établir dans la pratique des vertus, répondre à ma vocation, et peut-être par ma négligence, je me suis privé de ces avantages.

Pardonnez-moi, ô Jésus, un si déplorable abus de vos grâces. Je veux, pour réparer mes négligences passées par rapport à l'assistance au sacrifice de l'autel, accomplir les résolutions suivantes :

1° Je n'omettrai jamais, par ma faute, d'entendre chaque jour la sainte messe;

2° Je renouvellerai ma foi avant de l'entendre, afin de me pénétrer d'un grand respect pour cette action auguste;

3° Je m'unirai fidèlement à toutes les intentions du prêtre qui célèbre, en y joignant toutes celles que la charité me recommande;

4° Je m'efforcerai de retirer de chaque messe à laquelle j'assisterai, un fruit spécial pour moi ou pour les autres.

Sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus (1).

(1) *Dan.*, III, 40.

LXXI

LE BRÉVIAIRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous transporterons au ciel et nous prêterons l'oreille aux louanges que les bienheureux adressent au Seigneur. — Nous adorerons Notre-Seigneur Jésus-Christ inspirant à l'Église l'institution du Bréviaire qui nous permet de réaliser sur la terre ce qui se fait au ciel. — Nous remercierons Dieu de nous avoir fait contracter l'engagement sacré de le réciter tous les jours.

II. Nous verrons que le Bréviaire est digne de tous nos respects, si nous l'envisageons à un triple point de vue :

1° *Dans son histoire.* Ce livre se rattache aux institutions liturgiques du temple de Jérusalem. — Les apôtres en tracèrent les grandes lignes ; — puis une élaboration lente qui se fit sous la direction des Papes et à laquelle prirent part les plus grands docteurs, nous a donné le Bréviaire actuel.

2° *Dans sa composition* La suite des offices qui forme l'année liturgique nous rappelle tous les mystères de Notre-Seigneur, et nous présente un ensemble vivant et animé de la religion. — Le Bréviaire est beau dans chacun de ses détails : les parties en sont variées, et les différentes prières qui le composent sont toutes admirables.

3° *Dans sa fin.* L'Église qui continue ici-bas la mission de Notre-Seigneur, a voulu que les clercs engagés dans les ordres sacrés fussent par la récitation du Bréviaire, les représentants de la prière du divin Maître. — Aussi la prière du Bréviaire l'emporte-t elle en excellence sur toute autre.

III. Nous nous demanderons si nous respectons notre Bréviaire autant qu'aux premiers jours du sous-diaconat, et si nous sommes fidèles à le réciter, *digne, attente, devote.* — Nous demanderons à Notre-Seigneur son esprit de prière.

Résolutions : 1° Se recueillir avant de le réciter ; 2° dire pieusement l'*Aperi* et le *Sacrosanctæ* ; 3° éviter la précipitation.

Bouquet spirituel : *Officium divinum cum præcipua devotione incipere, alacriter continuare, delectabiliter consummare debemus.*

I. — Adoration.

Transportons-nous en esprit au ciel et remettons-nous devant les yeux le spectable décrit par saint Jean dans son *Apocalypse*. Dieu, dans sa Majesté, assis sur un trône autour duquel brillent les éclairs et éclate la foudre. Au devant, un autel sur lequel se tient debout l'Agneau immolé. Puis de mystérieux animaux, les Anges et la troupe entière des bienheureux faisant retentir les voûtes du ciel de leurs acclamations triomphales, louant tour à tour et bénissant l'Agneau qui s'immole et Dieu en l'honneur duquel il s'immole : *Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam et honorem et virtutem, quia tu creasti omnia* (1). *Dignus est Agnus qui occisus est accipere virtutem et divinitatem et sapientiam et fortitudinem, et honorem, et gloriam et benedictionem... Sedenti in throno et Agno benedictio, et honor, et gloria, et potestas in secula seculorum* (2). Plus loin, quand Dieu a porté son jugement contre Babylone, de nouveaux chants de triomphe se font entendre : *Alleluia, salus, et gloria, et virtus Deo nostro est... Laudem dicite Deo omnes servi ejus... Alleluia, quoniam regnavit Dominus Deus noster, gaudeamus, et exsultemus, et demus gloriam ei* (3).

Tels sont les hymnes de joie par lesquels les bien-

(1) *Apoc.*, IV, 11.
(2) *Ibid.*, V, 12-13.
(3) *Ibid.*, XIX, 1, 5, 7.

heureux ne cessent de louer et de bénir Dieu qui se donne à eux dans la gloire. Or il ne fallait pas que la terre fût étrangère à ce divin concert. Dans notre vallée des larmes, comme dans le ciel, les louanges de Dieu doivent se faire entendre; nuit et jour, Dieu doit recevoir de la bouche de ses serviteurs des bénédictions et des hommages, des supplications et des actions de grâces. C'est ce qu'a réalisé l'Église par l'institution du saint Bréviaire que les clercs et les religieux sont chargés de réciter.

Adorons Notre-Seigneur qui a inspiré à l'Eglise cette admirable institution et qui, par son Esprit, l'a dirigée et dans la distribution des Heures de l'office divin et dans le choix des formules dont il se compose. Pouvons-nous douter, en effet, que l'Esprit-Saint, qui conduit l'Église en toutes choses, ne lui ait donné une spéciale assistance pour l'établissement de la liturgie sacrée, expression du culte qu'elle rend à Dieu, et, par conséquent, pour la constitution de la prière publique qui y occupe une si grande place ?

En même temps que nous sommes appelés par notre vocation à offrir chaque matin à Dieu le sacrifice eucharistique, nous sommes appelés aussi à lui offrir, par la récitation du Bréviaire, le sacrifice de la louange. Lorsque nous fut conféré l'ordre du sous-diaconat, l'Église nous remit entre les mains ce saint livre, en nous imposant le rigoureux devoir d'en réciter tous les jours quelque partie et d'être ainsi l'interprète de sa religion. Mission sublime qui nous associe aux Anges et aux bienheureux; et nous donne le droit de nous présenter plusieurs fois le jour devant le trône de Dieu pour le louer et le bénir au nom de l'Église. Loin donc de nous la pensée de voir dans cette obligation un assujétissement pénible, un fardeau difficile à porter. Ne

cessons, au contraire, de remercier Dieu de nous avoir choisis pour un si saint emploi, et disons, pleins de joie, avec le psalmiste : « O mon âme, loue le Seigneur. Je louerai le Seigneur durant toute ma vie ; tant que je vivrai je chanterai des psaumes en l'honneur de mon Dieu : *Lauda anima mea Dominum. Laudabo Dominum in vita mea; psallam Deo meo quamdiu fuero* (1). »

II. — Considérations.

L'histoire du Bréviaire, sa composition, la fin pour laquelle il a été institué sont autant de titres qui le recommandent à notre respect et à notre amour.

1° La première origine du Bréviaire se rattache aux rites liturgiques pratiqués autrefois dans le Temple de Jérusalem et dont l'établissement se confond avec celui de la religion d'Israël. En effet, les saintes Écritures et les traditions juives nous y découvrent une prière publique parfaitement constituée, présentant des divisions analogues à celles de nos Heures canoniales et composée comme les offices du Bréviaire, de psaumes, de lectures et d'oraisons.

Sortis de la nation juive et formés à ses pratiques religieuses, les Apôtres et les premiers chrétiens continuèrent assez longtemps d'y prendre part. Le Livre des Actes nous les montre se rendant au Temple aux heures de la prière, pour s'associer aux louanges que les prêtres et les lévites adressaient à Dieu. Tel est le type primitif sur lequel notre Bréviaire a été formé. La prière de la synagogue successivement augmentée, modifiée, accommodée aux exigences du nouveau culte qui se substituait à l'ancien, lui servit de base.

(1) Ps. CXLV, 2.

Partant de ce fonds antique et vénérable, les Apôtres réglèrent l'ordre de la prière publique dans les Églises qu'ils fondèrent. Ils tracèrent les grandes lignes, et si l'on peut le dire, le cadre du Bréviaire. Durant les siècles de persécution, une élaboration lente dont, dans chaque Église, l'évêque a la direction, le complète peu à peu.

Dès que la paix fut rendue à l'Église, les Pontifes romains font du Bréviaire l'objet de leur sollicitude, et travaillent à en régulariser la rédaction. Saint Damase, saint Sirice, saint Léon-le-Grand, saint Gélase, saint Grégoire-le-Grand, saint Grégoire VII se dévouèrent successivement à cette œuvre, écartant les altérations qui s'étaient introduites dans la récitation de la prière publique, régularisant la forme des offices, en ajoutant de nouveaux selon les besoins du temps, montrant ainsi que, dans sa liturgie comme dans sa discipline, l'Église, tout en demeurant fidèle à ses traditions, vit et se meut. Enfin, saint Pie V, couronne le travail de ses prédécesseurs, fixe définitivement la rédaction du Bréviaire, et le rend obligatoire pour toutes les Églises.

Il ne faut donc pas voir dans ce livre une conception individuelle, fruit des réflexions d'un homme; mais une œuvre éminemment traditionnelle, produite non d'un seul jet, mais par une élaboration lente et progressive. Expression de la religion de l'Église, manifestation naïve et toute spontanée de sa foi, de son espérance et de son amour, écho fidèle de ses tristesses et de ses joies; toutes les phases et tous les développements de sa vie intime à travers les âges s'y révèlent. C'est un monument vénérable auquel chaque siècle a apporté sa pierre et imprimé sa trace. Nous y retrouvons, sous la haute direction des papes, le concours des plus illustres et des plus saints personnages. Saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard,

saint Thomas d'Aquin y font entendre les accents de leur voix, et y traduisent, par des formules touchantes, les élans de leur tendre piété.

Le Bréviaire envisagé dans son histoire est donc un livre digne de tous nos respects. Après les saintes Écritures, fruit de l'inspiration divine, il n'en est pas qui les mérite davantage.

2° Il ne les mérite pas moins, envisagé dans sa composition, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans sa facture.

En premier lieu, la suite des offices, qui forme l'année liturgique, offre dans son ensemble le plus admirable tableau qui se puisse concevoir. C'est la religion tout entière avec ses dogmes, ses mystères, ses enseignements, son culte, ses promesses, les merveilles de sainteté qu'elle a produites, qui se déroule à nos yeux, non en des théories abstraites, mais en des peintures vivantes, animées, parlant à l'imagination et au cœur autant qu'à l'intelligence.

Le fonds principal est Jésus-Christ, le médiateur divin, premier objet de la religion de l'Église. Les offices qui composent l'année liturgique ont pour objet la triple vie de ce Dieu fait homme : Sa vie mortelle que l'Église honore depuis l'Avent jusqu'à Pâques; sa vie ressuscitée à laquelle nous initient les offices du temps pascal; enfin sa vie mystique dans l'Église rappelée dans la fête de la Pentecôte et dans les dimanches suivants qui en sont comme la continuation.

Sur ce fonds divin viennent se ranger les mystères de la Sainte-Vierge. Puis les fêtes des saints, nos modèles, nos amis, nos protecteurs, la gloire et l'ornement le plus précieux de l'Église; ce que le monde, fécondé par la grâce, a produit de plus beau, les vrais grands

hommes. Chaque jour, le Bréviaire nous met en présence de l'un de ces héros chrétiens, nous rappelle sa vie et ses vertus, nous fait demander à Dieu par son intercession la grâce de l'imiter sur la terre, afin de partager un jour sa gloire au ciel.

Tel est le tableau que le Bréviaire place sous nos yeux dans le cours de l'année ecclésiastique. Quel poème, quelle épopée, quel drame conçu par le génie de l'homme égala jamais la grandeur sublime de cette œuvre divine?

Beau dans son ensemble, le Bréviaire ne l'est pas moins dans ses détails. L'office consacré à chaque fête ne présente pas un tout homogène dont la longueur monotone et uniforme pourrait engendrer l'ennui et la fatigue. Il se divise en plusieurs parties dont chacune a sa physionomie propre et sa facture spéciale. Ces parties correspondent aux différentes heures du jour et de la nuit, qui toutes ainsi sont sanctifiées par la prière. Division mystérieuse où les liturgistes nous font apercevoir de touchants symbolismes propres à soutenir notre attention et à exciter notre piété, dans la récitation du Bréviaire. De plus, une ingénieuse combinaison de psaumes, d'antiennes, de leçons, d'hymnes, de versets, de capitules, d'oraisons produit une variété pleine de charmes qui délasse l'esprit, et où se révèle à nous un art admirable.

Mais l'excellence du saint Bréviaire résulte surtout des éléments mêmes qui entrent dans sa composition.

Au premier rang se placent les psaumes qui forment la partie principale du Bréviaire, chants incomparables que les profanes eux-mêmes admirent. Jamais l'esprit de l'homme n'exprima de plus beaux sentiments avec plus de noblesse, de pureté et de chaleur. On a dit qu'il n'y a de véritables odes que les psaumes; nulle part en

effet mieux que là on ne sent le souffle de l'inspiration vraie et d'un enthousiasme sincère. On y trouve la sublimité des pensées, la magnificence des images, la délicatesse et la vivacité des sentiments, la grâce et la tendresse, la véhémence et la douceur. La grandeur de l'Être divin, la magnificence de ses œuvres y sont retracées; l'adoration, l'action de grâces, la prière, le repentir y ont tour à tour leur expression.

A ces admirables cantiques, l'Église a joint d'autres formules empruntées tantôt à l'Écriture, tantôt à la tradition : des légendes, des hymnes, des répons, etc. Sans doute, ce serait tomber dans l'exagération que de vouloir exalter ces compositions comme autant de chefs-d'œuvre. L'Église, en composant le Bréviaire, n'a pas eu la prétention de produire une œuvre littéraire sans défaut. Il y a des parties faibles qui se sentent du goût imparfait de l'époque où elles ont été composées. Mais partout et toujours le prêtre trouve dans les textes du Bréviaire un aliment à sa piété. Et puis à côté de quelques ombres, que d'éclatantes lumières, que de beautés de premier ordre ?

Les oraisons, spécialement celles des dimanches, sont admirables dans leur simplicité. Les répons et les antiennes ont un caractère de naïveté touchante. Si quelques hymnes n'ont pas l'élégance des odes profanes, beaucoup d'entre elles présentent un caractère de beauté supérieure. Citons les hymnes de Noël, du saint nom de Jésus, du Carême, de la Passion, de l'Ascension, de la Pentecôte, du Saint-Sacrement, de la Toussaint, et ce pieux et suave *Ave, Maris stella* que l'on ne se lasse pas de redire.

3° Plus encore que la considération du Bréviaire envisagé en lui-même, le souvenir des fins que l'Église

a eu en vue, en nous le faisant réciter, doit nous le faire aimer.

Pour nous en rendre compte, rappelons-nous que l'œuvre de rédemption accomplie par Notre-Seigneur comprend trois choses : le sacrifice sanglant qu'il a offert sur la croix, les hommages qu'en sa qualité de victime immolée il rend et rendra éternellement à Dieu, les communications qu'il fait aux hommes de la grâce, fruit de son sacrifice et de sa prière. Ce triple exercice de la puissance rédemptrice de Jésus doit avoir dans l'Église sa réalisation par le ministère des prêtres. Car, d'une part, l'Église est le corps mystique de Jésus-Christ, qui l'anime de son esprit comme l'âme anime le corps; qui exprime par elle ses pensées, ses sentiments, ses désirs; qui fait par elle visiblement sur la terre ce qu'il fait dans le ciel. D'autre part, les prêtres sont ses représentants, ses organes, ses ambassadeurs; c'est par eux qu'il accomplit dans l'Église ses divines fonctions. Par eux, il continue sur l'autel le sacrifice de la croix; par eux, il sanctifie les âmes; par eux, il fait entendre un écho de sa prière.

Il nous est aisé de conclure de là quelle place occupe le saint Bréviaire dans la religion de l'Église et pour quelles fins sublimes il a été établi. Il est sur la terre l'expression de la prière que Jésus-Christ ne cesse d'adresser à Dieu son Père dans le ciel.

Jésus, dans le ciel, se consomme devant le trône de Dieu en louanges, en adorations, en bénédictions et en actions de grâces. Il honore la majesté divine plus parfaitement que ne le pourraient faire toutes les créatures réunies ensemble. La prière, qui ne cesse de s'élever de son cœur vers Dieu, est la cause de toutes les bénédictions et de toutes les grâces qui descendent du ciel sur la terre, et fécondent le champ de l'Église pour

lui faire produire des œuvres de sainteté. Or, ces hommages que Jésus-Christ rend à Dieu, ces prières qu'il lui adresse, il les exprime dans l'Église par le saint Bréviaire ; faisant sur la terre, au moyen des formules de ce livre, ce qu'il fait d'une manière ineffable dans le ciel. Le Bréviaire, en effet, renferme l'expression complète de sa religion envers son Père.

Et de même que les prêtres servent d'instruments à Jésus-Christ dans l'oblation du sacrifice et dans l'application des rites sacramentels, ils sont aussi ses organes dans la récitation du Bréviaire. L'Église, au nom de Jésus-Christ, leur confie la mission de le dire et leur en impose le devoir. Devoir sacré, mission honorable et toute divine, prérogative qui surpasse toutes les dignités de la terre. En vertu de cette fonction, les prêtres occupent une place à part dans le corps de Jésus-Christ qui est l'Église. Tous les fidèles sont les membres de ce corps ; les prêtres en sont la bouche et le cœur.

La prière du Bréviaire l'emporte donc en excellence sur toute autre prière. L'acte du fidèle, quel qu'il soit, qui se recueille devant Dieu pour l'adorer et l'invoquer est digne de tout respect ; c'est une œuvre surnaturelle que l'esprit de Notre-Seigneur inspire et dirige, une supplication assez puissante pour pénétrer jusqu'au ciel et toucher le cœur de Dieu. Mais le saint Bréviaire, en tant que prière authentique et publique de l'Église adressée à Dieu au nom de Jésus-Christ lui-même, possède une valeur infiniment supérieure, et mérite à un titre plus élevé notre vénération.

III. — Affections et résolutions.

C'est, ô mon Dieu, avec un grand bonheur que j'ai reçu des mains de l'Église, au jour de mon sous-dia-

conat, le saint Bréviaire, et que j'ai accepté la glorieuse mission de le réciter tous les jours de ma vie. Mais la ferveur avec laquelle je me suis acquitté, au début, de cet emploi divin, a-t-elle persévéré ? Récité-je aujourd'hui mon Bréviaire comme je le faisais à l'époque bénie où j'en ai contracté l'obligation ?

Ai-je pour ce grand devoir une sincère estime et un véritable amour ? Au lieu d'être pour moi une consolation et une joie, n'est-il pas un fardeau pénible, une tâche dont je recule le plus que je puis l'accomplissement, et dont je m'acquitte avec une grande négligence ?

L'Église veut que je récite le Bréviaire *digne, attente, devote*, et c'est la grâce qu'elle me fait demander à Dieu dans la prière *Aperi*. Les récitations de mon saint Office ont-elles ces trois qualités ?

Pour qu'elles soient *dignes*, outre les conditions extérieures de lieu et d'attitude qu'exige le respect de Dieu à qui je parle, il faut que j'y observe l'ordre indiqué par les rubriques, et que de plus je mette dans l'articulation des paroles la gravité, la netteté, la correction que l'Église demande.

Pour qu'elles soient *attentives*, il faut que mon esprit soit appliqué à l'acte religieux que j'accomplis, et qu'ainsi j'écarte fidèlement les divagations et les préoccupations qui m'en détourneraient.

Pour qu'elles soient *dévotes*, il faut, en même temps que mes lèvres prononcent les paroles saintes, que mon cœur soit pénétré des sentiments qu'elles expriment, et que, priant au nom de Jésus-Christ, je m'unisse aux devoirs religieux qu'il rend à Dieu.

Hélas ! que de reproches peut-être j'ai à me faire sur tout cela, et combien je dois m'humilier devant Dieu, en considérant les nombreuses négligences dont je me suis rendu coupable en récitant mon Bréviaire.

O Jésus ! puisque vous voulez que je sois votre représentant et votre organe dans l'accomplissement du devoir de la prière, répandez abondamment dans mon cœur l'esprit de religion dont le vôtre est rempli. Donnez-moi ce sentiment profond de la grandeur et de la majesté de Dieu dont vous êtes pénétré, condition essentielle du respect que je dois apporter dans la récitation du saint Office. Ou plutôt, Seigneur, venez vous-même en moi, remplissez-moi de votre esprit, dirigez les facultés de mon âme dans le saint exercice de la prière. Qu'ainsi je mérite, après avoir pieusement récité mon Bréviaire sur la terre, de joindre un jour mes adorations et mes louanges à celles des Anges et des bienheureux au ciel.

Je prends la résolution :

1° De me recueillir toujours quelques instants avant le saint Office, afin de me pénétrer des intentions que je dois avoir en le disant ;

2° De ne jamais omettre l'*Aperi* au commencement et le *Sacrosanctæ* à la fin ;

3° D'éviter, en prononçant les formules liturgiques, la précipitation, et surtout le bredouillement qui en est souvent la conséquence.

Officium divinum cum præcipua devotione incipere, alacriter continuare, delectabiliter consummare debemus (1).

(1) Dionysius Carth., *De fructuosa temp. deductione,* art. 1.

LXXII

LA LECTURE SPIRITUELLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu qui a daigné nous parler par le spectacle de la création et, d'une manière plus excellente, par les saintes Écritures. — C'est encore Lui qui se fait entendre à nous dans les livres spirituels. — Nous remercierons Notre-Seigneur de ce nouveau moyen qu'il nous a donné de tendre à la perfection.

II. Nous verrons que les livres spirituels ont une triple utilité, parce qu'ils renferment : les *règles*, les *motifs*, les plus beaux *exemples* de la vie parfaite.

1° *Les règles.* Car au-dessus de la science morale se place la science de la théologie ascétique. — Cette science a ses règles. — Personne, plus que le prêtre, n'est obligé à les connaître. — Il les trouvera dans les livres spirituels.

2° *Les motifs.* Car, à la différence des traités de théologie, les livres spirituels s'adressent au cœur autant et plus qu'à l'esprit. — Ils disent les charmes et les attraits de la perfection. — Ils sont une exhortation que nous pouvons entendre à loisir, et autant de fois que nous le voulons

3° *Les plus beaux exemples.* Tous les livres de piété allèguent les vertus héroïques pratiquées par les saints. — Les exemples de perfection qu'il nous mettent sous les yeux sont plus éloquents encore, quand ils sont réunis dans la vie d'un serviteur de Dieu. Les nombreuses conversions dues à la lecture de la *Vie des Saints* en sont la preuve.

III. Nous demanderons pardon à Notre-Seigneur d'avoir préféré quelquefois les livres profanes aux livres de piété. — Et même, dans la lecture de ces derniers, de n'avoir pas toujours su éviter le caprice et la curiosité.

Résolutions : 1° Faire exactement sa lecture spirituelle;

2° Y apporter des vues surnaturelles; 3° retirer de chaque lecture quelque pensée propre à édifier.

Bouquet spirituel : *Attende lectioni.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans la bonté pleine de condescendance avec laquelle il daigne nous faire entendre sa parole. Il se parle à lui-même de toute éternité pour se dire d'une manière ineffable ce que sa divine nature renferme de perfection, et en se parlant, il engendre son Verbe qui est sa parole substantielle. Mais cette parole ne devait pas demeurer renfermée dans le sanctuaire de l'adorable Trinité ; elle ne cesse de retentir dans le monde. La création tout entière nous en fait entendre les accents; livre toujours ouvert dans lequel chacun peut s'instruire des vérités divines ; prédicateur éloquent et à la portée de tous, dont la voix ne cesse de frapper nos oreilles : *Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (1).

Les saintes Écritures la contiennent d'une manière plus excellente encore. Dieu, après nous y avoir parlé par les prophètes, nous y a parlé par son Fils, c'est-à-dire par son Verbe revêtu de notre chair : *Multifariam... olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio* (2). Jésus-Christ sorti du sein de son Père comme un divin semeur, pour répandre sur la terre la semence de sa parole, a confié le soin de continuer son œuvre à ses Apôtres qui ont consacré leur vie à jeter dans le monde la précieuse semence : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum* (3).

(1) Ps. XVIII, 2.
(2) *Hebr.*, I, 1.
(3) Ps. XVIII, 5.

C'est cette parole qui, consignée dans le saint Évangile et dans les écrits des Apôtres, où elle se présente à nous en sa forme authentique, se retrouve commentée, expliquée, appropriée à toutes les situations et à tous les états, dans les livres spirituels, trésor d'un prix inestimable que seule l'Église catholique possède, comme seule aussi elle possède le trésor de la vraie sainteté. Ces livres contiennent donc la parole de Dieu, c'est Jésus-Christ le Verbe incarné qui nous y parle. Ils ne sont pas, il est vrai, au même titre que les saintes Écritures, le fruit de l'inspiration. Toutefois, nous ne pouvons douter que l'Esprit-Saint n'en ait assisté les auteurs d'un concours spécial, qu'il ne les ait animés de son souffle, qu'il ne les ait éclairés de sa lumière, qu'il n'ait dirigé leur plume pour lui faire reproduire et mettre dans tout leur jour ses divins enseignements. En effet, la plupart des écrivains qui ont composé les livres spirituels étaient des saints; c'est au sortir de l'oraison, l'âme tout embrasée des flammes du divin amour qu'ils ont écrit; ils ont consigné dans leurs livres, moins leurs pensées personnelles que celles qu'ils avaient puisées dans leurs entretiens avec Dieu. Ces livres sont donc dignes de tout respect.

Aussi la lecture spirituelle est-elle mise au nombre des exercices auxquels toute âme qui désire arriver à la perfection doit être fidèle. Elle est le complément de l'oraison à laquelle elle prête un puissant concours, en suggérant à l'âme les pensées qui feront l'objet de ses méditations. Toutes les communautés régulières la pratiquent, et les maîtres de la vie spirituelle sont unanimes à la conseiller : *Usus legendi,* dit saint Jérôme, *sit tibi frequens, sit quotidiana lectio pro exercitio* (1). *Sine*

(1) *Ep. ad Nepot.*

legendi studio, dit saint Athanase, *neminem ad Deum intentum videas.*

Remercions Notre-Seigneur de ce moyen ajouté à tant d'autres qu'il nous donne, de tendre à la perfection ; demandons-lui la grâce d'en bien comprendre l'importance et de nous montrer fidèles à en profiter.

II. — Considérations.

Les livres spirituels renferment : 1° les règles ; 2° les motifs ; 3° les plus beaux exemples de la vie parfaite. De là une triple utilité que nous pouvons retirer de la lecture de ces livres.

1° Les livres spirituels renferment, en premier lieu, les règles de la perfection. Au-dessus de la science morale, qui apprend à vivre selon les lois de l'honnête, se place une autre science plus relevée, dont l'objet est la perfection. Elle prend le nom d'*ascétique,* lorsqu'elle se borne à exposer les vertus que l'âme doit pratiquer, les exercices auxquels elle doit se livrer, les obstacles qu'elle doit éviter pour parvenir à la sainteté. Elle s'appelle *mystique,* lorsqu'elle décrit et qu'elle classe les états surnaturels auxquels Dieu se plaît à élever certaines âmes, soit pour les récompenser de leur générosité à son service, soit pour manifester en elles les richesses de sa grâce.

Comme toutes les autres, cette science a ses définitions et ses divisions ; elle a ses principes généraux, d'où se déduisent des conclusions particulières et des règles pratiques ; elle a ses preuves, qu'elle tire de l'autorité, de la raison et de l'expérience ; elle répond aux objections qu'on lui oppose ; elle indique la marche

méthodique qu'il faut suivre pour faire oraison, pour examiner sa conscience, pour s'élever du détachement du péché, jusqu'à l'union complète à Dieu par l'amour.

L'âme qui veut être parfaite doit s'initier à cette science que la bonne volonté, si généreuse qu'elle soit, ne peut suppléer entièrement. Dépourvue de ce flambeau, elle serait comme le voyageur qui parcourt une région inconnue, en péril de s'égarer et de se perdre. Elle ne saurait se mettre en garde ni contre les illusions auxquelles, plus que les âmes vulgaires, les âmes qui veulent servir Dieu d'une manière parfaite, sont exposées, ni contre les tentations qui l'attendent, ni contre les épreuves de toutes sortes, dont Dieu se sert pour purifier et fortifier ces âmes.

Mais elle est bien plus indispensable encore à ceux que l'Esprit-Saint a établis dans l'Église, pour être les directeurs et les guides des fidèles, c'est-à-dire aux prêtres. Quel est le prêtre, en effet, qui ne rencontrera pas, dans son ministère, des âmes d'élite que Dieu appelle à la perfection, peut-être même des âmes que l'Esprit-Saint conduit par des voies extraordinaires? Elles viendront lui demander des conseils, lui exposer leurs obscurités et leurs doutes. Comment pourra-t-il leur être utile, leur donner une direction sage et éclairée, s'il est étranger aux règles de la vie parfaite et aux principes de l'ascétisme?

Or, le premier et le principal objet des livres spirituels est d'exposer méthodiquement ces règles et ces principes. De là, pour tout prêtre, la nécessité de n'y pas demeurer étranger. La lecture de ces livres sera pour nous le complément de l'étude de la théologie morale, dont aucun prêtre ne croirait, en conscience, pouvoir se dispenser, lecture, au reste, pleine d'intérêt

et de charme, et qui, indépendamment de ses applications pratiques, mérite qu'on s'y livre pour elle-même.

2° L'enseignement des livres spirituels ne consiste pas, comme celui des traités théologiques, en une exposition sèche, abstraite, rigoureusement scientifique. Ils s'adressent au cœur autant et plus qu'à l'esprit. Ils instruisent, mais surtout ils exhortent. Ils montrent la voie ; mais, en même temps, par les considérations les plus vives et les plus persuasives, par les motifs les plus touchants, ils excitent à y marcher avec courage, sans se laisser abattre ou déconcerter, quelques difficultés que l'on rencontre. Ils font connaître la perfection, mais ils ne négligent pas d'en exposer les attraits, et de faire voir que le service de Dieu généreusement pratiqué est plus consolant et nous procure plus de véritable bonheur que toutes les satisfactions humaines, répétant la suave parole de l'*Imitation : Si est gaudium in mundo, hoc utique possidet puri cordis homo* (1). Qui pourrait lire, par exemple, les écrits de saint François de Sales sans aimer la piété et sans se sentir attiré à elle par un attrait à la fois doux et fort ?

Les livres spirituels sont donc une prédication. Et en cela, ils répondent à un besoin de notre âme plus pressant encore que celui de l'instruction. Ce qui nous manque surtout, en effet, c'est moins la science de ce qu'il faut faire pour être un saint, que le courage et la bonne volonté qu'il faut déployer pour y parvenir. Il est donc nécessaire que nous soyons excités et exhortés quand nous sommes languissants, réveillés quand nous nous endormons, réchauffés quand nous sommes tièdes.

(1) *Imit.*, l. II, c. IV, n. 2.

Il faut que les motifs qui nous font un devoir d'être à Dieu nous soient rappelés ; que l'on nous remette devant les yeux, tantôt les arrêts de la justice divine pour nous effrayer, tantôt les amabilités infinies de Dieu, les biens dont il nous comble et ceux qu'il nous promet, pour toucher notre cœur et nous porter à l'amour.

Tel est le but des exhortations qui nous sont adressées dans les conférences et les entretiens auxquels nous assistons. Mais la lecture spirituelle bien faite nous aidera à atteindre ce but avec encore plus d'efficacité. La parole qui frappe nos oreilles est passagère ; c'est un bruit qui s'éteint après s'être fait entendre un instant, et, bien souvent, il en est ainsi de l'impression qu'elle produit dans nos âmes. L'impression qu'elle fait naître en nous est vive sans doute ; elle nous émeut et nous inspire les résolutions les plus généreuses. Mais trop souvent ces heureux effets ne durent pas ; nous oublions ce que nous avons entendu, et alors se réalise en nous la remarque de saint Jacques. Nous écoutons la parole de Dieu, et nous ne la mettons pas en pratique, semblables en cela à celui qui, s'étant regardé dans un miroir et s'étant retiré, oublie les traits de son visage : *Si quis auditor est verbi et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo : consideravit enim se et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit* (1). La parole lue dans un livre n'est pas sujette au même inconvénient. Nous pouvons, en y arrêtant notre esprit aussi longtemps que nous le désirons, en la méditant, en la savourant, pour ainsi dire, rendre l'impression qu'elle avait faite sur nous plus pénétrante et plus durable. Et puis, le livre est toujours là ; nous pouvons le reprendre, revenir sur la lecture qui nous avait éclai-

(1) Jac., I, 23, 24.

rés et touchés, afin de lui faire produire plus de fruit. C'est ainsi que la lecture spirituelle peut devenir pour nous, comme elle l'a été pour tant d'autres, un moyen très efficace de sanctification.

3° Elle l'est plus puissamment encore par les exemples qu'elle nous met sous les yeux. Les livres de piété, en effet, ne se bornent pas à nous apprendre ce qu'est la sainteté et à nous y exhorter, ils nous en offrent les plus admirables modèles. Tous, en confirmation de ce qu'ils avancent, allèguent les vertus héroïques pratiquées par les saints ; ils nous les montrent s'avançant à travers mille obstacles, mille tentations, mille sacrifices, dans les voies de la perfection, mortifiant leurs passions, souvent plus vives que les nôtres, se relevant avec courage de leur faiblesses, pieusement attentifs à profiter de tous les moyens de sanctification que Dieu leur fournissait, et qu'il nous prodigue à nous-mêmes, parfois avec plus d'abondance encore. Ces traits, épars dans les livres spirituels, sont assurément très propres à secouer notre torpeur, à nous montrer que les maximes de la perfection ne sont pas irréalisables, à nous inspirer une ferme résolution de mettre enfin généreusement la main à l'œuvre.

Mais combien n'ont-ils pas plus d'efficacité, quand nous les trouvons groupés dans la vie d'un saint, dont le tableau se déroule devant nos yeux. L'Église possède une riche collection de ces admirables vies, et ce n'est pas exagérer de dire qu'entre les livres spirituels, il n'en est point de plus intéressants, de plus instructifs, de plus touchants. Ce sont de véritables traités de spiritualité tout pratiques, où la vie chrétienne est présentée, non sous forme de maximes et de préceptes, mais en action. Comme les livres de

piété ordinaires, les vies des saints nous apprennent ce que nous devons être pour être saints nous-mêmes; elles nous montrent la voie que les saints, nos modèles, ont suivie, les règles qu'ils se sont tracées, la manière dont ils ont compris la pratique des vertus, les moyens énergiques qu'ils ont employés pour surmonter les obstacles qui se dressaient devant eux. Comme les livres de piété et avec plus d'éloquence encore, les vies des saints nous exhortent. Quoi de plus propre à nous faire rougir de notre lâcheté que le tableau saisissant qu'elles nous présentent du courage des martyrs, de la généreuse abnégation des confesseurs, de la pureté angélique des vierges? La beauté incomparable de ces héros chrétiens, si grands, si supérieurs à ceux dont le monde se glorifie, pourrait-elle ne pas exciter notre ardeur à les imiter? Enfin, le spectacle du ciel, qui a été le couronnement de leurs travaux, n'est-il pas pour nous le plus précieux encouragement dans la pratique du bien?

Il ne faut donc pas s'étonner des nombreuses conversions qu'a opérées dans l'Église la lecture de la vie des saints. Combien d'âmes, en effet, ont été arrachées par ce moyen aux vanités mondaines, et, en lisant la vie des saints, sont devenues saintes à leur tour! Et quel est celui d'entre nous qui, après avoir lu une de ces admirables vies, ne s'est pas senti meilleur, plus rempli de l'amour de Notre-Seigneur, plus résolu à faire enfin à Dieu les sacrifices qu'il nous demande?

III. — Affections et résolutions.

N'ai-je pas sujet, ô mon Dieu, de m'humilier devant vous, en considérant le peu de soin que je mets à me rendre fidèle au précieux exercice de la lecture spirituelle? En premier lieu, n'ai-je pas omis plus d'une

fois de la faire par paresse ou par négligence? Les beautés littéraires des poètes ont pour moi des charmes; les chefs-d'œuvre de l'éloquence me passionnent; les grands drames de l'histoire me captivent; les spéculations mêmes et les doctes recherches consignées dans les livres des savants et des philosophes me semblent pleines d'intérêt. D'où vient donc, Seigneur, qu'il n'en est pas ainsi des livres qui me parlent de vous, de vos grandeurs, de vos amabilités infinies, du bonheur de vous appartenir? D'où vient que la vie de vos amis ne m'attire pas autant que celle des grands hommes du monde? Je dévore des livres profanes, dont la lecture satisfait, il est vrai, ma curiosité, mais ne peut contribuer à me rendre meilleur, et je néglige de lire ou je lis sans goût les livres pieux qui m'apprendraient à vous aimer et à me sanctifier.

En second lieu, ma lecture spirituelle, quand j'y ai été fidèle, a-t-elle eu toutes les qualités qu'elle devait avoir?

Ai-je choisi, pour la faire, les livres dont la lecture m'était le plus utile, et en cela ai-je suivi la règle de l'obéissance?

N'ai-je apporté dans ma lecture d'autre intention que celle de m'édifier et de me sanctifier, écartant fidèlement toute curiosité vaine, ne m'arrêtant pas même, comme au but principal de ma lecture, au désir de m'instruire; mais me proposant toujours de faire servir mon instruction à ma sanctification?

Enfin ai-je été fidèle, avant et pendant ma lecture, à invoquer l'Esprit-Saint, sans lequel je ne puis faire pénétrer dans mon âme la doctrine du salut?

O mon Dieu, puisque c'est votre parole que renferment les livres de piété, daignez m'inspirer pour eux un grand amour. Que je trouve à les lire le même bonheur

que les saints, qui en ont toujours fait leurs délices, et pour lesquels toute autre lecture était insipide : *Si scribas,* disait le dévot saint Bernard, *non sapit mihi, nisi legero ibi Jesum* (1) ! Surtout faites-moi la grâce d'y trouver comme eux la lumière et l'onction qui les a rendus saints.

Mes résolutions seront :

1° De faire exactement tous les jours ma lecture spirituelle pendant une demi-heure ;

2° D'y apporter toujours des vues bien surnaturelles ;

3° De retirer de chaque lecture quelque pensée propre à m'édifier.

Attende lectioni (2).

LXXIII

LA VISITE AU SAINT-SACREMENT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous ferons un acte de foi à la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie, et, en particulier, à la permanence de cette présence dans nos tabernacles. — Nous remercierons le divin Maître, et nous emprunterons, pour le louer, le langage des saints dans le ciel.

II. Nous verrons que, par la visite au Saint-Sacrement, nous remplissons envers Notre-Seigneur trois devoirs importants :

(1) Serm. XV, *super Cant.*
(2) *I Tim.*, IV, 13.

1° *Nous y rendons, à Jésus Christ, les hommages qu'il attend de nous.* — Les hommages que nous rendons à Jésus-Christ dans la visite au Saint-Sacrement, sont particulièrement chers au cœur de Jésus, parce qu'ils ne lui sont rendus que par des âmes pures et ferventes. — Parce que dans la solitude du tabernacle ce divin Maître est plus abandonné. — Parce que ces hommages supposent dans ceux qui les rendent à à Jésus-Christ, une intelligence plus parfaite du mystère eucharistique.

2° *Nous nous y associons à la religion.* Notre-Seigneur est dans la sainte Eucharistie avec tous ses mystères, et il y rend à Dieu les devoirs les plus parfaits. — Il a un grand désir de nous rendre participants de sa religion. — Ce désir se réalise surtout dans la visite au Saint-Sacrement.

3° *Jésus nous y communique sa vie.* Cette vie nous est donnée abondamment par la communion sacramentelle. — Or, la visite au Saint-Sacrement est comme une communion spirituelle qui nous fait participer aux grâces de Notre-Seigneur.

III. Nous nous réjouirons en pensant que, même dans la défection générale de nos tristes temps, le divin Maître reçoit encore de nombreux hommages. — Nous nous humilierons de l'imperfection de nos visites au Saint-Sacrement.

Résolutions : 1° Ne jamais omettre la visite au Saint-Sacrement ; 2° imiter les saints qui allaient chercher au pied du tabernacle, la lumière, la force, la consolation ; 3° y remplir les trois devoirs que nous venons de méditer ; 4° nous entretenir dans la pensée habituelle de la sainte Eucharistie.

Bouquet spirituel : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum.*

I. — Adoration.

Faisons du fond de notre cœur un acte de foi sur la réalité du mystère eucharistique. Docile aux enseignements de l'Église, appuyé sur votre parole infaillible, en union avec la tradition unanime de tous les siècles, je crois, ô Jésus, d'une foi inébranlable que,

dans votre amour pour les hommes, vous avez voulu demeurer substantiellement avec eux, sous les voiles du sacrement. Je ne puis comprendre cette merveille, mais j'y adhère comme à l'un des dogmes les plus fondamentaux du symbole chrétien.

Le prêtre incliné sur l'autel prononce les paroles que l'Église lui met sur les lèvres; aussitôt le pain qu'il tient dans ses mains devient la chair adorable du Verbe incarné, immolé de nouveau pour nos péchés. Il offre à Dieu cette sainte victime, y communie et y fait communier les fidèles qui sollicitent cette faveur. Puis il se prosterne devant le ciboire qui contient les parcelles consacrées, le ferme et le place avec respect dans le tabernacle, où, pour la consolation de ses amis, Jésus veut demeurer caché. Ainsi, par le moyen de sa vie eucharistique, le Verbe de Dieu fait chair se rend présent parmi nous d'une manière permanente; il est véritablement Dieu avec nous, *Emmanuel, Nobiscum Deus.*

Les hérétiques, dont l'esprit, enveloppé dans les ténèbres de l'erreur, ne comprend rien aux mystères de l'amour de Dieu pour les hommes, ont nié cette permanence de Jésus sous les saintes espèces. Ceux mêmes qui croient encore à la présence réelle, ne l'admettent que pour le temps qui s'écoule depuis la consécration jusqu'à la communion. Ce temps écoulé, le corps du Sauveur disparaît et le pain qui demeure ne mérite pas plus de respect que celui qui se consomme sur nos tables.

L'Église a anathématisé cette erreur, et nous enseigne comme un dogme de foi que Jésus réside dans l'hostie tant que les espèces qui le cachent à nos regards ne sont pas altérées.

Jésus-Christ est donc présent à l'Église de la terre,

comme il est présent à l'Église du ciel. Il appartient à celle-là aussi bien qu'à celle-ci ; il n'y a de différence que dans le mode de présence. Au ciel, le Sauveur se révèle aux élus et aux Anges dans tout l'éclat de sa gloire ; son humanité y resplendit plus parfaitement encore que sur le Thabor ; les traits adorables de son visage s'y montrent à découvert. Dans l'Eucharistie, nous le possédons bien tel qu'il est, mais nous ne le voyons pas ; un voile le dérobe à nos regards ; la foi seule nous le découvre.

Rendons grâces à Notre-Seigneur pour un si précieux trésor ; et puisque, en le possédant, nous avons part au bonheur des saints dans la gloire, unissons-nous aux hymnes de bénédiction et de louange qu'ils font entendre en l'honneur de l'Agneau immolé pour le salut du monde, et disons avec eux : « L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction... A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles : *Dignus est Agnus qui occisus est accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem... Sedenti in throno et Agno benedictio, et honor, et gloria, et potestas in secula seculorum* (1). » Et avec l'Église de la terre aimons à redire : « Je vous adore dévotement, ô Dieu caché, vraiment présent sous ces symboles ; mon cœur se consacre à vous sans réserve, car, en vous contemplant, il se sent défaillir : *Adoro te devote, latens Deitas, Quæ sub his figuris vere latitas ; Tibi se cor meum totum subjicit ; Quia te contemplans totum deficit* (2).

(1) *Apoc.*, v, 12, 13.
(2) *Rythmus S. Thomæ.*

II. — Considérations.

Jésus se rend présent dans l'Église par son sacrement : 1° Pour recevoir nos hommages; 2° pour nous associer à sa religion; 3° pour nous faire communier à sa vie. De là trois devoirs qui s'imposent à nous par rapport à la divine Eucharistie, trois motifs qui doivent nous rendre très chère la visite au très saint Sacrement.

1° Premier motif de la visite au très saint Sacrement : les hommages que Notre-Seigneur veut y recevoir de nous. Jésus-Christ reçoit dans le ciel les hommages des bienheureux et des anges, n'est-il pas juste que nous lui rendions les nôtres dans le sacrement de son amour? Partout où Jésus se rend présent, et sous quelque forme qu'il s'offre aux regards des hommes, il est toujours également digne de respect et d'honneur. Nous devons donc l'honorer dans l'Eucharistie, et l'Église nous en donne l'exemple par les hommages extraordinaires dont elle entoure ce grand mystère. Or, entre ces hommages que l'Église prescrit ou encourage, aucun n'est plus cher au cœur de Jésus que la visite du très saint Sacrement.

Hommage cher au cœur de Jésus, parce qu'il ne lui est rendu que par des âmes pures et ferventes, conduites à ses pieds par l'ardeur de leur amour. Dans ces foules qui se pressent sur le passage de nos belles processions où le Dieu de l'Eucharistie est porté en triomphe, il y a sans doute des âmes fidèles qui croient et qui adorent; mais combien d'indifférents, d'incrédules, de blasphémateurs peut-être, dont la vue contriste le cœur du divin roi. Au contraire, dans ce groupe recueilli que je vois pieusement prosterné devant le

tabernacle, il n'y a que des amis ; les regards de Jésus ne s'y reposent que sur des âmes qui veulent lui être fidèles et viennent avec joie lui offrir le témoignage de leur amour.

Hommage cher au cœur de Jésus, parce que dans la solitude de son tabernacle ce divin Maître est plus abandonné. Lorsque, pour honorer l'Eucharistie, l'Église déploie toute la magnificence de ses pompes liturgiques, lorsque, dans un salut solennel, elle expose aux regards le saint Sacrement sur un trône de gloire, lorsqu'elle fait, en son honneur, retentir le saint lieu de chants sacrés, lorsqu'elle le porte triomphalement sous un dais richement orné, le temple se remplit de fidèles qui se prosternent et qui adorent. Mais en dehors de ces circonstances solennelles, quand la foule s'est écoulée, que les chants ont cessé, que les lumières sont éteintes, que le tabernacle s'est refermé, après le triomphe, quelle solitude, quel abandon ! Il semble que, convaincus comme ils le sont de la présence réelle de Jésus dans l'hostie, les chrétiens devraient assiéger nos églises, s'y presser comme on se presse dans la maison des grands, pour y jouir de la présence de l'hôte divin qui y fait sa demeure. Il n'en est rien. Les lieux de plaisir et d'affaires regorgent de monde ; les rues et les places qui entourent nos églises sont remplies d'une foule bruyante ; et cependant Jésus est seul. Oh ! combien donc le cœur de ce bon maître doit être touché et consolé, avec quel amour il doit se dilater, lorsque quelques âmes pieuses viennent faire cesser sa solitude, et lui montrer que, s'il est oublié du grand nombre, il a encore des adorateurs fidèles.

Hommage cher au cœur de Jésus, parce qu'il suppose une foi plus pure, une intelligence plus parfaite du mystère de son amour. Ici, en effet, ce n'est pas la

pompe et l'appareil qui attire; la séduction des sens ne peut exercer sur l'âme aucun empire. Ce n'est plus le soleil d'or ou l'autel étincelant de lumières. Un tabernacle fermé, souvent pauvre, devant lequel une lampe se consume; voilà tout. C'est donc Jésus tout seul que l'on adore: ce sont les charmes de sa personne adorable, les merveilles de son intérieur sacré, les richesses de son divin sacrement qui attirent; c'est le désir de lui rendre ses devoirs, de consoler son cœur, de lui faire amende honorable qui seul conduit à ses pieds.

2° Second motif de la visite du saint Sacrement: Jésus, dans cet exercice, nous associe à sa religion.

Cette hostie dans laquelle la foi nous fait adorer Jésus-Christ ne présente à nos sens que l'apparence de la mort; c'est l'inertie, l'immobilité, le silence. Et cependant Jésus-Christ est là avec toutes ses perfections, avec tous ses mystères condensés, sans se confondre, dans une ineffable unité. Rien de plus beau, rien de plus digne d'admiration que cette vie eucharistique de Jésus accomplissant sous les voiles de l'hostie ses divines opérations, et déployant toute l'énergie de sa puissance. Mais entre les merveilles que Jésus accomplit dans son sacrement, rien n'égale la perfection des devoirs qu'il rend à Dieu « Jésus-Christ est là, nous dit un pieux auteur, dans l'état d'un parfait religieux de Dieu. » Il honore Dieu dans le ciel au sein de l'Église triomphante, il a voulu l'honorer également sur la terre, au sein de l'Église militante. C'est pour cela qu'il se rend présent dans l'Eucharistie sous la forme d'une hostie immolée, parce que c'est la forme qui exprime le mieux les hommages religieux de la créature envers son créateur. Jésus, dans la solitude

du tabernacle, rend donc à Dieu les devoirs les plus parfaits qu'aucune créature lui ait jamais rendus. L'adoration, la louange, l'amour, la prière, l'action de grâces, l'expiation, montent sans cesse vers Dieu de son cœur sacré comme un encens de la plus suave odeur.

Mais de même qu'au ciel, le Verbe incarné rend participants de sa religion tous les élus qui honorent Dieu en lui, par lui et avec lui ; de même il veut que sur la terre les fidèles s'associent aux devoirs par lesquels il honore Dieu dans l'hostie, que sa religion se dilate et s'étende, et qu'ainsi de la terre comme du ciel, sous l'action de son esprit, un concert de bénédictions et de louanges ne cesse de s'élever vers Dieu et de le glorifier.

Or, c'est particulièrement dans la visite au très saint Sacrement que Notre-Seigneur nous invite à nous acquitter de ce grand devoir. Après l'avoir adoré, après avoir contemplé par la foi les merveilles de sa vie eucharistique, notre principale occupation, dans ces heureux moments que nous passons en sa présence, doit être de nous unir à lui pour faire tout ce qu'il fait, vouloir tout ce qu'il veut, dire à Dieu tout ce qu'il lui dit ; adorer, aimer, glorifier Dieu avec lui ; entrer, autant qu'il nous est donné de les comprendre, dans toute l'étendue de ses devoirs religieux, y associer les nôtres, et faire ainsi de notre religion et de celle de Jésus un seul et même culte.

Nous sommes par nous-mêmes incapables d'honorer la majesté divine comme elle le mérite. Nos actes religieux sont mêlés d'imperfections sans nombre. Et lors même que nous nous en acquittons avec le plus de ferveur, quelle n'est pas leur disproportion avec l'être infini de Dieu ? Il n'en est pas ainsi des devoirs reli-

gieux qui émanent de la sainte âme de Jésus-Christ. Parfaits en eux-mêmes, ils tirent de la dignité de la personne divine qui les produit une valeur infinie. Les nôtres, quand ils s'y associent, acquièrent une valeur analogue, ils deviennent en quelque façon divins comme ceux de Jésus-Christ avec lesquels il se confondent, et, quelle que soit leur imperfection intrinsèque, Dieu les agrée et s'y complaît.

3° Troisième motif de la visite au très saint Sacrement : Jésus, dans cet exercice, nous communique sa vie.

Le grand but de Notre-Seigneur, dans l'Eucharistie, est de se donner à nous, de nous enrichir, en s'unissant à nos âmes, des trésors infinis de lumière, de grâce, de sainteté, qu'il possède en plénitude. Il le fait excellemment par le moyen de la sainte communion dans laquelle il devient notre nourriture. Il le fait aussi en faveur des âmes qui le visitent et vont se prosterner à ses pieds devant le saint tabernacle. Dans ces précieux moments, il se produit, entre Jésus et l'âme, une communion spirituelle, en vertu de laquelle Jésus s'unit à l'âme, augmente en elle la charité qui sanctifie, lui communique sa force pour surmonter les tentations et supporter les épreuves, la console dans ses tristesses et lui fait sentir l'ineffable douceur de sa présence. « Venez à moi, disait autrefois Jésus-Christ aux foules qui le suivaient pour entendre sa parole, vous tous qui travaillez et qui succombez sous le poids de vos fardeaux, et je vous soulagerai : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (1). » Du fond de son tabernacle, il nous fait entendre la même

(1) Matth., XI, 28.

parole. Il est là, les mains pleines de richesses, et il n'a pas de plus grand désir que de nous en faire part. Il voit nos misères, nos faiblesses, nos défaillances ; il est témoin de nos combats et des efforts qu'il nous faut faire pour accomplir sa loi ; il sait le besoin que nous avons de son secours. Il nous appelle donc à ses pieds, afin de s'épancher, pour ainsi dire, en nous.

Heureuse l'âme qui entend cet appel, et est fidèle au précieux rendez-vous que Jésus-Christ lui donne! Heureux en particulier le prêtre qui a compris de quels inappréciables avantages la visite du très saint Sacrement peut être pour lui la source! Ah! qu'il ne croie pas que les moments passés devant le saint tabernacle soient des moments perdus ; il n'en est pas, au contraire, dans tout le cours de sa journée, de plus saintement et de plus utilement employés. Par les supplications qu'il adresse à Notre-Seigneur, en se tenant pieusement prosterné devant le tabernacle, le prêtre agit plus efficacement, pour le bien des âmes dont il est chargé et pour le succès de son ministère, que par la force de sa parole et par toutes les industries de son zèle.

Tous les saints prêtres ont eu l'intelligence de cette vérité. Aussi toujours, dans leurs angoisses, dans leurs difficultés, dans leurs tristesses, leur grand recours a été l'Eucharistie. Ils allaient à Jésus caché dans l'hostie avec une confiance sans bornes, confiance qui, plus d'une fois, fut récompensée par des faveurs signalées. Il est impossible de dire avec quelle effusion Notre-Seigneur prodigue ses grâces aux âmes qui le visitent dans son sacrement ; ces âmes ont sur son cœur une puissance, pour ainsi dire, souveraine ; il ne peut rien leur refuser.

L'Eucharistie est donc véritablement ce trône de grâce dont parlent nos saints Livres, un trône de miséricorde et

d'amour, sur lequel Jésus nous attend pour nous combler de ses bénédictions. Qui de nous ne s'empresserait d'aller l'y visiter, afin d'avoir part aux bienfaits de ce roi magnifique? *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (1).

III. — Affections et résolutions.

Rien au monde, ô Jésus, ne devrait m'être plus à cœur que de vous visiter dans votre divin Sacrement; nulle visite ne devrait m'être plus chère. Puissé-je le comprendre et imiter ces âmes ferventes qui, dans l'ardent amour dont elles sont consumées pour vous, font leurs délices de demeurer près de vos tabernacles, y passent sans fatigue et sans ennui de longues heures, et s'en éloignent avec regret, lorsque l'obéissance les appelle à d'autres devoirs. Je sais qu'il s'en rencontre un grand nombre, non seulement dans le cloître, mais dans le monde, non seulement parmi les prêtres, mais parmi les laïques.

Quel beau spectacle ne nous offrent pas, à cet égard, nos grandes villes, où nous voyons des hommes qui, non contents d'aller, le jour, consoler Jésus dans la solitude et l'isolement où le laissent la plupart des chrétiens, sacrifient, pour remplir ce devoir, jusqu'au repos de la nuit?

Il y a donc encore, ô Jésus, dans la défection générale de nos tristes temps, des âmes qui vous aiment; si elles sont trop peu nombreuses, du moins elles sont ferventes; en elles est l'espoir de l'avenir. On a dit qu'il n'y a pas lieu de désespérer du retour d'une paroisse

(1) *Hebr.*, IV, 16.

à la pratique religieuse, tant qu'il s'y trouve un tabernacle qui conserve, et un prêtre qui adore l'Eucharistie. Or, l'Eucharistie réside en un grand nombre de tabernacles, et près de chacun de ces tabernacles, il y a un prêtre et presque toujours quelques âmes fidèles pour adorer. Il faut donc avoir confiance et croire que le petit germe deviendra un grand arbre, que l'étincelle se développera en un vaste incendie.

Mais, ô Jésus, où en suis-je d'une pratique si chrétienne et surtout si sacerdotale? Quelle est ma fidélité à répondre à votre appel, à m'unir à vos adorateurs, et à venir avec eux vous visiter dans ces demeures que vous daignez habiter sur la terre? La visite au saint Sacrement est-elle à mes yeux un des exercices importants de la journée? Ne m'arrive-t-il pas d'y manquer sous le moindre prétexte ou de l'abréger, comme si je regrettais les moments que j'y consacre? Quel est, dans le cours de ces visites, mon recueillement et ma ferveur? Suis-je, dans le temps que je passe devant le tabernacle, saintement attentif à rendre à Notre-Seigneur les devoirs qu'il attend de moi : l'adorant, m'unissant aux dispositions religieuses de son divin cœur, m'efforçant, par une prière fervente, d'attirer en moi sa grâce?

Confus, ô mon Dieu, des négligences que j'ai à me reprocher sur tout cela, je vous conjure humblement de daigner renouveler en moi la religion de l'Eucharistie, et de m'inspirer pour ce grand sacrement les sentiments de foi, de piété, d'amour et de confiance que vous attendez de moi.

Mes résolutions seront :

1° De n'omettre jamais, par ma faute, la visite au très saint Sacrement;

2° D'imiter les saints, qui allaient chercher dans la visite au saint Sacrement une lumière pour dissiper

leurs ténèbres, une force pour résister à leurs tentations, une consolation au milieu de leurs tristesses;

3° D'y remplir fidèlement les trois devoirs sur lesquels je viens de méditer;

4° De m'entretenir dans la pensée habituelle de l'Eucharistie, de manière à faire de mes journées une sorte de visite non interrompue au très saint Sacrement.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum; concupiscit et deficit anima mea in atria Domini (1)!

LXXIV

EXAMEN DE CONSCIENCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit de Jésus-Christ qui, dans l'Église, dirige les âmes et leur enseigne les voies de la perfection. — C'est cet Esprit qui a porté les saints Docteurs à proclamer la nécessité de l'examen de conscience, et qui inspire encore chaque jour l'amour de cet exercice à toutes les âmes ferventes. — Nous remercierons Notre-Seigneur de ces lumières divines.

II. Nous verrons que l'examen de conscience a un triple avantage :

1° *Il entretient notre âme dans l'humilité.* L'examen de conscience nous fait apercevoir une multitude innombrable de faiblesses qui se multiplient chaque jour. — Il nous découvre les penchants mauvais qui s'agitent en nous. — Il nous donne enfin le sentiment de notre impuissance absolue.

(1) *Psal.*, LXXXIII, 2.

2° *Il nous prémunit contre le péché.* C'est qu'en effet, autant du moins que cela est possible, il détruit l'influence des causes les plus ordinaires de nos fautes. — Il nous fait discerner les premiers soulèvements des passions. — Il nous met à l'abri de toute surprise. — Il empêche enfin toute illusion.

3° *Il nous excite à la vie parfaite.* L'examen de conscience nous fait discerner les attraits surnaturels. Attraits pour le sacerdoce, pour la vie religieuse, ou pour la vie chrétienne dans le monde. — Puis, attraits plus particuliers pour telle vertu, telle dévotion ou telle pratique de perfection.

III. Nous nous demanderons de quelle manière nous faisons l'examen de chaque semaine pour la confession, et les trois examens que nous avons à faire chaque jour : le matin pendant l'oraison, vers le milieu du jour et le soir. — Nous nous humilierons, et nous demanderons à Notre-Seigneur la grâce de nous connaître.

Résolutions : 1° Faire chaque jour notre examen de conscience ; 2° apporter à cet examen tout le sérieux dont nous sommes capables ; 3° nous faire déterminer un sujet d'examen particulier.

Bouquet spirituel : *Statue te ante te tanquam ante alium.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit de Jésus-Christ vivant dans l'Église pour diriger les âmes et leur enseigner les voies de la perfection. Non seulement il est, par la grâce qu'il leur confère, le principe et la source de toute vraie sainteté, il en est encore le maître et le docteur, par les lumières qu'il leur donne et par les exemples qu'il leur met devant les yeux. C'est lui qui, formant les saints, nous offre en leurs personnes des modèles de toute vertu. C'est lui aussi qui, dirigeant la plume des auteurs spirituels, nous a donné à la fois, dans leurs écrits, le plus admirable commentaire des règles et des maximes de perfection que contiennent nos Livres saints, et l'exposé

des exercices auxquels nous devons avoir recours, pour y conformer notre vie.

Parmi ces exercices, l'examen de conscience, sur lequel nous allons méditer, tient un des premiers rangs.

Les saints docteurs sont unanimes à en proclamer l'excellence et à en affirmer la nécessité, pour toute âme qui veut surmonter ses passions et enraciner solidement en elle l'habitude des vertus. Ils nous disent tous, par la bouche de saint Grégoire, que la pratique fidèle de l'examen de conscience est le trait caractéristique des élus de Dieu, tandis que l'omission de ce salutaire exercice est la marque des réprouvés : *Electorum est actus suos ab ipso cogitationis fonte discutere; reproborum autem prava quæ faciunt cæca mente pertransire* (1). Ils nous conseillent, avec saint Jean Chrysostôme, de le faire, sans y manquer, en terminant chacune de nos journées : *Cum exis dormitum, a judicio conscientiæ tuæ rationem exige. Hoc fac singulis diebus* (2).

Aussi la pratique de l'examen de conscience a passé dans les habitudes de la vie chrétienne. Quiconque a tant soit peu souci de son salut, y est scrupuleusement fidèle.

Les communautés régulières n'ont pas manqué de prescrire à leurs membres un moyen de sanctification si important. L'examen de conscience y a sa place marquée parmi les exercices de chaque jour, aussi bien que l'oraison et la lecture spirituelle ; et, pour en rendre la pratique plus utile, le règlement du séminaire exige que, outre l'examen général qui s'applique à l'ensemble de la vie, on fasse l'examen particulier qui, concentrant

(1) S Grég., xv, *Mor.*, 6.
(2) *Chrys.*, in ps. iv.

toute l'attention de l'esprit sur un point spécial, conduit plus sûrement et plus efficacement à la connaissance parfaite de soi-même.

En même temps qu'ils nous enseignent l'utilité de l'examen de conscience, les saints nous la démontrent par leur exemple. Ils y ont tous été fidèles, et c'est par l'emploi assidu de cet exercice, qu'ils sont parvenus à ce délicat discernement des moindres mouvements de leur cœur que nous admirons en eux.

Rendons grâces à Notre-Seigneur de ce qu'il nous a fait connaître en toutes ces manières, l'estime que nous devons faire de l'examen de conscience, et le soin que nous devons mettre à nous y appliquer, si nous désirons faire de sérieux progrès dans la vie parfaite.

II. — Considérations.

L'examen de conscience fidèlement pratiqué procure à l'âme trois grands avantages : 1° il l'entretient dans l'humilité ; 2° il la prémunit contre le péché ; 3° il l'excite à la vie parfaite.

1° L'examen de conscience entretient l'âme qui le pratique dans l'humilité.

Cette vertu bien comprise n'est en réalité que le sentiment vrai de notre néant, de notre impuissance, de notre misère profonde, appuyé sur la connaissance de nous-mêmes. Si nous ne nous aveuglions pas sur ce que nous sommes dans la vérité, si nous nous connaissions comme Dieu nous connaît, nous ne serions tentés de nous laisser aller ni à cette infatuation de notre propre excellence qui produit l'orgueil, ni à ce désir immodéré de l'estime et des louanges, qui constitue la vanité, ni à cette confiance excessive en nous-mêmes

qui engendre la présomption, en un mot, nous serions humbles.

Or, cette précieuse connaissance de nous-mêmes dont le premier fruit est l'humilité, s'acquiert par l'examen de conscience, et ne peut s'acquérir que par lui.

Lorsque, rentrant en nous-mêmes, nous pénétrons dans les profondeurs de notre âme pour en scruter tous les replis, en sonder tous les abîmes, en découvrir tous les mystères, qu'y trouvons-nous ?

C'est d'abord, à la surface de ce monde intérieur, une innombrable multitude de faiblesses, d'imperfections, de fautes qui se multiplient chaque jour et à chaque instant d'une manière effrayante. L'âme qui ne s'examine pas ou qui ne le fait qu'à la légère, n'en a pour ainsi dire pas conscience ; elle ne se rend compte que de quelques manquements notables, sur lesquels il lui est impossible de se faire illusion. Celle au contraire qui s'examine se reconnaît devant Dieu coupable de péchés sans nombre. Elle découvre en elle des omissions plus ou moins volontaires de devoirs qui coûtaient à remplir, des négligences qu'un peu plus de réflexion aurait fait éviter, des distractions dans la prière, de légères sensualités, beaucoup d'égoïsme et de recherches personnelles, des caprices qu'elle n'a pas eu le courage de sacrifier, des vivacités, des complaisances ou des tristesses vaniteuses, des pertes de temps, des paroles inutiles, des imaginations vaines et souvent extravagantes. Pour peu que nous nous appliquions à nous rendre compte de nos actes, nous remarquerons avec étonnement qu'il n'y en a presque aucun qui ne soit entaché de quelque défaut, soit dans sa substance, soit dans ses circonstances.

Que si nous pénétrons plus avant encore dans notre intérieur, un autre objet non moins propre à nous

humilier se présente à nos regards. Ce sont les penchants mauvais qui s'agitent en nous, ces passions auxquelles nous n'adhérons pas, il est vrai, que nous combattons même, mais dont néanmoins nous portons dans le cœur le germe toujours vivant. L'âme irréfléchie ne discerne pas ces tendances malheureuses qui sans cesse nous sollicitent au péché ; mais elles n'échappent pas à l'âme attentive sur elle-même, qui en constate la présence avec effroi, et y découvre le principe d'une guerre et de périls toujours renaissants. On s'étonne quelquefois des paroles d'humilité prononcées par les saints, et l'on serait tenté de se demander si elles sont sincères. Ah ! c'est que les saints se connaissaient parfaitement eux-mêmes, et que, tout en bénissant Dieu de ce qu'il n'avait pas permis qu'ils fussent tombés en de grandes fautes, ils ne pouvaient se dissimuler que, par eux-mêmes, ils en auraient été capables.

Enfin l'examen de conscience nous fournit un dernier motif d'humilité dans le sentiment très distinct qu'il nous donne de notre impuissance absolue à opérer le bien sans le secours de Dieu. Une vue superficielle de mon âme me montre à côté d'une intelligence qui perçoit les vérités, une volonté maîtresse d'elle-même et agissant dans une souveraine indépendance ; mais une vue plus approfondie m'apprend que ni cette intelligence, ni cette volonté ne m'appartiennent, que c'est Dieu qui me les donne, et que, dans leur exercice aussi bien que dans leur être, elles sont, par rapport à lui, dans une entière dépendance.

L'examen de conscience est donc, par la connaissance qu'il nous donne de nous-mêmes, le grand maître de l'humilité. Une âme fidèle, à le pratiquer, ne sera jamais une âme vaine et orgueilleuse.

2° Second avantage que nous offre cet exercice, il nous prémunit contre le péché. S'il ne nous fait pas éviter tous les manquements, qui sont comme l'apanage de notre nature, du moins il les rend plus rares, et surtout il est un préservatif très efficace contre ces péchés graves qui, non seulement affaiblissent en nous la charité, mais la détruisent.

Les péchés dans lesquels nous sommes exposés à tomber peuvent avoir pour causes, tantôt les entraînements des sens et des passions, tantôt des surprises contre lesquelles l'âme ne se tenait pas assez en garde, tantôt les illusions.

Or, l'examen de conscience nous met à l'abri de ce triple péril.

En nous découvrant nos mauvais penchants, ceux surtout qui exercent sur les autres une sorte d'empire, et qui, par leur violence, nous exposent plus prochainement au danger de tomber, il nous met à même de combattre ces ennemis intérieurs, qui ne sont jamais plus redoutables que lorsqu'ils se dérobent à nos regards. Les passions ne sont à craindre et ne font sentir à l'âme toute la violence de leur tyrannie que si, n'ayant point été aperçues à leur naissance, elles ont grandi et se sont fortifiées dans l'ombre. Faibles au début, elles eussent été faciles à réprimer si nous les avions reconnues ; un léger effort eût suffi pour cela. Rien donc de plus important pour éviter le péché, que de savoir discerner les premiers soulèvements des passions naissantes, d'en reconnaître les germes, de les surprendre au moment de leur réveil. Tel est le précieux fruit de l'examen de conscience.

Il en produit un autre non moins appréciable, en nous prémunissant contre les fautes de surprise, où des occasions délicates et imprévues peuvent nous en-

traîner. Ces surprises sont à craindre pour l'âme inattentive qui n'exerce sur elle-même aucune vigilance, qui ne se rend compte ni de ses chutes passées, ni de sa faiblesse présente, ni des périls qu'elle doit redouter dans l'avenir ; pour l'âme en un mot qui, ne s'examinant pas, ne se connaît pas. Celle au contraire qui, par un examen sérieux de chaque jour, est fidèle à s'interroger elle-même, qui observe attentivement ses voies, qui, non contente de constater ses manquements, s'applique à en découvrir les occasions et les causes, est par là même à l'abri de toute surprise. Sentinelle vigilante, elle voit de loin le péril et elle sait s'y soustraire ; continuellement sur ses gardes, elle n'a, selon l'expression du Psalmiste, rien à redouter, ni de la flèche lancée pendant le jour, ni du piège dressé dans les ténèbres de la nuit, ni des attaques violentes de l'ennemi : *Non timebis... a sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano* (1).

Enfin l'examen de conscience nous met à l'abri des illusions funestes dont nous sommes si souvent le jouet et la victime.

Il est malheureusement trop commun de se faire illusion sur ses devoirs ; les illusions sur l'état vrai de la conscience sont plus fréquentes encore. Combien se persuadent être dans la grâce de Dieu et sont en réalité dans les liens du péché ! Semblable à l'ivraie que l'homme ennemi répandit dans le champ du père de famille, pendant que ses serviteurs dormaient, le péché fait quelquefois, comme à notre insu, invasion dans notre âme. Ce sont d'abord des fautes légères qui ne détruisent pas la grâce, mais qui

(1) *Psal.*, xc, 5-6.

altèrent peu à peu la délicatesse de la conscience, et lui ôtent, pour ainsi dire, le sentiment du péché. A ces manquements légers succèdent des manquements plus graves, et ainsi, comme par une pente insensible, l'âme tombe dans l'abîme, sans presque s'en apercevoir. Elle se croit vivante encore, et pourtant elle est morte, et on peut lui appliquer la parole de l'*Apocalypse : Nomen habes quod vivas et mortuus es* (1).

Mais ce malheur est impossible pour celui qui s'examine avec fidélité. Pour lui en effet, rien de ce qui se passe dans son âme n'est inaperçu. Ses moindres imperfections sont l'objet d'un contrôle sévère ; son cœur n'a point de secrets dont il ne se soit rendu compte avec exactitude. Les envahissements cachés et insensibles du péché, que l'illusion produit dans l'âme inattentive, ne sont donc point à craindre pour lui ; il les discerne sans peine, dès qu'ils commencent à se produire.

3° Troisième avantage de l'examen de conscience, il est un stimulant qui nous excite et nous aide puissamment à désirer la perfection et à travailler à l'acquérir.

Le travail par lequel se développe et se perfectionne en nous l'homme intérieur consiste dans l'application que nous mettons d'abord à déraciner de notre cœur les attaches secrètes qui rendent notre amour pour Dieu imparfait, et nous entraînent au mal ; puis à correspondre avec une fidélité délicate aux inspirations de l'Esprit de Dieu, aux lumières qu'il nous donne, aux bons mouvements qu'il nous imprime.

Or, ici encore, pour atteindre efficacement le but, il faut avant tout que nous ayons recours à l'examen de

(1) *Apoc.*, III, 1.

conscience. C'est lui qui, nous faisant descendre jusqu'aux dernières profondeurs de notre âme, nous aidera à discerner les mouvements les plus imperceptibles des deux vies qui nous animent, de la vie naturelle, et de la vie surnaturelle, mouvements si admirablement décrits par l'auteur de l'*Imitation* dans son beau chapitre *De diversis motibus naturæ et gratiæ.*

Non seulement, en effet, l'examen de conscience nous fait connaître les mauvais instincts qui nous dépravent si nous les suivons ; il nous dévoile aussi dans une région supérieure les attraits surnaturels de la grâce, source et principe de toute vertu. Pour peu que nous rentrions en nous-mêmes nous discernerons ces attraits.

Il y a ce qu'on peut appeler les attraits dominants appelés à donner une direction à notre vie, et par lesquels Dieu nous révèle notre vocation. C'est surtout en étudiant ces attraits que nous reconnaîtrons si Dieu veut que nous le servions dans le sacerdoce, ou si le cloître est l'asile prédestiné où nous devons aller chercher le trésor de la sainteté, ou enfin si c'est par la voie commune des carrières mondaines que nous devons marcher. D'autres attraits nous manifestent la volonté de Dieu par rapport à certaines déterminations importantes concernant soit notre sanctification, soit les intérêts du prochain : c'est une vertu que nous nous sentons portés à pratiquer d'une manière spéciale, une dévotion qui nous attire, un exercice auquel il nous semble que sont attachés nos progrès dans la vie parfaite, une œuvre de zèle que Dieu demande de nous. Bien plus, si nous étions fidèles à rentrer en nous-mêmes et à interroger notre conscience, nous entendrions une voix intérieure qui, à chaque moment et pour chaque détail de notre vie, nous dirait ce qu'il faut faire.

Les saints se sont toujours montrés très attentifs à ces attraits surnaturels, et très dociles à en suivre toutes les indications. Là est le principal secret de leur éminente sainteté. Ils agissaient, ils parlaient, non sous l'influence des instincts de la nature, mais dirigés par les lumières surnaturelles de la grâce que la grande habitude qu'ils avaient de lire dans leur intérieur, comme dans un livre toujours ouvert devant eux, leur faisait discerner avec une exquise délicatesse.

L'examen de conscience est donc, pour toute âme qui aspire à la perfection, l'exercice indispensable sans lequel aucun progrès n'est possible. L'oraison et la lecture spirituelle nous découvrent les motifs qui doivent nous porter à être généreux au service de Dieu ; l'examen de conscience nous montre ce que cette générosité demande de nous ; il fournit, pour ainsi dire, à notre volonté, la matière des actes vertueux qu'elle doit accomplir.

III. — **Affections et résolutions.**

Vous venez de me faire connaître, ô mon Dieu, les grands avantages que peut me procurer l'examen de conscience. Les maîtres de la vie spirituelle me le conseillent ; les âmes pieuses le pratiquent avec fidélité ; pourrais-je, sans me rendre coupable, négliger de le pratiquer moi-même ?

L'ai-je fait jusqu'à présent ?

Chaque semaine, quand le moment est venu de me présenter au saint Tribunal, pour faire l'aveu de mes péchés et en recevoir l'absolution, je m'examine, il est vrai, et je me reprocherais comme une faute de recevoir, sans cette préparation, le sacrement de pénitence. Mais ne me suis-je pas borné à cela ?

La méthode d'oraison demande qu'après les considérations destinées à produire la conviction, nous fassions un retour sur nous-mêmes. Ai-je été fidèle à mettre en pratique cette recommandation?

Dans la prière qui termine chaque journée, quelques instants sont consacrés à l'examen de conscience. Comment les ai-je employés?

Pour rendre ces retours sur moi-même plus efficaces, la règle du séminaire, conforme en cela à celle des communautés régulières et aux recommandations des livres de spiritualité, me prescrit de joindre à l'examen général l'examen particulier. N'y ai-je pas manqué? Ai-je écouté chaque jour la lecture qui a été faite à la communauté d'un sujet d'examen particulier? Me suis-je appliqué cette lecture? Me suis-je servi des points de vue qu'elle m'a présentés et des indications détaillées qu'elle m'a données pour faire chaque jour un examen particulier plus personnel encore, et plus accommodé aux besoins de mon âme?

Humilions-nous et demandons pardon à Notre-Seigneur des négligences dont nous avons pu nous rendre coupables sur tous ces points Reconnaissons dans ces négligences une des causes de notre peu de progrès dans la vie chrétienne et sacerdotale. Enfin, conjurons Dieu de nous éclairer de sa lumière sans laquelle nous ne pourrions acquérir une pleine et parfaite connaissance de nous-mêmes, lui disant souvent avec saint Augustin : « Seigneur, faites que je me connaisse : *Noverim me Domine* (1).

Mes résolutions seront donc :

1° De faire exactement chaque jour mon examen de conscience;

(1) *Solil. II.*

2° D'apporter à cet examen toute l'application et tout le sérieux dont je suis capable ;

3° De me déterminer, avec le conseil de mon directeur, un sujet d'examen particulier que je renouvellerai de temps en temps.

Si nosmetipsos judicaremus, non utique judicaremur (1).

Statue te ante te tanquam ante alium (2).

LXXV

LE CHAPELET

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit de Dieu comme l'auteur et le propagateur de la dévotion du chapelet. Nous admirerons comment cette dévotion convient à la fois aux âmes les plus élevées et aux âmes les plus simples. — Nous bénirons Notre-Seigneur de l'empressement que les fidèles ont toujours fait paraître pour cette dévotion.

II. Nous avons, pour aimer le chapelet, un triple motif :

1° *Le but pour lequel il a été institué.* Ce but a été de glorifier la Très-Sainte Vierge, et d'obtenir par son intercession les grâces dont elle est la dispensatrice. — La Règle du Séminaire donne au chapelet une place spéciale. — Aimons nous cette prière ?

2° *Les formules qui le composent.* Qu'y a-t-il de plus excellent que le Symbole des Apôtres, profession de foi la plus vénérable par son antiquité? Le *Pater* que Jésus lui-même a enseigné? L'*Ave Maria*, par lequel nous honorons et invoquons la Très-Sainte

(1) *I Cor.*, XI, 31.
(2) S. Bern., *Médit.*, cap. V.

Vierge, en empruntant les paroles par lesquelles l'ange Gabriel la salua? Et, enfin, le *Gloria Patri* qui nous fait reconnaître Dieu comme le principe des grandeurs de Marie?

3° *Les mystères qui s'y rattachent.* Ces mystères, auxquels le chapelet se rattache par son institution et par sa forme, sont ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans la religion. — Ils sont encore l'image fidèle des diverses étapes de la voie que nous avons à parcourir sur la terre.

III. Nous nous réjouirons en pensant que depuis longtemps la récitation du chapelet est entrée dans nos habitudes. — Mais nous nous humilierons de le réciter avec si peu de ferveur, et nous promettrons à la Très-Sainte Vierge d'y apporter dorénavant plus de dévotion.

Résolutions : 1° Porter sur nous un chapelet; 2° le réciter pieusement chaque jour; 3° nous examiner sur nos dispositions pendant cet exercice.

Bouquet spirituel : *Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit de Dieu comme l'auteur et le propagateur de la pieuse dévotion du chapelet. Après en avoir inspiré l'institution à saint Dominique, entre les mains duquel elle devint un admirable instrument de zèle pour la conversion des hérétiques, il donna à cette forme de prière une telle bénédiction que bientôt elle fit dans toute l'Église les progrès les plus consolants. Entre les pratiques de dévotion établies parmi les fidèles en l'honneur de la très Sainte-Vierge, il n'y en a pas de plus populaire et de plus aimée. Dans toutes les communautés régulières, le chapelet a pris place parmi les exercices communs, ou du moins la règle en prescrit à chacun la récitation. Les plus saints personnages ont été fidèles à dire leur chapelet; l'accablement des affaires ne leur a pas paru une raison suffi-

sante pour s'en dispenser, et plutôt que d'y manquer, ils n'ont pas hésité à prendre, pour s'acquitter de cette pratique, sur le sommeil de la nuit. Saint François de Sales et plusieurs autres saints avant et après lui, avaient fait vœu de le dire tous les jours. Depuis longtemps, quiconque fait tant soit peu profession de piété, récite son chapelet et a même la dévotion de le porter toujours sur soi, témoignant par là son respect et son amour pour cette pieuse pratique.

Chère aux âmes les plus élevées qui y trouvent un précieux aliment à leur piété, la récitation du chapelet ne l'est pas moins aux âmes les plus simples. Incapables souvent de lire et de prier mentalement, elles savent du moins réciter leur chapelet, et cette récitation leur tient lieu de tout le reste. Le chapelet est leur livre de prières; elles le déroulent entre leurs doigts en assistant à la sainte messe, dans leurs visites au très saint Sacrement, dans le cours des saints Offices; il résume pour elles tous les exercices de la piété chrétienne.

Frappés de cette immense popularité du chapelet, les souverains Pontifes se sont plu à l'encourager en toutes manières. Ils ont exhorté vivement les fidèles à le réciter souvent, et, pour les y déterminer plus efficacement, ils se sont empressés d'ouvrir les trésors spirituels de l'Église, en faveur de ceux qui se montreraient dociles à leurs invitations.

Qui pourrait méconnaître dans cet empressement pieux avec lequel les enfants de la sainte Église pratiquent la dévotion du chapelet, une impulsion surnaturelle émanée de l'Esprit de Dieu? Remercions-en ce divin Esprit. Demandons-lui de nous faire la grâce d'avoir pour le chapelet un amour de plus en plus tendre, d'être fidèles à le réciter chaque jour, et

d'apporter à cette récitation un esprit recueilli et un cœur fervent.

II. — Considérations.

Les motifs qui doivent nous faire aimer le chapelet se tirent : 1° du but pour lequel il a été institué ; 2° des formules qui le composent ; 3° des mystères qui s'y rattachent.

1° Le chapelet mérite, en premier lieu, notre amour et notre estime à raison du but pour lequel il a été institué.

Tandis que le comte de Montfort, à la tête de l'armée des croisés, combattait par les armes les Albigeois révoltés, saint Dominique, dans une croisade pacifique, s'efforçait de convertir ces hérétiques. Après avoir épuisé, pour y réussir, toutes les industries du zèle le plus ardent, il eut l'inspiration de confier le succès de l'entreprise à la mère de Dieu, la divine Marie. Dans ce dessein, il établit en son honneur une dévotion nouvelle destinée à propager son culte dans les contrées ravagées par l'erreur, et à implorer en leur faveur sa toute-puissante protection. C'est ainsi que le saint Rosaire, dont le chapelet est la troisième partie, fut institué, et l'histoire nous apprend quels merveilleux succès l'apôtre obtint au moyen de cette prière.

Le but de l'institution du chapelet a donc été de glorifier la très Sainte-Vierge, et d'obtenir, par son intercession les grâces dont elle est la dispensatrice. C'est à ce titre que la pratique de réciter le chapelet s'est répandue daus le monde entier ; c'est à ce titre aussi qu'elle doit surtout intéresser notre piété. Tout ce qui tient au culte de la Sainte-Vierge nous est cher. Nous

aimons ses fêtes, nous vénérons ses images, nous récitons chaque jour plusieurs invocations en son honneur, nous lui demandons qu'elle bénisse nos études et nos récréations, nous lui confions nos pieuses résolutions, en un mot, nous faisons profession de lui appartenir, et c'est par elle que nous voulons aller à Jésus son divin Fils : *Ad Jesum per Mariam.* Or, entre les pratiques destinées à honorer chaque jour la Mère de Dieu, le chapelet tient sans contredit le premier rang. Ce n'est plus seulement une courte prière, une invocation rapide que nous lui adressons pour commencer ou pour terminer une des actions de la journée. C'est un exercice spécial tout consacré à la Sainte-Vierge, une expression du culte que nous lui avons voué et de la confiance singulière que nous avons en son secours.

Voilà pourquoi, d'après la règle du Séminaire, le chapelet a sa place parmi les exercices de la journée ; il se récite à la chapelle comme le saint Bréviaire, non isolément, mais par toute la communauté réunie. En donnant à la récitation du chapelet cette sorte de solennité, on a voulu manifester la dévotion tout extraordinaire pour la Mère du Sauveur, pratiquée au Séminaire et dont le chapelet récité en commun est un témoignage authentique et public. Cette pensée, dans les premiers temps du Séminaire de Saint-Sulpice, s'y exprimait d'une manière touchante par le terme qu'on employait pour désigner le chapelet ; on le nommait l'*Oraison de la Sainte-Vierge.*

En faut-il davantage pour nous exciter à porter au chapelet un profond respect et un tendre amour? Nous faisons profession d'être les enfants de Marie ; le serions-nous véritablement si nous n'avions pour une prière si chère à toutes les âmes, vouées à la Sainte-Vierge par un culte spécial, qu'indifférence et dégoût,

si nous l'omettions sans scrupule, ou si nous la récitions sans attention et sans ferveur?

2° Second motif d'aimer le chapelet, les formules qui le composent. Il existe, à l'usage des fidèles, d'innombrables formules de prières, expressions touchantes et variées des sentiments pieux et de la confiance que l'Esprit-Saint produit dans les enfants de l'Église, envers Dieu, envers Marie, envers les anges, envers les saints. La liturgie sacrée en renferme un inépuisable trésor. D'autres sont le fruit de la piété individuelle, et, parmi ces dernières, plusieurs ont été sanctionnées par l'autorité de l'Église qui y a attaché des indulgences, et sont devenues populaires. Mais, il ne faut pas hésiter à le dire, aucune de ces manifestations de la prière chrétienne ne l'emporte en excellence sur les formules dont se compose le chapelet.

Elles consistent en premier lieu dans un acte de foi exprimé par la récitation du symbole des apôtres, profession de foi la plus vénérable par son antiquité; résumé admirable des vérités que tout chrétien doit croire pour être sauvé; formule sacrée que les martyrs, pour soutenir leur courage, répétaient au milieu des tortures, que, chaque jour, les fidèles redisent dans leurs prières du matin et du soir, et que, sur notre lit de mort, nous serons heureux de redire encore pour ranimer notre confiance.

C'est, en second lieu, l'Oraison dominicale, recueillie par l'Église des lèvres du Verbe incarné. Jésus l'a enseignée à ses apôtres pour nous instruire de la manière de prier; elle est donc la plus authentique, la plus sainte, la plus divine de toutes les prières. D'ailleurs, prière incomparable par sa simplicité, par sa beauté, par sa précision; abrégé substantiel de toutes les de-

mandes que nous pouvons adresser à Dieu Six fois, dans le cours du chapelet, nous répétons cette belle prière.

Mais nous avons dit que le chapelet a été spécialement institué pour honorer la très sainte Vierge. Aussi l'*Ave Maria* répété jusqu'à cinquante-trois fois en forme-t-il le fond et la substance. L'*Ave Maria* est, parmi les prières que nous adressons à Marie, ce qu'est le *Pater*, entre celles que nous adressons à Dieu. Dans la première partie, nous redisons à la Sainte-Vierge les paroles que l'archange Gabriel lui fit entendre en la saluant. C'est le plus bel hommage que nous puissions adresser à la Reine du ciel. Nous y honorons les trésors de grâce dont Dieu l'avait comblée, l'assistance divine toute spéciale dont elle fut l'objet, sa prééminence singulière, le privilège insigne qui la rendit mère du Rédempteur. La seconde partie est une touchante invocation que nous adressons à Marie au nom de son glorieux titre de Mère de Dieu, fondement de sa médiation, la conjurant d'intercéder pour nous, et surtout de nous secourir à l'heure de notre mort.

Enfin, la pieuse doxologie par laquelle l'Église conclut les psaumes de son office, termine chaque dizaine. La sainte Trinité est le principe de toutes les grandeurs de la très sainte Vierge et aussi de toutes les grâces que nous recevons par son intercession. Quoi donc de plus juste, après avoir salué et invoqué Marie, que de glorifier le Père qui l'a choisie pour épouse, le Fils qui a voulu naître d'elle dans son humanité, le Saint-Esprit dont elle est le sanctuaire ?

Tels sont les éléments, dignes de tout respect, dont se compose le chapelet. Avec quelle religion ne devrions-nous pas les prononcer ?

3° De toutes les méthodes usitées pour réciter pieusement le chapelet, la plus ancienne, la plus populaire, la plus recommandée par l'Église, consiste à s'unir, en prononçant les prières que nous venons d'énumérer, aux mystères du saint Rosaire. Le chapelet, en effet, se rattache à ces mystères par son institution et par sa forme. Par son institution, car saint Dominique, dans sa pensée, ne l'en sépare pas, et, en proposant aux fidèles la nouvelle dévotion, il leur indique les mystères du Rosaire comme l'objet auquel ils doivent s'appliquer en s'y livrant. Il s'y rattache même par sa forme, puisque les divisions qui le partagent répondent exactement à celles des mêmes mystères. De là une nouvelle excellence du chapelet, un nouveau titre de ce pieux exercice à notre respect et à notre amour.

Les mystères du Rosaire que nous méditons, que nous honorons, et à la grâce desquels nous nous efforçons de participer en récitant le chapelet, sont ce qu'il y a, dans la religion, de plus auguste et de plus saint. C'est la série des merveilles que le Verbe incarné, depuis l'instant de son apparition sur la terre jusqu'à son retour dans le sein de son Père, a opérées pour nous sauver, et auxquelles la très sainte Vierge, comme corédemptrice du genre humain, a été divinement associée.

Ce qui ressort d'abord de ces mystères, c'est l'ineffable amour de Jésus et de Marie pour nous, qu'ils nous révèlent et dont ils sont un touchant témoignage. Car c'est pour nous et pour notre salut qu'ils ont été accomplis ; c'est nous et notre salut que Jésus et Marie y ont eus en vue : *Propter nos homines et propter nostram salutem* (1). L'âme qui les médite y trouve donc à la fois :

(1) *Symb. Nic.*

un motif touchant de reconnaissance envers Jésus et sa sainte mère pour le grand bienfait de notre rédemption, une exhortation puissante à leur rendre amour pour amour, un fondement inébranlable à la confiance sans bornes que nous devons avoir en leur médiation.

Nous trouvons encore, dans les mystères du Rosaire, le tableau de ceux que le chrétien doit parcourir, et, s'il est permis de le dire, l'image fidèle des diverses étapes de la voie qu'il lui faut suivre pour arriver au terme. Jésus et Marie sont les exemplaires divins proposés à notre imitation. Nous ne serons chrétiens qu'autant que leur vie se reflètera dans la nôtre.

La vie de Jésus et de Marie commence par les mystères joyeux de l'Annonciation, de la Visitation, de la Nativité, de la Purification, du Recouvrement; elle se poursuit dans la douleur par ceux de l'Agonie au jardin, de la Flagellation, du Couronnement d'épines, du Portement de Croix, du Crucifiement; enfin elle se consomme dans la gloire de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption et du Couronnement.

La vie du chrétien fidèle présente les mêmes caractères. Au début, ce fut la joie qu'il ressentit, lorsque, pressé par la grâce, il se donna à Dieu et se consacra généreusement à son service. La consolation divine surabondait dans son âme, il lui semblait qu'il allait marcher à pas de géant dans la voie de la perfection : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam* (1). Mais bientôt viennent les mystères douloureux. Aux premiers élans de la ferveur succèdent les tentations, les dégoûts, les efforts laborieux, les épreuves de tout genre : c'est l'agonie, le prétoire et la croix. Enfin, si la fidélité n'a point été ébranlée, la gloire viendra sécher les

(1) Ps. XVIII, 6.

larmes, consoler les tristesses, reposer de toutes les fatigues.

Telles sont les admirables perspectives que le chapelet bien compris déroule devant nos yeux. Se peut-il rien concevoir de plus grand, de plus élevé, mais surtout de plus chrétien?

III. — Affections et résolutions.

Depuis longtemps, ô mon Dieu, la récitation du chapelet est entrée dans les habitudes de ma vie. Une journée où elle n'aurait pas eu sa place serait incomplète et me laisserait au cœur un souvenir pénible. J'aime cette prière, et c'est pour moi un bonheur de pouvoir, chaque jour, en la faisant, témoigner à la très Sainte-Vierge que je lui appartiens. Je le récite avec plus de consolation encore depuis que, agrégé à la confrérie du saint Rosaire, je participe avec plus d'abondance au trésor d'indulgences attachées par l'Église à cette prière.

J'aime le chapelet, et cependant n'ai-je aucun reproche à m'adresser par rapport à la manière dont je le récite? La précipitation, la routine, l'indévotion, ne m'ont-elles pas souvent privé des fruits que j'aurais dû en retirer? Ai-je été fidèle à prendre, pour le dire, le temps le plus convenable? Ai-je suivi, en le disant, une méthode propre à fixer la légèreté de mon esprit, et à exciter la piété dans mon cœur? Me suis-je spécialement servi, pour atteindre ce but, de la méditation des mystères du Rosaire, si douce aux âmes pieuses et qui me serait d'un si puissant secours pour bien réciter le chapelet? N'ai-je pas omis de me proposer une intention déterminée avant chaque dizaine?

Combien j'ai lieu, ô divine Mère de Jésus, de m'hu-

milier devant vous des trop nombreuses négligences que j'ai apportées dans l'accomplissement d'un devoir qui devrait m'être cher entre tous les autres ! Obtenez-moi de votre divin Fils la grâce de m'en acquitter désormais avec une religion parfaite. Les considérations que je viens de faire m'en ont de plus en plus montré l'excellence. C'est une couronne que, chaque jour, je dépose à vos pieds pour vous témoigner mon amour, et protester que je veux vous appartenir et être compté au nombre de vos serviteurs fidèles. Je veux que cette couronne soit riche et brillante, que toutes les fleurs en soient belles, qu'elle soit digne de vous être présentée. Faites, ô Marie, qu'il en soit ainsi, et que mon chapelet, dévotement récité chaque jour, m'assure votre protection au milieu des périls et des tentations de cette vie et surtout à l'heure de ma mort.

Mes résolutions sont :

1° De porter toujours sur moi un chapelet;

2° De le réciter exactement et pieusement chaque jour;

3° De faire de la récitation de mon chapelet un objet tout spécial d'examen à la prière du soir et dans mes retraites.

Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.

LXXVI

EXERCICE DU SOIR

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les dispositions admirables d'humilité, de reconnaissance et de dévoûment avec lesquelles Notre-Seigneur terminait chacune de ses journéss. — Nous honorerons surtout les sentiments de son cœur au moment où, sur la croix, il allait s'endormir du sommeil de la mort.

II. Nous verrons que l'exercice du soir consiste en trois choses :

1° *La prière.* Rien n'est plus convenable que de consacrer à Dieu les derniers moments de la journée. — Chaque journée est un bienfait qui en renferme un grand nombre d'autres. — Enfin, nous devons demander à Dieu sa protection pendant la nuit.

2° *Le choix du sujet d'oraison.* La détermination du sujet est absolument nécessaire pour l'oraison du lendemain. — Pour que cette préparation soit suffisante, il faut déterminer les principaux détails de l'oraison.

3° *La préparation à la mort.* Une journée qui s'achève nous rappelle que notre vie s'achèvera aussi. — Il faut donc, en ce moment, se rappeler la certitude de la mort ; l'accepter avec soumission ; et nous tenir prêts à la subir, en faisant un acte de contrition.

III. Nous nous humilierons des nombreuses infidélités que nous avons commises en ce qui regarde ces trois pratiques. — Et nous nous repentirons du peu de ferveur que nous y apportons encore ordinairement.

Résolutions : 1° Faire exactement chaque soir ces trois actes ; 2° prendre pendant quelque temps l'exercice du soir comme objet de l'examen particulier ; 3° rendre au directeur un compte exact de sa fidélité en ce point.

Bouquet spirituel : *Salva nos, Domine, vigilantes ; custodi nos dormientes.*

I. — Adoration.

Adorons les dispositions admirables avec lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ terminait chacune de ses journées. Nous aimons à suivre ce divin Maître dans l'accomplissement des différentes œuvres qui ont marqué son passage sur la terre, à contempler ses miracles, à écouter les paroles sorties de sa bouche adorable. Représentons-nous maintenant le Verbe de Dieu fait chair, se disposant, à la fin d'un jour de fatigue et de travail, à prendre le repos dont il a voulu, comme nous, sentir le besoin. Prosterné devant son Père, il lui rend grâces pour tous les biens qu'il a reçus de sa bonté, il l'adore et s'anéantit devant lui dans son humanité, il intercède pour les pécheurs, il renouvelle l'offrande qu'il fit de lui-même à la divine Majesté en entrant dans le monde, puis, fermant ses paupières, il continue, dans son mystérieux sommeil, les actes religieux que son âme produit sans interruption, pouvant dire comme l'épouse des saints Cantiques : « Je dors, mais mon cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat* (1). »

Mais surtout honorons, avec un profond respect, les sentiments du cœur de Jésus au moment où, pour consommer son grand sacrifice, il allait s'endormir sur l'arbre de la croix du sommeil de la mort. Il avait accompli jusqu'au bout la mission dont le Père céleste l'avait chargé et qu'il avait acceptée; il avait bu jusqu'à la lie le calice des humiliations qui lui était préparé ; il subissait le baptême sanglant, dont la perpective toujours présente à ses yeux faisait de sa vie un

(1) *Cant.*, v, 2.

continuel sacrifice. Il ne lui reste plus qu'à remettre son âme entre les mains de son Père et à subir la mort qui doit couronner ses souffrances. Il le fait avec un abandon parfait à la volonté divine, et il accepte la mort comme il avait accepté tout le reste, répétant les paroles que, bien des siècles auparavant, il avait dites par la bouche du Psalmiste: « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* (1). »

L'office de Complies, expression touchante et pieuse des actes que le chrétien doit faire pour achever saintement sa journée et s'endormir du sommeil de la nuit, comme Jésus-Christ s'est endormi du sommeil de la mort, renferme les mêmes paroles.

Rendons à notre divin chef les plus profonds hommages. Remercions-le de ce qu'il a bien voulu être pour nous en toutes choses un modèle achevé de sainteté, et conjurons-le de nous accorder la grâce qui nous est nécessaire pour que nous profitions, en les imitant, des exemples qu'il nous a donnés.

II. — Considérations.

L'exercice du soir, qui répond à celui du matin, et doit être le couronnement chrétien de notre journée, consiste en trois choses: la prière, le choix du sujet d'oraison pour le lendemain et la préparation à la mort.

1° Notre journée a commencé par la prière; il est juste qu'elle se termine de même. La fidélité à ce devoir est tellement entrée dans les habitudes de la vie chré-

(1) Ps. xxx, 6. — Luc, xxiii, 46.

tienne, que c'est une des dernières pratiques religieuses que l'on abandonne, et que bien des hommes, qui ont mis de côté tout le reste, se feraient un scrupule d'y manquer.

Quoi de plus convenable, en premier lieu, que de consacrer les derniers moments de la journée à rendre à Dieu les hommages religieux qu'il a droit d'attendre de la créature raisonnable; adorant sa majesté, reconnaissant son souverain domaine, renouvelant à ses pieds la profession que tout chrétien doit faire de croire à sa parole, de mettre en lui sa confiance pour le temps et pour l'éternité, de l'aimer comme le bien suprême plus que tout autre bien? Peut-être au milieu des préoccupations d'étude, d'affaires, de relations qui nous ont absorbés, nous avons peu pensé à lui dans le cours de la journée. Le premier mouvement de notre cœur ne doit-il pas être de réparer cet oubli, lorsque, le soir, rendus à nous-mêmes, nous retrouvons le calme et la tranquillité?

De plus, chaque journée qui s'achève est un bienfait de Dieu, et ce bienfait en renferme un grand nombre d'autres. Dans l'ordre de la nature, les vêtements qui nous ont couverts, le pain qui nous a nourris, le feu qui nous a réchauffés, le soleil qui nous a éclairés, l'air que nous avons respiré, toutes les commodités de la vie dont nous avons joui sont autant de dons qu'il nous a prodigués. Dans l'ordre de la grâce, il nous en a accordé de plus précieux encore: les sacrements que peut-être nous avons reçus, le saint sacrifice auquel nous avons assisté, les tentations et les chutes dont nous avons été préservés, les secours spirituels de toute sorte dont nous avons été comblés. Pourrions-nous, en terminant une journée où nous avons tant reçu de la main de Dieu, ne pas en rendre grâces à

cette Providence paternelle qui veille sur nous avec une sollicitude si attentive et si tendre?

Enfin, si nous avons eu besoin de la protection de Dieu pendant le jour, cette protection ne nous est pas moins nécessaire pendant la nuit; car cette nuit renferme pour nous plus d'un péril pour le corps et pour l'âme. De là l'obligation de recourir à Dieu, par une prière fervente, pour obtenir son aide.

Et puis que de nécessités pressantes réclament notre intervention et le concours de notre prière! Les tristesses de l'Église, la conversion des pécheurs, la persévérance des justes, la délivrance des âmes du purgatoire, les besoins particuliers des personnes qui nous sont chères ou qui nous ont demandé de prier pour elles.

Tels sont les devoirs envers Dieu que nous avons à remplir dans la prière du soir. Serions-nous excusables d'oublier de les rendre aussi à la Sainte-Vierge, à notre ange gardien, à nos saints patrons?

La prière du soir est donc un acte important de la vie chrétienne, et rien ne doit nous être plus à cœur que de nous y montrer fidèles.

2° Cette prière achevée, notre application se portera sur l'oraison que nous aurons à faire le lendemain. D'après la recommandation de notre méthode, conforme en cela aux enseignements des maîtres de la vie spirituelle et à la pratique des âmes pieuses, il faut que nous déterminions avec soin le sujet sur lequel nous méditerons, soit en ayant recours pour cela à un livre, soit en ne nous aidant que de nos propres réflexions. L'expérience montre que, de cette sage précaution, dépend en grande partie le fruit de nos oraisons. Fixé dès la veille, le sujet d'oraison se gravera dans notre esprit;

nous nous en occuperons doucement, tout en vaquant aux soins nécessaires; ainsi préparée, la méditation nous sera plus facile; nous viendrons à l'oraison tout pleins de notre sujet; et, déjà familiarisés avec les considérations qui en doivent faire la matière, nous les approfondirons et nous nous les assimilerons plus complètement. Une oraison non préparée la veille est toujours plus ou moins défectueuse; et les directeurs savent que de là proviennent presque toutes les imperfections qui se glissent dans cet exercice et en compromettent les fruits.

Or, pour que la préparation de l'oraison soit suffisante, ce n'est pas assez d'en choisir le sujet d'une manière générale; il faut, de plus, que les points dans lesquels, d'après la méthode, l'oraison doit être divisée, soient fixés avec précision; qu'on détermine, en conséquence, quelle sera la pensée qui fera l'objet de l'adoration, de quelles considérations nous nous servirons pour nous convaincre, enfin, quelles résolutions seront le fruit pratique de l'exercice?

Le sujet de l'oraison bien fixé, il importe que, durant l'intervalle de temps qui s'écoulera jusqu'au lendemain après l'oraison, on conserve son âme dans un grand recueillement et dans une union à Dieu aussi parfaite que possible. Non seulement donc on gardera exactement ce profond silence tant recommandé dans les communautés régulières, et que, pour le distinguer de celui qui est prescrit dans les temps ordinaires, on désigne par le nom de *grand silence;* mais encore on s'abstiendra de toute occupation applicante étrangère à la piété, comme de la lecture de livres profanes, de la composition, etc. Ce seraient, pour l'oraison du lendemain, autant de causes de distractions. Telle est l'importance de ce saint exercice que rien

de ce qui peut en assurer le succès ne doit être négligé.

3° La troisième pratique dont se compose l'exercice du soir est la préparation à la mort. Cette préparation fait partie de la retraite du mois. Mais il convient de la renouveler d'une manière abrégée chaque soir avant de s'endormir. En effet, la fin d'une journée qui s'achève nous rappelle que notre vie s'achèvera de la même manière, pour faire place au jour sans fin de l'éternité. Les ténèbres de la nuit reportent naturellement notre pensée sur la nuit du tombeau dans laquelle, un jour nous serons plongés. Le sommeil qui, dans quelques instants, va engourdir nos membres, est la vive image de l'état où la mort nous réduira. Bien plus, que de fois cette image ne s'est-elle pas transformée en réalité pour plusieurs qui, s'étant endormis pleins de vie, ont passé, sans avoir eu le temps de se reconnaître, du sommeil du lit dans celui de la mort ?

Rien donc de plus naturel que de penser à la mort en terminant notre journée ; et puisque nulle garantie ne nous rassure contre ses surprises, rien de plus sage et de plus chrétien que de nous y préparer avant de nous mettre au lit. Nous avons pour cela trois choses à faire :

En premier lieu, dans une très courte méditation, rappelons-nous la certitude de la mort, sa proximité possible, les conséquences qu'elle doit entraîner pour nous, par rapport à la vie présente et par rapport à la vie future.

En second lieu, acceptons, par un acte de soumission parfaite, l'arrêt de la justice divine qui nous condamne à la mort ; offrons-nous à Dieu, en qualité de

victime vouée à l'immolation, et faisons-lui généreusement le sacrifice de notre vie. Cette offrande est la plus sainte que nous puissions faire au Créateur ; il ne peut être que très méritoire et très utile de la renouveler souvent, car nous ne savons si, lorsque la mort viendra, nous aurons la possibilité de l'accomplir.

Enfin, l'exercice se terminera par un acte de contrition aussi complet et aussi parfait qu'il nous sera possible de le faire. Après en avoir demandé la grâce à Dieu, nous nous efforcerons ainsi de purifier notre conscience de ses moindres souillures et de nous établir dans l'état d'âme où nous voudrions être au moment de notre mort. Quelques-uns, en signe de pénitence, baisent alors la terre avec humilité, pratique louable que les saints approuvent et dont ils nous ont donné l'exemple.

III. — Affections et résolutions.

S'il importe, ô mon Dieu, de bien commencer ses journées, il importe beaucoup plus encore de les bien finir. La méditation que je viens de faire m'a appris quelles pratiques je dois employer pour cela. Je comprends l'excellence de ces pratiques, mais pour m'y rendre fidèle j'ai besoin que votre grâce m'aide et me soutienne.

Ne dois-je pas reconnaître, en effet, que, jusqu'à présent, malgré les exhortations qui m'ont été souvent adressées, malgré les prescriptions de ma règle, malgré les reproches de ma conscience, je me suis bien peu appliqué à sanctifier la fin de mes journées ?

Comment me suis-je uni à la prière du soir ? N'y ai-je pas apporté un esprit tout rempli des souvenirs de la

récréation qui la précède, et, par suite, n'ai-je pas fait sans attention et sans dévotion les actes dont elle se compose?

Quel soin ai-je mis à préparer le soir l'oraison du lendemain? Ne l'ai-je pas fait d'une manière bien superficielle? Ne m'est-il pas même arrivé de venir le matin à l'oraison sans savoir quel en serait le sujet? Ai-je respecté le temps du grand silence? Ne m'y suis-je pas appliqué à des objets absolument étrangers à la piété et uniquement propres à me distraire ?

Enfin, ai-je été fidèle à faire, avant de m'endormir, les actes de la préparation à la mort, et ai-je pu toujours, en me couchant, me rendre le témoignage que, si Dieu m'appelait à lui pendant mon sommeil, je pourrais paraître avec confiance devant son redoutable tribunal?

Pardonnez-moi, Seigneur, les nombreux manquements dont, par ma négligence, je me suis rendu coupable sur tous ces points. Soutenu par votre grâce, que je vous conjure de m'accorder, je prends la résolution :

1° De faire très exactement chaque soir, avant de me mettre au lit, les actes sur lesquels je viens de méditer;

2° De prendre pendant quelque temps l'exercice du soir comme objet d'examen particulier;

3° De rendre à mon directeur un compte exact de ma fidélité sur ce point.

Salva nos, Domine, vigilantes, custodi nos dormientes, ut vigilemus cum Christo et requiescamus in pace (1).

(1) *Orat. Eccl.*

LXXVII

LA CONFESSION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur comme le modèle des âmes pénitentes. — Nous nous rappellerons les belles paroles d'Isaïe sur l'homme des douleurs. — Nous adorerons encore le divin Maître, envisagé comme pénitent dans le chrétien qui se confesse, et comme juge dans le prêtre qui absout.

II. Nous avons trois devoirs à remplir, par rapport au sacrement de Pénitence :

1° *Y recourir avec amour.* Comment pourrions-nous éprouver de la répugnance à recevoir un sacrement qui remet les péchés, confère ou augmente la grâce, fortifie la volonté; — et qui, de plus, par les actes personnels qu'il requiert, met, dans notre âme, et plus de lumière et plus d'humilité?

2° *Le recevoir dignement.* Or, pour cela, il faut : 1° faire un examen sérieux; 2° se confesser de toutes les fautes graves, et une âme délicate s'applique à accuser aussi tous les péchés véniels; 3° enfin, avoir la contrition.

3° *En conserver les fruits.* Il serait à désirer que chaque confession fût marquée par un progrès dans l'acquisition des vertus. — Pour cela, garder les impressions de grâce reçues, éviter les causes qui nous ont fait tomber, concentrer notre application sur un défaut spécial.

III. Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir institué un moyen si facile de recouvrer la grâce, et des douceurs surnaturelles que tant de fois nous avons goûtées dans la confession. — Nous demanderons la grâce de mieux recevoir encore le sacrement de pénitence.

Résolutions : 1° Etre exacts à nous confesser; 2° appor-

ter un grand soin à cette action ; 3° prendre les moyens de persévérer.

Bouquet spirituel : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.*

I. — Adoration.

Adorons en Jésus-Christ le modèle des âmes pénitentes. L'une des principales fins de sa venue sur la terre a été de détruire l'empire du péché. Pour cela, quoiqu'il fût innocent et l'innocence même, il s'est voué à l'expiation, comme s'il eût été coupable. En prenant notre nature, il a voulu, en même temps, se soumettre à toutes les infirmités et à toutes les douleurs qui, depuis le péché, en sont devenues l'apanage : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (1). « Il a été frappé à cause de nos iniquités et brisé pour nos crimes. Il a subi le châtiment sans lequel nous ne pouvions obtenir la paix, et ses plaies ont guéri nos maladies. Nous étions tous comme des brebis égarées, et Dieu a placé sur lui les iniquités que nous avions commises : *Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. Disciplina pacis nostræ super eum et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus... et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum* (2). »

Ces paroles du prophète se sont accomplies à la lettre dans le divin Jésus. Ayant accepté le rôle et la qualité d'hostie pour le péché, il en a subi les douloureuses conditions : l'agonie, la flagellation, le couronnement d'épines, la mort sur la croix.

Mais Jésus ne s'est pas contenté d'expier le péché

(1) *Is.*, LIII, 4.
(2) *Ib* , 5-6.

par ses humiliations et par ses douleurs; il a voulu de plus fonder dans l'Église la pénitence. Il veut que nous participions tous à la haine qu'il porte au péché, que nous travaillions à en détacher nos cœurs, que nous soyons, comme lui, disposés à l'expier de tout notre pouvoir, nous offrant à Dieu comme des victimes prêtes à subir toutes les rigueurs de sa justice. Tels sont, en effet, les sentiments qu'il produit dans les âmes ferventes. Son esprit, vivant en elles, les porte à la pénitence par un attrait tout-puissant.

Toutefois, nos expiations seraient inefficaces, si elles n'étaient fécondées par les mérites de Jésus-Christ pénitent. Ces mérites, fruit précieux de la Passion du Sauveur, nous appartiennent, et, comme ils sont inépuisables, nous pouvons, sans restriction et sans limite, nous en faire l'application.

Cette application a lieu d'abord par le baptême, qui nous fait chrétiens; puis, autant de fois qu'il en est besoin, par le sacrement de pénitence, institué par Jésus-Christ pour nous faire recouvrer la grâce quand nous l'avons perdue.

Dans ce divin sacrement, d'une part, Notre-Seigneur remplit le pécheur, qui s'humilie aux pieds du prêtre, de l'esprit de pénitence dont il est rempli lui-même; il lui inspire la douleur de ses péchés, avec le désir de les expier; il le couvre, pour ainsi dire, et le revêt de sa sainteté. D'autre part, exerçant dans le prêtre qui le représente la fonction de juge miséricordieux, il absout ce pécheur, lui pardonne, lui rend sa grâce et son amour.

Rendons nos hommages à Jésus-Christ, envisagé sous cette double qualité de pénitent dans le chrétien qui se confesse et de juge dans le prêtre qui absout; et, au souvenir de toutes les absolutions que nous avons re-

çues dans le cours de notre vie, remercions ce bon Maître et des impressions de pénitence qu'il a produites en nous, et du pardon qu'il nous a tant de fois accordé après nos rechutes.

II. — Considérations.

Nous avons trois devoirs à remplir par rapport au sacrement de pénitence : 1° y recourir avec amour ; 2° le recevoir dignement ; 3° en conserver les fruits.

1° De nos jours surtout, un grand nombre de chrétiens, qui, il est vrai, ne le sont guère que de nom, trouvent le joug de la confession trop pesant, et violent, en s'en affranchissant, le précepte divin qui le leur impose. D'autres se confessent, à la vérité, mais plutôt par contrainte et par nécessité que par amour. Il n'y a que les âmes vraiment ferventes et solidement chrétiennes, qui comprenant, dans la lumière de la foi, l'immensité du bienfait que nous a fait Jésus-Christ en instituant le sacrement de pénitence, et frappées des grands avantages qu'elles en peuvent retirer pour leur sanctification, se portent avec empressement et avec joie à le recevoir.

En effet, après l'adorable sacrement de l'Eucharistie, il n'y a rien dans l'Église qui doive nous être plus précieux et plus cher que le sacrement de pénitence, considéré, soit en lui-même et dans l'action qu'il exerce sur l'âme qui le reçoit, soit dans les actes qui en sont la condition.

Considéré en lui-même, le sacrement de pénitence remet les péchés, confère ou augmente la grâce sanctifiante, fortifie la volonté contre ses faiblesses.

Il remet les péchés. — Quel que soit l'état de ma con-

science, eussé-je offensé Dieu de la manière la plus grave, si, avec un cœur repentant, je vais me jeter aux pieds d'un prêtre pour lui confesser mes désordres, les paroles de l'absolution, prononcées sur moi par le ministre sacré, purifieront mon âme ; Dieu ratifiera dans le ciel la sentence de son représentant, et je me retirerai avec la consolante certitude que j'ai recouvré son amitié.

Il confère ou augmente la grâce. — Le péché nous avait fait perdre ce don divin. En souillant notre âme, il l'avait dégradée, privée de sa beauté surnaturelle, dépouillée de ses droits au ciel. L'absolution nous rend tout cela. A la parole du prêtre, une merveilleuse transformation s'opère en nous ; nous redevenons un sanctuaire que l'esprit de Dieu remplit de sa présence, et qu'il enrichit de ses dons.

Il fortifie la volonté. — L'âme, renouvelée, purifiée et rentrée en grâce avec Dieu par l'absolution, reprend en même temps, par la vertu du sacrement, une vigueur nouvelle. Elle reçoit de Dieu un secours qui l'aide à remplir ses obligations, à surmonter les assauts du tentateur, à résister aux mouvements de la concupiscence et à fuir le péché.

Outre ces effets fondamentaux et essentiels du sacrement de pénitence, il y en a d'accessoires, qui constituent aussi pour le pénitent de nombreux avantages.

L'examen qu'il faut faire avant la confession nous oblige à rentrer en nous-mêmes pour rechercher nos fautes et nous prémunit contre les illusions, si dangereuses dans l'affaire du salut et pourtant si fréquentes.

Les considérations dont nous nous servons pour nous exciter à la contrition entretiennent en nous le souvenir et la salutaire impression des vérités chrétiennes.

L'acte même de contrition que nous formons est, considéré en lui-même, éminemment utile à l'âme qu'il détache du péché, et qu'il renouvelle dans l'amour de Dieu.

La confession est un acte d'humilité infiniment salutaire et un exercice précieux d'expiation et de pénitence.

Les conseils et les encouragements tout personnels que nous adresse le confesseur, la direction qu'il nous donne, les reproches paternels qu'il nous fait entendre, sont un puissant soutien contre les défaillances de la volonté, en même temps qu'une source de lumière.

Ainsi, de quelque côté qu'on l'envisage, la confession est avantageuse à l'âme qui y a recours, et l'institution de ce sacrement est digne à la fois de l'amour de Jésus pour nous et de sa divine sagesse. Considération bien propre à nous porter à y recourir non seulement sans répugnance, mais avec joie.

2° Mais, pour que le sacrement de pénitence produise en nous les heureux fruits que nous venons d'énumérer, plusieurs conditions, auxquelles est attachée la grâce du sacrement, sont exigées. Sans elles, non seulement le sacrement serait de nul effet, mais, s'il y avait de notre faute, nous nous rendrions coupables de sacrilège. Combien de chrétiens tombent dans ce malheur, et, selon la pensée d'un saint docteur, changent en poison le remède qui devait les guérir!

La première de ces conditions consiste dans l'examen de sa conscience. Avant de se présenter au saint tribunal, le pénitent doit, par un retour sérieux, exact, attentif et sévère sur lui-même, sonder les replis de son âme, interroger sa vie, parcourir ses devoirs de chaque jour, afin de se rendre compte, autant qu'il est

en lui, du nombre et de la gravité des péchés qu'il a commis. S'il doit en cela éviter la contention et le scrupule, qu'il prenne garde de ne pas se contenter d'un examen rapide, léger, superficiel, qui ne suffirait pas pour le rassurer sur les oublis qu'il pourrait faire. Qu'il se rappelle que la conscience humaine est un abime, que souvent l'amour-propre nous aveugle sur nos défauts, et qu'il est facile de tomber à cet égard dans de déplorables illusions.

La seconde condition est un aveu sincère fait au prêtre des fautes dont on se reconnaît coupable. Cacher volontairement une faute grave est un péché mortel et rend la confession sacrilège. L'accusation des péchés véniels n'est pas rigoureusement requise; toutefois, la dissimulation en ce point, lorsqu'elle a pour principe une mauvaise honte, dénote un défaut de franchise qu'une conscience délicate ne manquera pas de se reprocher.

La troisième condition est la contrition. Un oubli involontaire excuse le défaut d'intégrité et n'empêche pas le sacrement de produire son effet. Il n'en est pas ainsi de la contrition. Il est de nécessité absolue que le pénitent, pour obtenir la rémission de ses péchés, forme dans son cœur et exprime au dehors la douleur qu'ils lui causent. Cette douleur renferme : pour le passé, la détestation du péché; pour le présent, la disposition de l'expier par la pénitence; pour l'avenir, le ferme propos de n'y plus retomber. Or, la douleur de nos péchés ne naît pas d'elle-même en nous; elle est le fruit du double concours de nos efforts et de la grâce de Jésus-Christ. Il faut donc que nous la demandions à Dieu, et que nous nous y excitions par la considération sérieuse des motifs propres à nous la faire concevoir. Et ce qu'il nous importe d'observer ici, c'est que le grave danger

de se confesser sans contrition, n'existe pas seulement pour les fidèles qui ne s'approchent que rarement du sacrement de pénitence. Il existe aussi, et plus encore peut-être, pour nous, qui, habitués à nous confesser, sommes plus exposés à le faire, sans une préparation suffisante.

3° Enfin ce n'est pas assez de recevoir, avec des dispositions suffisantes, le sacrement de pénitence, il faut encore en conserver fidèlement les effets dans son cœur.

A quoi nous servirait de nous être convertis à Dieu, d'avoir détesté nos fautes, d'en avoir fait l'aveu au prêtre et de l'avoir entendu prononcer sur nous les paroles de l'absolution, si, à peine sortis du saint tribunal, nous retombons dans les mêmes imperfections et les mêmes désordres ?

Sans doute, quelque parfaites que puissent être nos confessions, elles ne parviendront jamais à nous faire éviter tous les péchés. Mais combien, du moins, ne serait-il pas désirable que chacune d'elles fût marquée par un progrès dans l'acquisition des vertus chrétiennes, et qu'ainsi la confession suivante nous trouvât moins imparfaits que la confession précédente ?

En demeurant toujours les mêmes après tant de confessions, n'avons-nous pas lieu de craindre que nous ne nous rendions coupables d'un véritable abus de grâces ? Ne serait-ce pas profiter, en quelque sorte, pour offenser Dieu plus librement, de la facilité avec laquelle il nous pardonne quand nous revenons à lui ?

Nous devons donc profiter de nos confessions pour nous détacher du péché et nous établir de plus en plus dans la pratique des vertus chrétiennes.

Plusieurs moyens s'offrent à nous pour y parvenir.

Le premier est d'entretenir en notre âme, par la pratique du recueillement, les impressions de grâce que la confession y a produites, de nous rappeler de temps en temps les motifs de contrition qui nous ont touchés, enfin de renouveler souvent, aux pieds de Notre-Seigneur, le regret et le désaveu de nos fautes.

Le second est de nous tenir en garde contre les causes qui nous ont fait précédemment tomber dans le péché. C'est un penchant dont nous avons reconnu la présence en nous, une tentation délicate à laquelle nous cédons trop facilement, une occasion en présence de laquelle, d'ordinaire, nous nous sentons faibles, et qui nous entraîne.

Le troisième est de concentrer, après chaque confession, notre application et nos efforts sur un défaut spécial, dont nous avons reconnu la prédominance en nous, et dont Dieu nous a fait concevoir un plus vif regret. Ainsi, moins divisée, l'action de notre volonté sera plus énergique et plus efficace.

III. — Affections et résolutions.

Soyez mille fois béni, ô divin Jésus, de m'avoir donné, en instituant le sacrement de pénitence, un moyen si facile de revenir à vous et de recouvrer votre grâce, lorsque j'ai eu le malheur de vous offenser. Quelles ne seraient pas, si j'en avais été privé, mes angoisses et mes inquiétudes? Certain d'avoir, en péchant, mérité vos vengeances, le serais-je également d'avoir obtenu mon pardon, et n'aurais-je pas de justes motifs de craindre que ma contrition, n'ayant pas eu le degré de perfection désirable, n'ait pas été agréée de vous? Au lieu de ces pénibles préoccupations, qui troubleraient la paix de mon âme, et que rien ne pourrait dissiper,

quelle douceur, ô mon Dieu, quelle tranquillité, quelle consolation, n'ai-je pas ressenties toutes les fois qu'après avoir eu le malheur de perdre la grâce, j'ai eu recours au sacrement de la réconciliation? Oh ! si tant de pauvres âmes qui s'égarent loin de vous savaient combien est suave le repos que l'on goûte après une bonne confession, loin de fuir, comme elles le font, les tribunaux de la pénitence, elles iraient au contraire, avec empressement, y chercher un remède aux maux qui font le tourment de leur vie.

Conservez dans mon cœur, ô Jésus, pour le sacrement de pénitence, l'amour que vous y avez fait naître. Je veux aimer de plus en plus à recourir à ce remède que votre miséricorde me présente pour guérir les maladies de mon âme, à me plonger dans ce bain salutaire, où, comme dans un second baptême, je puis me purifier de toutes mes souillures.

Ne permettez pas non plus que j'abuse d'un moyen si excellent de sanctification. Je veux, aidé de votre grâce, m'y préparer toujours avec fidélité; renouveler, avant d'y avoir recours, ma confiance, en me rappelant tout ce que votre bonté m'y réserve de biens, si mes dispositions sont saintes; mais, en même temps, me pénétrer d'une crainte salutaire à la vue des dangers auxquels je m'expose si elles ne le sont pas.

Enfin, gardez vous-même, dans mon âme, le fruit de mes confessions, et préservez-moi de ces rechutes malheureuses dont, si souvent, par le passé, j'ai eu à gémir.

Je prends la résolution :

1° D'être exact à me confesser au temps marqué et de le faire sans répugnance et sans tristesse ;

2° D'apporter un grand soin à me préparer à l'accomplissement de ce devoir ;

3° De prendre fidèlement les moyens de persévérer après la confession.

Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies (1).

LXXVIII

LA SAINTE COMMUNION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur qui, possédant la plénitude de la vie, a reçu la puissance de nous la communiquer. — Le moyen, par excellence, que Jésus emploie pour cela est la sainte communion. — Nous glorifierons de toutes manières le divin Maître qui veut bien se donner à nous, et nous reconnaîtrons notre impuissance pour le louer dignement.

II. Nous verrons que nous avons trois devoirs à remplir par rapport à la sainte communion :

1° *L'aimer et désirer d'y participer.* Ce désir, les saints nous le montrent, est la marque la plus vraie de la ferveur. — Et, en effet, 1° celui qui aime Jésus doit vouloir ce qu'il veut : or, Notre-Seigneur ne désire rien tant que de nous voir participer à son sacrement ; 2° la communion est le moyen de rendre notre union avec Jésus très intime ; 3° par elle sa vivante image se reproduit en nous.

2° *Y apporter des dispositions saintes.* Au premier rang il faut placer la pureté de conscience qui comprend et l'exemption du péché mortel et, pour les âmes ferventes, la lutte contre toute attache. — Il faut avoir une grande dévotion : foi vive, charité ardente, con-

(1) Ps. L, 19.

fiance entière. — Il ne faut pas oublier la reconnaissance, la joie, l'admiration, qui forment l'action de grâces.

3° *En profiter*. C'est là, en effet, le but principal que Jésus se propose. — Il veut se servir de nous comme d'autant d'instruments de sainteté. — Pour conserver les fruits de la communion il faut se déterminer un but pratique à atteindre, et s'appliquer à garder le souvenir et l'impression de cette grande grâce.

III. Nous nous réjouirons à la pensée que nous communions très souvent. — Mais nous nous demanderons si nous estimons assez cette grâce. — Et nous nous humilierons des nombreuses fautes commises contre la sainte Eucharistie.

Résolutions : 1° Méditer souvent sur les avantages de la sainte communion ; 2° ne nous en approcher jamais avec une conscience embarrassée ; 3° être fervents dans la communion et dans l'action de grâces ; 4° entretenir en nous le souvenir de nos communions.

Bouquet spirituel : *Probet autem seipsum homo et sic de pane illo edat et de calice bibat.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus-Christ comme le principe divin de la vie spirituelle qui nous fait enfants de Dieu. « Je suis venu, dit-il, pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient abondamment : *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant* (1). » — « Jésus possède en lui la plénitude de la vie : *In ipso vita erat* (2). » Mais il ne veut pas en jouir seul. Il a reçu la puissance de nous la communiquer, et de nous élever ainsi jusqu'à la participation de la nature divine et à la qualité d'enfants de Dieu : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* (3).

Tel est le but final de l'Incarnation ; telle est aussi

(1) Joan., x, 10.
(2) *Ib.*, i, 4.
(3) *Ib.*, i, 12.

l'œuvre qui s'accomplit chaque jour dans l'Église et qui s'y accomplira jusqu'à la consommation des siècles.

Or, le moyen par excellence que Jésus emploie pour nous remplir de sa vie est la sainte communion.

Dans l'ordre de la nature, la vie s'entretient en nous par la manducation. En vertu d'une loi mystérieuse posée par sa sagesse, Dieu a voulu que tout ce qui a vie sur la terre soit tenu de recourir à un aliment qui, s'unissant à sa substance, la renouvelle et en répare les pertes. Il fallait, pour l'harmonie de l'œuvre divine, qu'il en fût ainsi dans l'ordre surnaturel de la grâce. Pour entretenir, renouveler, augmenter en nous la vie spirituelle, nous avions donc aussi besoin d'un aliment. C'est Jésus lui-même, caché et réellement présent dans l'Eucharistie, sous les symboles du pain et du vin. Grâce à cette admirable institution, Jésus a pu dire, dans le sens le plus véritable : « Je suis le pain de vie descendu du ciel : *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi* (1). » Et encore : « De même que mon Père m'a envoyé et que je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi : *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me et ipse vivet propter me* (2). »

C'est ainsi que celui qui est, dans le ciel, l'aliment des bienheureux et des anges, auxquels il s'unit d'une manière ineffable, est devenu, sur la terre, l'aliment des enfants de l'Église : *Ecce panis angelorum, factus cibus viatorum* (3).

Au souvenir d'un tel bienfait, unissons nos transports de louange, de reconnaissance et d'amour à ceux de la

(1) Joan., VI, 51.
(2) *Ib.*, VI, 58.
(3) *Seq. Missæ corp. Christi.*

sainte Église. Exaltons avec elle par des hymnes et des cantiques ce divin Jésus qui se donne à nous d'une manière si merveilleuse et si touchante, et qui remplit si excellemment à notre égard l'office de pasteur, puisqu'il nous nourrit, non plus seulement, comme les pasteurs ordinaires, avec une substance étrangère, mais avec son propre corps : *Lauda, Sion, Salvatorem, Lauda ducem et pastorem, In hymnis et canticis* (1).

Quelles que soient nos bénédictions et nos actions de grâces, elles ne pourront jamais suffire pour célébrer dignement la richesse de ce don dans lequel, comme l'a dit un saint docteur, Dieu semble avoir épuisé toute l'étendue de sa puissance, toute la profondeur de sa sagesse, tous les trésors de sa bonté : *Quantum potest, tantum aude, Quia major omni laude, Nec laudare sufficis* (2).

II. — Considérations.

Par rapport à la sainte communion, comme par rapport à la confession, nous avons trois devoirs à remplir : l'aimer et désirer d'y participer ; y apporter des dispositions saintes et ferventes ; profiter, pour nos progrès dans la vie parfaite, des grâces que Dieu nous y accorde.

1° Le désir de participer à la divine Eucharistie est considéré avec raison comme une des marques les plus caractéristiques et les plus consolantes de la ferveur. Tous les saints se sont sentis portés par un puissant attrait à communier souvent. Quelque rapprochées

(1) *Seq. Missæ corp. Christi.*
(2) *Ib.*

que fussent leurs communions, l'intervalle qui les séparait leur paraissait long, et l'on aurait peine à comprendre les douloureux déchirements qu'ils éprouvaient, lorsqu'ils étaient privés de ce bien, leur plus douce consolation sur la terre. Ils avaient véritablement faim et soif de l'Eucharistie.

Loin de nous en étonner, ne devrions-nous pas au contraire être surpris de ne pas trouver les mêmes dispositions dans toute âme fervente ?

Qu'est-ce que la ferveur, en effet, sinon l'amour de Jésus, le Verbe incarné ? Non pas l'amour languissant, inactif, endormi, tel qu'il se rencontre en un si grand nombre d'âmes chrétiennes ; mais l'amour ardent, vif, généreux et fort. Or, l'amour de Jésus ne peut avoir ces caractères, sans exciter dans l'âme qu'il possède le désir de communier souvent.

D'abord, l'âme qui aime Jésus-Christ doit aimer ce qu'il aime, vouloir ce qu'il veut, désirer ce qu'il désire. Mais est-il rien que ce divin Maitre désire plus ardemment que de voir les chrétiens participer à son Sacrement? C'est pour se donner à eux qu'il l'a institué, qu'il reste nuit et jour en tant de tabernacles, qu'il multiplie à chaque iustant les plus incompréhensibles merveilles. Il a choisi pour s'y rendre présent les apparences du pain et du vin, notre nourriture ordinaire, afin de nous apprendre qu'il veut être dans l'Eucharistie notre aliment de chaque jour. Avec quelle force ne nous exprime-t-il pas les désirs de son cœur à cet égard, tantôt par les invitations touchantes qu'il nous adresse : *Comedite, amici, et bibite, et inebriamini, carissimi* (1) ; tantôt par les menaces qu'il nous fait, si nous refusons de participer à ce grand bienfait : *Nisi manducaveritis*

(1) *Cant.*, v, 1.

carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis (1). Jésus-Christ présent sous les saintes espèces n'aspire qu'à se donner à nous; quel serait notre amour pour lui, si, de notre côté, nous ne mettions pas un saint empressement à le recevoir ?

De plus, l'âme qui aime Jésus travaille sans cesse et de toutes ses forces à rendre son union avec lui de plus en plus parfaite; elle veut vivre de lui, en lui, avec lui; le sentir présent en elle, ou plutôt être toute consommée en lui. Tel est le but de tous ses exercices, l'objet de toutes ses prières; elle n'a dans le cœur et sur les lèvres qu'une parole : « Venez, Seigneur Jésus : *Veni, Domine Jesu* (2). » Or, après l'union bienheureuse de l'âme à Jésus dans la gloire, il n'y en a pas de plus intime et de plus douce que celle qui s'opère par la sainte communion. Le symbole de l'assimilation des aliments avec notre substance corporelle, ne la représente qu'imparfaitement. Par le moyen de la communion, Jésus demeure dans l'âme et l'âme demeure en lui, par une sorte de compénétration ineffable : *In me manet et ego in eo* (3). Ce sont comme deux vies qui se mêlent pour n'en faire qu'une, l'âme qui a communié pouvant dire comme saint Paul : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus* (4),

Enfin l'âme qui aime Jésus, désire d'exprimer en elle son image, par la pratique fidèle de ses vertus, par une participation de plus en plus abondante à sa sainteté. Or, tel est le fruit le plus excellent de la communion en nous. Elle purifie notre âme de ses souillures et des restes du péché; elle développe, dilate, fortifie les

(1) Joan., VI, 54.
(2) *Apoc.*, XXII, 20.
(3) Joan., VI, 57.
(4) *Gal.*, II, 20.

vertus infuses ; elle nous inspire le désir de la vie parfaite ; elle donne à notre volonté une force merveilleuse pour travailler à y parvenir.

Si donc l'amour de Jésus est véritablement vivant en nous, nous ne désirerons rien avec plus d'ardeur que de nous approcher souvent de la Table sainte, et le plus grand bonheur de notre vie sera de nous y nourrir de l'aliment divin que Jésus nous y a préparé.

2° Notre second devoir par rapport à la sainte communion consiste à y apporter toujours les dispositions qu'elle exige.

Le chrétien qui communie accomplit l'action la plus auguste qu'il nous soit donné d'accomplir sur la terre. Tout y est grand, tout y est céleste, tout y est divin. Combien donc doivent être parfaites les dispositions qu'il convient d'y apporter !

Au premier rang, il faut placer la pureté de conscience qui en est la préparation la plus importante. On peut y distinguer deux degrés.

Il y a une pureté essentielle et de précepte rigoureux, sans laquelle le sacrement serait pour nous absolument inefficace. Elle consiste dans l'exemption du péché mortel. L'apôtre nous apprend que s'approcher de la Table sainte sans cette condition, c'est manger et boire son propre jugement. *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit* (1). C'est se rendre coupable de sacrilège, et d'un sacrilège d'autant plus criminel, qu'il outrage Notre-Seigneur dans le témoignage le plus touchant de son amour.

L'exemption du péché mortel suffit pour nous faire éviter le sacrilège dans nos communions ; toutefois,

(1) *I Cor.*, II, 29.

l'âme fervente ne se contente pas de cette pureté commune. Elle est attentive à tenir son cœur pur et dégagé de toute attache coupable. Car elle sait que plus elle sera pure, plus l'union qu'elle contractera avec Jésus-Christ sera parfaite, plus aussi la grâce du sacrement sera abondante en elle. Jésus est la pureté même ; c'est aux âmes pures qu'il donne son amitié et qu'il prodigue ses faveurs. Que l'homme s'éprouve donc lui-même, dit l'Apôtre, qu'il interroge sa conscience, qu'il la purifie des moindres souillures, soit par la confession, soit au moins par un acte de contrition, et, qu'ainsi préparé, il prenne cette divine nourriture.

Une communion, pour être bonne, doit être encore accompagnée d'une grande ferveur de dévotion. Foi vive, charité ardente, confiance entière, reconnaissance sans bornes pour l'immense bienfait qui nous est accordé, tels sont les sentiments qui doivent se presser dans l'âme qui communie. Recueillie en elle-même, silencieuse, débarrassée de toute préoccupation étrangère, elle doit être tout entière à la pensée de l'hôte divin qui va se donner à elle. Il y a surtout une disposition que l'Église invite le communiant à produire au fond de son cœur avant de recevoir Jésus-Christ, c'est la conviction profonde et intime de son indignité qu'il confesse en répétant trois fois : *Domine, non sum dignus.* Comment, en effet, ne pas nous humilier quand nous considérons, d'une part, notre bassesse et nos misères, et, de l'autre, la grandeur et l'infinie sainteté de celui qui vient en nous ?

Enfin, tandis que nous produisons ces actes, la sainte hostie est déposée sur notre langue, et nous sommes devenus le tabernacle de Dieu. Il serait superflu de dire qu'un dernier devoir, celui de l'action de grâces, nous reste alors à remplir. Qui pourrait, en ce précieux

moment, ne pas éprouver le besoin de s'entretenir avec Jésus, de l'adorer sur ce trône qu'il a daigné se dresser au milieu de notre cœur, de se livrer aux transports de joie, d'admiration, de louange et d'amour que doit faire naître dans une âme la présence de Jésus, de remercier ce bon maître, de se donner à lui, de lui demander ses grâces? Le temps qui suit immédiatement la communion est, sans contredit, le temps le plus consolant de la vie. Jésus est en nous avec tous les trésors du ciel qu'il désire nous communiquer. Avec quel soin pieux, avec quel empressement, avec quelle ferveur ne devons-nous donc pas nous tenir alors recueillis à ses pieds, le conjurant de nous bénir!

3° Le devoir sacré de l'action de grâces accompli, tout n'est pas encore terminé pour nous. Notre communion a été sainte et fervente, mais il faut qu'elle porte des fruits.

Ne l'oublions pas, quand Jésus se donne à l'âme fidèle, le but principal de sa visite n'est pas de recevoir d'elle quelques hommages, ni de lui faire sentir, durant quelques instants, la douceur de sa présence. Il se propose surtout de la faire vivre de sa vie et de la rendre sainte. Il ne s'unit pas à nous pour demeurer inactif, mais il veut se servir de nous comme d'autant d'instruments de sainteté pour accomplir en notre âme les divines opérations qu'il ne cesse d'accomplir en lui-même, et produire ces actes admirables de religion, d'humilité, de mortification, d'obéissance, de charité, de zèle, au moyen desquels Jésus s'efforce d'exprimer en tous ses membres sa divine ressemblance.

Ce n'est donc pas assez de bien communier, il faut encore conserver avec soin dans son cœur le trésor

de grâces que Jésus apporte à l'âme à laquelle il se donne; puis, pour répondre aux desseins de ce divin Sauveur, s'abandonner à lui par une correspondance fidèle aux lumières, aux attraits, aux bonnes inspirations, qu'il produit dans l'âme du communiant. Si toute grâce demande que nous la mettions à profit, combien plus la grâce de la communion, la plus excellente de toutes! C'est donc ici surtout que la divine loi du progrès s'impose à nous. Plus nos communions sont fréquentes, plus les accroissements spirituels de l'homme intérieur en nous devraient être rapides, plus le règne surnaturel de la grâce devrait se dilater et se fortifier dans notre âme, plus cette divine ressemblance avec le Verbe incarné, qui est la perfection de la sainteté, devrait se révéler dans notre vie.

Pour qu'il en soit ainsi, deux conditions sont nécessaires:

La première, qu'à chacune de nos communions nous déterminions un but pratique, que nous nous proposions d'atteindre, avec l'aide de Dieu, pour qu'il en soit le fruit. Ce sera un défaut à combattre, une vertu à acquérir, une pratique pieuse que nous accomplirons plus fidèlement que par le passé. Le plus souvent, dans une communion même très fervente, nous ne nous proposons rien de précis et de déterminé. N'ayant pris aucune résolution, nous n'en accomplissons aucune, et les bonnes dispositions où la sainte communion nous avait mis sont en partie stériles.

La seconde, que nous conservions le souvenir et l'impression de nos communions. L'âme qui sait apprécier le bonheur dont elle a été comblée par la visite de Jésus, ne se contente pas d'y penser pendant le court espace de temps que dure l'action de grâces, ou plutôt, même après être sortie du lieu saint, elle continue cette

action de grâces qui donne à sa vie un caractère nouveau de recueillement et de ferveur. Le sentiment de Jésus présent en elle la prémunit efficacement contre la dissipation et les entraînements de la vie extérieure. Ainsi, la grâce de la communion n'est pas stérile en elle, mais porte des fruits. Nul doute que la négligence en ce point ne soit la cause du peu de résultat que la communion produit en un grand nombre d'âmes.

III. — Affections et résolutions.

Plus heureux que la plupart des chrétiens, je possède le précieux avantage de communier souvent. Toutes les semaines, plusieurs fois la semaine peut-être, j'ai le bonheur de m'approcher, ô Jésus, de votre sainte table et de vous recevoir dans mon cœur. Ainsi, Seigneur, vous me préparez de loin à cette communion quotidienne que bientôt, quand je serai prêtre, il me sera donné de faire.

Apprécié-je, comme il convient, une telle grâce; suis-je attentif à m'en rendre digne; suis-je fidèle à en profiter?

Ai-je pour la sainte communion une véritable estime? Ai-je compris la sainteté et l'excellence de cette action? Ai-je la conviction pratique de la vérité qu'exprimait si bien sainte Thérèse, lorsqu'elle disait : « Si nous nous approchions du saint Sacrement avec une grande foi et un ardent amour, une seule communion suffirait pour nous rendre riches? » Cette conviction produit-elle en moi, comme dans les saints, l'attrait de la communion? Le désir que, parfois, j'exprime de communier plus souvent, est-il un vrai désir, c'est-à-dire un désir bien surnaturel, bien pur, bien dégagé de tout amour-propre et de tout respect humain?

Comment se font mes communions? Avec quelle pureté de cœur vais-je à la sainte table? Avec quelle foi, quel amour, quelle humilité, reçois-je Notre-Seigneur, et, quand je le possède en moi, avec quelle ferveur m'acquitté-je du devoir capital de l'action de grâces?

Enfin, quel fruit produisent en mon âme tant de communions? A mesure que j'avance dans les années de mon séminaire, que les ordinations se succèdent, et que je vois s'approcher l'époque bénie de mon sacerdoce, le directeur de ma conscience croit devoir augmenter le nombre de mes communions; ma ferveur s'augmente-t-elle en proportion? Suis-je, de semaine en semaine, plus pieux, plus régulier, plus laborieux, plus obéissant, plus mortifié, plus humble, plus charitable?

O mon Dieu, quand je considère ma vie, quel sujet n'ai-je pas de craindre que je n'aie jusqu'ici étrangement abusé du grand bienfait de la communion, et que vous ne m'en demandiez un jour un compte rigoureux?

Mes résolutions seront :

1° De méditer souvent sur les biens ineffables que nous procure la sainte communion;

2° De ne communier jamais avec une conscience tant soit peu douteuse et embarrassée;

3° D'être fervent dans la communion et dans l'action de grâces;

4° D'entretenir en moi le souvenir de mes communions.

Probet autem seipsum homo et sic de pane illo edat et de calice bibat (1).

(1) *I Cor.*, II, 28.

LXXIX

LA RETRAITE DU MOIS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur invitant ses disciples à prendre un peu de repos après le travail. — Il tient à notre égard une conduite semblable, et veut que la retraite du mois soit pour notre âme ce que sont pour nos corps les récréations. — Nous adorerons l'Esprit de Dieu inspirant cette pratique non seulement aux religieux et aux ecclésiastiques, mais même aux personnes du monde.

II. Nous verrons que la retraite du mois a le triple avantage de nous rappeler :

1° *Nos devoirs*. Il faut que j'aie la vue nette, précise, détaillée de mes devoirs de chrétien et de mes devoirs de séminariste. — Seule, la retraite du mois me donnera cette grâce et dissipera les illusions.

2° *Nos péchés*. Nous ne discernons d'ordinaire que les fautes qui ont une certaine gravité. — Mais, cette multitude de péchés que nous commettons chaque jour et que les saints aperçoivent, nous ne la voyons pas. — Il nous faut donc un examen plus approfondi que celui de chaque soir ; nous le ferons dans la retraite du mois.

3° *Nos résolutions*. Pour être parfait il ne suffit pas de prendre de bonnes résolutions, il faut souvent nous rappeler nos engagements. — La retraite du mois est l'un des principaux moyens de nous les remettre sous les yeux.

III. Nous reconnaîtrons que bien souvent on nous a exhortés à faire la retraite du mois. — Nous nous humilierons d'avoir si mal profité de cet exercice, soit par défaut d'estime, soit par négligence. — Nous reconnaîtrons que cet oubli a grandement nui à notre avancement spirituel

Résolutions : 1° Etre fidèle à la retraite du mois ;

2° suivre la méthode tracée dans le Manuel ; 3° y relire les résolutions de la retraite annuelle.

Bouquet spirituel : *Renovamini spiritu mentis vestræ.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ invitant ses disciples à prendre un peu de repos dans la solitude, pour se délasser du travail auquel ils venaient de se livrer par ses ordres : *Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum* (1). Ainsi, par une sage et paternelle dispensation, de peur que leurs forces ne s'épuisent dans une action trop continue, il leur ménage quelques moments de relâche qui les prépareront à d'autres travaux.

Il tient à notre égard une conduite semblable. De même que, dans les récréations qu'il nous permet de prendre, il ménage à notre corps et à notre esprit, un délassement salutaire ; de même aussi, de peur que notre cœur ne se dessèche et que notre piété ne s'affaiblisse dans les occupations de chaque jour, il nous appelle de temps en temps au repos de la retraite spirituelle. Chaque année, une semaine entière y est consacrée. Aux approches des ordinations, c'est encore dans la retraite que nous nous préparons à recevoir le don de Dieu. Enfin, tous les mois, nous sommes invités à consacrer un jour à la récollection, pour renouveler en nous la vie spirituelle.

Depuis longtemps déjà, les communautés vouées à la perfection sont fidèles à cette sainte pratique, qui leur procure un moyen efficace de se maintenir dans la ferveur et de prévenir les relâchements auxquels

(1) Marc., vi, 31.

elles seraient exposées. Mais aujourd'hui ce n'est plus seulement dans les asiles de la piété que la retraite du mois est en honneur. Beaucoup de bons prêtres, désireux de leur sanctification et voulant se tenir en garde contre la dissipation et l'attiédissement, s'imposent l'obligation de la faire. Se séparant de leurs occupations ordinaires, ils vont chercher chaque mois, dans quelque solitude, un peu de calme et de silence, pour s'entretenir plus intimement qu'à l'ordinaire avec Notre-Seigneur, et se fortifier dans son saint amour. Bien plus, au milieu même du tourbillon du monde, il se rencontre des hommes et des femmes qui se sont rendu cet exercice familier, et qui ne croient pas pouvoir se garantir autrement des périls de toute sorte qui les entourent.

Bénissons-en l'esprit de Jésus-Christ. Demandons-lui qu'il nous fasse comprendre de plus en plus l'importance de la retraite du mois, qu'il nous en inspire l'estime, et qu'il nous rende par sa grâce inviolablement fidèles à une pratique à la fois si salutaire et si facile.

II. — Considérations.

La retraite du mois consiste à prendre chaque mois un jour entier dans lequel, tout en vaquant à ses devoirs d'état, on consacre à Dieu, à la méditation, aux retours sérieux sur soi-même, plus de temps qu'aux autres jours. Le *Manuel de piété* du séminaire nous fait connaître en détail les actes qu'il y faut faire, et la méthode qu'il y faut suivre. Nous n'avons, pour en profiter, qu'à nous conformer au programme qui nous y est tracé.

Considérons, pour nous y porter, quels avantages nous retirerons de cette pieuse pratique.

Il y a trois choses que nous sommes malheureusement enclins à oublier, et dont néanmoins le souvenir est la condition la plus indispensable de nos progrès dans la vie parfaite : nos *devoirs,* nos *fautes,* nos *résolutions.* Or la retraite du mois est souverainement efficace pour réveiller en nous ce souvenir.

1° Elle nous remet sous les yeux nos devoirs. Pourquoi suis-je sur la terre ? Quelle est la fin à laquelle je dois tendre, et quels moyens dois-je employer pour y parvenir ? Ma fin comme chrétien, c'est le salut, et, pour atteindre cette fin, il faut que j'accomplisse fidèlement les saintes lois tracées par Notre-Seigneur dans l'Évangile ; que j'honore Dieu et que je l'aime par-dessus toutes choses ; que je sois uni à mes frères par la charité, bannissant de mon cœur et en arrachant généreusement toute racine d'amertume et de haine ; que je sois humble, chaste, mortifié ; que je porte patiemment ma croix à la suite de Jésus-Christ.

Ma fin spéciale, comme membre de la communauté du séminaire, est de répondre fidèlement à l'appel de Dieu, d'observer le règlement qui m'est imposé, de ne négliger aucun des moyens de sanctification qui me sont prodigués chaque jour, de former mon cœur aux vertus sacerdotales et, par mon application à l'accomplissement du double devoir de l'étude et de la prière, de me rendre capable des saintes fonctions que j'aurai à remplir un jour.

Et ce n'est pas assez que je connaisse ces devoirs dans leur généralité, il faut, pour que j'y sois fidèle, que j'en voie l'application journalière dans les mille détails de ma vie extérieure et intérieure, et qu'à l'exemple de Notre-Seigneur, je porte cette divine loi

gravée au fond de mon cœur : *Legem tuam in medio cordis mei* (1).

Mais, je dois le reconnaître, cette vue nette et précise, cette connaissance appliquée et détaillée de mes devoirs, me fait le plus souvent défaut. Au milieu des préoccupations de la vie, le souvenir s'en efface ; je n'y pense pas, ou je n'y pense que d'une manière vague, imparfaite, on pourrait presque dire inconsciente. De là le besoin pour moi d'appliquer de temps en temps mon esprit à ces grandes choses, de jeter les yeux sur ce flambeau qui doit éclairer ma route et me conduire à Dieu. Je le fais dans mes retraites ; mais ce ne serait pas assez. Il faut que je le fasse plus fréquemment, et ce doit être là un des principaux fruits de mes retraites du mois. Je m'y rappellerai ce que Dieu et ma règle demandent de moi, et ainsi se dissiperont ces illusions si fréquentes qui naissent de l'irréflexion et de l'oubli.

2° Seconde utilité de la retraite du mois, elle nous remet sous les yeux nos péchés.

Nous pensons peu à nos devoirs pour les observer, nous pensons moins encore à nos péchés pour les désavouer, en gémir et les éviter. Notre conscience est un abîme sans fond dans lequel il nous arrive bien rarement de descendre. Nous négligeons de le faire, et lorsque, dans la préparation de nos confessions ordinaires, nous jetons un regard sur nous-mêmes, c'est trop souvent un regard superficiel qui ne nous découvre que la surface de ce monde intérieur que nous appelons la conscience. Chose étrange ! tandis que les saints apercevaient en eux des désordres sans nombre qui les couvraient de confusion, c'est à peine parfois si nous

(1) Ps. XXXIX, 9.

parvenons à discerner, dans notre vie, quelques manquements qui puissent être la matière de nos confessions. Tout au plus constatons-nous les faits les plus saillants, et que leur gravité signale à notre vue. Faute d'attention suffisante, le reste nous échappe. Chaque jour nous nous rendons coupables, dans nos prières, dans nos rapports avec le prochain, dans l'accomplissement de nos devoirs d'état, dans la pratique des vertus d'une multitude de fautes, de manquements, d'omissions : négligence et paresse, distractions plus ou moins volontaires, résistances à la grâce, défaut de rectitude dans nos intentions, etc. Tout cela demeure enfoui dans les profondeurs de notre conscience, et passe inaperçu pour nous. Encore moins nous rendons-nous compte de ces habitudes, de ces attaches, de ces passions immortifiées qui sont en nous, pour ainsi dire, à l'état latent, et qui ne se révèlent que dans de rares circonstances. Et cependant de quelle importance ne serait-il pas pour nous de porter la lumière au milieu de ces ténèbres, et d'acquérir cette connaissance de nous-mêmes qui est la première condition de tout progrès dans la vie parfaite?

Pour obtenir ce résultat, l'examen journalier de notre conscience ne suffit pas. Il est trop rapide, trop superficiel, trop restreint. Voilà pourquoi nous éprouvons le besoin de faire chaque année une revue complète, sérieuse, approfondie de notre conscience. Rien assurément de plus utile, j'oserais dire de plus nécessaire. Mais cette revue annuelle doit avoir son complément dans la revue mensuelle, qui en sera à la fois et l'indispensable préparation, et le salutaire renouvellement. Grâce en effet à l'examen de la retraite du mois; d'une part, le souvenir des fautes, que la retraite annuelle nous aura aidé à découvrir, se conser-

vera en nous ; de l'autre, le retour sur nous-mêmes que nous devrons faire à la retraite suivante, sera rendu plus facile, les matériaux en étant, pour ainsi dire, préparés d'avance.

3° Troisième utilité de la retraite du mois, elle nous rappelle nos résolutions et nous les fait renouveler.

S'il suffisait, pour être parfait, de prendre la résolution de travailler à le devenir, il y a longtemps que tous nous serions saints. Que de fois en effet, depuis les engagements solennels de la première communion, où nous avons renouvelé les serments de notre baptême, jusqu'à ce jour, n'avons-nous pas promis à Dieu de l'aimer et de le servir, en accomplissant sa loi ? Et ce n'est pas seulement de bouche et du bout des lèvres que nous avons fait cette promesse, mais sincèrement et du fond du cœur. Néanmoins, quel en a été le résultat ? Quelques jours, quelques semaines peut-être nous y avons été fidèles, et puis nous avons oublié ce que nous avions promis ; peu à peu la mauvaise nature a repris le dessus, les négligences se sont multipliées, les résistances aux tentations ont été moins généreuses, la vigilance sur les mouvements de notre cœur moins assidue et moins sévère. Et de là qu'est-il arrivé ? C'est que bientôt nous nous sommes retrouvés tels que nous étions au début, aussi légers, aussi dissipés, aussi immortifiés, aussi tièdes.

Ce n'est donc pas assez de prendre une fois de bonnes résolutions ; ce n'est pas assez de former au fond de son cœur, dans une fervente retraite, la volonté ferme de changer de vie et d'être tout à Dieu. Il faut de temps en temps, il faut souvent nous remettre sous les yeux les engagements que nous avons contractés, les renouveler aux pieds de Notre-Seigneur, et nous offrir

de nouveau à lui, pour correspondre aux desseins de sanctification qu'il a sur nous. Sans ce renouvellement salutaire, nous ne pouvons que nous enfoncer de plus en plus dans le malheureux état de la tiédeur, au risque de tomber dans l'état plus déplorable encore du péché. Avec quel empressement ne devons-nous donc pas profiter de toutes les occasions que la Providence nous fournit pour l'opérer !

Or, entre ces moyens, la retraite du mois tient l'un des premiers rangs. Elle est comme un abrégé de la grande retraite. Elle fait renaître en nous les impressions que nous y avons ressenties; elle nous remet sous les yeux les résolutions que l'Esprit-Saint nous y avait inspirées. Le salutaire exercice de la préparation à la mort, qui en est un des éléments les plus essentiels, en nous reportant aux derniers moments de notre vie et au compte qu'il nous faudra rendre à Dieu, nous excite puissamment à détacher notre cœur des vanités qui passent, et à travailler sérieusement à notre sanctification. Ainsi la retraite du mois bien pratiquée, prévient le relâchement, ranime la ferveur, et donne à l'âme une nouvelle ardeur pour le bien.

III. — Affections et résolutions.

Bien souvent, ô mon Dieu, depuis que je suis au séminaire, dans les exhortations publiques et particulières qui m'ont été adressées, on m'a recommandé la retraite du mois, et on m'en a développé les avantages. J'ai eu de plus, sous les yeux, l'exemple de vertueux condisciples qui, fidèles à cette pratique, en ont tiré les fruits les plus abondants pour leur avancement dans la vie parfaite.

Comment ai-je profité et de ces enseignements et de ces exemples ?

Ai-je été fidèle à la retraite du mois ? N'ai-je pas souvent omis de la faire, par négligence, par défaut d'estime, ou par suite de mon indifférence habituelle, pour les exercices de piété ? N'ai-je pas même quelquefois opposé une résistance positive à la grâce qui me portait intérieurement à cette pratique, et qui m'en faisait sentir le besoin ? Et ne dois-je pas voir là une des causes principales de cette langueur spirituelle dans laquelle je vis, me traînant dans la voie de Dieu, au lieu d'y marcher et d'y courir ?

N'est-ce pas parce que j'ai négligé de faire la retraite du mois, que d'ordinaire mes désirs de conversion ont si peu d'efficacité, et que, malgré les résolutions prises au début de l'année, sous l'influence toute-puissante de la grande retraite, je me trouve à la fin de l'année tel à peu près que précédemment, sans avoir fait aucun progrès et dans la correction de mes défauts, et dans l'acquisition des vertus ?

Eclairé en ce moment, ô mon Dieu, de votre lumière, et convaincu de l'importance capitale de la retraite du mois, j'y serai désormais fidèle, et je ne négligerai rien pour tirer de cet exercice tout le fruit que savent en tirer les bons prêtres et les fervents séminaristes.

Je prends donc la résolution :

1° De consacrer au commencement de chaque mois, un jour entier a la retraite ;

2° Je suivrai fidèlement dans cette retraite la méthode tracée dans le *Manuel de piété ;*

3° Je ne manquerai pas surtout d'y relire et d'y renouveler les résolutions de ma retraite annuelle.

Renovamini spiritu mentis vestræ (1).

(1) *Ephes.*, IV, 23.

LXXX

LA RETRAITE ANNUELLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur établissant la loi et fondant la grâce des retraites. — Il en a donné l'exemple; il recommande aux apôtres d'attendre dans la retraite la venue du Saint-Esprit; il porte les saints et toutes les âmes généreuses à se préparer en la faisant aux communications divines.

II. Nous verrons que la retraite est utile à toutes les âmes :

1° *A celles qui sont dans l'état de péché mortel.* Les pensées sérieuses qu'elle nous suggère ; la grâce qu'elle nous donne ; l'acte de contrition qu'elle nous fait produire nous détachent du péché plus efficacement et plus inébranlablement.

2° *A celles qui sont dans la tiédeur.* — La retraite leur permettra de connaître leur état; d'en comprendre la gravité ; de secouer courageusement cette torpeur qui engourdit leur âme.

3° *Aux âmes ferventes.* Nous pouvons en appeler au témoignage et à l'exemple des saints. — La retraite les aidait à ne pas déchoir. — Et, de plus, ils en sortaient plus généreux et montaient plus haut dans la perfection.

III. Nous remercierons Dieu de la grande grâce de la retraite. — Nous nous repentirons d'en avoir si peu profité autrefois. — Nous lui promettrons d'écarter les obstacles qui nous empêcheraient d'en profiter, d'en accomplir tous les exercices et d'en résumer par écrit les impressions.

Résolutions : 1° Faire une retraite chaque année ; 2° Y suivre une règle tracée par l'obéissance ; 3° mettre en pratique la parole de saint Bernard : *Intrate toti, manete soli, exite alii.*

Bouquet spirituel : *In solitudine aer purior, cælum apertius, familiarior Deus.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur établissant la loi et fondant la grâce des retraites dans l'Église.

Il en a, en premier lieu, donné l'exemple. Sur les trente-trois années de sa vie mortelle, il en a passé trente dans la solitude de Nazareth, caché au monde, dérobant aux regards, sous le voile d'une obscurité profonde, les trésors de science, de sagesse, de sainteté dont son âme était enrichie. De plus, au moment de commencer son ministère public, il se retire, poussé par le Saint-Esprit, dans le désert, afin de s'y préparer, par le jeûne et la prière, à ses travaux apostoliques.

Avant de quitter la terre, il recommande à ses Apôtres de se préparer de la même manière à la réception de l'Esprit saint : *Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto* (1). Fidèles à cette prescription de leur divin Maître, les Apôtres se retirent dans le Cénacle; et là, sous la présidence de saint Pierre leur chef, en union avec Marie, mère de Jésus et les saintes femmes, ils font la première retraite qui se soit faite dans l'Église; retraite qui servira de type et de modèle a toutes celles auxquelles, dans la suite des siècles, la grâce de Jésus-Christ portera les âmes désireuses de leur perfection.

En effet, Notre-Seigneur ne cesse de recommander aux âmes qu'il veut élever à la vie parfaite, la solitude et le silence, et le premier sentiment qu'il leur inspire, quand sa grâce commence à agir en elles, est le besoin de la retraite. C'est dans la retraite que l'esprit de Dieu

(1) Luc, XXIV, 49.

a opéré le grand miracle de la Pentecôte, par lequel l'Église fut fondée ; c'est dans la retraite qu'il continue de faire sentir sa divine action ; c'est là qu'il transforme les âmes, qu'il les éclaire, qu'il les détache du monde et d'elles-mêmes. Les grandes conversions, les résolutions généreuses qui ont produit ces miracles de vertu dont la vie des saints nous offre le spectacle, les dévoûments héroïques, sources fécondes et toujours jaillissantes des œuvres innombrables qui font la gloire de l'Église catholique, ont été presque toujours le fruit de la retraite.

La pratique des saints, de toutes les âmes pieuses, des communautés religieuses, des prêtres et même d'un grand nombre de fidèles vivant dans le siècle, établit péremptoirement l'utilité de cet exercice, que démontre d'ailleurs l'autorité des maîtres de la vie spirituelle.

La retraite est le milieu sanctifiant dans lequel doit se placer le novice qui va, par la profession religieuse, se consacrer au Seigneur, le clerc qui se prépare à recevoir les ordres, le prêtre qui, après une année employée dans les travaux du saint ministère, des missions ou de l'enseignement, veut ranimer en lui la ferveur, rasseoir son esprit et purifier son cœur.

Remercions Notre-Seigneur de nous avoir donné un moyen si excellent de sanctification ; demandons-lui la grâce de n'en abuser jamais, soit en négligeant de l'employer, soit en n'en profitant pas de tout notre pouvoir.

II. — Considérations.

Chaque jour, je vaque à de pieux exercices dans lesquels mon âme s'élève à Dieu, rentre en elle-même

pour interroger sa conscience, et s'excite à devenir plus parfaite. Chaque semaine, je me renouvelle dans le bain salutaire de la pénitence, et, plus souvent, je me nourris du pain de vie. Chaque mois, je suis fidèle, afin de prévenir les envahissements du péché, à consacrer un jour entier à la récollection. Ce n'est pas encore assez. Si je veux servir Dieu avec ferveur, être au Séminaire un clerc fervent, et plus tard, un véritable prêtre de Jésus-Christ, il est nécessaire qu'à l'exemple des âmes qui ont à cœur de se sanctifier, je m'applique chaque année, pendant une semaine entière, au soin exclusif de ma perfection ; que je laisse de côté, durant ce temps, toute occupation extérieure, pour me placer exclusivement en face de Dieu et de l'éternité ; que je fasse annuellement une bonne retraite.

Telle est la vérité dont je vais essayer de me bien convaincre dans cette oraison.

L'âme, au point de vue du salut éternel, peut se trouver en trois états différents : l'état du péché mortel, l'état de tiédeur, l'état de ferveur. Or, quel que soit celui de ces états dans lequel je me trouve en ce moment, la retraite ne peut que m'être éminemment utile, et je dois y entrer avec tout l'empressement dont je suis capable.

1° Si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'avais l'affreux malheur d'être dans l'état de péché mortel, il n'est pas besoin de longs raisonnements pour comprendre le besoin que j'aurais de faire une bonne retraite ; elle me serait alors non seulement utile, mais, en quelque façon, nécessaire.

Il est vrai que, pour sortir du péché et rentrer en grâce avec Dieu, il suffit d'une absolution reçue avec

les dispositions convenables. Mais, outre qu'il est plus difficile qu'on ne pense, quand on a perdu le précieux trésor de la charité, de rompre avec le péché qui nous en a privés, par ce désaveu sincère et vrai sans lequel l'absolution du prêtre serait vaine ; qui ne sait que le péché mortel, même quand il est remis, laisse souvent après lui, dans l'âme, une blessure qui l'affaiblit et la rend plus accessible qu'auparavant au danger de la rechute ?

Or, à ce double point de vue, une retraite est éminemment utile à l'âme en péché mortel. La séparation des choses extérieures dans laquelle elle vit pendant la retraite, le silence qui s'y fait en elle et autour d'elle, la préparent déjà très efficacement aux pensées sérieuses qui doivent amener le repentir et la conversion. La méditation des grandes vérités de la religion, en lui découvrant l'énormité du péché, les biens dont il nous prive et les maux effroyables auxquels il nous expose, l'y préparent plus efficacement encore ; enfin l'action plus forte et plus pénétrante de la grâce achève d'amollir le cœur du pécheur jusque-là endurci, et le détermine à se lever comme le prodigue, et à aller se jeter aux pieds de Dieu pour implorer son pardon. L'acte de contrition, produit dans ces circonstances, n'est pas un de ces élans passagers qui bientôt tombent et s'évanouissent, un de ces désaveux superficiels que la moindre tentation fait oublier et rétracter ; mais une disposition qui atteint jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'âme et est désormais inébranlable. C'est d'ordinaire dans la retraite que se produisent les conversions vraiment sérieuses, ces changements radicaux, ces transformations fondamentales qui impriment à la vie une direction définitive et fixent une âme dans la pratique du bien.

2° Il y a une catégorie d'âmes pour lesquelles la retraite n'est pas moins utile que pour celles dont nous venons de parler, ce sont les âmes qui se sont endormies dans le déplorable état de la tiédeur, dans lesquelles la vie spirituelle n'est pas éteinte, mais languit et ne jette plus qu'une faible lueur. Nous avons étudié souvent, dans le cours de nos méditations, les symptômes de cette triste maladie, et nous avons reconnu à quels graves dangers elle nous expose ; contentons-nous de considérer en ce moment combien la retraite est nécessaire à ceux qui en sont atteints, à quelque degré que ce soit.

Pour sortir de la tiédeur, il faut trois choses : 1° connaître son état ; 2° en comprendre la gravité ; 3° avoir le courage de secouer la torpeur qui engourdit l'âme et la rend incapable de tout bien. Or, il n'y a guère qu'une retraite bien faite qui puisse produire ce triple effet ; j'ajoute qu'elle le produit comme infailliblement.

En premier lieu, pour constater en soi-même les marques de la tiédeur, il faut rentrer dans son âme, en sonder les replis, se rendre un compte exact de tout ce qui s'y passe. Or, ce travail ne s'accomplit bien que dans le silence et le recueillement de la retraite.

C'est là aussi que, comparant l'état où nous sommes présentement avec celui d'où nous sommes déchus, nous comprenons quelles ruines la tiédeur peut accumuler dans une âme quand une fois elle y a pénétré, et comment, par des degrés insensibles, elle conduit jusqu'aux limites du péché mortel, que souvent même elle fait franchir.

C'est dans la retraite aussi que, sous l'impulsion plus forte de la grâce, l'âme se détermine enfin à entrer avec générosité dans la voie de la ferveur.

Motif tout puissant pour nous convaincre de l'impor-

tance de la retraite et de la nécessité de correspondre aux grâces qui nous y seront offertes. Hélas! depuis longtemps peut-être nous traînons après nous la lourde chaîne de la tiédeur ; nous en sentons le poids ; bien des fois nous nous sommes sentis inspirés de nous en délivrer, et néanmoins, jusqu'à présent, nous n'en avons pas eu le courage. Dieu nous présente, pour le faire, le moyen tout puissant de la retraite, avec quel empressement et quelle reconnaissance ne devons-nous pas saisir cette favorable occasion, de nous donner enfin à lui avec ferveur?

3° Utile au pécheur et au tiède, la retraite ne l'est pas moins à l'âme qui est déjà dans l'heureux état de la ferveur.

Il nous suffirait, pour établir cette vérité, de citer l'exemple des saints. Quelque élevés qu'ils fussent dans la pratique du divin amour, ils étaient pieusement fidèles à faire chaque année les exercices de la retraite ; plusieurs même y employaient un temps considérable. En cela, comme en tout le reste, ils étaient inspirés par cette sagesse toute divine que l'esprit de Dieu leur communiquait.

Ils savaient que, sur la terre, il n'y a point de vertu, si affermie qu'elle soit, d'où l'on ne puisse déchoir; que, même dans les meilleures âmes, le relâchement peut avoir accès; que souvent, sans même qu'on y prenne garde, la charité s'attiédit et s'altère. Pour se prémunir contre ce malheur, ils ne croyaient pas pouvoir employer de moyen plus assuré que la retraite qui, les remettant en face d'eux-mêmes et de leurs devoirs, leur permettait ; d'une part, de constater les moindres symptômes de négligence qui auraient pu se glisser dans leur âme, de l'autre, de renouveler leurs résolutions et de se fortifier dans le bien.

Ce n'est pas tout. Non seulement l'âme qui aime Dieu doit s'appliquer à ne pas déchoir, elle doit encore s'efforcer de devenir de plus en plus parfaite, de purifier et de rendre plus vive de jour en jour en elle la charité. La perfection, en effet, nous est représentée sous l'image d'une échelle dont la base s'appuie sur la terre et dont le sommet touche au ciel ; nous devons, sans nous arrêter jamais, en gravir les échelons, monter toujours, et quelque élevé que soit le degré de sainteté auquel nous sommes parvenus, aspirer à monter encore plus haut ; imitant saint Paul, qui oubliait tout ce qu'il avait fait, pour se porter en avant avec une ardeur toujours nouvelle : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor* (1). Or, c'est dans la retraite que s'accomplissent ces mystérieuses ascensions, par lesquelles l'âme se détache de plus en plus de la terre et s'approche de Dieu. En s'y révélant plus intimement et plus suavement à l'âme, en l'éclairant d'une lumière plus pure, en lui faisant sentir des attraits plus puissants, Dieu l'excite à l'aimer davantage, à le servir avec plus de générosité, à mépriser les biens passagers de la terre, pour ne chercher qu'en lui son repos et sa félicité. De même que c'est dans la retraite que se sont opérées les grandes conversions, c'est dans la retraite aussi que les saints ont conçu les grands desseins de perfection qu'ils ont ensuite réalisés.

III. — Affections et résolutions.

De tous les moyens de sanctification que vous me prodiguez, ô mon Dieu, avec tant de libéralité, je re-

(1) *Philip.*, III, 13.

connais qu'il n'y en a pas de plus puissant que la retraite. C'est dans la retraite que se produit, pour ainsi dire, le dernier et suprême effort de la grâce pour toucher une âme et la soumettre au joug de la sainteté. Elle est moins un exercice particulier de piété, que la réunion de toutes les pratiques, propres à développer en nous la vie spirituelle, condensées en quelque sorte et se prêtant un mutuel secours pour agir avec plus de force et d'efficacité. Aussi que de merveilles de sanctification la retraite n'a-t-elle pas opérées ; que de pécheurs n'a-t-elle pas retirés de la voie de perdition où ils étaient engagés ; que d'élus, en possession aujourd'hui de la félicité des saints, lui sont redevables d'y être parvenus !

Comment donc, ô mon Dieu, se fait-il qu'ayant si souvent, dans le cours de ma vie, participé au bienfait de la retraite, je ne sois pas encore un saint, et qu'une grâce qui a transformé tant d'âmes, ait eu si peu d'action sur la mienne ? Je n'en puis douter, cette exception malheureuse à l'efficacité de la retraite, ne vient pas de la retraite elle-même ; c'est donc à l'imperfection de mes dispositions que je dois l'imputer.

Pour profiter de la grâce d'une retraite, trois conditions sont nécessaires :

1° Écarter fidèlement les causes de dissipation qui seraient un obstacle insurmontable à l'action sanctifiante des exercices qui s'y pratiquent, surtout observer ponctuellement la loi du silence, condition essentielle d'une bonne retraite ;

2° Accomplir avec une grande exactitude les exercices de méditation et de prière prescrits par le règlement de la retraite ;

3° Ne pas se contenter de produire sous l'in-

fluence de la grâce des affections pieuses et des désirs généraux de renouvellement et de perfection ; mais résumer les impressions de la retraite en résolutions précises qui en soient comme la conclusion pratique, et déterminer en même temps les moyens à prendre pour que ces résolutions obtiennent leur effet.

Ne dois-je pas reconnaître que mes retraites sont loin d'avoir réuni ces trois conditions ? Et n'est-ce pas la cause pour laquelle, jusqu'à présent, le saint exercice de la retraite n'a pas produit en moi les fruits de grâce qu'il aurait dû y produire ?

Combien donc, Seigneur, je dois m'humilier devant vous au souvenir de tant de retraites dont je n'ai point profité, comme j'y étais obligé. Grâces précieuses qui auraient dû me sanctifier, et qui, je dois le craindre, n'ont servi qu'à me rendre plus coupable à vos yeux par l'abus que j'en ai fait.

Ne permettez pas que je rende plus longtemps inutile, par ma négligence, un si puissant moyen de sanctification. Que je ne sois pas comme cette terre stérile qui, recevant sans cesse la pluie du ciel, ne produit que des épines, et mérite enfin que vous la maudissiez dans votre colère. Pour éviter un tel malheur, je mettrai tous mes soins à profiter des retraites qu'il me sera encore donné de faire, et je m'efforcerai de mériter, par ma fidélité, que la bénédiction divine m'y accompagne et les rende fécondes.

Mes résolutions seront donc :

1° De consacrer fidèlement chaque année une semaine aux exercices de la retraite ;

2° D'y suivre très ponctuellement la règle que l'obeissance me tracera ;

3° D'y mettre en pratique les trois maximes recom-

mandées par saint Bernard : *Intrate toti, manete soli, exite alii.*

In solitudine aer purior, cælum apertius, familiarior Deus.

LXXXI

L'ÉTUDE EN GÉNÉRAL

I. — OBLIGATION DE L'ÉTUDE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur inspirant à l'Église d'imposer aux prêtres l'obligation de l'étude. — Nous entendrons saint Paul, les saints Pères et tous les auteurs ecclésiastiques nous rappelant cette obligation. — Les Conciles se sont occupés du même objet. — Nous reconnaîtrons en tout cela l'Esprit de Dieu qui veille sur le clergé.

II. Nous considérerons que l'obligation de l'étude pour nous repose sur trois motifs principaux :

1° *La loi générale du travail.* Dieu a imposé cette loi à tout homme. — Or, notre travail à nous c'est l'étude.

2° *L'obligation spéciale de la science pour les ecclésiastiques.* Les prêtres de l'ancienne loi et ceux du paganisme avaient cette obligation ; Notre-Seigneur l'a renouvelée pour nous quand il a dit : *Vous êtes la lumière du monde.* — Or nous ne pouvons devenir savants que par l'étude.

3° *Les heureux effets de l'étude.* Le séminariste studieux sera aussi un séminariste fervent, à raison des sacrifices qu'il devra s'imposer. — Dans l'exercice du

saint ministère le travail de l'étude prémunit le prêtre contre la vie mondaine et sauvegarde sa vertu.

III. Nous nous humilierons à la pensée que nous travaillons moins que certains hommes du monde. — Nous ferons un sérieux retour sur nous-mêmes pour voir comment nous étudions. — Nous demanderons à Dieu une plus grande énergie dans notre application à l'étude.

Résolutions : 1° Nous reprocher les moindres pertes de temps ; 2° nous appliquer avant tout aux études de devoir ; 3° ne nous livrer à aucune étude de nous-même et sans conseil.

Bouquet spirituel : *Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, empruntant la voix de l'Église pour prescrire aux prêtres et aux clercs l'obligation de l'étude.

Parmi les recommandations que saint Paul adresse à son disciple Timothée, pour le former aux vertus sacerdotales, il mentionne l'application à l'étude. « Soyez assidu, lui dit-il, à la lecture : *Attende lectioni* (1). » Il insiste, ailleurs, sur la nécessité, pour les ministres sacrés, de posséder la science des Écritures, source de leurs exhortations et de leurs enseignements : *Omnis scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia* (2). Or, cette science, dans l'ordre ordinaire, ne se peut acquérir que par l'étude.

Les Saints Pères, les auteurs ecclésiastiques, ne cessent de tenir aux clercs le même langage. S'inspirant du précepte fait aux prêtres de l'Ancien Testament de connaître la loi, ils leur inculquent, en toute manière,

(1) *I Tim.*, iv, 13.
(2) *II Tim.*, iii, 16.

la nécessité de l'étude. « Si vous aspirez au sacerdoce, dit saint Jérôme, apprenez ce que vous devez être en état d'enseigner : *Si clericatus te titillat desiderium, discas quod possis docere* (1). » Il veut que les prêtres lisent les Saintes Écritures : *Sint ergo divinæ scripturæ semper in manibus tuis* (2). *Divinas scripturas sæpius lege, imo nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur. Disce quod doccas* (3).

Saint Ambroise exige que les prêtres emploient à la lecture tout le temps pendant lequel leur ministère ne les retient pas à l'Église : *Cur non illa tempora quibus ab ecclesia vacas lectioni impendas* (4).

« Si, dit saint Léon, l'ignorance est à peine tolérable dans un laïque, combien plus est-elle inexcusable en ceux qui président : *Si vix in laïcis tolerabilis videtur inscitia, quanto magis in iis qui præsunt, nec excusatione digna est nec venia* (5). »

« Il faut, dit le quatrième concile de Tolède, que les prêtres connaissent les Écritures sacrées et les Canons : *Sciant igitur sacerdotes Scripturas sacras et Canones* (6). »

Combien de périls sont à craindre, dit saint Bernard, lorsque le pasteur n'a pas su trouver les pâturages, lorsque le guide ignore le chemin, lorsque le ministre du Seigneur ne connaît pas sa volonté : *Quid enim periculi sit ubi non invenit pastor pascua, ignorat dux itineris viam, vicarius nescit Domini voluntatem* (7) ! »

(1) *Ep. IV, ad Rust.*
(2) Id , *Ep. XIV, ad Celam.*
(3) Id., *Ep. II, ad Nep.*
(4) *Lib. I, Offic., c.* XX.
(5) *Epist. XXII.*
(6) *Cap.* XXV.
(7) *Declam.*, c. VI.

Plusieurs fois le concile de Trente revient dans ses décrets, spécialement dans celui qui traite de l'institution des séminaires sur l'importance de la science pour les clercs et sur l'obligation de l'étude nécessaire pour l'acquérir.

Enfin, les conciles provinciaux de ces derniers temps se sont particulièrement occupés de cet objet et ont fait tous leurs efforts pour renouveler dans le clergé l'amour de l'étude. Tel est, en particulier, le but de la double institution des conférences ecclésiastiques et des examens imposés aux jeunes prêtres.

Dans toutes ces prescriptions, reconnaissons l'esprit de Dieu qui veille sur le clergé, pour entretenir en lui non seulement la sainteté qui le rendra le sel de la terre, mais aussi l'éclat de la science, par laquelle il faut qu'il soit la lumière du monde. Pour que nous y soyons fidèles, demandons à Notre-Seigneur de nous faire bien comprendre, dans cette oraison, la nécessité de l'étude, de nous en inspirer l'amour et de fortifier notre volonté contre les obstacles qui nous en détourneraient.

II. — Considérations.

L'obligation d'étudier existe pour tous les prêtres; mais elle s'impose surtout d'une manière rigoureuse aux jeunes clercs dans le cours de leur noviciat sacerdotal.

1° Cette obligation s'appuie, en premier lieu, sur la loi du travail que Dieu imposa à l'homme en le créant, et qui, même avant le péché, était une des conditions de la vie humaine : *Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur* (1). La

(1) *Gen.*, II, 15.

nécessité du travail, c'est-à-dire de l'application méthodique de notre activité à la poursuite d'un but utile, est fondée sur la nature de l'homme et sur ses relations avec les êtres qui l'entourent, et qu'il doit approprier à son usage. C'est le travail qui féconde le sol pour lui faire produire le blé qui nous nourrit; c'est le travail qui transforme le bois, la pierre et les métaux pour les faire servir à nos besoins; c'est le travail, enfin, qui, en cultivant notre intelligence, nous met en possession des vérités qu'il nous importe de connaître. Rien de grand, de beau, de bien ne se fait dans le monde que par le travail de l'homme; sans lui tout périrait.

Le travail est donc une loi à laquelle il faut que tous se soumettent. La paresse qui essaie de s'en affranchir est partout flétrie comme un vice, et saint Paul n'a fait qu'exprimer une vérité universellement reconnue, quand il a dit que celui qui ne veut pas travailler ne mérite pas de vivre: *Si quis non vult operari nec manducet* (1). Plus que jamais aujourd'hui cette loi est comprise et pratiquée; partout, l'activité humaine a pris un essor inaccoutumé, partout le travail est en honneur.

Il faut donc que nous aussi nous travaillions; ne le pas faire serait à la fois honteux et criminel. Honteux : qui pourrait, en effet, ne pas rougir de vivre du labeur des autres, sans vouloir rien faire; et, tandis que tous les bras travaillent, de s'endormir dans une lâche oisiveté. Criminel : puisque par là nous violerions l'ordre providentiel de Dieu, qui nous donne le temps pour que nous l'employions, des facultés pour que nous les exercions.

Or, nous ne pouvons, nous, accomplir cette grande

(1) *II Thess.*, III, 10.

et sainte loi que par l'étude. Dieu, en imposant aux hommes l'obligation du travail, leur a assigné à chacun la tâche qu'ils doivent remplir: aux uns, la culture de la terre ou quelque autre profession mécanique; à d'autres, les occupations industrielles et commerciales: à quelques-uns, les travaux plus nobles de l'esprit. Nous sommes du nombre de ces derniers. Cultiver notre intelligence par l'étude, développer et étendre le cercle de nos connaissances, faire effort pour découvrir la vérité qui se dérobe à nos regards; telle est la portion de travail qui nous est échue. Dans notre situation présente, en dehors de nos exercices pieux, il n'y a pas pour nous d'autre occupation possible, d'autre emploi utile de notre temps. Nous sommes donc, au séminaire, dans l'alternative nécessaire, ou de nous livrer à l'étude comme notre règle nous le prescrit, et ainsi d'accomplir, selon l'ordre qui nous est donné, la loi du travail, ou de perdre notre temps dans une oisiveté coupable.

2° La nécessité d'acquérir la science qu'exige notre état, nous impose d'une manière plus rigoureuse encore le devoir de l'étude.

Nous voulons être prêtres, nous devons donc être savants; car partout et toujours la science a été considérée comme l'apanage inséparable du sacerdoce.

Dans le paganisme, les temples où présidaient les prêtres furent, de toute antiquité, les sanctuaires de la doctrine aussi bien que de la religion.

Dieu voulait que les prêtres de l'ancienne loi fussent aussi les dépositaires de la science : *Labia sacerdotis custodient scientiam* (1).

(1) *Malac.*, II, 7.

Les prêtres de la loi nouvelle doivent posséder la même prérogative ; car Notre-Seigneur leur a dit, dans la personne de ses Apôtres : « Vous êtes la lumière du monde : *Vos estis lux mundi* (1). » Et lorsqu'il les quitta pour remonter vers son Père, il leur donna la mission d'enseigner le monde : *Docte omnes gentes* (2) ; ce qu'ils ne peuvent faire, s'ils ne sont instruits.

En effet, pour s'acquitter de cette mission que le Sauveur leur a confiée, les prêtres ont à remplir un triple devoir : exposer au peuple, avec exactitude et clarté, la doctrine du salut ; établir d'une manière solide les fondements de la foi et venger nos croyances des attaques de l'impiété ; enfin, servir aux fidèles de conseillers, de directeurs et de guides dans leur vie spirituelle. Or, tout cela exige dans les prêtres une somme assez étendue de connaissances.

Ajoutons qu'autant la science des prêtres fait honneur à la religion dont ils sont les ministres, autant leur ignorance l'avilit et la déshonore. Considération vraie dans tous les temps, mais plus vraie encore de nos jours, où la science répandue partout est, pour le prêtre, la condition nécessaire de l'estime publique.

Les prêtres doivent donc être savants ; de là pour eux l'obligation rigoureuse de l'étude sans laquelle ils ne peuvent le devenir. Compter pour acquérir les connaissances dont nous avons besoin sur une assistance du Saint-Esprit, analogue à celle que reçurent les apôtres au Cénacle, serait une présomption insensée. Ce n'est qu'au moyen d'un travail soutenu et prolongé que nous parviendrons à nous instruire de ce qu'il nous importe de connaître. Ce travail doit être com-

(1) Matth., v, 14.
(2) *Ib.*, xxviii, 19.

mencé pendant les années de notre formation sacerdotale. L'Église nous en fait un devoir. C'est le temps le plus favorable aux études sérieuses. Toutes les ressources nous sont pour cela prodiguées. Il faut que dans le cours de ces premières années, par une application courageuse à l'étude, nous posions les premières assises de la science sacrée nécessaire au prêtre. Nous ne pourrions négliger de le faire sans nous rendre coupables devant Dieu, devant la sainte Église et devant les âmes, et sans encourir des responsabilités redoutables.

Mais ce serait une erreur de croire qu'en nous livrant à l'étude au séminaire nous avons fait tout ce qu'exige de nous l'acquisition de la science sacerdotale. Par là nous avons posé les bases de l'édifice; pour que cet édifice s'élève et parvienne à son parfait achèvement, il faut qu'étant prêtres nous continuions à étudier. Sans cela, non seulement nos connaissances seront toujours incomplètes; mais encore nous ne tarderons pas à oublier le peu que nous aurons appris. L'étude doit donc être pour le prêtre, comme pour le séminariste, l'occupation de tous les jours; tout son temps, en dehors de celui qu'il consacre à la piété, aux devoirs du saint ministère ou à une récréation légitime, y sera employé.

3° Troisième motif de nous livrer à l'étude : l'influence heureuse que la pratique de l'étude exercera sur le reste de notre vie de séminariste et de prêtre.

Il y a entre les éléments dont se compose la vie d'un séminariste et d'un prêtre une connexion intime, en sorte que la fidélité ou l'infidélité, sur un point important, entraîne presque toujours la fidélité ou l'infidélité sur d'autres. C'est ce qui a lieu spécialement en ce

qui concerne l'étude. Le séminariste studieux, doué d'assez de courage pour surmonter les entraînements de la curiosité et du caprice, et pour s'imposer les sacrifices et les efforts que le travail exige, sera généralement un séminariste fervent, qui mettra dans le reste de ses devoirs la bonne volonté qu'il met dans ses études. De là, dans l'ensemble de sa vie, de la fermeté, de la gravité, du sérieux. Il observe sa règle; et l'habitude du travail, en développant en lui la réflexion, le prédispose à la prière.

Tout autre est le séminariste qui n'étudie pas. Le courage qui lui manque pour l'étude, lui manque pour tout le reste. La vertu et la piété lui font défaut aussi bien que la science. La société de ses livres est sans attrait pour lui ; et pour charmer l'ennui que lui cause le séjour de sa cellule, il la quitte fréquemment pour se livrer à des causeries inutiles et vaines avec des confrères aussi peu laborieux que lui. L'oisiveté provoquera trop souvent dans son imagination des tentations délicates, en présence desquelles sa volonté sera faible. Séminariste pour le moins médiocre, il traversera les années de son noviciat sacerdotal sans avoir subi, si ce n'est faiblement, l'action de ce milieu salutaire, sans avoir reçu cette forte empreinte de vie surnaturelle que les exercices qui s'y pratiquent impriment dans l'âme des séminaristes fidèles.

Est-il besoin d'ajouter que l'heureuse influence de l'étude sur la vie d'un séminariste ne se fera pas moins sentir dans le sacerdoce?

On a dit que le travail est moralisateur. Il l'est pour nous comme pour le reste des hommes. Or, en dehors du ministère, l'étude est le travail du prêtre. Rien donc de plus utile pour le maintenir à la hauteur de vie, de sentiments, de pensées que le sacerdoce exige de lui.

Elle le prémunit contre la vie mondaine. Le prêtre studieux aime son presbytère et y demeure; il n'éprouve pas, comme celui qui passe sa vie dans l'oisiveté, le besoin de se répandre au-dehors, de fréquenter les sociétés, de visiter et d'être visité. Ses livres lui suffisent et suppléent à tout le reste.

Elle est une sauvegarde pour sa vertu. Il faut le reconnaître, la vertu des prêtres est exposée à des périls de plus d'une sorte. Sans l'étude, ces périls sont décuplés. Il faut un aliment à notre activité; si ce n'est pas l'étude, que sera-ce? Si notre esprit n'est pas captivé par l'étude, sur quels objets s'arrêtera-t-il? Ne sera-t-il pas exposé à toutes les tentations, et s'il languit dans l'oisiveté, aura-t-il la fermeté nécessaire pour y résister?

III. — Affections et résolutions.

Je reconnais qu'après la piété rien ne doit m'être plus à cœur que l'étude. Bien des hommes, dans le monde, s'y livrent avec une ardeur passionnée, et y consacrent non seulement les jours mais les nuits, s'imposant, pour venir à bout de leurs recherches, les plus durs labeurs, les plus pénibles sacrifices. Ils y sont poussés, les uns par l'attrait naturel du savoir, d'autres par le désir de se faire un nom parmi les lettrés ou les savants, d'autres, enfin, par la perspective des avantages temporels que la science doit leur procurer. Serait-il possible, ô mon Dieu, qu'ayant, pour me livrer à l'étude, des motifs d'un ordre infiniment supérieur, je sois assez négligent pour me soustraire à cette grave obligation, ou pour ne la remplir que d'une manière imparfaite?

Où en suis-je à cet égard, et n'ai-je pas lieu de

craindre que je ne me sois fait au sujet de l'étude de déplorables illusions? Ne m'arrive-t-il pas de perdre chaque jour une portion plus ou moins considérable du temps qui y est destiné, soit en m'abandonnant à l'oisiveté complète, soit en me livrant à des occupations de curiosité et de caprice?

Sous prétexte que, grâce à ma facilité, je pourrai, sans grands efforts, répondre d'une manière suffisante dans les épreuves que j'aurai à subir, n'ai-je pas négligé de mettre à profit, pour m'instruire, les talents que Dieu m'a donnés? Et lorsque je pouvais acquérir une science éminente, ne me suis-je pas contenté du strict nécessaire, oubliant que, selon la parole du Maître, « il sera demandé beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo* (1) »?

Ai-je suivi dans mes études l'ordre qui m'était tracé par l'obéissance, accomplissant fidèlement chaque jour la tâche prescrite, docilement attentif à l'enseignement qui m'est donné; dans la conviction que pour acquérir la science, comme pour me former à la piété et à la vertu, j'ai besoin, afin de ne pas m'égarer, d'une direction qui supplée à mon inexpérience?

Pénétré de confusion à la vue des nombreux manquements dont je me suis rendu coupable relativement à cette portion de mes devoirs, j'implore, ô mon Dieu, pour les éviter à l'avenir, le secours de votre grâce. Fortifiez mon courage; affermissez ma volonté qui se rebute aux premières difficultés que je rencontre; communiquez à mon âme l'énergie nécessaire pour secouer cette indolence que le moindre effort épouvante, cette paresse qui fuit le travail, cette légèreté

(1) Luc, XII, 48.

d'esprit qui me rend incapable d'une réflexion sérieuse. Enfin, donnez-moi pour l'étude l'amour surnaturel dont vous avez rempli les saints docteurs et tant de prêtres éminents, dans lesquels l'éclat de la science a égalé l'éclat de la sainteté.

Je prends la résolution :

1° De me reprocher les moindres pertes de temps dont je me rendrai coupable ;

2° De m'appliquer d'une manière sérieuse aux études de devoir : à la préparation des classes si je suis séminariste ; à celle de mes prônes, de mes catéchismes, des conférences, des examens annuels, si je suis prêtre ;

3° De ne me livrer à aucune étude, de moi-même et sans conseil.

Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei (1).

LXXXII

L'ÉTUDE EN GÉNÉRAL

II. — SANCTIFICATION DE L'ÉTUDE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons en Notre-Seigneur la plénitude de la science surnaturelle. — Nous honorerons la communication faite aux hommes, par le Verbe de Dieu, de cette science qui nourrit et fortifie. — Nous admirerons la pléiade des docteurs qui ont illustré l'Église; et

(1) *Pontif. Rom.*

nous remercierons Notre-Seigneur des trésors de vérité dont, par leur entremise, il l'a enrichie.

II. Nous verrons que les moyens de sanctifier notre étude sont :

1° *De s'abandonner à l'Esprit de Notre-Seigneur.* Il faut l'adorer comme notre Maître et renoncer à notre esprit,

2° *D'étudier en esprit de pénitence.* — Depuis le péché le travail est devenu un châtiment. — Il faut accepter cette sentence et ne pas nous impatienter en présence des difficultés.

3° *D'être reconnaissant envers Dieu pour le bienfait de la science.* Que d'hommes qui vivent dans une ignorance grossière ! — Dieu nous a choisis pour faire de nous les docteurs et les maîtres des fidèles.

4° *De penser au ciel.* L'une des joies du paradis sera la manifestation complète de la vérité. — Si nous avons cette pensée en étudiant, elle élèvera nos esprits et nos cœurs.

5° *D'avoir des intentions pures.* Il faut exclure l'orgueil et la vanité. — Il ne faut pas se contenter de vouloir étudier pour savoir. — Il faut surtout penser à l'honneur du sacerdoce et à la sanctification des âmes.

III. Nous nous demanderons si nous avons eu ces convictions et si nous avons employé ces moyens. — Nous nous humilierons et nous demanderons à Notre-Seigneur d'être notre guide et notre modèle dans nos études.

Résolutions : 1° Réciter le *Veni, Sancte Spiritus* avant, et le *Sub tuum* après nos études ; 2° Pendant l'étude élever notre cœur à Dieu ; 3° renoncer à toute intention qui ne se rapporterait pas à Lui.

Bouquet spirituel : *Jesum quærens in libris.*

I. — Adoration.

Adorons en Jésus-Christ la plénitude de la science surnaturelle dont l'âme du prêtre doit être ornée : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ* (1). Ce n'est pas cette science profane, fruit des seuls efforts

(1) *Coloss.*, II, 3.

du génie de l'homme, que possédaient les sages du paganisme, et dont se glorifient les savants du siècle; mais une science que l'esprit de Dieu communique à ceux qui la lui demandent avec humilité, science à la fois divine et humaine, qui a pour principe l'étude fécondée par la prière.

Honorons les effusions de cette science supérieure, par laquelle le Verbe de Dieu fait chair, venu en ce monde, éclaire les intelligences : *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (1), et qui, loin de nuire à la piété, la nourrit et la fortifie; loin de produire la présomption et les enflures de l'orgueil, fait que l'homme, dans le sentiment de son impuissance et de ses ténèbres, s'anéantit et s'humilie devant Dieu, source de toute vérité et de toute lumière.

Contemplons avec admiration les merveilles de la science sacrée, dans cette pléiade de docteurs qui, depuis l'origine de l'Église, l'ont illustrée et sont une de ses gloires les plus pures. En eux, la doctrine la plus élevée et la plus étendue forme, avec la piété la plus tendre, un harmonieux concert. Ils se sont livrés avec une infatigable ardeur au travail de l'étude; mais surtout ils ont prié; c'est aux pieds de leur crucifix, autant et plus que dans les livres, qu'ils ont cherché la vérité. Ils ont aimé passionnément la science, dans laquelle ils voyaient une émanation de la lumière divine; mais ils mettaient bien au-dessus la charité qui sanctifie, disant avec le docte et pieux Suarez que, volontiers, ils sacrifieraient tous leurs livres pour un acte d'amour de Dieu. Ils n'ont rien négligé pour orner leur esprit de connaissances utiles; mais ils ne se sont proposé, comme but et récompense de leurs efforts, que la gloire de Dieu,

(1) Joan., I, 9.

la défense de la religion et le salut des âmes ; et si Jésus-Christ leur eût dit, comme à saint Thomas : « Vous avez bien écrit à ma louange, quelle récompense voulez-vous ? » ils auraient tous répondu comme lui : « Point d'autre que vous, Seigneur. »

Remercions Jésus-Christ des trésors de vérité dont il a enrichi l'Église par l'entremise de ces dépositaires vénérables de la science sacrée. Un grand nombre d'entre eux ont été placés sur les autels et portent à leur front la double auréole des docteurs et des saints. Rendons-leur nos plus profonds hommages, et, puisque notre vocation nous appelle à être comme eux la *lumière du monde,* demandons à Dieu, par leur intercession, la grâce de savoir, à leur exemple, nous livrer aux méditations et aux recherches de l'étude, sans que la piété en souffre aucun détriment.

II. — Considérations.

Toutes nos actions doivent avoir un caractère surnaturel, contribuer à la sanctification de notre âme, et être méritoires de la vie éternelle. A plus forte raison faut-il qu'il en soit ainsi de l'étude, qui occupe une si grande place dans nos occupations de chaque jour.

Il y a des hommes qui consument leur vie dans les recherches de la science, qui appliquent leur esprit aux spéculations les plus élevées, qui pénètrent les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'abîme ; mais qui, en étudiant l'œuvre de Dieu, ne songent pas même à élever leur esprit et leur cœur à l'auteur des merveilles qui les passionnent. Phénomène étrange ! leurs études, qui devraient les rapprocher de Dieu, les en éloignent ; plus ils étendent le cercle de leurs connaissances, plus on les voit s'enfoncer dans les ténèbres de l'incrédulité.

Ainsi se réalise en eux la parole de l'Apôtre : *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* (1).

Pour nous prémunir contre ce malheur, soyons fidèles à sanctifier nos études par les pratiques suivantes :

1° La première sera de nous préparer à l'étude par la prière et par un acte d'abandon total à l'esprit de Notre-Seigneur, pour étudier dans sa lumière, reconnaissant que, sans lui, nous ne sommes que ténèbres.

Dans la sainte Trinité, le Verbe est le miroir divin dans lequel Dieu, en se contemplant lui-même, connaît toute vérité : *Candor lucis æternæ, speculum sine macula Dei majestatis* (2). C'est aussi dans la lumière du Verbe qu'il nous est donné de découvrir quelques rayons de cette vérité que Dieu possède en plénitude. Et, s'il en est ainsi de toute vérité, combien plus des dogmes révélés, objet spécial de la science des prêtres.

Avant donc de commencer nos études, nous nous prosternerons au pied du Verbe incarné ; nous l'adorerons comme notre Maître ; nous le conjurerons de nous recevoir au nombre de ses disciples ; et, reconnaissant que lui seul peut nous éclairer et nous instruire, nous lui dirons, avec le pieux auteur de l'*Imitation :* « Que tous les docteurs se taisent, ô mon Dieu ; que toutes les créatures demeurent en silence devant vous ; parlez-moi, vous seul : *Taceant omnes doctores, sileant universæ creaturæ in conspectu tuo ; tu mihi loquere solus* (3). » Puis, renonçant à notre esprit, qui n'est que faiblesse et ténèbres, nous nous abandonnerons à la conduite de ce Verbe adorable, pour étudier en lui, le laissant diriger notre intelligence, et ne voulant avoir d'autres pensées

(1) *Rom.*, I, 22.
(2) *Sap.*, VII, 26.
(3) *Imit.*, l. I, c. III, n. 2.

et d'autres lumières que celles qu'il nous donnera. Et, lorsque, dans le cours de notre étude, quelque obscurité nous arrêtera, recueillons-nous et implorons de nouveau son secours.

2° La seconde disposition, propre à sanctifier nos études, est de les faire en esprit de pénitence.

L'homme innocent s'élevait sans peine à la connaissance de la vérité. Elle était pour lui, moins un objet de recherches, qu'un spectacle toujours étalé devant ses yeux, qu'un livre ouvert dans lequel il lisait sans effort. Mais, depuis le péché, il n'en est plus ainsi. Jusque là, jouissance pour l'homme, le travail est devenu une peine et un châtiment. Il en est ainsi du travail mécanique du laboureur et de l'ouvrier; le travail intellectuel doit s'exécuter dans les mêmes conditions. L'étude est donc une peine. La vérité, que nous cherchons en nous y livrant, se dérobe à nos regards. Semblable aux riches métaux que récèle le sein de la terre, le trésor de la science ne se montrera à nous qu'à la suite de longs et pénibles efforts.

Acceptons cette loi ou plutôt cette sentence. Au lieu de nous décourager et de nous impatienter, en présence des difficultés que nous rencontrons dans nos études, voyons-y un moyen que Dieu nous ménage de faire pénitence, et subissons sans murmure ce châtiment du péché. Disons, avec un pieux auteur : « Vous voulez, mon Dieu, que la science se rachète par le travail; j'en suis content... Vous avez mis cette douce substance de la sagesse dans des épines très aiguës; vous avez mis cet aliment sous des écorces amères, qu'il faut goûter avec affliction. C'est pour nous faire gémir, mon Dieu, auprès de vous pour nos péchés... (1). »

(1) Mgr Olier, *Journée chrét.*

3° Un autre sentiment pieux que doivent faire naître en nous nos études et qui contribuera à les sanctifier, c'est la reconnaissance envers Dieu pour le bienfait de la science.

La plupart des hommes passent leur vie dans une ignorance grossière. Absolument étrangers à toute instruction, il ne connaissent ni le monde extérieur, qu'ils contemplent des yeux du corps, ni le monde intérieur, que la conscience nous révèle. Ils sont incapables de s'élever aux conceptions purement rationnelles et n'ont, de Dieu, de leur âme, de la religion, que des notions superficielles et incomplètes. Peut-être la condition sociale dans laquelle la Providence nous a fait naître ne nous permettait pas d'espérer d'atteindre à un niveau intellectuel plus élevé. Mais Dieu nous a dit, comme au convive de l'Évangile : *Adscende superius* (1). Il nous a discernés dans la foule, pour faire briller à notre intelligence sa divine lumière : *Nos vocavit in admirabile lumen suum* (2). Il nous appelle à méditer sa parole et à approfondir les mystères qu'il a révélés à son Église. Il veut que nous soyons pour les fidèles des docteurs et des maîtres. De là tous les moyens d'instruction qu'il multiplie pour nous.

C'est là assurément un privilège insigne, une grâce de choix qui mérite toute notre reconnaissance.

Donc, toutes les fois que nous nous appliquons à l'étude, faisons-le avec action de grâces. Quand surtout quelque lumière nouvelle se produit dans notre âme, quand nous saisissons la solution d'une difficulté, quand nous constatons un progrès, n'oublions pas d'en remercier Dieu, et recevons, avec une amoureuse

(1) Luc, XIV, 10.
(2) *I Petr.*, II, 9.

gratitude, le don de science auquel il nous fait participer.

4° Voici encore une bonne et sainte pensée, que l'étude doit faire naître en nous : la pensée du ciel.

L'une des joies du paradis sera la manifestation complète qui nous y sera faite de la vérité. Alors, tous les voiles étant déchirés, la lumière divine nous inondera de ses clartés. Une grande école estime que c'est cette pleine vue de la vérité qui constitue l'essence de la béatitude des saints. Les connaissances partielles et incomplètes que l'étude nous fait acquérir sur la terre sont donc comme des avant-goûts du ciel. Ce sont des rayons faibles, il est vrai, mais lumineux encore, échappés de ce foyer de lumière infinie. Si ces rayons, quand ils percent les nuages qui nous enveloppent, nous remplissent d'une joie si vive, que sera-ce lorsqu'ils se répandront sur nous dans toute leur splendeur?

Bien méditée, cette considération, en élevant nos esprits et nos cœurs aux pensées éternelles, fera naître en nous de saints désirs du ciel et nous fera aspirer à la possession de cette patrie bienheureuse, où brillera pour nous le grand jour de la vérité. De notre âme alors s'échappera le cri de l'auteur de l'*Imitation : O veritas Deus, fac me unum tecum in caritate perpetua* (1) ! Combien nos études seraient saintes, si nous savions les féconder par de telles pensées ; combien, en même temps, serait augmenté l'intérêt qu'elles présentent !

5° Enfin, le grand moyen de donner à nos études le caractère chrétien qu'elles doivent avoir, c'est d'y apporter toujours des intentions pures et surnaturelles.

(1) *Imit.*, l. I, c. III, n. 2.

Car c'est la fin surtout qui donne à nos actes leur caractère moral.

Parmi les motifs qui peuvent porter un séminariste ou un prêtre à étudier, il y en a de mauvais qu'il faut désavouer : l'orgueil, qui aspirerait à l'emporter sur les autres ; la vanité, qui ferait chercher dans l'étude les louanges de ses supérieurs et l'estime de ses confrères ; l'ambition et la cupidité, qui montreraient dans la science un moyen de parvenir à des postes élevés et lucratifs.

Plusieurs sont mus, dans leurs recherches studieuses, par le désir plus élevé de s'instruire, de satisfaire le besoin de connaître que Dieu a mis en nous, de goûter la jouissance délicate du savoir.

Bon et honnête en lui-même, ce motif, néanmoins, ne suffirait pas pour donner à notre étude le caractère chrétien et sacerdotal qu'elle doit avoir. Il faut donc nous y proposer des fins plus excellentes. La première est l'honneur du sacerdoce, que nous rehausserons par notre science, et que notre ignorance amoindrirait. La seconde est la perspective du bien que nous ferons aux âmes si nous sommes instruits, et du dommage que nous leur causerons si la science nous fait défaut. La troisième est de nous conformer, en étudiant et en ornant notre intelligence de connaissances utiles à l'ordre providentiel, et s'accomplira d'une manière certaine la volonté de Dieu sur nous. L'étude, en effet, est pour nous un devoir, une tâche que Dieu nous impose. Motif tout-puissant qui résume tous les autres.

III. — Affections et résolutions.

Tels sont les moyens mis à ma disposition pour sanctifier mes études. Ils sont nombreux, d'un emploi facile

et à ma portée. Quelle ne serait donc pas ma négligence et mon peu de souci de ma perfection, si je ne les mettais en pratique! L'étude occupe une place considérable dans ma vie; la plus grande partie de mon temps y est consacrée. Je puis donc acquérir chaque jour, en la rendant surnaturelle, une riche moisson de mérites; avantage précieux, dont je me prive si mon étude est une œuvre toute humaine et toute naturelle.

Les intentions chrétiennes propres à sanctifier mes études sont d'autant plus aisées à produire que, par leur nature, les objets de ces études me ramènent aux pensées surnaturelles et me font respirer et vivre dans une atmosphère de foi et de sainteté. Pour m'élever à Dieu en étudiant, je n'ai pour ainsi dire, aucun effort à m'imposer, et je puis faire de mes études comme une continuation de mon oraison du matin.

En est-il ainsi? Hélas! n'est-ce pas tout le contraire? L'application que je mets à l'étude diffère-t-elle beaucoup, quant aux intentions qui me dirigent et qui m'inspirent, de celle qu'y apportent, en vue de leur avenir, les jeunes gens qui peuplent nos écoles publiques, ou les savants que la science passionne? Que dis-je? Ne dois-je pas avouer, à ma honte, qu'un philosophe païen, désireux de s'instruire, n'étudierait pas autrement que moi?

Il y a donc, sous ce rapport, dans ma vie de séminariste ou de prêtre une grande réforme à faire. Il faut que je m'applique à rendre mes études vraiment saintes, que j'étudie comme le doit faire un chrétien et surtout un prêtre, ne désirant la science que pour glorifier Dieu plus parfaitement, et, tout en appliquant mon esprit à l'étude, comptant plus sur le secours d'en haut que sur mes propres lumières.

C'est là, ô Jésus, la grâce que je vous demande en

terminant cette oraison. Soyez, dans les études, auxquelles, par vos ordres, je me livre chaque jour, mon guide et mon modèle. Écartez de mon esprit toute vue d'intérêt personnel, toute vaine présomption, toute témérité coupable, et faites que, loin de m'éloigner de vous, mes études m'y ramènent et m'y unissent plus étroitement.

Je prends donc la résolution :

1° De ne jamais commencer mes études sans avoir dit pieusement le *Veni, sancte Spiritus,* n'omettant pas non plus de les terminer par le *Sub tuum* ;

2° D'élever de temps en temps mon esprit et mon cœur à Dieu dans le cours de l'étude en me rappelant quelques-unes des pensées sur lesquelles je viens de méditer ;

3° De renoncer avec fidélité, en étudiant, à toute vue qui ne se rapporterait pas à Dieu.

Jesum quærens in libris (1).

LXXXIII

LES OBJETS DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

I. — ÉCRITURE SAINTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe de Dieu se révélant à nous dans les saintes Écritures. — Dieu nous fait entendre sa

(1) S. Aug.

parole de bien des manières ; mais jamais aussi directement, ni aussi parfaitement ; ici, c'est vraiment sa parole. — Après l'Eucharistie la Bible est notre plus précieux trésor. — L'Église l'entoure d'un grand respect, et les saints prêtres la vénèrent avec amour.

II. Nous verrons que l'Écriture-Sainte est pour tous un objet d'étude du plus haut intérêt, car :

1° *Elle mérite l'application du littérateur et du savant.* En effet, la Bible, sous le rapport de la forme littéraire des récits, des apologues et de la poésie, est incomparable. — Le fond est plus riche encore : on y trouve une histoire plus suivie que toute autre histoire, une science qu'on ne convaincra jamais d'erreur, une philosophie et une morale qui l'emportent sur toutes les autres.

2° *Elle est pour le chrétien le livre par excellence.* On trouve dans ce livre la lumière, la consolation et la force. — On y contemple la religion comme dans un immense tableau. — Il renferme les fondements de notre foi et les meilleurs enseignements pour la perfection.

3° *Elle doit être l'objet continuel des méditations du prêtre.* Le prêtre doit garder et défendre la Bible. — Il doit y chercher les fondements de la science religieuse. — Il y trouvera, pour ses prédications, un fonds très riche d'instruction et d'exhortation.

III. Nous nous humilierons en pensant qu'il y a des hommes du monde qui, pour le seul amour de la science, étudient la Bible beaucoup plus que nous. — Nous demanderons d'avoir pour la parole de Dieu les sentiments que David exprime si bien dans le psaume *Beati immaculati.*

Résolutions : 1° Être fidèles à notre lecture d'Écriture sainte ; 2° vérifier toutes nos citations ; 3° faire nos études bibliques avec esprit de foi.

Bouquet spirituel : *Lex Domini immaculata convertens animas, testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe de Dieu se révélant à nous dans les saintes Écritures qui le contiennent, et dont les

pages vénérables le rendent en quelque façon visible a nos regards. Dieu nous fait entendre sa parole de bien des manières. Les textes sacrés de la liturgie, les canons des Conciles, les écrits des saints docteurs, les livres spirituels la renferment, mais d'une manière moins directe et moins parfaite que nos Livres saints.

Les Écritures sont, par rapport à ces manifestations diverses de la vérité révélée, ce qu'est la voix par rapport à l'écho qui la reproduit. Si nous devons reconnaître dans celles-ci une assistance du Saint-Esprit prémunissant contre l'erreur et nous montrant la voie qui conduit au salut; l'Église nous ordonne d'admettre en celles-là une inspiration proprement dite, en vertu de laquelle les écrivains sacrés ont été mus, dirigés, éclairés par l'Esprit de Dieu dans la composition de leurs livres. Voilà pourquoi le symbole de notre foi déclare que c'est l'Esprit-Saint qui a parlé par les prophètes: *Credo... in Spiritum Sanctum... qui locutus est per prophetas* (1).

Les Livres saints, sont dans un sens très véritable, la parole de Dieu. Les hommes qui les ont écrits n'ont été que des instruments dont l'Esprit-Saint s'est servi pour nous réveler ses oracles et nous intimer ses commandements. C'est lui qui nous y parle, se cachant sous les formules du texte sacré, s'incarnant, pour ainsi dire, dans les mots et dans les lettres pour se manifester et se rendre sensible à notre intelligence.

Cette prérogative de l'inspiration, propre à nos saints Livres, devient palpable, en quelque sorte, à quiconque en parcourt attentivement les pages. Comparons ces livres à ceux que le génie de l'homme, même agrandi par la sainteté, a produits. Quelle différence! Un souffle

(1) *Symb. Nic.*

divin qui ne se peut définir, mais qui se sent, anime ces admirables textes et donne à la Bible une physionomie à part, un caractère unique, qui ne se retrouvent en aucun autre livre. Jamais l'homme abandonné à ses seules forces n'a écrit ainsi.

Rien donc de plus vénérable et de plus saint que la Bible. Après l'Eucharistie, qui contient réellement le corps et le sang de Jésus-Christ, ce livre divin, qui contient sa parole, est le plus riche et le plus précieux trésor que possède la terre.

Aussi de quel respect et de quel amour l'Église n'entoure-t-elle pas ce saint dépôt! Elle en conserve le texte avec un soin religieux; elle le mettait autrefois dans le tabernacle à côté de l'Eucharistie; elle veut que, placé sur un trône, il préside les réunions conciliaires où sont débattues les questions relatives au dogme ou à la discipline.

L'amour de la sainte Écriture est une des vertus qui doivent orner une âme sacerdotale. Honorons-le dans tous les saints prêtres qui nous ont précédés; demandons à Notre-Seigneur, par leur intercession, la grâce d'aimer comme eux ces livres divins; en sorte que notre occupation la plus douce soit d'en lire, d'en étudier et d'en méditer les textes.

II. — Considérations.

L'Écriture sainte est pour tous un objet d'étude du plus haut intérêt. Elle mérite l'application du littérateur et du savant; le chrétien y trouve un aliment précieux pour sa piété; mais surtout elle devrait être l'objet continuel des méditations du prêtre.

1° Tout esprit que passionne l'amour du beau ou qui se livre aux investigations de la science ne peut man-

quer de trouver du charme dans l'étude de la Bible. En effet, en dehors même de son inspiration, qui en fait un livre divin, elle surpasse infiniment les écrits sortis de la plume des hommes.

La forme littéraire en est incomparable. Où trouver des récits plus attachants que les chefs-d'œuvre de narration que renferment la *Genèse* et les livres historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament? des apologues supérieurs par la grâce, la vérité, la simplicité aux paraboles de l'Evangile?

Les écrits des prophètes et les épîtres de saint Paul sont des modèles d'éloquence. La poésie de Job et des Psaumes n'a rien d'égal dans aucune langue. « L'Écriture, dit Fénelon, surpasse infiniment les auteurs profanes en naïveté, en vivacité, en grandeur. Jamais Homère même, n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques... Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre les hauteurs des psaumes... Il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes, qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux (1). »

Mais la forme si parfaite de nos Livres saints est encore surpassée par la richesse du fond. Tout s'y trouve : histoire, science, philosophie, morale.

Au point de vue historique, la Bible est, par son antiquité, son authenticité, l'exactitude parfaite de ses récits, les indications sur l'origine des peuples, le plus précieux document que nous possédions. On a voulu mettre en parallèle avec elle les livres religieux de la Chine, de l'Inde et de la Perse. Mais la comparaison n'est pas possible. D'un côté, en effet, nous trouvons une antiquité certaine, une suite historique, un carac-

(1) Fénelon, *Dial. sur l'éloq.*, IIIe Dial.

tère indéniable de vérité ; de l'autre, une origine incertaine, des fables, des fragments décousus avec lesquels il est impossible de constituer une histoire suivie.

Les saintes Écritures ne sont pas un livre de science. Et cependant elles renferment des données scientifiques du plus grand prix sur l'origine du monde, l'ordre des créations, la constitution de la terre, l'apparition de l'homme, les inventeurs des arts, le déluge, etc. Chose digne de remarque, en dépit des innombrables efforts tentés par la science impie, non seulement elles n'ont pu encore être convaincues d'erreur sur aucun point, mais Dieu permet que, pour la consolation des enfants de l'Église, les données qu'elles nous fournissent, ont reçu, plus d'une fois, d'éclatantes confirmations.

Inutile d'ajouter que la philosophie et la morale de la Bible l'emportent par l'élévation et par la pureté, sur tout ce que l'antiquité nous a légué de plus beau sur ce double objet.

C'est donc avec raison qu'un auteur protestant a pu dire : « J'ai lu avec beaucoup d'attention les saintes Écritures, et je pense que ce volume, indépendamment de sa céleste origine, contient plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en en mot, plus de beautés de tous les genres qu'on n'en pourrait recueillir de tous les autres livres ensemble, dans quelque langue et dans quelque siècle qu'ils aient été composés (1). »

2° Mais cet intérêt général que l'étude de la Bible présente à tout esprit cultivé n'est rien en comparaison de celui qu'elle offre au chrétien. La Bible est pour nous le livre par excellence. Nous y adorons la parole

(1) W. Jones.

même de Dieu, qui a daigné se faire entendre à nous pour nous éclairer, nous instruire, nous diriger dans les routes de cette vie et nous conduire au terme. Cette divine parole est à la fois, notre lumière au milieu des ténèbres, notre consolation dans les tristesses, notre force et notre appui dans les épreuves et les tentations. Elle nous découvre tout ce qu'il nous importe de connaître au point de vue du salut, ce que nous devons croire, ce que nous devons pratiquer, ce que nous pouvons espérer.

Dans cette suite de livres, les uns historiques, les autres prophétiques, d'autres dogmatiques ou moraux dont se composent les Écritures inspirées, se déroule sous les yeux du fidèle la religion tout entière. Les annonces prophétiques du Messie réalisées en Jésus le Verbe incarné, la vie et les miracles de ce divin Rédempteur, sa doctrine toute céleste, les mystères par lesquels il a accompli sa mission sur la terre, l'Église qu'il a fondée pour la sanctification de ses élus, enfin la consommation finale dans la gloire : tels sont, en abrégé, les enseignements divins contenus dans nos saints Livres.

Le chrétien qui les lit et les médite avec des dispositions saintes, y trouve pour sa foi un inébranlable appui, un aliment pour sa piété, pour sa vie une règle admirable de perfection.

En même temps qu'ils font pénétrer dans son esprit la lumière de la vérité, les textes sacrés parlent à son cœur. L'esprit de Dieu qui les a inspirés leur a communiqué une onction secrète qu'aucune autre parole ne possède, une force divine qui touche en éclairant, purifie l'âme, détache de la terre et fait soupirer après les biens de l'éternité. C'est ce qu'exprimait l'auteur de l'*Imitation,* lorsqu'il disait que celui qui apporte à la lecture des Livres saints l'esprit qu'elle exige, y trouve

une manne cachée : *Qui spiritum haberet absconditum ibi manna inveniret* (1).

Les pieux Machabées, au milieu des tribulations sans nombre qui les accablaient, ne sentaient le besoin d'aucune consolation humaine, puisqu'ils avaient le bonheur de posséder les Livres saints : *Nos, cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris* (2). Tels étaient aussi, au sujet de la sainte Écriture, les sentiments des premiers chrétiens. Ils avaient pour elle un religieux respect, ils la lisaient assidûment, ils la portaient sur eux comme une précieuse relique, ils voulaient qu'elle reposât avec eux dans le même tombeau. Exemples admirables, bien propres à confondre l'indifférence pour la sainte Écriture de tant de chrétiens qui la connaissent à peine.

3° Utiles à tous les chrétiens, la lecture et l'étude de la Bible, sont pour les prêtres d'une absolue nécessité. L'Écriture sainte a été appelée le livre des prêtres, *liber sacerdotalis;* cette dénomination lui convient parfaitement. Elle est notre livre, celui que nous devons aimer par-dessus tous les autres, lire, relire et méditer sans cesse.

La Bible, en effet, est un dépôt confié à la garde des prêtres, non seulement pour qu'ils le conservent, mais encore pour qu'ils le défendent contre les attaques dont il est l'objet de la part des incrédules, qui s'efforcent d'enlever à ce monument vénérable, non seulement le caractère divin de l'inspiration, mais jusqu'à l'autorité humaine qui lui appartient. Il faut que nous possédions une science scripturaire assez étendue et assez appro-

(1) *Imit.*, l. I, c. I, n. 2.
(2) *I Mac.*, XII, 9.

fondie, pour montrer l'inanité des objections qu'on oppose à l'authenticité, à l'intégrité, à la véracité de nos livres saints, et pour établir, par des raisons solides, que ce triple caractère leur appartient.

En second lieu, la Bible contient les fondements de la science religieuse que notre vocation nous oblige à acquérir. C'est principalement sur les textes bibliques que la théologie s'appuie dans la démonstration des dogmes; ils sont la source où elle s'alimente, l'arsenal qui lui fournit les armes dont elle a besoin pour combattre l'hérésie. Il est donc nécessaire que nous connaissions ces textes, que nous en comprenions le véritable sens, et que nous soyons en état, soit d'en tirer, en faveur de nos dogmes, des arguments solides, soit de réfuter les fausses interprétations que l'erreur nous oppose.

Enfin, la Bible est, pour le prédicateur de la parole sainte, le fonds le plus riche d'instruction et d'exhortation. Saint Paul la signale à son disciple Timothée comme le livre qui doit servir de base à l'enseignement qu'il donne aux fidèles : *Omnis scriptura divinitus inspirata,* lui dit-il, *utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia* (1). Nous savons aussi que, fidèles à cette indication de l'Apôtre, les Pères de l'Église, ces grands modèles de la prédication chrétienne, ne prêchaient que l'Écriture sainte. Ils la commentaient et l'expliquaient au peuple réuni autour de leur chaire, et savaient en déduire les plus solides et les plus pathétiques exhortations. C'est pourquoi ils l'étudiaient avec amour, et plusieurs s'étaient tellement pénétrés de cette lecture que leur style en a contracté une couleur et une forme spéciales; les mots,

(1) *II Tim.*, III, 16.

les tours de phrase des saints livres se fondent, pour ainsi dire, dans l'expression de leur pensée, en sorte que la langue des écrivains sacrés est devenue leur propre langue. Chargés comme eux d'annoncer la parole de Dieu au peuple fidèle, nous devons, à leur exemple, nous inspirer pour cela des textes sacrés, nous considérer en chaire comme les interprètes de ces divins oracles, être fidèles à y rattacher nos enseignements, de manière qu'il soit vrai de dire, selon l'expression de saint Paul, que c'est Dieu qui exhorte par nous : *Tanquam Deo exhortante per nos* (1).

Or, pour atteindre efficacement ces différents buts, il ne nous suffirait pas d'avoir lu la sainte Écriture, il faut que nous en ayons fait une étude sérieuse et approfondie, qui nous en donne l'intelligence vraie, qui nous en fasse discerner le sens littéral, base nécessaire de toutes les applications que nous en pouvons faire, et nous mette en garde contre ces citations inexactes, ces interprétations arbitraires, ces accommodations fausses et à contre-sens que l'on se permet si souvent.

Ainsi l'étude de l'Écriture sainte occupe une place importante parmi celles qui s'imposent aux prêtres, et ils doivent tous s'appliquer à eux-mêmes la parole que saint Jérôme, si versé lui-même dans la connaissance des saintes Lettres écrivait au pieux prêtre Népotien : *Divinas scripturas sæpius lege; imo nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur* (2).

III. — **Affections et résolutions.**

O mon Dieu, je sais qu'il y a dans le monde des hommes qui, uniquement poussés par l'amour de la

(1) *II Cor.*, v, 20.
(2) S. Hier., *Epist. XXXIV.*

science, se livrent, sur les textes sacrés de la Bible, à des études passionnées et à de laborieuses recherches. Les contrées protestantes d'Allemagne et d'Angleterre en comptent de nos jours un grand nombre. Et cependant, pour plusieurs d'entre eux, la Bible n'est pas un livre divin; elle est simplement un monument d'une haute antiquité dont les textes sont pour le philologue et l'historien une mine abondante de documents précieux. Placés à ce point de vue tout humain, égarés d'ailleurs par des préjugés de secte, ils se livrent dans leurs commentaires à des interprétations mensongères et erronées. Mais enfin ils étudient ce livre, ils le possèdent, et plusieurs, à force de le relire, le savent presque de mémoire.

Quel sujet de confusion cet exemple ne serait-il pas pour nous, si, croyant à l'inspiration de nos saints Livres, sachant qu'ils contiennent la parole de Dieu et la doctrine du salut, dépositaires et interprètes, par notre vocation, de ce divin livre, nous n'avions pour lui que de l'indifférence? Si, consumant notre temps à lire des livres profanes, nous négligions de lire la sainte Bible, ou ne la lisions qu'avec dégoût? Si, instruits dans les lettres humaines, nous croupissions dans une honteuse ignorance des textes vénérables dans lesquels le Verbe de Dieu daigne se révéler à nous?

Ne permettez pas, ô mon Dieu, qu'il en soit ainsi. Inspirez-moi pour votre loi sainte les sentiments d'amour qu'exprimait le Roi-Prophète lorsqu'il s'écriait : *Quomodo dilexi legem tuam, Domine* (1)! Qu'elle soit pour moi comme pour lui un flambeau qui m'éclaire : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine* (2); qu'elle

(1) Ps. CXVIII, 97.
(2) *Ib.*, 105.

soit mes délices et mon trésor : *In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis* (1) ; qu'elle me console dans mes tristesses : *Hæc me consolata est in humilitate mea* (2) ; qu'elle soit l'objet continuel de mes méditations et de mes études : *Tota die meditatio mea est* (3).

Aidé et éclairé par votre grâce, je prends la résolution :

1° De ne pas laisser passer un jour sans faire une lecture d'Écriture sainte ;

2° De n'en citer jamais aucun texte sans en avoir vérifié avec soin l'exactitude et le sens ;

3° D'apporter à l'étude de la sainte Écriture un grand esprit de foi, de docilité et de respect.

Lex Domini immaculata convertens animas, testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis (4).

(1) *Ib* , 14.
(2) *Ib.*, 50.
(3) *Ib.*, 97.
(4) Ps. XVII, 8.

LXXXIV

LES OBJETS DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

II. — THÉOLOGIE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur assistant son Église dans la constitution de la science théologique. — Nous admirerons en cette science l'union des efforts humains et de l'action surnaturelle de l'Esprit-Saint. — Nous rendrons nos devoirs de vénération aux saints docteurs qui l'ont fondée, perfectionnée, et définitivement fixée.

II. Nous verrons que trois motifs doivent nous faire aimer la théologie :

1° *L'excellence de son objet.* L'objet de la théologie est plus élevé et plus sublime que celui des sciences naturelles, sociales et philosophiques. — Elle nous fait étudier Dieu dans sa vie intime, Notre-Seigneur dans son Incarnation, la grâce et ses effets, enfin les sacrements de la sainte Église.

2° *Les avantages qu'elle procure.* Elle fortifie la foi dont elle nous découvre les fondements inébranlables. — Elle nourrit la piété par les considérations auxquelles elle nous applique. — Elle nous prémunit contre les erreurs, en nous faisant éviter les inexactitudes et les témérités blâmables.

3° *L'obligation que notre vocation nous impose.* Nous sommes tenus de la savoir : comme *prédicateurs* et *catéchistes*, pour exposer avec netteté la doctrine du salut. — Comme *apologistes* de la religion, pour défendre nos dogmes et en faire sentir la beauté. — Enfin, comme *directeurs* des âmes.

III. Nous nous renouvellerons dans l'estime de la théologie. — Nous verrons que son excellence mérite que nous nous imposions des efforts constants pour la posséder. —

Nous promettrons à Notre-Seigneur de la préférer à toute autre science.

Résolutions : 1° Être fidèle, au Séminaire, à étudier la théologie, autant de temps qu'on le juge nécessaire; 2° de suivre dans cette étude la méthode qui nous est conseillée ; 3° nous proposer de l'étudier chaque jour dans le ministère.

Bouquet spirituel : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus.*

I. — Adoration.

Entre les fruits de la miraculeuse assistance que Notre-Seigneur ne cesse de donner à l'Église, reconnaissons et honorons l'admirable constitution de la science théologique. Les saints Livres et la tradition en renfermaient les éléments; mais pour réduire ces éléments en un corps régulier de doctrine, en montrer l'accord et l'harmonie, en faire sortir, par le raisonnement, les conclusions les plus éloignées, en un mot, pour en faire une science méthodiquement ordonnée, il fallait que le génie de l'homme vint, en quelque sorte, apporter à l'œuvre divine son complément.

Toutefois, gardons-nous de croire que l'action surnaturelle de l'Esprit-Saint, qui gouverne l'Église, ait été étrangère à ce travail. Il a suscité, au temps marqué par sa Providence, des docteurs illustres qui, par leurs savantes veilles, ont peu à peu élevé ce majestueux édifice de la théologie catholique, dont nous admirons les proportions grandioses, et l'inébranlable solidité. Ainsi groupés et combinés, les dogmes chrétiens se présentent à nous comme un tout harmonieux et complet, dont toutes les parties s'enchaînent, se soutiennent mutuellement, s'expliquent et s'éclaircissent les unes par les autres. Sans perdre la mystérieuse obscurité inhérente aux vérités surnaturelles, ils s'éclaircissent pourtant

dans une certaine mesure au flambeau de la raison qui nous aide à en mieux saisir la beauté et la convenance, en même temps qu'elle nous découvre d'une part, les solides fondements sur lesquels ils reposent, et, de de l'autre, leur parfait accord avec les données de la science humaine bien comprises.

La théologie est donc, pour la doctrine catholique, une lumière qui l'éclaire et la rend plus accessible à notre intelligence; elle est aussi pour elle un rempart qui la protège, une force qui la rend supérieure à tous les assauts de l'hérésie et de l'impiété. Les vérités révélées liées entre elles au moyen des déductions théologiques forment un faisceau indestructible. Elles sont, selon une image empruntée à nos saints Livres, comme une armée rangée en bataille, dont les cohortes serrées sont en état de résister à tous les chocs.

Au premier rang des saints docteurs dont l'Esprit-Saint s'est servi dans l'élaboration de cette grand œuvre, honorons saint Jean Damascène qui fut en Orient le créateur de la science sacrée; mais surtout rendons nos plus profonds hommages au grand docteur qui a mérité parmi nous le glorieux nom d'ange de l'école, à saint Thomas d'Aquin, le prince de la théologie, dont les savants écrits ont donné à cette science sa forme définitive. Remercions Notre-Seigneur des dons excellents dont il l'a doué et efforçons-nous, par l'intercession de ce bienheureux patron des écoles catholiques, d'obtenir de la bonté divine la grâce d'aimer comme lui la théologie, et d'en faire au Séminaire d'abord, puis dans tout le cours de notre vie sacerdotale, l'objet de notre application.

II. — Considérations.

Trois motifs doivent nous faire aimer la théologie, et nous porter à l'étudier : l'excellence de son objet, les avantages qu'elle procure à ceux qui la possèdent, son indispensable nécessité pour l'accomplissement des devoirs du ministère sacerdotal.

1° Les sciences naturelles ont pour objet la création matérielle dont elles nous révèlent les phénomènes et les lois. A un degré supérieur, les sciences sociales étudient la vie, le mécanisme complexe des sociétés humaines. Plus haut, la philosophie nous démontre l'existence de Dieu et nous fait connaître, autant que la raison nous le peut permettre, la nature et les attributs de ce souverain être.

L'objet de la théologie est plus élevé et plus sublime encore. C'est le monde surnaturel ; œuvre divine que la foi nous révèle et dont toutes les splendeurs du monde de la nature ne sont qu'un pâle reflet.

Au sommet, la sainte Trinité. Plus puissante que la philosophie qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, nous fait connaître Dieu par le dehors, en tant qu'il se manifeste dans ses œuvres, la théologie pénètre au plus intime de son être et jusqu'à la source de sa vie. Elle nous fait assister à la génération éternelle du Verbe, et nous montre dans le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils, le terme des opérations que Dieu accomplit en lui-même, et le complément de ce mystère impénétrable d'un Dieu unique en trois personnes égales entre elles, fondement de toute la religion.

Au-dessous de la Trinité, l'Incarnation, c'est-à-dire le mystère du Verbe de Dieu fait chair, l'union person-

nelle en Jésus-Christ de la nature divine et de la nature humaine : manifestation merveilleuse de l'amour de Dieu pour les hommes. Par ce mystère, l'abîme qui séparait Dieu de l'homme, le créateur de la créature, est comblé.

Au troisième rang, la rédemption. Dieu et homme tout ensemble, Jésus-Christ remplit excellemment la fonction de médiateur. Il donne au monde le spectacle de la vie la plus belle, la plus sainte qui ait jamais fait son apparition parmi nous. Après avoir parcouru la série de ses mystères et prêché une doctrine céleste, il meurt sur la croix pour nous racheter, puis ressuscite et monte au ciel.

Le mystère de la rédemption donne naissance à un autre mystère, celui de la grâce qui nous élève par Jésus-Christ à la participation de la nature divine. La théologie nous fait étudier ce don divin dans sa nature. Elle décrit les effets qu'il produit en nos âmes, où il répand avec abondance la lumière de la foi et la vie surnaturelle. Elle nous montre, dans les sacrements, les canaux mystérieux qui nous le communiquent. Enfin elle nous fait contempler dans l'Église le royaume spirituel des âmes; société sainte qui combat sur la terre, se purifie dans le Purgatoire et triomphe au ciel avec Jésus-Christ.

Cette admirable doctrine a pour couronnement la morale la plus pure et la plus complète qui ait jamais été enseignée aux hommes, dans laquelle le type de perfection proposé à notre imitation n'est autre que Dieu lui-même.

Quelle science offrit jamais à l'intelligence humaine un objet d'étude aussi élevé, aussi vaste, aussi digne de son application ?

2° Les avantages que nous procure l'étude de la

théologie ne doivent pas moins contribuer à nous la faire aimer.

Premier avantage, elle fortifie la foi. Chez la plupart des chrétiens, les motifs de crédibilité que la foi présuppose et qui la préparent, ne sont pas raisonnés. On croit, mais sans se rendre compte de sa foi, et souvent on serait impuissant à la défendre. La théologie, en nous découvrant les fondements inébranlables sur lesquels repose notre croyance, nous montre combien elle est raisonnable. Grâce à ses lumineuses déductions, le dogme chrétien nous apparaît revêtu de la plus haute certitude à laquelle l'intelligence humaine puisse atteindre. En effet, dans une suite de raisonnements rigoureusement enchaînés, elle nous montre l'autorité infaillible de l'Église se rattachant à la mission divine de Jésus-Christ, laquelle, à son tour, ne saurait être niée, sans qu'on nie du même coup Dieu et ses perfections infinies. Appuyés sur cette base puissante, non seulement nous croyons plus fermement, mais nous nous sentons en état de défendre notre foi contre ceux qui la combattent.

Second avantage de l'étude de la théologie, elle nourrit la piété. Il n'en est pas de la science sacrée comme de ces sciences qui, en éclairant l'esprit, dessèchent le cœur et le rendent moins accessible aux mouvements de la piété. Au contraire, toutes les considérations auxquelles elle nous applique, tendent à développer en nous cette disposition. La théologie, en nous révélant la nature de Dieu et son amour pour nous, Notre-Seigneur Jésus-Christ, ses mystères et les témoignages de sa tendresse, ne nous offre-t-elle pas les motifs les plus touchants de la piété chrétienne, les pensées les plus propres à l'entretenir et à la fortifier en nous? Ah! je ne m'étonne pas que les plus grands

théologiens : saint Augustin, saint Thomas, saint Bonaventure, Suarez, Gerson, Bellarmin, tant d'autres aient été, en même temps, des hommes d'une piété éminente. C'est au flambeau de la divine science, dont ils approfondissaient les secrets, que s'allumait en eux le feu divin de la charité. Plus la lumière qui les éclairait était éclatante, plus ils se sentaient attirés vers Dieu pour le servir et pour l'aimer.

Troisième avantage de l'étude de la théologie, elle est un phare lumineux qui nous prémunit contre les erreurs dans lesquelles notre raison privée de ce secours pourrait être entraînée. Qui ne sait à combien d'égarements l'esprit humain est exposé dans la recherche même sincère de la vérité ? Le génie n'en préserve pas toujours. Il y a, dans presque toutes les branches des connaissances humaines, des points de contact avec la vérité révélée qui demandent à être traités avec une grande réserve. Facilement, faute d'une attention suffisante, on tomberait dans des erreurs doctrinales ou, tout au moins, dans des témérités blâmables et des inexactitudes de langage, toujours dangereuses en ces matières délicates. Il en est ainsi et des sciences spéculatives qui confinent au dogme et des sciences pratiques qui confinent à la morale. Or la théologie nous fournit des règles sûres pour éviter ces écueils. Elle trace nettement les limites qui séparent la vérité de l'erreur ; elle signale les hardiesses téméraires qu'il faut éviter ; elle nous apprend à parler exactement de tout ce qui tient à la foi. Voilà pourquoi aux écrits d'un homme on discerne sans peine s'il est ou s'il n'est pas théologien.

3° Les avantages que présente l'étude de la théologie devraient être un motif suffisant pour nous la faire aimer

et nous porter à nous y livrer avec ardeur. Mais nous avons pour le faire un motif plus puissant encore dans l'obligation rigoureuse que notre vocation nous impose d'être théologiens.

L'étude de la théologie est obligatoire pour le prêtre, comme celle de la médecine l'est pour le médecin, celle du droit pour le magistrat et l'avocat. La théologie est par rapport au prêtre une connaissance professionnelle qu'il ne peut sans crime et sans injustice négliger d'acquérir.

Cette vérité présente un tel degré d'évidence qu'il est à peine nécessaire de l'établir par des preuves.

Prédicateur et catéchiste, il faut qu'un prêtre soit en état d'exposer avec netteté, clarté et exactitude la doctrine du salut. Il doit savoir distinguer dans l'énoncé des dogmes chrétiens ce qui est de foi de ce qui ne l'est pas, ce qui est certain de ce qui est douteux, ce qui peut être affirmé et soutenu sans témérité de ce qui ne le peut pas être. Or tout cela suppose la connaissance et une connaissance assez approfondie de la théologie. Pour donner l'enseignement le plus élémentaire avec précision et lucidité, pour dire nettement ce qu'il faut dire et rien de plus, il est nécessaire de posséder à fond la matière dont on traite.

En second lieu, apologiste de la religion, le prêtre doit savoir la défendre. Il faut donc qu'il soit capable d'établir d'une manière solide les fondements sur lesquels elle repose, d'expliquer les dogmes qu'on attaque, et de les justifier en montrant qu'ils ne renferment rien qui soit en désaccord avec la droite raison, de faire disparaître les contradictions apparentes qu'ils peuvent présenter, d'en faire sentir la beauté, les harmonies, les convenances. Tout cela, est-il besoin de le dire? suppose une étude sérieuse de la science théologique.

Enfin, directeur et conseiller des âmes, le prêtre, pour remplir ce ministère délicat et difficile, a besoin de connaître les règles de la morale. Il faut qu'il se soit pénétré des principes à suivre dans l'administration des sacrements, spécialement en ce qui concerne la concession, le délai ou le refus de l'absolution; qu'il sache les obligations qu'ont à remplir les pénitents qui se présentent à son tribunal; qu'il soit versé dans les règles de la spiritualité et du discernement des esprits; qu'il soit capable de se prononcer sur la valeur d'une vocation au sujet de laquelle il est consulté, etc... Ici encore la nécessité des études théologiques se révèle d'une manière évidente. Elles seront sans doute puissamment secondées par le bon sens, le tact, un jugement droit, qualités précieuses que rien ne supplée; mais ces qualités mêmes, à quelque degré qu'on les suppose, seraient un guide trompeur si la science n'en dirigeait l'exercice.

III. — Affections et résolutions.

Aucune science, après celle des divines Écritures, ne doit m'être plus chère et plus précieuse que la théologie. Belle en elle-même, elle est de plus pour moi d'une indispensable nécessité, et si j'en négligeais l'étude, je me rendrais grièvement coupable. C'est donc à cette étude que je dois surtout consacrer mes loisirs, n'ayant rien plus à cœur que de m'y perfectionner. La théologie est une science étendue, difficile, qui demande, pour être bien comprise, une longue et sérieuse application. Toute ma vie de séminariste et de prêtre doit y être consacrée. Serait-il raisonnable de m'en plaindre? N'ai-je pas lieu au contraire de bénir Dieu qui, en cela comme en tout le reste, m'a assigné

la meilleure part ; et ne dois-je pas m'estimer heureux d'être appliqué, par le devoir de ma charge, à des études qui sont, à la fois, une lumière pour mon intelligence, et pour mon cœur une jouissance qu'aucune autre occupation ne pourrait me procurer au même degré ?

Je veux donc, ô mon Dieu, aimer cette divine science de la théologie qui a pour fondement votre parole, pour objet vos mystères adorables, pour fin la sanctification et le salut de vos élus. Elle aura dans mon cœur la préférence sur toute autre science ; je ne me laisserai point rebuter par les difficultés que j'y rencontrerai ; et si parfois le travail auquel il faudra me livrer, pour en approfondir les secrets et en résoudre les problèmes, me semble pénible, je me rappellerai, pour ranimer mon courage, qu'en étudiant la théologie, c'est vous-même, ô mon Dieu, que j'étudie, et que le bonheur de vous connaître mérite bien que je l'achète au prix de quelques efforts.

Fortifiez de plus en plus en moi, Seigneur, ces sentiments que votre grâce m'inspire, et donnez-moi d'accomplir la résolution que je prends :

1° D'être fidèle au Séminaire à remplir chaque jour la portion de travail que l'obéissance m'impose par rapport à l'étude de la théologie ;

2° De suivre exactement dans cette étude la méthode qui m'est tracée ;

3° Quand je serai prêtre de ne pas, autant que je le pourrai, laisser passer un seul jour, sans y consacrer quelque temps.

Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus (1).

(1) *Malac.*, II, 7.

LXXXV

LES OBJETS DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

III. — HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur dans la providence qu'il exerce sur son Église. — Au point de vue chrétien, l'Église est la plus grande chose qui soit au monde. — Elle est aux yeux de Dieu plus que l'univers entier. — Aussi l'histoire ecclésiastique est la plus belle de toutes les histoires.

II. Entre tous les motifs que nous avons d'étudier l'histoire ecclésiastique, nous nous arrêterons à cette considération que la vie de l'Église, manifestée dans son histoire, a été une reproduction de la vie de Jésus dans les trois caractères par lesquels elle s'est révélée :

1° *La sainteté.* La sainteté de Jésus se révèle pleinement dans l'Église, elle s'y multiplie et s'y diversifie à l'infini. — Partout, au Cénacle, pendant les persécutions et dans les siècles suivants, l'Église nous apparaît toujours possédant de grands saints.

2° *Les œuvres miraculeuses.* Jésus a fait des miracles. — De même, dans l'Église, à toutes les époques, il y a eu des miracles. — Les sectes séparées ne peuvent revendiquer ce témoignage en leur faveur.

3° *L'opposition de la part des hommes.* Notre-Seigneur faisait le bien et toutes les passions se soulevèrent contre lui. — De même, l'Église a été pour le genre humain une source de bienfaits, et cependant elle a dû supporter tous les genres de persécution.

III. Nous rendrons nos hommages à Jésus vivant dans l'Église. — Nous serons heureux d'étudier cette histoire si belle et si divine. — Nous saurons y reconnaître à côté de l'action humaine l'action surnaturelle qui dirige l'Église.

Résolutions : 1° Considérer l'histoire ecclésiastique comme faisant partie de la science sacrée que nous devons posséder ; 2° en suivre attentivement les leçons ; 3° nous proposer de continuer cette étude dans le ministère en relisant chaque année un abrégé d'histoire de l'Église.

Bouquet spirituel : *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la providence pleine de sollicitude et d'amour qu'il exerce sur son Église. Elle a été le terme et le but de tous ses mystères, le fruit de ses souffrances et de sa mort, la création la plus merveilleuse de sa puissance. Selon le sens humain, l'Église n'a dans le monde qu'un rôle modeste et effacé ; son histoire ne semble pas avoir l'importance que présentent les annales politiques des peuples ; tout entiers aux récits des révolutions, des conquêtes, des guerres, des alliances, en un mot, des événements temporels qui forment la vie des sociétés, les historiens ne parlent de l'Église qu'autant que son action est liée à ces événements et que son influence s'y fait sentir.

Et cependant, selon le sens chrétien, qui est le seul véritable, l'Église est la plus grande chose qui soit au monde, ou plutôt elle est tout dans le monde. Elle est la cité de Dieu sur la terre, la raison dernière des œuvres divines, le centre autour duquel s'accomplit le mouvement de la création tout entière. C'est elle que Dieu a en vue dans le gouvernement du monde ; c'est pour elle que s'accomplissent les révolutions des sociétés et les successions des empires. Dieu aime toutes ses œuvres, mais il a pour l'Église une prédilection de tendresse : *Diligit Dominus portas Sion super omnia ta-*

bernacula Jacob (1); elle est à ses yeux plus que le monde entier. Aussi, quelle que soit sa faiblesse apparente, elle vit dans une sécurité parfaite; dépourvue des appuis sur lesquels les sociétés humaines établissent leur confiance, elle met la sienne en Dieu qui l'a prise sous sa garde; et, bien qu'environnée d'ennemis qui la détestent, elle traverse sans crainte les diverses phases de son pèlerinage sur la terre, disant comme le prophète : « Dieu est mon pasteur, je ne manque de rien... Quand même je marcherais au milieu des ombres de la mort, je n'aurais aucune crainte, parce que, Seigneur, vous êtes avec moi : *Dominus regit me et nihil mihi deerit... Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es* (2).

Voilà pourquoi l'histoire de l'Église est, pour qui sait comprendre, la plus belle, la plus sainte, la plus édifiante de toutes les histoires; elle est la clef et l'explication des autres histoires. C'est donc avec raison qu'elle tient un rang considérable parmi les objets d'étude imposés au prêtre, et qu'elle fait partie de cette science sacrée dont les lèvres sacerdotales doivent conserver le dépôt.

Conjurons Notre-Seigneur, par l'amour qu'il porte à son Église, de nous inspirer pour cette étude tout l'intérêt qu'elle mérite, de nous en faire comprendre, spécialement eu égard aux temps que nous traversons, la capitale importance, et surtout de nous donner le courage et la bonne volonté nécessaires pour nous y livrer avec ardeur.

(1) Ps. LXXXVI, 2.
(2) Ps. XXII, 1-4.

II. — Considérations.

Bien des motifs doivent nous porter à lire et à étudier l'histoire de l'Église : l'intérêt incomparable des récits dont elle se compose ; les liens intimes qui la rattachent à la théologie ; la nécessité de la connaître pour répondre aux objections des ennemis de l'Église qui, pour établir leurs erreurs, se placent le plus souvent, de nos jours, sur le terrain de l'histoire. Mais ce qui doit surtout nous la faire aimer, c'est que la vie de l'Église qui en est l'objet, est l'épanouissement de la vie du Verbe incarné résidant en elle et par elle continuant de se manifester au monde.

La vie terrestre de Jésus s'est révélée par trois caractères principaux : 1° la sainteté de sa personne adorable ; 2° les œuvres miraculeuses qui ont marqué son passage sur la terre ; 3° l'opposition et la haine qu'il a rencontrées en retour de ses bienfaits. Or tels sont aussi les trois caractères de la vie de l'Église révélés par son histoire.

1° Jésus a donné au monde le spectacle de la plus éminente sainteté. Exempte du péché et jusque de ces taches légères, de ces imperfections, de ces faiblesses auxquelles les plus saints eux-mêmes ne peuvent entièrement se soustraire, son âme a été comme le sanctuaire de toutes les vertus pratiquées dans le plus haut degré auquel il soit donné à l'humanité d'atteindre. Toutefois la sainteté de Jésus n'a pu, à raison des étroites limites de sa vie mortelle, se manifester dans toute son étendue. C'est dans l'Eglise qu'elle se révèle à nous pleinement. Par sa présence au sein de l'Église qui est son corps, et dont il vivifie et anime les membres, le Sauveur a trouvé le secret de déployer aux yeux du

monde toutes les richesses de son intérieur sacré. Se multipliant en quelque sorte et se diversifiant à l'infini, il a pratiqué la sainteté dans toutes les conditions, dans tous les âges, dans tous les états, dans toutes les situations où l'homme peut se trouver sur la terre. Cette sainteté du Verbe incarné que l'Église, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, n'a cessé de faire resplendir au grand jour de l'histoire est, sans contredit, après le ciel, le plus beau spectacle que nos yeux puissent contempler.

L'Église, au sortir du Cénacle, nous en offre le tableau en raccourci. Jamais encore rien de semblable ne s'était produit sur la terre ; un souffle divin animait manifestement cette société naissante et en faisait un miracle de vie sainte et parfaite.

Bientôt la scène s'agrandit. Jésus combat et souffre dans les martyrs; et l'Église, fécondée par leur sang, remplit le monde qu'elle transforme. Et, dans ce monde transformé, quels fruits merveilleux de vertu, la vie divine qui circule en elle ne produit-elle pas? L'histoire de l'Église ne nous les fait pas tous connaître ; mais elle nous en montre la plus belle, la plus haute expression dans les saints. Les saints sont la gloire de l'Église; c'est par eux surtout que Jésus-Christ se révèle, en eux que sa présence est palpable. Ici l'homme est manifestement dépassé, le divin apparaît dans toute sa beauté. Or, les saints forment une armée nombreuse; dans tout le cours de sa durée, l'Église en a formé, et sa fécondité à cet égard n'est pas épuisée.

Et sur ce fond commun d'héroïsme chrétien que l'on retrouve en tous, quelle admirable variété de nuances se détache, donnant à chaque saint son caractère et sa physionomie, et nous laissant apercevoir, s'il est permis de le dire, sous toutes ses faces et sous tous ses aspects

l'âme adorable de Jésus. Car c'est toujours lui que je dois reconnaître et honorer dans ces véritables grands hommes, à côté desquels ceux du monde paraissent si petits. Je reconnais et j'honore dans les saints rois sa grandeur humble et modeste, dans les saints pontifes son zèle et sa vigilance, dans les saints prêtres sa religion, dans les saints moines sa pauvreté et sa mortification, dans les saintes vierges sa pureté.

Belle en elle-même, combien la vie des saints dont l'histoire de l'Église renferme le récit, nous apparaît plus belle encore envisagée à ce point de vue !

2° La vie terrestre de Jésus a été en second lieu une vie de miracles. En possession de la toute-puissance divine, le Sauveur les a, pour autoriser sa mission, multipliés sans mesure ; sa bienheureuse conception dans le sein de Marie a été miraculeuse ; durant les trois années de son ministère public, tous ses pas ont été, pour ainsi dire, marqués par des prodiges ; il y a mis le comble par le miracle insigne de sa résurrection et de sa glorieuse ascension.

Mais l'Évangile nous apprend qu'avant de quitter la terre il promit à ses disciples d'opérer par eux des miracles plus grands encore. Cette promesse étonnante du divin Maître n'a cessé d'avoir une réalisation éclatante dans l'Église, dont l'histoire, presque à chacune de ses pages, nous met en face du miracle. Fait indéniable qui défie par sa fréquence, par son éclat, par tous ses caractères, toutes les subtilités de la critique ; et qu'on ne peut contester, sans mettre par là même en doute les faits les mieux avérés de l'histoire.

Les annales de l'Église sont pleines du récit des miracles opérés par les saints pendant leur vie et après leur mort ; la tradition, s'il est permis de le dire, n'en a

jamais été interrompue et se continue de nos jours comme par le passé. Ainsi, de même que celle de son divin fondateur, la vie de l'Église sur la terre est une vie miraculeuse, ou plutôt, sous ce rapport encore, elle est la continuation et comme une nouvelle forme de la vie du Verbe incarné présent au milieu d'elle, et manifestant en elle sa puissance surnaturelle.

Preuve éclatante de la divinité de l'Église catholique, témoignage infiniment consolant par lequel Notre-Seigneur proclame qu'elle est bien la société qu'il a fondée, le bercail dans lequel il réunit son troupeau, la cité dont il est le roi, le navire qu'il dirige, l'arche sainte en dehors de laquelle il ne peut y avoir de salut.

D'autres sectes ont la prétention d'être, elles aussi, la véritable Église de Jésus-Christ; mais indépendamment des autres marques qui leur font défaut, elles ne peuvent se glorifier de cette présence sensible de Jésus-Christ qui se révèle dans l'Église catholique; il ne se fait en elles aucun miracle. Ce contraste entre les sectes séparées et l'Église catholique est si frappant, qu'elles n'essaient pas même de le dissimuler, et qu'elles sont contraintes d'avouer sur ce point leur infériorité, aveu qui seul devrait suffire pour convaincre tout esprit non prévenu.

3° Dernier trait caractéristique de la vie de Jésus, les oppositions qu'il rencontre et les persécutions dont il est l'objet.

Le passage de Jésus sur la terre n'a été marqué que par des bienfaits : *Pertransiit benefaciendo* (1). Il fit du bien à tous et ne causa jamais à qui que ce soit le moindre dommage; il devait donc s'attendre à trouver des cœurs reconnaissants. Ce fut le contraire qui

(1) *Act.*, x, 38.

arriva. Toutes les passions se soulevèrent contre lui et contre sa doctrine ; en butte à la haine, aux calomnies, aux outrages, il fut enfin condamné à subir le plus ignominieux des supplices. Toute sa vie fut une passion, et cette passion n'a pas cessé avec sa mort ; elle se poursuit dans l'Église où Jésus, en continuant de répandre des bienfaits sur son passage, continue aussi de recevoir pour récompense la haine et la persécution. Nouveau spectacle que nous offre l'histoire de l'Église, nouvel indice de la communauté de vie que nous devons reconnaître entre Jésus-Christ et son corps mystique.

L'Église a été, pour le genre humain, une source féconde de bienfaits sans nombre ; sa marche à travers les siècles n'a été qu'une suite ininterrompue d'œuvres inspirées par la charité, et l'on peut dire d'elle, comme de son divin fondateur, qu'elle passe en faisant le bien. Non seulement elle retire les âmes de la perdition pour les conduire au salut, sa sollicitude s'étend jusque sur la vie présente, et si, même au point de vue de la prospérité temporelle, les sociétés modernes l'emportent sur les sociétés anciennes, c'est surtout à elle qu'elles en sont redevables. Or, l'histoire ecclésiastique qui a recueilli ces titres de l'Église à la reconnaissance du monde, atteste en même temps, que le monde n'a répondu aux bienfaits de l'Église que par la plus étrange ingratitude.

L'Église de la terre porte le nom de militante, et en effet elle n'a cessé et elle ne cessera jusqu'à la fin de lutter contre la haine qui s'acharne à la poursuivre. « Puisqu'ils m'ont persécuté, avait dit Notre-Seigneur à ses disciples, ils vous persécuteront aussi : *Si me persecuti sunt et vos persequentur* (1). Cette prophétie, comme

(1) Joan., xv, 20.

toutes celles du divin Maître, s'est réalisée à toutes les phases de la vie de l'Église. Il y a eu la persécution violente qui s'est efforcée d'étouffer l'Église dans le sang de ses enfants. Il y a eu la persécution de l'oppression qui, pour atteindre le même but, s'est appliquée à dépouiller l'Église de ses droits les plus légitimes et à rendre impossible, en lui suscitant mille entraves, sa divine action sur les âmes. Enfin, la protection elle-même, avec ses prétentions jalouses et ses injustes défiances, a été souvent pour l'Église une sorte de persécution parfois plus dangereuse que la persécution véritable.

Tel est le spectacle de combats et de luttes que nous présentent les annales de l'Église. Spectacle douloureux et triste, mais en même temps plein de consolation et d'espérance. La haine et les persécutions dont Jésus-Christ a été l'objet dans sa personne adorable, ont été le principe de sa gloire et de son triomphe ; après la passion, la résurrection. Il en a été et il en sera de même des épreuves de l'Église. C'est Jésus qui souffre, Jésus qui est persécuté, Jésus qui combat en elle ; il triomphera aussi en elle, et les promesses divines qu'il lui a faites ne demeureront point sans effet.

III. — Affections et résolutions.

Il est donc vrai, ô Jésus, quand j'étudie l'histoire ecclésiastique, c'est votre propre histoire que j'étudie. Les annales de l'Église sont la continuation de l'Évangile. Ainsi votre vie divine annoncée et prédite dès le commencement du monde par les prophètes, figurée par les rites mystérieux de l'ancienne alliance, racontée par les Évangélistes, prêchée par les apôtres, se poursuit à travers les âges, et continue de se révéler à nous dans

l'Église. En ce sens encore l'apôtre a pu dire que vous étiez hier, que vous êtes aujourd'hui, et que vous serez dans tous les siècles : *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula* (1). Vous avez revêtu, s'il est permis de le dire, pour recevoir mes hommages, une double forme. Dans la première, que le saint Évangile me fait connaître, tout est pur, tout est saint, tout est divin. Dans la seconde, que je découvre dans l'Église, l'humain se mêle au divin, ou plutôt le divin se cache sous les faiblesses de l'humanité. Vous permettez qu'au sein même de votre Église, l'homme se montre avec ses passions, ses erreurs, ses défaillances ; toutefois, sous cette écorce grossière, je vous reconnais et je vous adore ; c'est votre souffle qui anime cette société unique dans le monde, votre lumière qui l'éclaire, votre main qui la soutient et la protège. Ce sont des hommes qui la composent, des hommes qui la gouvernent ; mais ces hommes sont les instruments de vos desseins adorables ; votre action se cache sous la leur ; et, conduite par vous, l'Église, à travers les phases diverses de son existence, accomplit sa divine mission et poursuit sa glorieuse destinée.

C'est, ô mon Dieu, à ce point de vue tout surnaturel que je veux désormais envisager l'histoire de l'Église. J'aimerai cette histoire, et je m'appliquerai à l'étudier, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour apprendre, en envisageant ce côté de votre vie, à vous connaître plus parfaitement. C'est vous que je verrai dans tous les événements qui en forment la trame, et cette pensée sera pour moi comme un phare lumineux qui me dirigera dans l'étude que j'en ferai, me servira de guide dans les jugements que je porterai, et me fera

(1) *Hebr.*, XIII, 8.

trouver dans l'histoire de l'Église une source d'édification en même temps que d'instruction.

Je prends donc la résolution :

1° De considérer l'histoire de l'Église comme faisant partie de la science sacrée que je suis obligé de posséder ;

2° De suivre fidèlement et consciencieusement au séminaire les leçons qui en sont données ;

3° De continuer cette étude dans le saint ministère, en m'imposant la loi de relire chaque année un abrégé de l'histoire de l'Église.

Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula (1).

LXXXVI

LES OBJETS DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

IV. — CÉRÉMONIES SACRÉES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu l'inspirateur des cérémonies sacrées, et sous la loi des patriarches, et sous la loi de Moïse, et dans l'Église catholique. — Nous adorerons le Saint-Esprit remplissant tous les saints prêtres d'une grande vénération pour les rites sacrés, et inspirant aux papes et aux évêques d'en faire l'objet tout spécial de leur sollicitude.

II. Nous verrons que trois motifs doivent nous rendre respectables les cérémonies sacrées :

1° *L'autorité de l'Église.* Nous devons obéir à toutes les lois de cette Église. — Mais, les lois qui concernent la

(1) *Hebr.* XIII, 8.

liturgie sont vénérables entre toutes : par leur antiquité ; par leur objet, puisqu'elles s'appliquent au culte même de Dieu ; par le lien intime qui les rattache à nos dogmes. — Enfin, la conduite de l'Église fait bien voir l'importance de ces règles.

2° *Les mystères qu'elles symbolisent.* Le principal objet de ce symbolisme est Jésus, centre de toute la religion. — Le second, l'Église, épouse de Notre-Seigneur. — Le troisième est le ciel. — La liturgie symbolise ces grands objets, non seulement dans son ensemble, mais dans chacun de ses détails, par exemple dans l'autel, le temple, l'encensoir, etc.

3° *Leurs effets sur les âmes.* L'Église a compris qu'elle devait parler à nos sens comme à notre esprit. — Aussi les cérémonies sont une prédication populaire à la portée de tous. — Elles sont un moyen de soutenir l'attention, et elles inspirent la dévotion. — Le prêtre doit donc les envisager comme un exercice du zèle sacerdotal.

III. Nous nous demanderons si nous avons estimé et étudié les cérémonies, et si nous avons été attentifs à les exécuter ponctuellement. — Nous demanderons pardon à Notre-Seigneur de notre négligence et de notre irréflexion.

Résolutions : 1° Ne rien négliger pour nous instruire des règles liturgiques ; 2° nous renseigner avant de remplir une fonction sacrée, sur la manière de nous en acquitter ; 3° nous rappeler que nous sommes, pendant les offices, les représentants de Notre-Seigneur.

Bouquet spirituel : *Levitæ... custodient observationes tabernaculi fœderis et ritum sanctuarii.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, l'auteur et l'inspirateur des cérémonies sacrées. Il est à présumer que c'est lui qui, dès les premiers âges du monde, traça aux patriarches la forme selon laquelle il voulait être honoré, qui détermina l'ordre et les rites des sacrifices que lui offrirent Abel, Seth et Hénoch avant le déluge ; Noé, Abraham, Melchisédech, Isaac et Jacob dans les temps postérieurs.

Plus tard, quand il donna une loi à son peuple, par le ministère de Moïse, il prit soin de régler lui-même, jusque dans les moindres détails, le cérémonial du culte lévitique.

Nous ne pouvons donc douter qu'il n'ait aussi assisté l'Église dans l'établissement de la liturgie nouvelle, qui devait remplacer l'ancien culte, et qui l'emporte autant sur celui-ci en excellence, que la réalité l'emporte sur l'ombre qui la représente, la vérité sur la figure.

Adorons aussi l'Esprit-Saint remplissant les saints prêtres de la loi nouvelle et leur inspirant, pour les rites sacrés de la liturgie, la vénération la plus profonde et le plus ardent amour. Le respect pour les cérémonies de l'Église et la fidélité à les observer ont toujours été un des traits caractéristiques des bons prêtres. Fidèles imitateurs de Jésus, le grand Pontife, le véritable adorateur de Dieu, saintement occupé à honorer son Père par les actes intérieurs et extérieurs de la religion la plus parfaite, ils n'ont rien eu plus à cœur que de rendre à Dieu, par l'observation exacte des règles cérémonielles, un culte digne de lui.

Les plus grands papes et les plus illustres évêques n'ont pas dédaigné d'en faire l'objet tout spécial de leur sollicitude. En Orient, saint Basile et saint Chrysostome ; en Occident, saint Grégoire, saint Pie V, saint Charles, saint François de Sales, ne négligent aucun soin, pour donner aux cérémonies saintes tout l'éclat et toute la beauté dont elles sont susceptibles.

Et, parmi les simples prêtres, quels admirables exemples d'amour et de respect pour les prescriptions liturgiques ne nous ont pas donnés saint Philippe de Néri, saint Vincent de Paul, M. Bourdoise, M. Olier, tant d'autres qui, non contents de se montrer eux-mêmes religieusement fidèles à les observer, en ont

recommandé si instamment à leurs disciples l'étude et la pratique.

Appelés, nous aussi, à l'honneur d'être les ministres de la sainte liturgie et d'en accomplir les rites vénérables, recueillons religieusement ces admirables exemples, et, pour que nous en devenions les fidèles imitateurs, demandons à Notre-Seigneur qu'il nous remplisse, dans l'oraison que nous allons faire, de la grâce éminemment sacerdotale d'un grand respect pour toutes les règles liturgiques, qu'il nous en donne l'intelligence, et qu'il nous fasse prendre la résolution de nous en montrer toujours les fidèles observateurs.

II. — Considérations.

Trois motifs doivent nous rendre les cérémonies sacrées respectables : 1° l'autorité de l'Église, qui nous les prescrit ; 2° les mystères augustes qu'elles symbolisent ; 3° les effets qu'elles sont destinées à produire dans les âmes.

1° Les cérémonies sont une loi que l'Église, dépositaire de l'autorité de Jésus-Christ lui-même, nous impose.

Tout fidèle doit à l'Église respect et obéissance pour tout ce qu'elle prescrit. Mais l'obligation des prêtres et des lévites est, à cet égard, plus stricte encore et plus rigoureuse, puisque, dans leur ordination, ils ont contracté un engagement solennel de spéciale soumission et de dépendance parfaite envers la sainte Église, dont ils sont, dans le sens le plus absolu, les serviteurs et les ministres : *Oportebit... in Ecclesiæ ministerio semper esse mancipatos* (1).

(1) *Pont. Rom., in Ordin. subd.*

Or, entre les lois dont se compose la discipline de l'Église, il n'en est point de plus vénérables et de plus sacrées que celles qui concernent la liturgie.

Elles le sont d'abord par leur antiquité. Plusieurs sont antérieures à l'établissement du christianisme et ont été empruntées au culte mosaïque, dont Dieu lui-même fut l'auteur. D'autres remontent aux Apôtres et se confondent avec l'origine même de l'Église; tels sont entre autres la plupart des rites qui s'observent dans l'oblation du saint sacrifice. Les autres furent établies dans les siècles qui suivirent l'ère des persécutions, alors que l'Église de Jésus-Christ, libre enfin et victorieuse de ses ennemis, put donner à son culte toute la pompe et toute la magnificence qu'il comportait.

Les lois liturgiques sont vénérables encore par leur objet. Les autres lois de l'Église ont pour objet le règlement des mœurs, l'ordre à garder dans les jugements, la sainteté du mariage, le gouvernement des âmes; celles-ci s'appliquent au culte même de Dieu, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus élevé, de plus auguste et de plus saint sur la terre.

Elles le sont enfin à raison du lien intime qui les rattache aux dogmes mêmes de notre foi, dont les cérémonies sont une traduction vivante : *Lex orandi, lex credendi.* La liturgie est comme un symbole en action, une profession de foi par laquelle l'Église ne cesse de proclamer sa croyance.

Cette importance des règles liturgiques, dans la pensée de l'Église, se révèle assez par le soin qu'elle a mis à en fixer les moindres détails. Les Souverains Pontifes, les conciles généraux et particuliers, ont constamment fait de la liturgie l'objet de leur sollicitude; et ont été pieusement attentifs à régler la disposition et l'ordonnance des divins offices, et à faire disparaître tout ce qui aurait été

de nature à en altérer la beauté sévère, à en compromettre le symbolisme ou à en détruire l'harmonie.

Bien plus, pour que le dépôt des traditions liturgiques, léguées par la vénérable antiquité, se conservât pur et intact, les Pontifes romains ont, dans ces derniers siècles, établi une Congrégation spéciale de cardinaux et de prélats particulièrement versés dans l'étude des rites sacrés, dont la mission est de veiller au maintien des anciens usages, de prévenir et de corriger les abus qui pourraient s'introduire, et de donner des solutions authentiques aux difficultés que peut soulever, en certains cas, l'application des règles.

Les prescriptions cérémonielles ne sont donc pas seulement des indications de convenance, une direction dont il est plus ou moins loisible à chacun de s'écarter. Ce sont des lois proprement dites, dont la violation volontaire, toujours coupable à quelque degré, pourrait, en certains cas, constituer une faute grave. Tels sont, en particulier, les principaux rites à observer dans l'oblation du saint sacrifice et dans l'administration des sacrements. Lois tellement inviolables que, selon un sentiment respectable, la coutume, qui peut abroger les autres lois, ne peut rien contre celles-là.

2° Second motif du respect et de l'amour dont nous devons être pénétrés pour les cérémonies sacrées, les mystères qu'elles symbolisent.

Quelles qu'aient été les raisons qui, dans le principe, ont porté l'Église à instituer les cérémonies pratiquées aujourd'hui, objet de discussion entre les savants; il est hors de doute, pour peu qu'on réfléchisse à la manière dont l'Église veut qu'on les observe, que, dans sa pensée, elles sont toutes mystérieuses et symboliques. Nous devons y voir une représentation vivante, et, si l'on

peut le dire, comme une sorte d'incarnation, au moyen desquelles ce qu'il y a de plus saint dans la religion devient sensible et palpable.

Le premier et le principal objet de ce symbolisme, c'est Jésus, centre de toute la religion. Tout, dans les rites liturgiques, se rapporte à lui ; tout rappelle sa personne adorable et sa double nature, les mystères de sa vie et de sa mort, le culte qu'il rend à Dieu, les divines effusions de sa grâce par lesquelles il s'associe les âmes, après les avoir purifiées.

Le second objet du symbolisme liturgique, c'est l'Église, l'épouse bien aimée de Jésus-Christ, exilée sur la terre, en butte à la persécution et accomplissant dans la tristesse son douloureux pèlerinage. Du milieu de ses combats, elle tourne ses regards et son cœur vers Jésus-Christ régnant au ciel ; elle lui adresse, dans ses angoisses, d'ardentes supplications. Toute sa liturgie est une expression vive, pathétique, pleine de larmes, des soupirs de son cœur.

Un troisième objet non moins touchant des symboles sacrés de la liturgie, c'est le ciel, terme bienheureux, dont la perspective est pour l'Église une source inépuisable de joie et de confiance. Dans toutes ses solennités, l'Église élève notre pensée vers le ciel, nous excite à désirer le ciel, à travailler pour le ciel et à n'envisager les choses de la terre que comme des moyens d'y parvenir. Ici-bas, des luttes, des tentations, des travaux, des souffrances ; puis, comme conclusion dernière et infaillible, si nous sommes fidèles, le paradis avec ses inénarrables joies. Non seulement, l'Église a l'intention de nous rappeler ces choses, elle nous en offre, autant qu'il est en elle, le spectacle dans les pompes qu'elle déploie sous nos yeux et dans les cérémonies qu'elle nous invite à contempler. Les solennités liturgiques,

en effet, ne sont-elles pas l'annonce, le prélude, le reflet des magnificences du ciel, et est-il rien sur la terre qui puisse nous en donner une plus parfaite idée ? Quel est celui qui, en les contemplant, ne s'est pas senti transporté au milieu des concerts des Anges et des splendeurs de la cité de Dieu ?

L'histoire rapporte que le premier roi chrétien des Francs fut tellement saisi d'admiration à la vue de l'église, magnifiquement décorée pour son baptême, des ministres sacrés chantant des psaumes, et de tout l'appareil des cérémonies saintes, qu'il s'écria, s'adressant à saint Remi : « Mon Père, est-ce là le royaume de Dieu que vous m'avez promis ? — Non, répondit l'évêque, ce n'en est que la figure. »

Tels sont les grands objets que la liturgie symbolise, non seulement dans son ensemble, mais dans chacun des détails dont elle se compose. Tout en elle est expressif et nous transporte dans les plus hautes sphères du surnaturel.

Le temple où les fidèles se réunissent pour prier, avec sa forme majestueuse, qui le distingue des demeures ordinaires et fait reconnaître en lui la maison de Dieu.

L'autel surmonté de la croix, sur lequel s'offre le sacrifice.

Les vases sacrés et les ornements dont se revêtent les prêtres.

Les cierges, qui répandent dans le lieu saint leur mystérieuse lumière, image de Jésus, la lumière du monde.

L'encensoir, d'où s'élèvent vers le ciel, comme une prière, la fumée odorante du parfum que le feu consume.

Les cloches, dont les sons, tantôt joyeux, tantôt graves et tristes, appellent les fidèles à l'église, ou les invitent à la prière.

Enfin, les actions que font les ministres sacrés, les attitudes qu'ils prennent, les paroles qu'ils prononcent, les chants qu'ils font entendre.

Ce sont là autant de symboles qui, en parlant à nos sens, découvrent à notre esprit les plus augustes mystères.

3° Cette considération nous fait entrevoir, dans les cérémonies liturgiques, un troisième aspect, par lequel elles ne se recommandent pas moins à notre vénération. Elles sont un instrument d'une puissance merveilleuse, pour faire naître, entretenir et développer dans les âmes les sentiments de la piété chrétienne.

L'Église, dans sa parfaite intelligence de la nature humaine, a compris qu'il ne suffisait pas que la religion parlât à notre esprit par ses dogmes et à notre cœur par sa morale ; mais qu'il fallait encore qu'elle parlât à nos sens par un déploiement extérieur propre à frapper l'imagination. C'est ce but qu'elle s'est efforcée d'atteindre par le moyen des rites liturgiques ; et l'expérience de chaque jour montre que ses efforts n'ont point été vains.

Les cérémonies, en effet, sont une prédication populaire, à la portée de tous. Propre à émouvoir les plus hautes intelligences, cette prédication est comprise par les plus humbles. L'enseignement qu'elle donne, l'exhortation qu'elle fait entendre en frappant les yeux, pénètrent dans les âmes quelles qu'elles soient, cultivées ou grossières, plus efficacement que les paroles qui ne frappent que les oreilles.

Elles sont encore, pour les fidèles, un moyen de soutenir leur attention dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Grâce aux impressions sensibles qu'elles font naître dans l'âme, elles fixent, sans causer

de fatigue, l'application de l'esprit ; et la variété que l'Église a su y mettre prévient l'ennui et le dégoût. Aidés par ce secours, les hommes, même les plus grossiers, peuvent assister à de longs offices, sans que leur attention soit distraite ou fatiguée

Mais c'est surtout en excitant la dévotion que les cérémonies sacrées exercent sur les âmes une influence salutaire. En contemplant le majestueux appareil de nos fêtes religieuses, ne se sent-on pas transporté au-dessus des réalités de la vie présente, placé en face de l'éternité, mis, en quelque façon, en contact avec Dieu ? Dominée alors par le sentiment religieux qui la pénètre, l'émeut, la saisit, l'exalte, l'âme s'abandonne sans peine aux mouvements pieux qui s'élèvent naturellement en elle. Qui de nous n'a éprouvé à un degré ou à un autre ces impressions ? Des faits nombreux attestent qu'au spectacle de nos pompes liturgiques, des incrédules mêmes, oubliant un instant leurs sophismes, se sont sentis chrétiens, et l'on a vu leur émotion se traduire par des larmes.

L'Église a donc fait preuve d'une grande sagesse en accompagnant les actes religieux qu'elle prescrit à ses fidèles d'un cérémonial imposant. Elle a, au reste, suivi en cela les traditions de tous les peuples ; le protestantisme, qui s'en est écarté, commence à reconnaître qu'il s'est trompé, et que la froideur de son culte est en désaccord avec les besoins de notre nature.

Considéré à ce point de vue, l'accomplissement de nos fonctions dans les cérémonies religieuses nous apparaît comme un exercice important du zèle sacerdotal. C'est un apostolat qui peut avoir sur beaucoup d'âmes une influence décisive. Motif tout-puissant pour nous porter à nous en acquitter toujours avec un respect religieux. Que les fidèles nous voient toujours, à l'autel,

dans les stalles du chœur, dans les processions, tels que nous devons être; que notre attitude, la gravité de notre démarche, la modestie de nos regards, la dignité de nos manières, leur offrent une vivante image de Jésus priant son Père, et des Anges qui se prosternent et tremblent devant le trône de Dieu. Ils seront touchés et édifiés, et, pour plusieurs peut-être, ce sera le prélude du retour à Dieu.

III. — Affections et résolutions.

Des considérations qui précèdent découlent plusieurs conséquences pratiques, qui doivent être pour moi le fruit de cette oraison.

La première, c'est que je dois avoir une grande estime pour tout ce qui se rapporte aux cérémonies. J'y serais tenu si je n'étais qu'un simple laïque; à plus forte raison y suis-je obligé ayant l'honneur d'appartenir au clergé.

La seconde, c'est que je dois les connaître, et, par conséquent, les étudier. Elles sont pour moi l'objet d'une connaissance professionnelle, puisque l'Église me confie le soin de les exécuter, et que, parmi mes devoirs de prêtre, le culte de Dieu occupe la première place. La science des cérémonies est une des branches de la science liturgique, qui fait partie elle-même des sciences sacrées, dont l'étude s'impose à tous les prêtres.

La troisième sera de me montrer saintement attentif à exécuter ponctuellement les cérémonies sacrées, n'en omettant aucune et les accomplissant avec toute la perfection que demandent et la sainte Église qui me les impose, et Dieu à l'honneur duquel elles se rapportent, et Jésus-Christ qu'elles symbolisent, et les fidèles

qu'elles doivent édifier. Je dois donc être attentif à faire toutes les inclinations prescrites, à donner à mes signes de croix l'étendue qu'ils doivent avoir, à faire mes génuflexions en portant le genou jusqu'à terre, sans me pencher d'une manière inconvenante et disgracieuse, à m'acquitter de mes saintes fonctions avec dignité et sans précipitation.

N'ai-je pas, ô mon Dieu, sur tout cela beaucoup de reproches à m'adresser? Ma tenue dans le lieu saint a-t-elle toujours été irréprochable? Me suis-je montré fidèle observateur de toutes les rubriques? La routine, le laisser aller, l'irréflexion, le désir d'abréger n'ont-ils pas été la cause que souvent mes cérémonies ont été tronquées ou précipitées et que peut-être je me suis rendu coupable de bien des omissions?

O Jésus, pour que j'évite ces désordres, remplissez-moi de plus en plus de votre esprit de religion. Je suis, dans l'accomplissement des rites liturgiques, votre délégué, votre représentant, un autre vous-même. Que non seulement, en m'en acquittant, je sois pénétré intérieurement des dispositions religieuses qui vous animent, mais que, dans tout mon extérieur, je sois une expression fidèle de la modestie et du respect que vous faisiez paraître dans l'exercice de la prière.

Mes résolutions seront donc :

1° De ne rien négliger pour m'instruire des règles liturgiques relatives aux cérémonies;

2° Spécialement, lorsque j'aurai quelque fonction sacrée à remplir, d'être exact à me renseigner auparavant sur tout ce que j'aurai à faire;

3° De me rappeler, dans les saints offices auxquels je prendrai part, que j'y suis le représentant de Jésus-

Christ et de l'Église, pour rendre à Dieu les hommages dus à sa divine majesté.

Levitæ... custodient observationes tabernaculi fœderis et ritum sanctuarii (1).

LXXXVII

LES OBJETS DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

V. — CHANT SACRÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'action du Saint-Esprit sur l'Église. — Cette action s'étend au dogme, à la discipline, et aussi à la liturgie et au chant. — Nous l'adorerons inspirant le Roi-Prophète dans l'ancienne loi; et suscitant, dans la nouvelle, saint Grégoire, pape, pour en faire le réformateur et le restaurateur du chant sacré. — Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir donné ce Pontife à l'Église.

II. Nous verrons que les mélodies sacrées doivent nous être chères pour trois raisons :

1° *Elles sont la voix même de l'Église.* Comme toute chose ici-bas, l'Église a sa voix et son chant. — Ce chant a été composé par des hommes que transportait l'enthousiasme divin et qui ont comme exhalé leur âme dans des hymnes et des cantiques.

2° *Elles possèdent une beauté d'expression incomparable.* Le chant de l'Église a un caractère profondément religieux. — Il exprime tous les sentiments de la piété chrétienne : le calme et la gravité de la foi, les

(1) *Paral.*, XXIII, 32.

désirs de l'espérance, les extases de l'amour. — Et ces expressions varient suivant les temps et les solennités.

3° *Elles produisent en nous des effets divins.* Saint Augustin parle des douces émotions qu'il éprouvait en entendant les mélodies de l'Église. — Le chant sacré imprime fortement en nous les sentiments religieux. — Saint Isidore et saint Justin disent que la psalmodie console, guérit et encourage les âmes.

III. Nous reconnaîtrons que Dieu ne nous appelle pas seulement à entendre les mélodies sacrées, mais encore à en être les interprètes. — Nous nous renouvellerons dans l'estime du chant de l'Église. — Nous demanderons la grâce de le goûter encore plus.

Résolutions : 1° Nous appliquer à l'étude du chant; 2° unir notre voix à celle du chœur; 3° produire en nous les sentiments que la mélodie exprime.

Bouquet spirituel : *Exsultabunt labia mea cum cantavero tibi.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint dans l'action incessante qu'il exerce au sein de l'Église, pour l'éclairer, la diriger, la sanctifier, la féconder. Il réside en elle, et il est le principe de toutes les manifestations de sa vie. Il veille à la conservation de sa doctrine, il maintient la pureté de sa discipline, il préside à l'ordre admirable et au mystérieux symbolisme de ses pompes liturgiques, il n'est pas même étranger à la composition de ses chants sacrés.

Sous l'ancienne alliance, il inspira au Roi-Prophète ces merveilleux cantiques qui faisaient le plus bel ornement des fêtes d'Israël, et qui, après tant de siècles, nous pénètrent encore d'un saint enthousiasme.

Dans des temps plus rapprochés, il a suscité l'illustre pape saint Grégoire, et il l'a rempli de son souffle divin, pour faire de lui le réformateur et le restaurateur du chant sacré que ce saint pontife a coordonné, et

enrichi de mélodies nouvelles, et qui, pour ce motif, a pris le nom de chant grégorien : *Cantus gregorianus.* On peut donc dire de saint Grégoire ce que l'ecclésiastique a dit du saint roi David, le restaurateur et l'auteur des hymnes sacrés de l'ancien temple : « Il a fait placer des chantres devant l'autel, et il a composé pour eux de suaves mélodies; par là, il a donné aux solennités saintes une splendeur nouvelle, et il a pris soin, jusqu'à la fin de sa vie, d'embellir les fêtes du Seigneur, de faire louer son nom divin, et d'exalter chaque matin sa sainteté : *Stare fecit cantores ante altare, et in sono eorum dulces fecit modos : et dedit in celebrationibus decus, et ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomen sanctum Domini, et amplificarent mane Dei sanctitatem* (1). »

N'est-ce pas un beau spectacle que celui qui s'offre à nos regards, dans la personne de ce grand docteur? Les plus graves sollicitudes l'accablent. Il dicte des lois à l'Orient, il convertit à la foi l'Occident, il porte, avec une gloire incomparable, le gouvernement de l'Église; et pourtant il trouve assez de loisir pour composer des chants sacrés, et pour apprendre à de jeunes enfants, dont il s'est fait l'instituteur, à les exécuter d'une manière à la fois pieuse et correcte. Admirable exemple qui montre aux prêtres l'estime qu'ils doivent faire du chant de l'Église et le zèle qu'ils doivent mettre à en procurer une exécution parfaite.

Remercions Notre-Seigneur qui s'est servi de ce saint pape pour enrichir l'Église d'un chant qui répond si bien, par sa gravité, sa douceur et sa beauté, à la majesté de nos mystères, et qui est, sur la terre, un digne écho des harmonies du ciel. Honorons aussi en

(1) *Eccli.*, XLVII, 11.

saint Grégoire l'éminence de l'esprit sacerdotal se révélant à nous par l'amour extraordinaire qu'il a montré pour le culte de Dieu. Et puisque nous sommes, en vertu de nos saintes fonctions, les dépositaires et les interprètes des chants dont il est l'auteur, demandons à Dieu, par son intercession, la grâce de les comprendre, de les goûter et de les aimer.

II. — Considérations.

Les mélodies sacrées dont se compose le chant liturgique doivent nous être chères à trois titres différents : 1° elles sont la voix même de l'Église ; 2° elles possèdent une beauté d'expression incomparable ; 3° elles produisent dans les âmes des effets tout divins.

1° Tout ce qui vit sur la terre a une voix, un langage, pour manifester sa vie. Rien, dit saint Paul, n'en est dépourvu : *Nihil sine voce est* (2). Et entre tous ces langages par lesquels tout parle, par lesquels surtout les âmes se rendent en quelque façon visibles, et expriment les sentiments qui les agitent, le chant est, sans contredit, le plus expressif, le plus vif, le plus pathétique.

Au milieu de toutes ces voix qui s'élèvent dans le monde, l'Église devait avoir la sienne ; au milieu de ces chants qui se font entendre de toutes parts, elle devait avoir son chant. Et ce chant est véritablement à elle ; il lui appartient en propre et c'est avec raison qu'il s'appelle le *chant ecclésiastique,* le *chant d'église.* Non seulement, en effet, l'Église l'a adopté, l'a consigné dans ses livres liturgiques, et en prescrit l'usage dans les cérémonies sacrées ; mais, de plus, c'est elle qui l'a

(1) *I Cor.*, XIV, 10.

inspiré ; c'est son esprit, son souffle, sa vie, qui lui a donné naissance. Ce chant est bien l'écho de son âme, l'expression de ses pensées, la manifestation naïve et vraie des sentiments religieux dont elle est pénétrée pour Dieu, pour Jésus-Christ, pour Marie, pour les Anges, pour les saints.

Il s'est trouvé, dans le cours des siècles, de grands papes comme saint Grégoire, d'illustres évêques comme saint Ambroise, de pieux moines comme saint Bernard, quelquefois d'humbles prêtres ou même de fervents laïques, qui, après avoir longtemps médité et goûté au pied de leur crucifix les mystères du Verbe incarné, les grandeurs de sa sainte mère, la gloire de ses saints, se sont sentis tout à coup comme transportés d'un enthousiasme divin. Ils ont éprouvé le besoin d'exprimer au dehors ce qu'ils sentaient au dedans, et, le langage ordinaire ne leur suffisant pas, le cœur et les yeux humides de larmes, ils ont chanté ; leur âme s'est exhalée dans des hymnes et des cantiques, expression sublime et pourtant bien imparfaite encore de ce que l'Esprit de Dieu leur disait en secret. C'est ainsi que le martyrologe romain raconte qu'un martyr chanta joyeusement, avant le supplice, un hymne qu'il laissa à ses disciples : *Per ignem consummaturus martyrium, hymnum lætus cecinit quem et discipulis scriptum reliquit* (1).

L'Église a recueilli pieusement, sur les lèvres inspirées de ses saints, ces chants sacrés, et, les considérant avec raison comme un bien qui lui appartenait, elle a voulu qu'ils fussent répétés de siècle en siècle dans les solennités religieuses dont ils devaient être l'ornement.

C'est par cet élan tout spontané de ferveur et de vie

(1) *Mart. Rom., XV Kal. febr.*

chrétienne qu'ont été produites beaucoup de nos mélodies liturgiques. Ainsi s'est formé ce type à part de beau musical dont l'Église conserve, avec un si religieux respect, la tradition. Dépôt vénérable que nous devons, à son exemple, entourer de notre amour, le considérant non comme le produit d'un art profane, mais comme une œuvre divine, fruit d'une foi vive et d'une piété fervente.

2° L'artiste qui veut faire passer dans une composition musicale la pensée dont il est pénétré, n'y réussit pas toujours, et souvent son œuvre ne rend que d'une façon bien imparfaite ce qu'il voulait exprimer. Il n'en est pas ainsi des chants de l'Église. L'âme des pieux auteurs qui les ont composés y a, pour ainsi dire, passé tout entière. Où trouver une expression plus vraie du sentiment chrétien ? L'harmonieux langage de la musique redit-il jamais des élans plus purs, plus élevés, plus divins?

Ce qui frappe d'abord dans ce chant, si différent de la musique ordinaire, de celle même qui est sortie d'une inspiration chrétienne, c'est le caractère profondément religieux qui en pénètre toutes les modulations. On y reconnaît un genre qui ne ressemble à aucun autre; tout y est grave, doux, simple, calme et serein. Ce sont des accents qui n'ont rien de terrestre, mais semblent, selon la pensée d'un saint docteur, un prélude de la musique du ciel : *Psalmodia est præludium cælestis gloriæ* (1).

Tous les sentiments que la piété chrétienne fait naître en nous ont, dans les mélodies du chant ecclésiastique, une expression touchante. Elles adorent, elles rendent

(1) S. Grég. Naz. *Orat. XL.*

grâces, elles prient, elles gémissent, elles compatissent, elles s'humilient, elles implorent le pardon, elles tressaillent de joie. Surtout elles expriment, sous mille formes diverses, les trois grands mouvements de la vie surnaturelle : la foi, l'espérance et l'amour.

Avec quelle saisissante vérité, le calme majestueux, la noble et mâle gravité, parfois l'enthousiasme divin de nos chants sacrés, ne rendent-ils pas sensible l'acte du chrétien qui affirme sa foi et en rend témoignage?

Qui ne reconnaîtrait les accents de l'espérance chrétienne dans ces chants où se traduisent à la fois, dans un si suave mélange, les tristesses de l'exil, le désir de la patrie, et la prière confiante qui implore le pardon pour le passé et la grâce pour l'avenir?

Ailleurs sont rendus, d'une manière plus expressive encore, les mystérieuses langueurs de l'amour, le sommeil de l'extase, le transport que produit dans l'âme l'avant-goût des joies du paradis.

Et avec quel art divin l'Église n'a-t-elle pas su varier ces expressions selon les temps et les solennités?

La joie naïve que réveillent dans l'âme les chants de Noël n'est pas celle que font naître les mélodies triomphales du temps pascal et de la Fête-Dieu. Les prières si douces et si pénétrantes de la Pentecôte n'ont pas le même accent que celles qui, au temps de l'Avent, appellent le Messie sur la terre. Quand l'Église prie pour ses trépassés, la pensée des jugements de Dieu imprime à son chant je ne sais quoi de sombre et de lugubre qui inspire la terreur. Qui n'a pas remarqué encore la belle expression de tristesse, tantôt pénitente, tantôt compatissante, qu'inspirent à l'Église, pendant le Carême, l'esprit de pénitence et le douloureux souvenir de la passion du Sauveur.

Ainsi, dans chaque solennité, le caractère du chant s'harmonise d'une façon merveilleuse avec la nature de l'objet que l'Église propose à notre piété, et avec les paroles qu'elle nous met sur les lèvres : il contribue ainsi à rendre plus pénétrant le sentiment qu'elle veut faire naître en nous.

3° Un dernier motif, qui doit nous porter à aimer le chant ecclésiastique, se tire des effets sanctifiants qu'il produit dans nos âmes.

Écoutons saint Augustin nous racontant ce qu'il ressentait en entendant chanter les hymnes de l'Église : « Oh ! combien, Seigneur, vos hymnes et vos cantiques m'ont fait verser de larmes ; de quelles émotions ne fus-je pas saisi, en entendant retentir à mes oreilles les doux accents de la voix de votre Église ! Cette voix frappait mes oreilles, et votre vérité se répandait dans mon cœur et y produisait les sentiments de la piété la plus vive. Des pleurs coulaient de mes yeux, et ces pleurs me rendaient heureux : *Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! Voces illæ influebant auribus meis, et eliquabatur veritas tua in cor meum, et ex ea æstuabat affectus pectoris, et currebant lacrymæ, et bene mihi erat cum eis* (1). »

Qui de nous n'a pas partagé ces douces et vives émotions du grand docteur, et ne s'est pas senti, en prêtant l'oreille aux accents de la sainte Église, ou en y donnant le concours de sa voix, plus pieux, plus fervent, plus embrasé de l'amour divin ?

Expression vive et forte des sentiments religieux, les chants de l'Église ont une efficacité tout particulière-

(1) *Confess.*, l. IX.

ment puissante pour les imprimer en nous. C'est une prédication éloquente, une exhortation pathétique, qui nous détache de la terre, nous fait mépriser les biens qui passent, nous élève à Dieu, nous fait désirer le ciel, nous porte à la pénitence, nous inspire la résolution d'être saints, et nous donne le courage de travailler à le devenir. Disons mieux, sanctifiés et consacrés à Dieu, ces chants sont comme une sorte de sacrement, par lequel l'Église nous communique sa vie, et fait passer son âme dans la nôtre.

« La psalmodie, dit saint Isidore, console le cœur plongé dans la tristesse, dissipe l'ennui, réveille la paresse, invite les pécheurs aux larmes (1). »

« Le chant de l'Église, dit un autre Père, en même temps qu'il délecte l'âme, fait naître en elle un désir ardent de posséder les biens dont il exalte l'excellence. Il apaise la concupiscence et les affections charnelles ; il chasse les mauvaises pensées, que nous suggèrent des ennemis invisibles ; il fait produire à l'âme une riche moisson de fruits spirituels ; il donne du courage et de la générosité aux soldats de la piété ; les âmes pieuses y trouvent un remède salutaire contre les douleurs et les chagrins dont la vie est semée (2). »

III. — **Affections et résolutions.**

Vous ne m'appelez pas seulement, ô mon Dieu, comme les simples fidèles, à entendre les pieuses mélodies qui accompagnent la célébration de nos mystères; vous voulez que j'en sois moi-même l'interprète, et que ma voix vous offre, en les exécutant dans les solennités

(1) *Sent.*, l. I.
(2) S. Justin. mart., *Resp. ad Qvæst.*, 107.

chrétiennes, le sacrifice de louanges par lequel vous voulez être glorifié. Accordez-moi de m'appliquer de plus en plus à les étudier et à les comprendre.

Vous en avez été l'inspirateur ; elles sont toutes pleines de votre esprit ; leur beauté est surnaturelle, et il n'y a que les âmes que votre lumière éclaire et que votre grâce pénètre, qui soient assez heureuses pour en goûter parfaitement la douceur, et pour saisir, dans toute sa plénitude, le sens mystérieux qu'elles renferment. Voilà pourquoi le monde les dédaigne, leur gravité lui semble barbare, et à la majesté de leurs formules, il préfère les accents passionnés et bruyants de ses concerts.

Loin de moi de telles appréciations. Les chants de l'Église parlent à mon cœur. J'aime leur simplicité à la fois noble et grave ; il m'est doux de les entendre, plus doux encore d'unir ma voix à celle de mes frères pour les redire. Oh ! combien ils l'emportent dans mon estime sur cette musique profane qui flatte et enivre mes sens, et laisse le plus souvent mon âme vide et froide.

Cet amour que je ressens pour les mélodies sacrées est, je n'en puis douter, un de ces attraits de grâce qui sont en moi l'indice de la vocation sacerdotale. Daignez, Seigneur, le conserver et l'augmenter. Que je goûte de plus en plus ces mélodies, inspirées par la piété, que les âges de foi ont chantées avec bonheur, dont, depuis tant de siècles, retentissent nos églises, et qui firent la consolation et la joie de ces innombrables phalanges de religieux appliqués nuit et jour à les exécuter ! Puissent-elles, en frappant mes oreilles, embraser mon cœur du feu de la divine charité ; puissent-elles, en même temps, être, sur mes lèvres, pour tous les enfants de l'Église, une exhortation vive et efficace à la sainteté !

Mes résolutions seront :

1° De m'appliquer avec ardeur, pendant les années de mon séminaire, à l'étude du chant ecclésiastique ;

2° D'unir, le plus que je le pourrai, ma voix à celle du chœur. C'est le vœu de l'Église, et je ne puis, en assistant aux saints Offices, m'occuper plus pieusement ;

3° De produire fidèlement en moi, quand je chante, les sentiments que la mélodie exprime.

Exsultabunt labia mea cum cantavero tibi (1).

LXXXVIII

LES REPAS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les dispositions divines que Notre-Seigneur apportait à l'action du repas. — Nous aimerons à nous rappeler les différentes pages de l'Évangile où il est question des repas du divin Maître. — Nous contemplerons surtout Notre-Seigneur à la Cène, nous laissant la sainte Eucharistie dans le cours d'un repas.

II. Nous considérerons trois choses par rapport au repas : 1° *La noblesse de cette action dans son institution primitive.* Dans le plan primitif du Créateur, la loi du boire et du manger nous donne un bel enseignement, et nous rappelle que nous ne sommes pas les maîtres de notre vie. — Le repas symbolise et la grâce et la gloire. — Enfin, par l'assimilation et la transformation des aliments en notre propre substance, le repas nous

(1) Ps. LXX, 23.

permet de résumer la création et de la ramener à Dieu.

2° *Sa dépravation par suite du péché d'origine.* Pour beaucoup le repas n'est que la satisfaction d'un besoin corporel. — Pour d'autres, et cela est plus grave, il est une satisfaction sensuelle. — Il y a même des hommes qui sont à la recherche de tous les raffinements de la sensualité. — De là les nombreux excès de table auxquels les hommes s'abandonnent.

3° *Son relèvement par les pratiques chrétiennes.* Le repas doit être précédé de la prière qui élève nos pensées et écarte les tentations. — On doit le prendre dans cet esprit de sacrifice que nous ont enseigné les saints. — Enfin il faut terminer par l'action de grâces.

III. Nous demanderons pardon à Notre-Seigneur des fautes commises pendant les repas. — Nous le remercierons d'avoir expié nos sensualités en permettant qu'on l'abreuvât de fiel et de vinaigre. — Nous lui promettrons de réprimer nos tendances sensuelles.

Résolutions : 1° n'omettre jamais les prières qui sanctifient les repas; 2° nous tenir unis à Dieu pendant cette action; 3° offrir à Notre-Seigneur quelque privation en prenant ses repas.

Bouquet spirituel : *Sive manducatis, sive bibitis... omnia in gloriam Dei facite.*

I. — Adoration.

Adorons les dispositions toutes divines que Notre-Seigneur, pendant qu'il était sur la terre, apporta à l'action du repas. Ayant pris de notre nature, afin de se rendre semblable à nous, tout ce qui n'était pas incompatible avec la dignité de sa personne, il voulut être astreint, pour soutenir sa vie, à la nécesssité du boire et du manger. L'Évangile ne nous dit rien des repas qu'il prenait chaque jour à Nazareth, dans la compagnie de Marie et de Joseph, et où sans doute tout était pur, surnaturel et saint. Mais il fait mention de celui que lui préparèrent les anges après son jeûne de qua-

rante jours au désert; de celui de Cana où il fit son premier miracle ; de ceux qu'il prit: chez les pharisiens à la table desquels il fut plus d'une fois invité, chez le publicain Matthieu devenu son disciple, chez la belle-mère de saint Pierre qui l'y servit après avoir été miraculeusement guérie par lui, dans la demeure de Lazare son ami, dans l'hôtellerie d'Emmaüs après sa résurrection, et dans le Cénacle.

En rapportant ces particularités de la vie de Jésus-Christ, les Évangélistes n'ont pas omis de dire comment, étant à table, il relève et sanctifie l'action grossière du repas par des enseignements tout divins, joignant à la nourriture matérielle, qui soutient la vie du corps, la nourriture spirituelle qui entretient la vie des âmes, et montrant par là à ses disciples quelle application ils doivent apporter à rendre leurs repas surnaturels et saints.

Mais entre tous les repas que prit le Sauveur dans le cours de sa vie mortelle, il convient de distinguer et de placer dans un ordre à part, la Cène mémorable dans laquelle, après avoir accompli le rite judaïque de la manducation de l'Agneau pascal, il se donna lui-même en nourriture à ses apôtres, et, dans son amour pour nous, institua le banquet eucharistique, repas ineffable où le pain des anges devient l'aliment des hommes.

C'est donc dans le cours d'un repas que Jésus, sur le point de quitter la terre, nous a laissé ce précieux gage. Pouvait-il mieux nous faire comprendre quelle est la sainteté de nos tables et de nos réfectoires, et avec quelle dignité, quelle réserve, quelle modestie nous devons nous y comporter?

Cette pensée a inspiré à l'Église les belles prières qu'elle nous fait réciter au commencement et à la fin du repas ; et l'on peut croire que c'est sous l'influence

du même souvenir que les traditions monastiques font envisager le réfectoire comme un lieu digne de respect presque à l'égal d'un sanctuaire.

Prosternés aux pieds de Jésus-Christ, rendons-lui nos plus profonds hommages ; demandons-lui qu'il nous pénètre de ces divins enseignements, et qu'il nous fasse prendre dans cette oraison la résolution de l'avoir toujours devant les yeux quand nous sommes à table : *In facie prandeatur auctoris ; epulis nostris Christus intersit* (1).

II. — Considérations.

Pour entrer dans les dispositions surnaturelles avec lesquelles nous devons prendre nos repas, considérons : 1° la grandeur et la noblesse de cette action dans son institution primitive ; 2° sa dépravation par suite du péché d'origine ; 3° son relèvement par les pratiques chrétiennes destinées à la sanctifier.

1° Envisagée dans le plan primitif du créateur et dégagée des imperfections qui la dépravent, la loi qui nous impose la nécessité du repas est une grande et sainte institution, par ses enseignements, par ses symbolismes, par sa nature.

Par ses enseignements. Quoi de plus éloquent, en effet, quoi de plus propre à montrer à l'homme qu'il n'est ni l'auteur ni le maître de sa vie ? Ce bien mystérieux, condition essentielle de tous les autres, est un flambeau toujours prêt à s'éteindre et qu'il faut alimenter sans cesse. C'est Dieu qui l'a allumé en nous ; c'est lui aussi qui l'entretient, au moyen des créatures matérielles qui nous servent de nourriture, et auxquelles

(1) S. Chrysost, XVI, *in Matth.*

il communique par sa puissance la vertu de nous vivifier qu'elles n'ont pas par elles-mêmes. Ainsi la nécessité où nous sommes de prendre chaque jour notre repas, sous peine de défaillir, nous fait sentir que notre vie vient de Dieu, qu'elle lui appartient, et qu'il pourrait à tout moment nous retirer ce précieux don.

La grandeur et l'excellence de l'action du repas, dans son institution première, se découvre encore à nous par la beauté des symbolismes qu'elle nous présente.

L'action du repas symbolise en premier lieu la grâce, vie supérieure qui nous incorpore à Jésus-Christ et nous transforme en lui, comme la nourriture corporelle s'unit et s'assimile à notre substance. Et pour nous rendre plus sensible ce symbolisme, Dieu a voulu que cette vie surnaturelle fût principalement entretenue en nous par la manducation d'un pain mystique qui est la chair même de Jésus.

L'action du repas symbolise en second lieu la gloire, vie plus excellente encore que la grâce dont elle sera la consommation. Chose digne de remarque, l'image le plus fréquemment employée dans les saintes Écritures pour caractériser les joies du ciel et les communications ineffables que Dieu y fait aux élus de sa béatitude infinie, est celle d'un banquet dans lequel les élus assis autour de la table céleste se livrent à la joie, tandis que Dieu les enivre du torrent de ses consolations. C'est la pensée que nous rappelle l'Église dans la bénédiction de la table : *Mensæ cælestis participes faciat nos... Ad cœnam vitæ æternæ perducat nos, rex æternæ gloriæ* (1).

Mais la grandeur de l'action du repas se révèle surtout à nous dans cette assimilation par laquelle les

(1) *Brev. Bened. mens æ.*

aliments qui nous nourrissent sont transformés en notre propre substance. Le repas est ainsi le moyen providentiel établi par Dieu pour conduire à sa fin la création tout entière. Il n'y a en réalité que l'homme, créature intelligente et libre qui puisse, par la connaissance et l'amour du souverain bien, atteindre directement cette fin. Mais l'homme s'assimile par la manducation les créatures inférieures, il se les unit et les élève à la dignité de sa vie personnelle. Dès lors elles glorifient Dieu en lui et par lui, elles participent aux devoirs qu'il rend à Dieu.

Voilà pourquoi l'Église nous fait dire dans les prières de l'action de grâces : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* (1). Ces paroles s'adressent aux créatures que nous nous sommes assimilées, qui font partie de nous-mêmes, et que nous invitons à louer et à glorifier Dieu avec nous.

Envisagée de cette hauteur, l'action du repas est l'exercice d'un véritable sacerdoce. L'homme, en s'assimilant la nourriture, consacre à Dieu le monde des corps qui a été fait pour lui ; mais à la condition toutefois, que, se donnant lui-même à Dieu, il entraînera avec lui dans l'accomplissement de cet acte religieux la création tout entière : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei* (2).

2° Si grande et si noble à l'origine, l'action du repas a subi, comme les autres rapports de l'homme avec la création extérieure, l'influence funeste du péché. Par suite, ce qui devait être un sacerdoce est devenu presque toujours un acte vulgaire, et souvent la source de dérèglements sans nombre et de honteux excès.

(1) Ps. XXXIII, 4.
(1) *I Cor.*, III, 23.

Pour beaucoup d'hommes, le repas n'est que la satisfaction d'un besoin corporel. Ils prennent leur nourriture presque comme l'animal prend la sienne, pour apaiser la faim qui les presse, sans qu'une vue supérieure, puisée dans la foi, ou même dans la droite raison, donne à cet acte un caractère moral et en relève la bassesse. Ils ne pensent ni à Dieu qui nous prodigue les aliments et leur communique la vertu d'entretenir en nous la vie, ni aux fins que nous devons nous proposer d'atteindre en les prenant. Non seulement leur repas n'est pas une action chrétienne, ce n'est pas même une action raisonnable, telle qu'un philosophe qui suivrait fidèlement la lumière naturelle devrait la faire.

Ici le mal est plutôt dans la négation et dans l'absence, que dans un désordre positivement voulu. Vouloir, en effet, en prenant la nourriture l'apaisement d'un besoin, n'a en soi rien de coupable ; tout serait bien si cette fin était rapportée à une fin plus haute.

Plus grave est le désordre de ceux qui, en si grand nombre, cherchent dans le repas, non le soulagement corporel, mais la satisfaction sensuelle.

Dieu, pour nous rendre plus faciles les actes nécessaires à la conservation de notre vie, y a attaché une délectation plus ou moins vive, qui fait que nous les accomplissons sans répugnance et même avec plaisir. Ainsi en est-il spécialement de la manducation. L'homme innocent voyait, dans la douceur qu'il goûtait en prenant les aliments, un écoulement de cette suavité infinie dont Dieu est la source ; elle n'était pas pour lui une fin, mais un moyen ; et loin d'arrêter l'élan de son âme vers Dieu, elle contribuait au contraire à le rendre plus énergique et plus fort. Depuis le péché, au contraire, cette douceur est devenue pour nous un piège. Le moyen est souvent devenu une fin dans laquelle la

volonté se repose et se complaît, qu'elle aime et qu'elle recherche pour la délectation elle-même. Désordre fréquent contre lequel tous nous avons à nous tenir en garde.

Ne parlons pas de ces hommes charnels tout livrés à la vie des sens, qui ne voient dans la nourriture que le plaisir qu'elle leur procure; qui sont à la recherche de tous les raffinements propres à rendre ce plaisir plus vif et plus délicat; qui semblent mettre tout leur bonheur dans les satisfactions grossières qu'ils trouvent dans le boire et le manger. Mais combien d'autres, sans aller jusqu'à cet excès, ne savent pas se dégager, en prenant leur repas, de toute attache désordonnée aux jouissances de la table, et se laissent entraîner, sans presque s'en apercevoir, à savourer avec complaisance les mets dont ils se nourrissent. Les âmes vertueuses elles-mêmes doivent travailler à se prémunir contre cet entraînement; il n'y a qu'une vigilance très attentive et très sévère qui puisse nous le faire éviter.

Le désordre que nous venons de considérer en produit un autre plus honteux encore, ce sont les innombrables excès de table auxquels tant d'hommes s'abandonnent sans mesure. Quand la brute dépourvue de raison a étanché sa soif et apaisé sa faim, elle s'arrête et ne dépasse jamais la limite du besoin. Ce que la brute ne fait pas, l'homme livré au vice de l'intempérance le fait. Il ne sait pas se contenir dans les bornes prescrites par la nature, et pour satisfaire le penchant sensuel qui le captive, il fait servir à la ruine de sa santé les aliments destinés à entretenir sa vie, et abdique, dans d'abjectes orgies, sa qualité d'être raisonnable.

Tels sont les tristes dépravations auxquelles, depuis le péché, l'action du repas donne lieu.

3° Considérons maintenant comment l'âme chrétienne, soutenue par la grâce, en opère le relèvement et la ramène à sa sainteté et à sa pureté primitives.

Le repas, pour avoir le caractère d'une œuvre vraiment chrétienne, doit être : 1° précédé de la prière; 2° accompli dans un esprit de sacrifice; 3° terminé par l'action de grâces.

La prière est le prélude nécessaire de tous les actes du chrétien. Mais cette condition est plus indispensable encore quand il s'agit du repas. La nature s'y porte d'ordinaire avec une ardeur plus ou moins désordonnée; il est aisé d'y excéder en quelque chose; les saints, pour ce motif, y ont toujours vu un péril pour la pureté de leur âme. Rien donc de plus convenable que de diriger, avant de le commencer, notre cœur vers Dieu par la prière. Bien faite, la prière, qui précède le repas, élève nos pensées, purifie nos intentions, modère l'impétuosité de la nature sensuelle et en arrête les entraînements. La bénédiction de Dieu qu'elle appelle sur nous et sur les aliments produit un double fruit. D'une part, elle nous confère la grâce de prendre saintement notre repas; et, de l'autre, elle écarte cette sorte de malédiction que le péché a attirée sur les créatures à notre usage, et fait qu'elles ne sont plus pour nous, au même degré, un piège et un danger. L'Église fait réciter aux clercs réunis en communauté, au commencement du repas, d'admirables prières. Les formules dont elles se composent sont merveilleusement propres à nous faire entrer dans les sentiments qu'un chrétien doit avoir en prenant sa nourriture.

Commencé par la prière, le repas chrétien doit être pris dans un esprit de sacrifice. En effet, il faut que nous y soyons fidèles, non seulement à nous prémunir contre tout excès, mais aussi à nous dégager, le plus

qu'il nous sera possible, de toute attache désordonnée aux satisfactions sensuelles. Or, comme ici la barrière est aisée à franchir, l'expérience montre que, pour la respecter, il est nécessaire de se tenir en deçà et de se priver même de ce qu'on pourrait se permettre sans péché. De là ces pratiques de mortification auxquelles tous les saints se sont soumis dans les repas, et qui, à un degré ou à un autre, sont familières à toutes les âmes ferventes. La table où s'assied le chrétien pour prendre son repas est donc un autel; il est lui-même un sacrificateur qui offre à Dieu autant d'hosties qu'il s'impose de privations et qu'il remporte de victoires sur la sensualité.

L'Évangile remarque que Jésus termina par l'action de grâces la Cène eucharistique : *Hymno dicto, exierunt* (1). C'est de la même manière que nous devons terminer nos repas. Quoi de plus juste ? Les aliments, dont nous nous sommes rassasiés, sont un don de la main de Dieu qui, selon l'expression du Psalmiste, ne cesse de s'ouvrir pour combler tout ce qui respire de ses bénédictions : *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione* (2). Pourrions-nous quitter la table sans le reconnaître ; sans élever de nouveau notre pensée vers ce Père infiniment miséricordieux, pour le remercier, le bénir, lui faire hommage des forces nouvelles que le repas nous a procurées, et lui promettre de ne nous en servir que pour sa plus grande gloire ?

Et si, malgré tous nos soins et toute notre vigilance, il s'est glissé quelques désordres dans l'usage de la nourriture, la prière de l'action de grâces sera comme une sorte de sacrement qui purifiera notre âme et en

(1) Matth., xxvi, 30.
(2) Ps. cxliv, 16.

fera disparaître les légères taches que lui aurait imprimées l'action animale à laquelle elle vient de se livrer.

III. — Affections et résolutions.

Si soutenu par votre grâce, ô mon Dieu, je n'ai pas eu à me reprocher, dans la manière dont j'ai pris mes repas, de notables désordres, si je ne m'y suis pas rendu coupable de ces excès qui avilissent et déshonorent, ne m'y suis-je pas, néanmoins, laissé aller à bien des manquements? Ne m'est-il jamais arrivé de dépasser les strictes limites de la sobriété? Combien de fois, du moins, n'ai-je pas pris dans mes repas ce qui n'était propre qu'à satisfaire le goût? Combien de fois surtout n'ai-je pas omis de diriger mes intentions de manière à rendre cette action surnaturelle?

En présence de ces défaillances qui m'humilient, je sens plus vivement, ô Jésus, le besoin de votre grâce. Vous avez voulu, pour expier mes sensualités et mes délicatesses dans l'usage de la nourriture, être abreuvé sur la croix de fiel et de vinaigre. Faites que, touché par cet exemple, je sois plus généreux pour m'imposer, ou, du moins, pour accepter les privations dont la Providence me fournira l'occasion. Vous voyez quel est le penchant de mon âme pour tout ce qui flatte les sens. Le plaisir sensible m'attire comme malgré moi, et il faut me faire une continuelle violence pour ne pas m'y laisser entraîner. Revêtez-moi, ô Jésus, de votre force divine, afin que, si je n'ai pas le courage d'imiter les saints dans les mortifications héroïques qu'ils se sont imposées, je sois fidèle, au moins, à réprimer ces tendances sensuelles qui sont devenues en moi comme une seconde nature. C'est surtout dans les repas qu'elles se font sentir et que leurs entraînements sont le plus

à craindre ; ce sera donc alors aussi que j'exercerai sur moi-même une vigilance plus sévère, renonçant à toute délicatesse qui n'aurait d'autre but que de flatter les sens.

Je prends la résolution :

1° De n'omettre jamais les prières qui précèdent et qui suivent le repas, et de les réciter avec attention et piété ;

2° De tenir le plus que je pourrai, en prenant mes repas, mon esprit et mon cœur unis à Dieu ;

3° D'offrir à Dieu, en chaque repas, quelque privation que je m'imposerai pour son amour.

Sive manducatis, sive bibitis,... omnia in gloriam Dei facite (1).

LXXXIX

LES RÉCRÉATIONS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la bonté de Notre-Seigneur qui nous permet de prendre quelque délassement, ce qui n'est pas accordé à tous les hommes. — Nous honorerons les délassements que le divin Maître a voulu prendre lui-même, et pendant sa vie cachée et pendant son ministère. — Il a voulu nous donner cette leçon, comprise par les saints, que nous pouvons plaire à Dieu dans nos récréations comme en tout le reste.

(1) *I Cor.*, x, 31.

II. Nous verrons qu'il y a trois choses à considérer au sujet des récréations :

1° *Les intentions qu'il faut y apporter.* La récréation doit être pour nous un devoir. — Nous pouvons nous y proposer le délassement corporel et spirituel nécessaire à l'accomplissement de nos autres exercices. — Enfin, nous pouvons y avoir en vue de resserrer les liens de charité fraternelle qui doivent nous unir les uns aux autres.

2° *Les dangers que présentent les récréations.* Elles nous exposent à la dissipation de l'esprit en nous faisant perdre le recueillement. — Elles dessèchent le cœur. — Enfin nous y courons le danger de commettre de nombreux péchés de langue.

3° *Les vertus qu'on peut y pratiquer.* Les récréations nous font pratiquer l'obéissance, puisqu'elles sont fixées par la règle ; elles nous offrent des occasions nombreuses de pratiquer la charité ; enfin, nous pouvons y faire des actes nombreux de religion, d'humilité, de mortification.

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas assez compris que les récréations elles-mêmes peuvent contribuer à notre sanctification. - Nous demanderons pardon des fautes que nous y avons commises — Nous reconnaîtrons avec douleur que nous n'avons pas su y pratiquer la vertu.

Résolutions : 1° nous recueillir au commencement de chaque récréation ; 2° élever notre cœur à Dieu pendant cet exercice ; 3° faire de la récréation un des principaux objets de l'examen du soir.

Bouquet spirituel : *Homo internus cito se recolligit, quia nunquam se totum ad exteriora effundit.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la bonté qu'il nous témoigne en nous permettant, en nous ordonnant même, de prendre quelques heures de délassement après l'étude. Nous aurions mérité d'être condamnés pour nos péchés à un labeur sans trêve et sans relâche. Combien, en effet, n'y a-t-il pas d'hommes sur la terre dont le travail n'est pas, comme le nôtre,

interrompu par des récréations, et qui, pour gagner le pain de chaque jour, sont obligés de demeurer depuis le matin jusqu'au soir courbés sur le sillon qu'ils creusent, ou astreints à l'accomplissement d'une tâche laborieuse ! Dieu n'a pas voulu que la loi du travail s'exécutât pour nous avec une telle rigueur. Chaque jour il daigne nous dire comme autrefois à ses apôtres : « Venez et reposez-vous un peu : *Venite... et requiescite pusillum* (1) ; et, chaque semaine, il veut que nous délassions notre esprit en prenant un repos plus long encore et plus complètement récréatif.

En remerciant Notre-Seigneur de cette paternelle condescendance, honorons les récréations et les délassements qu'il a voulu prendre lui-même pendant sa vie mortelle, pour s'accommoder à notre faiblesse. Il s'est récréé dans son enfance sous les yeux de Joseph et de Marie, auxquels il fut donné de contempler l'étonnant spectacle du Verbe de Dieu anéanti dans la chair, abaissant sa majesté jusqu'aux divertissements de l'enfance. Il s'est récréé aussi, durant le cours de son ministère public, dans les entretiens et les épanchements intimes auxquels il aimait à se livrer dans la société de ses apôtres et de ses disciples, leur parlant et les écoutant avec la bonté d'un père et la familiarité d'un ami.

O Jésus, dans ces détails, vulgaires en apparence, de votre vie humaine, vous n'étiez pas moins l'objet des complaisances de l'auguste Trinité et de l'admiration des Anges que dans vos œuvres les plus éclatantes ; vous n'y êtes pas moins digne de nos respects et de nos hommages. Soyez béni d'avoir bien voulu, en vous récréant, nous apprendre que nous pouvons plaire à

(1) Marc, VI, 31.

Dieu dans nos récréations comme en tout le reste, nous donner l'exemple d'un délassement vraiment chrétien, et nous en mériter la grâce.

La vie des plus grands saints nous montre qu'eux aussi n'ont pas cru déroger à l'austérité de leur vertu en s'accordant quelque relâche après le travail. Le trait de saint Jean l'Évangéliste se récréant avec une perdrix est célèbre dans les anciennes histoires. Demandons à Dieu la grâce de nous récréer comme eux et de trouver, à leur exemple, le secret de faire de nos délassements mêmes un moyen de sanctification.

II. — Considérations.

Il y a lieu de considérer au sujet des récréations : 1° Les intentions qu'il convient d'y apporter ; 2° les dangers qu'elles présentent et contre lesquels il faut se prémunir ; 3° les vertus qu'on peut y pratiquer.

1° La première condition requise pour sanctifier nos récréations, c'est que nous y apportions toujours des intentions pures et surnaturelles. Les âmes immortifiées qui suivent en tout les instincts de la nature, ne voient dans les récréations que le plaisir qu'elles leur procurent, et ne se proposent, en les prenant, que ce seul but. Tout autres sont les vues du séminariste et du prêtre que la foi dirige et inspire.

Pour lui, la récréation est en premier lieu un devoir ; il ne la distingue pas des autres exercices que sa règle lui impose, et il s'y porte dans un esprit d'obéissance et de soumission à la volonté divine. Cette volonté sainte l'appelle à la prière, et il y va ; à l'étude, et il s'y livre avec ardeur ; au repas, et il le prend avec action de grâces. C'est maintenant la récréation ; il l'envisage

de la même manière, et n'y voit autre chose que l'ordre providentiel qui détermine l'emploi de chacune de ses journées et la série des exercices auxquels il doit s'appliquer. Que la récréation lui soit agréable ou que, dans la disposition d'esprit ou du cœur où il se trouve, son inclination le porte à se séparer de la compagnie de ses frères, et à se retirer seul dans sa cellule. Il n'importe. Ce n'est pas son plaisir qu'il a en vue, il ne veut qu'une chose, faire à chaque moment ce qui plaît à Dieu, et, par conséquent, ce qu'il y a de plus parfait. Pris dans ces vues surnaturelles, le délassement de la récréation peut être, pour un séminariste fervent, un exercice aussi sanctifiant et aussi méritoire que l'oraison la mieux faite. On demandait à un saint novice ce qu'il ferait, si on venait, dans le cours de la récréation, lui annoncer qu'il va mourir : « Je continuerais, répondit-il, l'exercice que la règle m'impose, heureux de mourir dans la pratique de l'obéissance. »

Toutefois, il n'est pas interdit de se proposer, en prenant sa récréation, le délassement corporel et spirituel pour lequel elle a été établie. Ce résultat, qui est le but direct de la récréation, est bon et honnête, et il est légitime de vouloir l'obtenir. Mais il se rapporte à une fin plus haute. En effet, le délassement que la récréation me procure, en renouvelant mes forces, me donne le moyen de me livrer aux exercices de piété et d'étude qui sont eux-mêmes la condition essentielle de l'accomplissement des desseins de Dieu sur moi. Tel est le but final pour lequel Dieu me permet le relâche de la récréation, tel est aussi celui que je dois avoir en vue en le prenant. Envisagée ainsi, la récréation n'est plus un simple amusement ; elle a dans ma vie de séminariste et de prêtre sa raison d'être ; elle se rattache aux plus importants devoirs de ma vocation.

Dans la vie de communauté, la récréation offre un autre avantage également précieux, qu'il est légitime de s'y proposer pour fin : elle contribue à resserrer les liens de charité fraternelle qui doivent unir entre eux les membres d'une même famille religieuse. Tous les exercices de la journée accomplis en commun : la prière, les repas, les classes, sont bien déjà une expression touchante de cette charité ; mais c'est dans les récréations qu'elle a toute son expansion. C'est là qu'on se voit, qu'on se parle, qu'on apprend à se connaître ; là que se constitue l'unité de la communauté, qui n'est plus une simple juxtaposition de personnes, mais une famille de frères. Rien, assurément, de plus moral, rien même de plus surnaturel et de plus chrétien que de se proposer en prenant sa récréation, ce noble but, et de mettre tout en œuvre pour l'atteindre aussi parfaitement qu'il nous sera possible.

2° La récréation est donc un exercice bon et saint; toutefois il s'y rencontre des périls contre lesquels il importe de nous tenir en garde.

Elle nous expose en premier lieu à la dissipation de l'esprit. Pour nos succès dans nos études, comme aussi pour nos progrès dans la vie d'oraison, une des conditions les plus essentielles est le recueillement, c'est-à-dire l'habitude infiniment précieuse de concentrer notre attention sur un même objet, et de rassembler, pour ainsi dire, sur lui, toutes les facultés de notre âme, en écartant les pensées distrayantes qui nous en détournent. Or cette disposition fondamentale que tous les exercices du Séminaire tendent à développer en nous, et sans laquelle nous ne serons jamais ni des savants ni des saints, est tout particulièrement menacée dans la récréation. Déjà par sa nature, à raison des

épanchements auxquels on s'y livre, de l'abandon et du laisser aller des conversations, elle fait que l'esprit, jeté en quelque sorte hors de lui-même et tout rempli de la pensée des objets extérieurs, est moins apte à rentrer en lui-même et à réfléchir. Mais combien plus en sera-t-il ainsi si, n'y gardant pas la mesure convenable, on s'abandonne avec emportement aux entraînements d'entretiens futiles, distrayants, passionnés ! Qui de nous n'en a fait l'expérience ?

Le second péril de la récréation est que facilement elle dessèche le cœur et fait qu'il devient moins sensible aux impressions de la piété. Pour nous en convaincre, il suffit ici encore de consulter l'expérience. Nous avons fait au début de la journée une bonne oraison. L'onction de la grâce a pénétré notre âme et nous a touchés. La messe a été pieusement entendue, et, toute la matinée, nous nous sommes maintenus dans une atmosphère de piété, qui rendait notre union à Dieu douce et facile.

Arrive l'heure de la récréation. Jusque-là, recueillie en elle-même, notre âme, sans presque qu'elle y prenne garde, se laisse entraîner aux mouvements divers de joie et de satisfaction sensible que la conversation provoque. Aux impressions pieuses qu'elle éprouvait ont succédé d'autres impressions d'une nature toute différente. Le sentiment de Dieu présent n'est plus aussi vif en elle, et ne la touche plus de la même manière; il lui faut faire effort pour que l'onction de la grâce la pénètre de nouveau. Qu'un exercice de piété se présente à faire, elle se voit dans une sorte d'impuissance de s'y occuper et surtout d'y produire ces mouvements affectueux qui, auparavant, lui étaient familiers. Son amour pour Dieu n'a pas diminué, mais elle n'en éprouve plus au même degré la consolation et le sentiment.

Enfin, c'est surtout dans la récréation que nous sommes exposés à commettre ces innombrables péchés de la langue signalés avec tant de force par l'Apôtre saint Jacques, qui y voit la source de tous les maux : *Lingua ignis est, universitas iniquitatis* (1). Médisances, critiques, railleries méchantes, vivacités, paroles inspirées par la vanité ou par la légèreté ; l'abandon et le laisser aller de la conversation entraînent, sans presque qu'elle s'en rende compte, l'âme qui n'est pas sur ses gardes, en quelques-uns de ces dérèglements, et bien rarement, dans une conversation un peu longue, on parvient à les éviter entièrement.

La récréation est donc un exercice particulièrement dangereux. Les saints le redoutaient, et, pour ce motif, se séparaient le plus qu'ils pouvaient du commerce des créatures : *Maximi sanctorum humana consortia ubi poterant vitabant, et Deo in secreto vivere eligebant* (2). Dieu ne nous demande pas cette séparation; mais il importe, que nous exercions sur nous-mêmes en prenant la récréation, une vigilance sévère, et que, pour nous prémunir contre les périls que la récréation présente, nous y gardions la retenue et la modération convenables.

3° Si la récréation nous expose au danger de pécher, elle nous offre aussi de nombreuses occasions de nous exercer à la pratique des plus excellentes vertus. Elle peut devenir ainsi, pour le séminariste fidèle, une source précieuse de mérites, et contribuer à sa formation sacerdotale non moins efficacement que les pratiques les plus sanctifiantes.

En considérant les fins que nous devons nous pro-

(1) Jac., III, 6.
(2) *Imit.*, l. I, c. XX, n. 1.

poser dans nos récréations, nous avons reconnu qu'elles sont, non seulement un délassement, mais encore un devoir, et de plus un moyen de resserrer les liens qui nous unissent les uns aux autres. De là, deux vertus que nous avons l'obligation d'y pratiquer : l'obéissance et la charité.

Nous y pratiquerons l'obéissance, en nous y montrant fidèles à tout le détail des règles qui nous sont prescrites pour le temps de la récréation. Elles ont pour objet : les heures qui y sont consacrées et qu'il est interdit de dépasser; le lieu qui y est assigné et dont, sans permission, on ne doit pas sortir; les personnes avec lesquelles il convient de la prendre; les convenances qu'il faut y garder.

La charité demande d'abord que nous nous abstenions de tout ce qui blesserait cette vertu : des médisances, des critiques, des rapports malveillants, des railleries méchantes, des vivacités et des emportements. Elle exige de plus que nous donnions à nos frères des témoignages de sympathie, d'intérêt et de bienveillance ; les encourageant s'ils sont timides, les consolant s'ils sont tristes, leur parlant de ce qui leur plaît davantage, faisant valoir ce qu'ils disent, nous appliquant en tout à leur faire plaisir.

Outre ces deux vertus, il y en trois autres que la récréation nous donnera l'occasion de pratiquer : la religion, l'humilité, la mortification.

Il serait indiscret, sans doute, de vouloir transformer les entretiens familiers de la récréation en discours de piété. Mais si l'amour de Dieu nous anime, nous ne négligerons pas de profiter des ouvertures que la conversation fera naître, pour dire une parole édifiante, raconter un trait propre à élever les âmes aux pensées surnaturelles.

Les occasions que nous offre la récréation de faire des actes d'humilité sont innombrables. Je serais tenté de me mettre en scène, de parler de moi, de manifester ma science ou mes talents, de faire briller mon esprit; je ferai à Dieu, au fond de mon cœur, le sacrifice de ce désir. J'ai obtenu un petit succès dans la conversation : une remarque ingénieuse, un bon mot, un récit bien conduit, un triomphe dans une discussion, m'ont attiré quelques applaudissements; je renoncerai à la vaine satisfaction que l'amour-propre y pourrait prendre. Si, au contraire, il se présente quelques humiliations, s'il m'échappe quelque maladresse qui provoque le rire, je subirai sans murmure le froissement d'amour-propre, refoulant au fond de mon âme les émotions que je pourrai ressentir.

Il peut sembler étrange que la récréation, dont le but est de procurer à la nature le délassement dont elle a besoin, soit néanmoins un exercice de mortification. Rien de plus certain cependant.

Combien de fois, à raison de la disposition d'âme où je me trouve, la récréation ne sera-t-elle pas pour moi plutôt un assujétissement pénible qu'un passe-temps agréable?

Il me serait plus doux de passer ce temps de délassement avec tel groupe de condisciples, qu'avec tel autre groupe; j'aimerais mieux prendre tel divertissement que tel autre; mon attrait me porterait à donner tel cours à la conversation. Si je suis mortifié, je ferai le sacrifice de ces préférences quelque légitimes qu'elles puissent être.

Que d'autres occasions de pratiquer cette vertu ne trouverai-je pas dans les importunités, les caprices, les exigences, les défauts de caractère du prochain qu'il faudra supporter? Ce sera une vivacité que je devrai

réprimer, une parole blessante que je retiendrai. Si, par humeur ou par caprice, je me sens porté à garder le silence, je ferai effort pour vaincre mon mutisme; si je suis tenté de trop parler, je mettrai une garde à mes lèvres.

Il ne se passera pas de récréation où il ne nous soit facile d'offrir à Notre-Seigneur des actes nombreux de ces diverses vertus, actes d'autant plus méritoires qu'ils seront moins apparents, que Dieu seul les verra, et qu'il n'est nullement à craindre que l'amour-propre, qui trop souvent corrompt nos meilleures œuvres, ne nous en fasse perdre le mérite.

III. — Affections et résolutions.

« Tout, a dit l'apôtre, coopère au bien de ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (1). » Cela est vrai surtout des éléments dont se compose ma vie de séminariste. Comme tous ils sont pour moi l'expression de la volonté de Dieu, tous aussi peuvent contribuer à me sanctifier. Le sommeil, les repas, les délassements mêmes de la récréation ne font pas exception à cette règle.

L'ai-je bien compris? En ce qui concerne spécialement les récréations sur lesquelles je viens de méditer, ai-je su en tirer, pour le bien de mon âme, tout le profit qu'elles pouvaient me procurer?

Ai-je été fidèle, avant de les commencer, à diriger mes intentions de manière à n'en avoir que de pures et de surnaturelles? N'ai-je pas, au contraire, suivi, sans modération, le mouvement naturel qui m'y portait?

Comment me suis-je prémuni contre les dangers qu'elles me présentent? N'est-il pas vrai que, bien

(1) *Rom.*, VIII, 28.

rarement, j'en suis sorti, sans avoir eu quelques fautes à m'y reprocher ; et quand, le soir, j'ai fait sérieusement mon examen de conscience, n'ai-je pas, le plus souvent, été contraint de reconnaître que le plus grand nombre des fautes, commises dans le cours de la journée, se rapportent au temps de la récréation ?

Puis-je du moins me rendre le témoignage que, si la récréation m'a entraîné en quelques manquements, elle a été aussi pour moi l'occasion d'actes vertueux ? Hélas ! ne dois-je pas reconnaître que je n'ai guère su profiter des précieuses ressources que le temps de la récréation m'a offertes pour me perfectionner dans la pratique des vertus chrétiennes ? Il m'eut été facile, avec un peu de vigilance et d'application, de multiplier mes mérites ; je ne l'ai pas fait, et le temps de la récréation a été pour moi un temps stérile.

Pardonnez-moi, ô mon Dieu, ces négligences que je déplore, et rendez-moi par votre grâce fidèle aux résolutions suivantes :

1° Je me recueillerai, au commencement de chaque récréation, pour entrer dans les vues surnaturelles que je dois avoir en la prenant ;

2° Dans le cours de la récréation, j'élèverai de temps en temps mon cœur à Dieu, en disant intérieurement : *Sursum corda !*

3° Le soir, à l'examen de conscience, je m'appliquerai, avec une attention particulière, à me rendre compte de la manière dont j'aurai passé mes récréations.

Homo internus cito se recolligit, quia nunquam se totum ad exteriora effundit (1).

(1) *Imit.*, l. II, c. I, n. 7.

QUATRIÈME PARTIE

L'ANNÉE LITURGIQUE

I. — TEMPS DE L'AVENT

XC

LES AVÈNEMENTS DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu comme l'objet de la grande attente des patriarches et des prophètes, et comme la source unique de tout bien. — Nous nous unirons à l'Église pour implorer le secours divin. — Nous vivrons dans une disposition continuelle de désir et d'attente de l'avènement de Dieu.

II. Nous verrons qu'on peut distinguer trois avènements de Dieu dans le monde :

1° *L'avènement de Dieu créateur.* De toute éternité le néant attendait qu'une parole toute puissante vint le féconder. — Encore, en ce moment, nous avons besoin que Dieu exerce à notre égard sa puissance créatrice, qu'il nous conserve et qu'il renouvelle sans cesse son action créatrice. — Aussi devons-nous être dans la dépendance la plus absolue de Dieu.

2° *L'avènement de Dieu rédempteur.* Il a été attendu pendant quatre mille ans. — Il est venu, et maintenant l'Église veut que nous l'attirions dans notre cœur. — Notre-Seigneur n'est pas encore venu pour

toutes les âmes. — Aussi devons-nous demander pour elles l'avènement du Messie.

3° *L'avènement de Dieu rémunérateur et vengeur.* Notre-Seigneur, à la fin des temps, viendra dans tout l'éclat de sa majesté pour récompenser les bons et punir les méchants. — L'Église attend cet avènement qui sera le couronnement des deux autres. — A la pensée de ce dernier avènement nous devons nous réjouir, supporter les épreuves avec courage, et vivre dans une grande vigilance.

III. Nous nous renouvellerons dans l'attente de l'avènement de Dieu. — Nous nous humilierons d'avoir si peu le sentiment du besoin de Dieu. — Comme le peuple d'Israël, nous avons bien mérité que Dieu nous reproche nos infidélités et nos ingratitudes.

Résolutions : 1° Nous renouveler dans la conviction que nous dépendons de Dieu ; 2° désirer la venue de Jésus dans nos cœurs.

Bouquet spirituel : *Ad te, Domine, levavi animam meam.*

I. — Adoration.

Il n'est aucun temps de l'année qui soit une expression plus vive et plus vraie de la vie de l'Église et des justes sur la terre que celui de l'Avent. En effet, l'Avent, *Adventus Domini,* a pour objet l'avènement de Dieu dans le monde. Or, l'Église vit dans l'attente de cet avènement divin. Elle l'appelle avec toute l'ardeur de son âme, empruntant pour cela, tantôt les accents des patriarches et des prophètes, tantôt la touchante prière par laquelle saint Jean termine son *Apocalypse* et qui est comme le fond et la substance de toutes les invocations de l'Église : « Venez, Seigneur Jésus : *Veni, Domine Jesu* (1).

En commençant notre oraison, adorons Dieu comme le principe et la source unique de toute lumière, de

(1) *Apoc.*, xxii, 20.

toute sainteté, de toute vie, de tout bien. De lui, comme le dit saint Jacques, découle tout don parfait : *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum* (1) ; et c'est à lui que nous sommes redevables de tout ce que nous possédons dans l'ordre de la nature, aussi bien que dans l'ordre de la grâce.

Pénétrés de cette vérité, et dans le sentiment profond du besoin que nous avons du secours d'en haut, sans lequel nous ne pouvons rien, unissons-nous à la sainte Église, et ne cessons de demander avec elle à Dieu qu'il vienne et qu'il nous sauve. Conjurons, avec le prophète, le Seigneur d'ouvrir les cieux et de descendre : *Utinam dirumperes cælos et descenderes* (2)! Vivons, durant ces quatre semaines, dans une disposition continuelle de désir et d'attente, et préparons nos cœurs à recevoir l'hôte divin dont l'avènement nous est annoncé, et qui doit, par sa présence, nous remplir de grâce, de lumière et d'amour : *Præparare in occursum Dei tui, Israel, quia ecce formans montes, et creans ventum, et annuntians homini eloquium suum... Dominus Deus exercituum nomen ejus* (3).

II. — Considérations.

On peut distinguer trois avènements de Dieu dans le monde, qui doivent être l'objet de notre attente, et auxquels l'Église fait allusion dans l'office de ce temps, savoir : 1° l'avènement de Dieu créateur ; 2° l'avènement

(1) Jac., I, 17.
(2) *Is.*, LXIV, 1.
(3) *Amos.*, IV, 12.

de Dieu rédempteur; 3° l'avènement de Dieu rémunérateur et vengeur.

1° Dieu s'est, en premier lieu, manifesté dans le monde comme créateur, et c'est sous ce titre que l'Église l'invoque dans l'hymne de l'Avent : *Creator alme siderum*. Jusque-là, il n'avait vécu qu'en lui-même, sans que rien exprimât et manifestât au dehors ses perfections divines. Le monde, avec toutes les merveilles qu'il renferme, n'avait pas encore commencé d'être; de toute éternité le néant attendait qu'une parole toute-puissante vînt le féconder et faire jaillir de son sein l'innombrable multitude des êtres. Attente sublime qui proclamait et exaltait à sa manière la puissance infinie de Dieu, jusqu'à ce que les magnificences du monde créé vinssent la proclamer et l'exalter d'une manière plus éclatante encore.

Mais cette attente de l'avènement de Dieu créateur n'a pas cessé, avec la création, de s'imposer à nous comme un devoir. N'avons-nous pas, en effet, sans cesse besoin que Dieu exerce à notre égard sa puissance créatrice? Ne faut-il pas qu'il entretienne et qu'il conserve en nous l'être et la vie? Les regards de toutes les créatures ne sont-ils pas, selon la belle expression de nos saints Livres, continuellement tournés vers Dieu pour qu'il épanche sur elles la vie qu'il possède? *Oculi omnium in te sperant, Domine* (1).

Dieu renouvelle à tout moment son avènement dans le monde comme créateur, et, chaque année, il nous en donne une manifestation sensible dans ces fruits et ces moissons au moyen desquels il entretient en nous la vie. Voilà que, dans nos campagnes, les laboureurs viennent

(1) Ps. CXLIV, 15.

de confier à la terre la semence, et nous attendons que cette semence germe et produise des fruits. Qu'est-ce à dire, sinon que nous attendons l'avènement de Dieu créateur qui fécondera notre travail par la vertu de son Esprit, et renouvellera la face de la terre : *Emittes Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ* (1). Ainsi tout vit dans la dépendance de Dieu, tout attend Dieu.

De là découle un devoir de la piété chrétienne trop négligé malgré son importance.

Dans le besoin continuel et universel que nous avons de Dieu, nous devons donc lui demander avec confiance et fidélité notre pain de chaque jour : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie* (2) ; attendre tout de sa bonté ; et nous tenir, à son égard, pour toutes les nécessités de la vie, pour le vêtement, pour la nourriture, pour tout ce que réclame notre corps, dans la dépendance la plus absolue.

2° Telle est la première pensée que doit faire naître en nous le temps de l'Avent ; il en est une autre qui en ressort plus directement encore.

Pendant quatre mille ans, le monde a vécu dans l'attente d'un nouvel avènement divin, l'attente de Dieu rédempteur. En effet, l'œuvre de la création, si pure et si belle quand elle sortit des mains de son auteur, n'avait pas tardé à être souillée et dégradée par le péché. Pour qu'elle redevint digne de sa fin une restauration était nécessaire : ce fut l'œuvre du Rédempteur. Promis par Dieu au premier homme après sa désobéissance, il fut, jusqu'à sa venue, l'objet de

(1) Ps. CIII, 30.
(2) Luc, XI, 3.

l'attente universelle. Toute la vie, toute l'histoire de l'ancien monde se résument dans cette attente.

Aujourd'hui, celui qui en était l'objet est venu. Le Messie est descendu sur la terre ; nous avons vu sa gloire, nous participons au bienfait de sa rédemption. Et pourtant l'Église veut que, durant l'Avent qui commence, nous vivions dans l'attente de ce divin Messie, et que nous l'appelions par de ferventes prières.

C'est que l'œuvre du rédempteur, comme celle du créateur, se continue et se complète de jour en jour. Jésus s'est donné au monde, il l'a sanctifié et racheté, il lui a communiqué sa vie, il y a fondé la société des saints. Mais il faut que, par une correspondance fidèle à la grâce qu'il nous a méritée, nous participions tous au bienfait de son avènement. Hélas ! toutes les misères que le Messie est venu guérir ne se retrouvent-elles pas encore en nous, à un degré ou à un autre ? N'y a-t-il pas dans notre intelligence de profondes ténèbres, dans notre volonté d'incroyables faiblesses ? Et puis combien d'hommes qui n'ont point encore profité de ce bienfait, que la lumière de l'Évangile n'a pas éclairés, et qui, après tant de siècles écoulés depuis l'incarnation du Verbe, demeurent plongés dans l'infidélité ! Combien d'autres connaissent, il est vrai, Jésus-Christ, mais, aveuglés par les préjugés et les passions, lui refusent l'hommage de leur foi, de leur amour et de leur obéissance !

Donc, de nos jours encore, il y a lieu de demander à Dieu l'avènement du Messie, d'appeler de tous nos vœux le divin Rédempteur, de le conjurer de nous visiter dans sa miséricorde et de compléter son œuvre, en ramenant à lui les pauvres égarés qui s'en éloignent, en fortifiant par la puissance de sa grâce les volontés faibles et chancelantes, en purifiant pas sa sainteté les

cœurs malades : *Cujus veritas instrueret inscios, sanctitas justificaret impios, virtus adjuvaret infirmos* (1). C'est la prière que nous devons en tout temps adresser au Verbe incarné, source et principe de toute vie surnaturelle ; mais, dans le saint temps de l'Avent, elle doit s'élever de notre cœur plus fréquemment et avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire. L'Église nous y exhorte et nous en donne l'exemple. Quoi de plus touchant, en effet, que les supplications qu'elle nous met sur les lèvres dans l'Office de l'Avent pour supplier, conjurer le divin Messie de venir sur la terre et d'établir son règne parmi nous !

3° L'Office de ce temps appelle principalement notre attention sur l'avènement du Verbe incarné dans le mystère de la crèche. Toutefois, l'Église nous y fait entrevoir un troisième avènement dans lequel Dieu doit se révéler au monde, non plus seulement comme créateur et comme rédempteur, mais comme rémunérateur et vengeur. Tel est, en particulier, le mystère que nous rappelle l'Évangile du premier Dimanche de l'Avent.

Le Verbe fait chair remonté au ciel, après avoir accompli, par toute la série de ses mystères, l'œuvre de notre rédemption, doit donc, à la fin des temps, revenir sur la terre. Il viendra, non plus dans l'humilité de la crèche, mais dans l'éclat de sa majesté ; et toutes les générations humaines, réunies au pied du tribunal de ce souverain juge, entendront sortir de sa bouche l'arrêt qui fixera leur sort pour toute l'éternité.

L'Église vit dans l'attente de ce dernier avènement qui doit être le couronnement et la consommation des deux autres. Elle l'appelle et le désire de toute l'ar-

(1) *Præf. Adventus.*

deur de son âme, et c'est l'espérance certaine qu'elle en conserve qui la console au milieu de ses épreuves et la soutient dans ses luttes. Les saints du ciel, bien que déjà en possession de leur récompense, l'appellent aussi ; parce que c'est alors que leur gloire sera complète, et qu'ils verront la justice de Dieu se déclarer pour eux et les venger : *Usquequo, Domine* (*sanctus et verus*), *non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum* (1).

L'attente du dernier avènement de Jésus comme rémunérateur et comme vengeur doit provoquer dans l'âme chrétienne trois dispositions.

Une disposition de joie à la pensée de la gloire qui accompagnera alors le triomphe de Jésus et de ses saints. Cette gloire est maintenant incomplète, ou plutôt elle est obscurcie et voilée par les violences et les persécutions des méchants : *Datum est* (*bestiæ*) *bellum facere cum sanctis et vincere eos* (2). Mais alors Jésus et ses saints triompheront et leurs ennemis seront confondus : *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum* (3). Quoi de plus juste que de nous réjouir à la perspective de ce triomphe? *Regnavit Dominus Deus noster omnipotens. Gaudeamus, et exsultemus, et demus gloriam ei* (4).

La seconde disposition dans laquelle nous devons nous établir à la pensée du dernier avènement de Jésus, est le courage à supporter les épreuves de la vie présente. C'est ce que l'Écriture appelle « la patience des saints ». *Hic patientia sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei et fidem Jesu* (5). Gardons-nous

(1) *Apoc.*, VI, 10.
(2) *Apoc.*, XIII, 7.
(3) Ps. CIX, 1.
(4) *Apoc.*, XIX, 6-7.
(5) *Apoc.*, XIV, 12.

donc de nous laisser ébranler par les scandales et les désordres dont le monde présent étale le spectacle sous nos yeux. Ne nous étonnons ni des persécutions que subissent les bons, ni des triomphes que remportent sur eux les méchants. Si Dieu permet que ses amis soient sur la terre en butte aux insultes, aux mépris, aux injustices, ce n'est pas qu'il les abandonne ; mais il leur fait trouver dans ces tribulations le moyen de mériter une récompense plus belle et plus riche.

Enfin, la perspective du dernier avènement de Jésus nous invite à la vigilance. Car l'Évangile nous apprend qu'il doit avoir lieu à l'improviste et au moment où personne ne s'y attendra. Il surprendra le genre humain comme, au temps de Noé, le déluge surprit les hommes qui vivaient sur la terre : *Sicut enim erant in diebus ante diluvium, comedentes et bibentes... ; et non cognoverunt donec venit diluvium, et tulit omnes ; ita erit et adventus Filii hominis* (1). Soyons donc, selon le conseil de Jésus-Christ, comme ce serviteur fidèle qui veille pour être prêt à recevoir son maître, lorsqu'il viendra frapper à la porte de sa demeure.

III. — Affections et résolutions.

Les considérations que je viens de faire m'apprennent de quelle manière il convient de passer le temps de l'Avent.

Conformément au désir de l'Église, ma principale application doit être de me renouveler dans l'attente de l'avènement de Dieu, me pénétrant de plus en plus du besoin que j'ai de son secours, et appelant de tous mes vœux le bienfait de sa visite. C'est la disposition

(1) Matth., XXIV, 38, 39.

qu'exprimait le Roi-Prophète lorsqu'il disait : « J'ai élevé mes yeux vers les montagnes d'où le secours doit me venir. Ce secours je l'attends de Dieu qui a fait le ciel et la terre : *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. Auxilium meum a Domino, qui fecit cælum et terram* (1).

Ai-je jusqu'à présent vécu dans cette attente? Ai-je un sentiment profond du besoin de Dieu dans l'ordre de la nature aussi bien que dans l'ordre de la grâce ? Suis-je bien convaincu de cette vérité fondamentale que, sans Dieu, je ne suis, je ne puis rien? Dans cette conviction, est-ce en Dieu seul que je mets ma confiance? Est-ce de lui que j'attends tout? Est-ce à lui que j'ai recours pour obtenir ce qui me manque?

Vous ne cessiez, ô mon Dieu, de reprocher à votre peuple, par la bouche des prophètes, l'infidélité et l'ingratitude dont il se rendait coupable, lorsqu'il mettait dans de vaines idoles ou dans des appuis humains la confiance qu'il n'aurait dû mettre qu'en vous seul. N'est-il pas juste de reconnaître que bien souvent j'ai mérité le même reproche? Faites, Seigneur, par votre grâce, qu'il n'en soit plus ainsi. Inspirez-moi ce désir ardent de l'établissement de votre règne dans mon âme que ressentaient les saints. Qu'à leur exemple, du fond de ma misère, je vous appelle, je vous implore, je crie vers vous, comme vers mon unique refuge, pour obtenir votre assistance et l'appui de votre bras.

Je prends donc la résolution :

1° De me renouveler, pendant l'Avent, dans le sentiment de ma complète dépendance à l'égard de Dieu ;

(1) Ps. CXX, 12.

2° De produire souvent des désirs ardents de la venue de Jésus en mon âme.

Ad te, Domine, levavi animam meam; Deus meus in te confido, non erubescam (1).

XCI

LE PEUPLE DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu préparant le monde à la venue du Messie, par le choix qu'il fait d'un peuple entre tous les peuples. — Séminaristes, nous sommes dans l'Église ce qu'était dans le monde le peuple de Dieu. — Nous nous exciterons à une grande reconnaissance, en pensant que nous sommes comme Israël la *nation sainte.*

II. Nous verrons que nous possédons toutes les prérogatives du peuple d'Israël :

1° Nous avons été tirés de la servitude du monde et des passions.

2° Dieu nous a donné une loi sainte.

3° Le Seigneur est présent au milieu de nous, non pas de cette manière imparfaite que les Juifs ont connue ; mais par sa présence réelle et par une providence plus particulière.

4° Nous goûtons au Séminaire les douceurs de la terre promise : ici, ni préoccupations, ni angoisses ; mais la paix parfaite.

5° Comme Israël, nous avons des guides et des conseillers qui nous interprètent la loi, et qui sont, auprès de nous, les représentants de la sollicitude et de la vigilance divines.

(1) Ps. XXIV, 12.

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas assez remercié Dieu des grâces du séminaire. — Nous nous demanderons si nous ne serions pas les coupables imitateurs du Juif qui trouvait la manne insipide et amère.

Résolutions : 1° Estimer le séminaire et tous ses exercices ; 2° remercier Dieu de nous y avoir appelés ; 3° redoubler de zèle pour nous montrer fidèles à tout.

Bouquet spirituel : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit ; in loco pascuæ ibi me collocavit.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu préparant le monde, dès le commencement des temps, à la venue du Messie. Pour cela, tandis que toutes les nations de la terre s'égaraient dans leurs voies, se plongeaient dans les ténèbres d'une grossière idolâtrie, et perdaient, avec la connaissance de la vraie religion, la règle des mœurs et la science du salut; il se choisit un peuple, qu'il sépara des autres peuples, qui fut l'objet de sa sollicitude, qu'il entoura de la plus affectueuse tendresse, dans lequel il s'appliqua à conserver les saintes traditions altérées et obscurcies partout ailleurs ; enfin, qui fut par excellence le peuple de Dieu. C'est de lui que devait sortir le Messie promis au monde, et toute son histoire fut une préparation à l'avènement de ce divin Rédempteur.

Ce peuple privilégié nous offre une image touchante des jeunes clercs, cachés dans la solitude des séminaires, pour se préparer au sacerdoce. Nous sommes véritablement dans l'Église ce qu'Israël était dans le monde, le peuple de Dieu. Comme Israël, nous sommes les dépositaires des promesses divines ; comme lui nous nous préparons à mériter la prérogative insigne de donner au monde le Verbe de Dieu fait chair. Notre vie au séminaire est, dans les desseins de Dieu, la prépa-

ration de l'avènement de Jésus dans les âmes, comme l'histoire tout entière du peuple juif fut la préparation de l'avènement de Jésus sur la terre. Aussi, ce que fit Dieu en faveur de ce peuple dans l'ordre temporel, il le fait en notre faveur dans l'ordre spirituel. C'est au développement de cette pensée que sera consacrée notre méditation.

Pénétré de reconnaissance, au souvenir des bienfaits dont le Seigneur ne cessait de le combler, Israël aimait à faire monter vers le ciel ses cantiques d'action de grâces, à louer et à bénir le Dieu de ses pères, et à célébrer ses miséricordes. Il ne se lassait pas de dire : « Glorifiez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle : *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus* (1). » — « Le Seigneur s'est souvenu de nous et il nous a bénis. Il a béni la maison d'Israël, il a béni la maison d'Aaron : *Dominus memor fuit nostri, et benedixit nobis. Benedixit domui Israel ; benedixit domui Aaron* (2). » — « Il n'a pas agi de même à l'égard des autres peuples, et il ne leur a pas révélé sa loi : *Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis* (3). »

A son exemple, laissons notre cœur s'épancher dans l'expression de la gratitude. Nous sommes « la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte : *Genus electum, regale sacerdotium, gens sancta* (4). » Remercions Notre-Seigneur de cette glorieuse préférence, que nous n'avons pas méritée, et dont nous sommes redevables à la bonté toute gratuite de ce divin Maître, qui nous a aimés et qui nous a choisis. Disons avec le

(1) Pss. *passim*.
(2) Ps. CXIII, 12.
(3) Ps. CXLVII, 12
(4) *I Petr.*, II, 9.

Psalmiste dans l'élan de notre reconnaissance : « Je veux chanter éternellement les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (1). »

II. — Considérations.

Considérons comment les traits de la protection que Dieu exerça autrefois à l'égard de son peuple se renouvellent chaque jour par rapport à nous dans le Séminaire.

1° Le premier bienfait accordé par Dieu à Israël fut de le tirer de la servitude dans laquelle il gémissait en Égypte. Pour cela, le Seigneur multiplia les prodiges, frappa l'Égypte de plaies cruelles, et ouvrit à son peuple bien-aimé une voie miraculeuse à travers les eaux de la mer Rouge.

Pour nous aussi il y a eu une sortie d'Égypte. Cette Égypte, c'est le monde où les âmes rencontrent tant de pièges, et où peut-être nous nous serions perdus, comme tant d'autres, si Dieu nous y eût laissés. Bien des liens, bien des séductions nous y retenaient; et peut-être ce n'a pas été sans lutte et sans violence que ces liens ont été rompus, que ces séductions ont été repoussées. Mais Dieu, qui nous voulait à lui, a renversé les obstacles, fait tomber les barrières, et nous a tirés comme Israël de la captivité. A cette première délivrance en a succédé une autre, plus importante encore, la délivrance des passions qui nous asservissaient sous leur joug, et que, par la grâce de Dieu, nous avons vaincues ; nouvelle Égypte dont nous ne sommes sortis qu'après bien des combats et de pénibles efforts. Nous

(1) Ps. LXXXVIII, 2.

sommes libres maintenant de toutes ces servitudes et nous pouvons dire comme le peuple hébreu : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est* (1).

2° Après avoir tiré Israël de l'Égypte, Dieu lui donna sa loi. Ce fut comme le sceau divin de l'alliance qu'il contractait avec lui, le contrat solennellement juré en vertu duquel les enfants de Jacob devenaient véritablement le peuple de Dieu. Loi sainte et parfaite, dans l'observation de laquelle l'Israélite fidèle devait trouver la source de tout bien, le gage assuré de la protection divine.

Telle est aussi notre prérogative. La règle qui nous gouverne, qui détermine l'ordre de nos exercices et l'emploi de tous nos instants, n'est-elle pas pour nous, dans un sens véritable, la loi de Dieu. Loi sainte, comme celle d'Israël, dont l'observation nous procurera les plus précieux avantages, qui nous assure la protection de Dieu, l'abondance de ses grâces et des mérites sans nombre. En la suivant, nous parviendrons à la perfection la plus sublime, nous acquerrons les vertus que notre vocation exige, nous nous disposerons excellemment à l'accomplissement des desseins de Dieu sur nous.

3° Dieu ne se contenta pas de donner sa loi au peuple qu'il s'était choisi. Il voulut encore se rendre présent au milieu de lui. Comme symbole sensible de cette divine présence, il fit dresser au milieu du camp d'Israël un tabernacle dans lequel il habitait, et où, du sein de l'Arche, il rendait ses oracles. C'était là pour Israël le sujet d'une immense confiance. Il savait que

(1) *Ex.*, xv, 1.

Dieu était avec lui pour le diriger, le protéger, le défendre contre ses ennemis, le suivre dans toutes ses voies. Il pouvait dire dans le transport de sa joie et de sa reconnaissance : « Il n'y a pas dans l'univers de nation, quelque grande et puissante qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proches d'elle que notre Dieu l'est de nous pour écouter nos prières : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris* (1). »

Cette présence continuelle et spéciale de Dieu qui faisait la joie, la gloire et la sécurité d'Israël est également l'un des avantages du Séminaire. Dieu est au milieu de nous, comme il était au milieu de son peuple : *Deus in medio ejus* (2); et l'on peut dire de notre demeure ce que le prophète disait de la cité sainte : *Nomen civitatis... Dominus ibidem* (3).

Non seulement Dieu est avec nous dans son saint Tabernacle, d'où, comme du sein de l'Arche, sa vie divine rayonne et s'épanche pour se communiquer à nos âmes; mais ici, plus qu'en aucun autre lieu du monde, Dieu rend, si on peut le dire, sa présence palpable et sensible. Partout son regard nous accompagne, tout nous rappelle son souvenir. Les exhortations que nous entendons, les livres que nous lisons ou que nous étudions nous parlent de lui; sa voix ne cesse de retentir au fond de notre cœur; et si nous étions fidèles, notre vie serait un colloque ininterrompu avec ce grand Dieu toujours à nos côtés. Dans nos études, dans nos repas, dans nos récréations, aussi bien que dans nos exercices pieux, Dieu est près de nous, il est avec nous, il est en nous.

(1) *Deuter*, IV, 7.
(2) Ps XLV, 6.
(3) *Ezech*, XLVIII, 35.

4° Un autre trait de la protection de Dieu sur son peuple bien-aimé fut de le mettre en possession de la terre promise. C'était une terre de bénédiction où, selon l'expression de nos saints Livres, coulait le lait et le miel, pays délicieux entre tous les autres, et par la douceur du climat, et par le charme des sites, et par la fertilité du sol. Israël devait goûter, tant qu'il serait fidèle, dans ce séjour promis à ses pères, la paix la plus profonde, et, en attendant la venue du Messie, jouir de l'abondance de tous les biens.

Cette paix et cette abondance dont Dieu récompensait, dans la terre promise, la fidélité de son peuple, ne sont-elles pas une vive et touchante image des biens dont la bonté divine nous comble dans notre solitude? Pour celui qui sait comprendre et goûter les choses de Dieu, le Séminaire n'est-il pas une véritable terre promise; et ne peut-on pas à bon droit nous adresser les paroles que l'Église, dans sa liturgie, adresse aux nouveaux baptisés : *Introduxit vos Dominus in terram fluentem lac et mel* (1)?

Ici, comme dans la terre d'Israël, règne la plus douce paix, fruit de la charité. Le touchant tableau que nous tracent nos saints Livres du peuple de Dieu se reposant heureux et tranquille à l'ombre de sa vigne et de son figuier, dans une sécurité parfaite, à l'abri de toute inquiétude et de tout danger, se reproduit sans cesse pour chacun de nous. Quoi de plus calme, en effet, quoi de plus exempt de préoccupations et d'angoisses que la vie du séminariste fidèle? Tandis qu'autour de nous règnent le trouble, l'agitation, des sollicitudes sans nombre, nous goûtons la paix de Dieu; notre ciel est toujours serein, et notre

(1) Introït du lundi de Pâques.

vie s'écoule loin des tempêtes. Que dire des trésors de grâce dont Dieu ne cesse de nous combler, bien plus précieux mille fois que les prospérités temporelles accordées à Israël? Dieu accumule autour de nous tous les moyens de sanctification, tous les secours spirituels. Si ailleurs il est libéral, il se montre ici magnifique : *Ibi magnificus est Dominus noster* (1). C'est une pluie bienfaisante qui coule sur notre âme pour la féconder : *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ* (2); c'est un fleuve dont les eaux répandent partout la fertilité : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* (3).

5° Signalons un dernier trait de la protection de Dieu sur son peuple. Pour l'entretenir dans son amour et dans la fidélité à la sainte loi qu'il lui avait donnée, il ne cessa de lui envoyer des prophètes, interprètes autorisés de ses oracles, dépositaires de ses volontés; des hommes de Dieu, chargés de l'instruire, de l'exhorter, de le reprendre; loi vivante, au moyen de laquelle l'accomplissement de la loi écrite devenait plus facile.

Telle est aussi à notre égard la conduite de Dieu. Comme Israël, nous avons besoin, pour persévérer dans la fidélité que nous devons à Dieu, et pour répondre pleinement à ses desseins sur nous, de conseillers et de guides. Ce n'est pas assez qu'une loi nous soit donnée, il faut qu'elle soit interprétée, commentée, appliquée. Il faut de plus que nous soyons réveillés quand nous nous endormons, soutenus et fortifiés quand nous sommes abattus et découragés, consolés quand nous sommes dans la tristesse, rappelés à nous-mêmes

(1) *Is.*, XXXIII, 21.
(2) Ps. LXVII, 10.
(3) Ps. XLV, 5.

quand nous nous égarons. Dieu, dans sa bonté, a pourvu à ce besoin. Il a placé près de nous ses représentants, à la sollicitude et à la vigilance desquels il nous a confiés. Revêtus de son autorité, remplis de son esprit et de sa charité, ils sont les anges visibles qu'il a chargés de nous montrer le chemin, de nous signaler les écueils, de nous défendre contre les dangers. Il veut que nous leur obéissions, comme nous lui obéirions à lui-même, que nous les écoutions comme ses organes et ses représentants, que nous marchions fidèlement dans la voie qu'ils nous tracent, assurés que cette voie nous conduit à la vie.

III. — Affections et résolutions.

Le Séminaire est donc véritablement pour moi, ô mon Dieu, une demeure bénie où votre main toujours ouverte ne cesse de me combler de grâces et de bienfaits sans nombre. Je ne devrais pas me lasser de vous en remercier, et il faudrait que ma vie, dans cette maison, fût une action de grâces continuelle. En est-il ainsi ? Me suis-je bien rendu compte jusqu'à présent de tous les biens que votre bonté me prodigue ? Les ai-je appréciés comme ils le méritaient ? Loin de là, ne m'ont-ils pas inspiré un sentiment tout contraire ?

Tandis que l'Israélite pieux et craignant Dieu trouvait la manne délicieuse, l'Israélite infidèle la trouvait insipide ou amère, et faisait entendre en la recueillant cet injuste murmure : *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo* (1). De même, tandis que le séminariste fervent trouve doux et léger le joug du Séminaire, le porte joyeusement, y trouve une suavité qui le dédommage

(1) *Num.*, XXI, 5.

amplement des sacrifices qu'il lui faut faire, le séminariste tiède le porte avec tristesse et dégoût ; la règle est pour lui un fardeau pesant dont il lui tarde d'être délivré. Ne lui arrive-t-il pas même de dire de cœur, sinon de bouche, comme l'Israélite murmurateur : *Anima nostra jam nauseat ?*

Que je ne sois pas, ô Jésus, assez malheureux pour partager de tels sentiments ! Faites-moi la grâce de mieux apprécier les dons que votre bonté m'accorde ; faites surtout que, par une correspondance fidèle, je me mette en état de remplir un jour la divine mission que vous voulez me confier, et que je sois un digne précurseur de votre avènement dans les âmes.

Mes résolutions seront donc :

1° D'estimer et d'aimer le Séminaire, la règle, les moyens de sanctification qui me sont offerts ;

2° De rendre souvent grâces à Dieu de m'y avoir appelé ;

3° De redoubler de zèle pour me montrer fidèle en toutes choses.

Dominus regit me, et nihil mihi deerit ; in loco pascuæ ibi me collocavit (1)

(1) Ps. XXII, 1-2.

XCII

LES PRÉLUDES DE L'INCARNATION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe incarné qui, avant même que de naître, remplit le monde de l'attente de sa venue. — La naissance du Sauveur est le point culminant et le centre de tous les évènements de l'histoire. — L'Ancien Testament est plein de la pensée de Jésus-Christ. — Nous adorerons le divin Maître dans toutes les manifestations par lesquelles il se révèle à nous.

II. Nous verrons que, dans l'ancienne alliance, Notre-Seigneur s'est manifesté de trois manières :

1° *Par les types.* En effet, la plupart des saints de l'ancienne loi ont été une prophétie vivante de Jésus-Christ. — Adam a été l'image de Jésus, chef de la race nouvelle. — Abel, Noé, Melchisédech, ont été les types de son sacerdoce. — Isaac, Joseph, David, Jérémie, de sa qualité de victime. — Moïse, Josué, Zorobabel, Salomon, de sa qualité de législateur et de roi.

2° *Par les figures.* Tels ont été : le passage de la mer Rouge, la nuée miraculeuse, la manne, le serpent d'airain. — Tels furent surtout les rites vénérables du culte mosaïque : le tabernacle, les fêtes, les sacrifices.

3° *Par les prophéties.* Ces oracles embrassent toute la vie de Notre-Seigneur : sa double nature, les circonstances de sa naissance, sa vie et son ministère, sa passion avec toutes ses rigueurs, sa résurrection avec toutes ses gloires.

III. Nous remercierons Dieu d'avoir bien voulu, par tous ces moyens, soutenir notre foi et alimenter notre piété. — Nous nous demanderons si cette foi est assez vive et cette piété assez fervente. — Nous désirerons d'avoir les sentiments religieux des patriarches qui de loin saluaient le Messie.

Résolutions : 1° Nous renouveler dans la religion du Verbe incarné ; 2° reconnaître Jésus-Christ dans les saints Livres ; 3° nous entretenir dans de saints désirs de la venue de Notre-Seigneur en nos âmes.

Bouquet spirituel : *Egredietur virga de radice Jesse.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe incarné dans cette mystérieuse préexistence en vertu de laquelle, longtemps avant que de naître, il remplit déjà le monde de sa pensée et de l'attente de sa venue. Saint Paul disait aux Hébreux : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles : *Jesus Christus heri, et hodie ; ipse et in secula* (1). » La naissance du Sauveur, en effet, est, dans l'histoire du genre humain, le point culminant qui domine tout le reste, le centre d'où partent ou auquel viennent aboutir tous les évènements, toutes les institutions, le foyer lumineux qui projette de toutes parts ses rayons.

Le monde moderne est né de Jésus-Christ ; le monde antique le préparait. Il a été, dans le plan providentiel de Dieu, la raison des révolutions politiques qui se sont accomplies sur la terre, pendant les quatre mille ans qui précédèrent son avènement ; et les empires qui s'y succèdent forment une chaîne dont le dernier anneau est l'empire qu'il doit fonder, et qui demeurera jusqu'à la fin des temps.

Promis au monde après la chute, comme le réparateur divin des maux et des ravages causés par le péché, il est l'objet de l'attente universelle. Le paganisme lui-même partage cette attente ; et, dans le déluge qui fit disparaître les traditions primitives, la croyance du

(1) *Hebr.*, xiii, 8.

Messie qui doit venir se conserve plus ou moins altérée chez toutes les nations civilisées ou barbares.

Ce fut surtout pour la garder que Dieu se choisit un peuple qu'il sépara des autres peuples et auquel il confia le dépôt de ses vérités saintes. Aussi l'Ancien Testament, qui n'est que l'histoire d'Israël, est tout plein de la pensée de Jésus-Christ. Tout l'y annonce, tout y parle de lui. L'ensemble des livres dont il se compose a en Jésus-Christ son unité ; c'est comme un Évangile anticipé où l'on trouve prédit ce que les Évangélistes racontent. Tel est le point de vue auquel se sont placés les Saints-Pères dans l'étude qu'ils ont faite des textes de la Bible. Sous l'écorce de la lettre, l'Esprit de Dieu leur découvrait les mystères du Christ ; partout sa douce et radieuse figure leur apparaissait, et ils l'adoraient avec amour voilée, mais reconnaissable pourtant, à travers les ombres de la loi.

Imitons cet exemple. Nous lisons les saintes Écritures ; nous en étudions, nous en méditons les textes ; nous y cherchons un aliment pour notre piété ; sachons, nous aussi, avant tout, y découvrir Jésus-Christ, qui s'y cache pour que nous l'y cherchions.

Prosternés aux pieds de ce divin Maître, adorons-le dans toutes les manifestations par lesquelles il se montre à nous ; en toutes il est également digne de nos respects et de notre amour. Bientôt nous irons lui rendre hommage dans la crèche où, par amour pour nous, il a voulu prendre naissance ; honorons-le aujourd'hui, préludant à ce divin mystère, et, pour préparer le monde à sa venue, se montrant à lui de loin dans des emblèmes et des symboles : *Locutus sum,* nous dit-il, *super prophetas, et ego visionem multipticavi, et in manu prophetarum assimilatus sum* (1).

(1) *Osee,* XII, 10.

II. — Considérations.

Jésus, le Verbe incarné, avant de naître parmi nous, s'est manifesté dans l'ancienne alliance, prélude de la nouvelle, en trois manières : par les types, par les figures et par les prophéties.

1° Le Messie promis au genre humain a, en premier lieu, préludé à sa venue par les types destinés à le représenter. La plupart des saints personnages dont la Bible fait mention ont été comme une prophétie vivante de Jésus-Christ ; dans leur vie, dans leurs actions, ils ont offert au monde une ébauche imparfaite de la vie et des actions du Sauveur. Nous trouvons reproduit en chacun d'eux un des aspects de sa divine physionomie ; de sorte qu'en réunissant et en groupant les traits épars, disséminés dans leur histoire, nous obtiendrons une image fidèle du Verbe de Dieu fait chair.

Mais, entre ces types vénérables du Sauveur, il en est que les saintes Écritures et les Pères de l'Église signalent comme ayant avec lui des traits de ressemblance plus frappants.

Ainsi, selon saint Paul, Jésus, créé dans la justice et la sainteté parfaites, et chef de la race nouvelle des saints, a pour type Adam, le chef du genre humain créé par Dieu dans l'innocence. C'est pourquoi le Sauveur devient à ses yeux un nouvel Adam : *Novissimus Adam* (1).

Jésus possède le sacerdoce ; il est et sera éternellement le Pontife saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, seul capable, par son offrande, d'apaiser

(1) *I Cor.*, xv, 45.

la justice divine. En cette qualité, il a pour types : Abel, qui, le premier, offrit à Dieu un sacrifice d'agréable odeur ; Noé, qui, au sortir de l'arche, rendit à Dieu le même hommage, au nom de la création renouvelée et purifiée par le déluge ; Melchisédech, prêtre et roi, dont le sacerdoce, comme celui de Jésus, se présente à nous entouré de mystérieuses obscurités ; enfin Aaron, souche de ce sacerdoce lévitique, qui fut la plus grande institution de l'antiquité, et l'image la plus parfaite du sacerdoce chrétien.

Jésus a donc des types comme prêtre ; il en a aussi comme victime. Abel, injustement immolé par son frère ; Isaac, portant sur la montagne le bois de son sacrifice ; Joseph, vendu en Égypte, calomnié et réduit à une dure captivité, dont bientôt il sort justifié et couvert de gloire ; David, persécuté par Saül, puis trahi, détrôné, obligé de fuir devant son fils révolté et gravissant la montagne des Oliviers, au milieu de quelques serviteurs fidèles ; Jérémie, subissant, pour son courage à annoncer la vérité aux rois et au peuple, d'injustes traitements, nous offrent, dans leurs épreuves, une vive représentation de l'immolation du Sauveur.

Il nous a donné lui-même, comme type de sa résurrection, le prophète Jonas sortant, après trois jours, plein de vie, du ventre du monstre qui l'avait englouti.

Mais Jésus, par sa mort et sa résurrection, a été Rédempteur et Sauveur ; il a combattu et vaincu nos ennemis ; il nous a délivrés de la captivité, et nous a ouvert le ciel que le péché avait fermé. Il est, à ce titre, représenté dans l'ancien peuple par Moïse, le libérateur d'Israël, par Josué, le conquérant de la terre promise, par les Juges, occupés à combattre les ennemis de Dieu, par Zorobabel, qui ramena les Juifs, captifs à Babylone, dans leur pays.

Enfin, la phase la plus glorieuse de l'existence du peuple hébreu fut le règne de Salomon, le roi pacifique, prince riche, puissant et sage, sur lequel tout l'Orient fixe ses regards. Ce monarque est l'image de Jésus dans sa royauté. Comme Salomon, mais d'une façon infiniment plus excellente et plus glorieuse, après les luttes de sa vie terrestre, Jésus remonte au ciel, où il règne dans la paix et dans la jouissance de tous les biens.

2° Aux types prophétiques qui devaient se réaliser dans le Messie, il faut ajouter les figures qui l'ont annoncé, c'est-à-dire les faits et les institutions par lesquels, dans les siècles qui ont précédé sa venue, il s'est révélé au monde. « Toutes ces choses étaient des figures, dit saint Paul, parlant de l'ancien peuple et de ce qui lui arrivait : *Hæc autem omnia in figura contingebant illis* (1). » Le même Apôtre nous découvre un emblème de notre rédemption par Jésus-Christ et de la grâce qu'il nous a méritée, dans le passage de la mer Rouge, dans la nuée miraculeuse qui conduit Israël à travers les routes du désert, dans le rocher d'où jaillit en abondance l'eau qui le désaltère.

Toute la tradition de l'Église a considéré la manne qui, pendant quarante années, nourrit le peuple de Dieu, comme un symbole frappant de l'Eucharistie, véritable pain du ciel, dans lequel Jésus-Christ lui-même se donne en nourriture à nos âmes, durant les jours de notre pèlerinage sur la terre.

Enfin, Notre-Seigneur nous découvre un emblème de son sacrifice sur la croix dans le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, et dont la vue préservait de la mort ceux qu'avait atteints la morsure des serpents,

(1) *I Cor.*, x, 11.

envoyés par Dieu pour châtier son peuple... « De même, dit-il, que Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé : *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis* (1). » La vue du serpent d'airain guérissait les Israélites de la morsure des serpents; ainsi la vertu toute-puissante de Jésus crucifié guérit ceux qui l'invoquent, de la morsure plus redoutable du serpent infernal.

Mais c'est surtout dans les rites vénérables du culte prescrit par Dieu à l'ancien peuple que Jésus, le divin Rédempteur, se trouve représenté avec le plus de vérité. Là, tout le symbolise, tout le rappelle.

Le Tabernacle, et plus tard le Temple, où repose l'Arche du Testament, où Dieu rend ses oracles, où s'offrent les sacrifices, où Israël se réunit pour la prière, sont l'image de Jésus présent dans l'Église, centre divin du culte qu'elle rend à Dieu.

La Pâque judaïque, caractérisée par l'immolation et la manducation de l'Agneau pascal, est une représentation vive de Jésus, le véritable Agneau pascal, immolé pour nous et devenu notre aliment.

Les sacrifices, dans leurs formes variées, et qui semblent, au premier abord, étranges, expriment les fruits divers du sacrifice de la croix, dont ils ne sont qu'une ombre, et qui, seul, est efficace pour honorer Dieu, lui rendre grâces, satisfaire à sa justice et obtenir ses bienfaits. « Au lieu, dit saint Paul, que les prêtres se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes victimes, qui ne peuvent jamais effacer les péchés; celui-ci, ayant offert une seule hostie, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu ;...

(1) Joan., III, 14.

car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés : *Omnis quidem sacerdos præsto est quotidie ministrans, et easdem sæpe offerens hostias, quæ nunquam possunt auferre peccata. Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei... Una enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (1). »

3° Les oracles des prophètes complètent et expliquent les types et les figures qui annoncent Jésus-Christ. Obscurs et vagues au début, ils s'éclaircissent, se précisent de siècle en siècle, et finissent par former ainsi une sorte d'Évangile anticipé, où tous les mystères de Jésus sont exposés, tous les détails de sa vie sont racontés avec une merveilleuse exactitude. Ainsi la tradition messianique s'étend, se développe, franchit même les limites de la Judée, et donne naissance à cette attente universelle dont, lorsqu'il vint au monde, le Messie était l'objet.

En groupant les prophéties qui ont trait à Jésus-Christ, sans tenir compte de l'ordre des temps, on peut les rapporter à sept chefs différents, qui embrassent toute la vie du Sauveur.

Elles nous font connaître, en premier lieu, le mystère de sa double nature. Il est Dieu, engendré avant tous les temps dans le sein du Père, Fils de Dieu, Emmanuel. Mais, en même temps, il est homme, fils de l'homme, serviteur de Dieu et fils de sa servante ; il naîtra comme l'un de nous, et paraîtra dans le monde sous la forme d'un petit enfant.

Toutes les circonstances de sa divine naissance y sont mentionnées. Daniel en a marqué la date précise. Michée en a indiqué le lieu. Jacob prédit qu'il sortira

(1) *Hebr.*, x, 11-14.

de la tribu de Juda; David, qu'il sera un rejeton de sa race. Isaïe déclare qu'il naîtra d'une vierge, et que les rois de l'Orient lui offriront de l'or et de l'encens. Jérémie a entendu les lamentations des mères dont les enfants seront immolés par Hérode.

La vie du Messie, avec tous ses caractères, n'est pas décrite avec moins de précision. Un précurseur suscité de Dieu préparera les voies à sa prédication. Dieu le déclarera son fils. L'Esprit de Dieu se reposera sur lui. Il possèdera une science toute divine; mais sa parole sera simple et familière. Il évangélisera les pauvres. Il sera plein de compassion pour les malheureux. Il guérira les malades. Il n'est pas jusqu'à son entrée triomphale à Jérusalem qui ne soit décrite.

La Passion du Sauveur a surtout été dépeinte par les prophètes avec d'étonnants détails. Ils ont raconté la trahison, le contrat sacrilège et le châtiment de Juda; la cruelle agonie du jardin; les faux témoignages, les ignominies et les tourments du prétoire. Ils ont vu le Sauveur accablé de coups et d'outrages, devenu l'homme de la douleur, rassasié d'opprobres, n'ayant plus ni apparence ni beauté. Le Calvaire leur est apparu, avec ses affreux supplices. David a entendu les coups de marteau qui clouaient à la croix les pieds et les mains de Jésus; il a assisté au partage de ses vêtements; il l'a vu abreuvé de fiel et de vinaigre; ses dernières paroles, avant d'expirer, ont été rapportées par lui. Un témoin oculaire du crucifiement ne l'aurait pas décrit avec plus d'exactitude.

Mais aux opprobres de la passion doivent succéder les gloires de la résurrection. Ce triomphe glorieux est prédit, comme tout le reste. Le Christ ne verra point la corruption du tombeau, et, ressuscité d'entre les morts, il commencera un règne qui n'aura point de fin.

Non contents de raconter la vie du Rédempteur, les prophètes ont fait par anticipation l'histoire de l'Église dans laquelle il devait se survivre. Ils en ont dit la naissance sous l'action de l'Esprit-Saint, et la diffusion dans l'univers entier ; ils ont annoncé les persécutions auxquelles elle serait en butte et dont elle serait victorieuse.

Enfin toutes ces prophéties sont couronnées par celle du triomphe final dans la gloire, où les saints unis à Jésus-Christ verront la face de Dieu, et seront à jamais enivrés des torrents de volupté qu'il répandra sur eux.

Les mystères de Jésus n'ont donc pas été, quand ils se sont produits, des faits nouveaux. Les prophètes les avaient annoncés. Le Nouveau Testament est identique à l'Ancien. Toute la différence, c'est qu'il raconte ce que l'autre prédit; qu'il énonce dans des faits ce que l'autre symbolise dans des figures; qu'il explique, par l'exposé de la réalité, ce que les prophéties de l'autre renfermaient d'obscur.

III. — Affections et résolutions.

O Jésus, ce n'est pas seulement dans l'Évangile et dans les écrits de vos Apôtres, que vous vous présentez à mon adoration et à mon amour; toutes les Écritures me parlent de vous : *Omnia Christum loquuntur* (1). Elles sont comme un vivant tableau dans lequel votre personne sacrée, vos mystères, vos vertus, vos prérogatives, votre doctrine se déroulent devant moi. Quel admirable soutien pour ma foi, et en même temps quel précieux aliment pour ma piété cette considéra-

(1) S. Ambr.

tion ne me fournit-elle pas? En présence de ces annonces prophétiques se succédant sans interruption depuis le commencement des temps, puis se réalisant en vous avec une telle exactitude et une telle précision, que vos prophètes semblent plutôt être vos historiens, puis-je douter que vous ne soyez véritablement le Messie promis au monde, l'Emmanuel, l'envoyé divin qui a reçu de Dieu son Père la mission de nous racheter?

Et s'il en est ainsi, je dois donc, ô Jésus, m'attacher à vous; je dois croire vos enseignements, pratiquer vos maximes, suivre vos exemples, vivre de votre vie; je dois mettre en vous toute ma confiance et tout mon espoir, vous considérant comme le médiateur divin par lequel seul, je puis parvenir au salut.

Telles sont en effet, ô mon Sauveur, les dispositions que depuis longtemps votre grâce a formées dans mon âme. Faites que le fruit de cette oraison soit de les rendre plus complètes, et de me pénétrer de plus en plus pour vous des sentiments religieux qui animaient les patriarches, les prophètes, les justes de l'ancienne loi, et les portaient à désirer si ardemment le bienfait de votre avènement. Ce qu'ils contemplaient, ce qu'ils saluaient de loin : *A longe... adspicientes et salutantes* (1), je le vois accompli; ces biens après lesquels ils soupiraient, je les possède. Que je sache apprécier cette faveur, et que j'en profite en me montrant le fidèle disciple du Verbe fait chair.

Mes résolutions seront donc :

1° De me renouveler dans la religion du Verbe incarné;

2° De me montrer plus attentif dans l'étude des saints Livres à reconnaître Jésus-Christ qui s'y découvre à moi;

(1) *Hebr.*, XI, 13.

3° De m'entretenir, d'ici la fête de Noël, dans les saints désirs par lesquels les justes de l'ancienne loi appelaient le Messie.

Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet ; et requiescet super eum spiritus Domini (1).

XCIII

LA VIE DE JÉSUS EN MARIE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons, nous admirerons Notre-Seigneur dans les abaissements de son incarnation. — Il veut, en ce moment, que nous l'honorions dans le sein virginal de Marie, son sanctuaire et son trône. — Nous nous unirons aux complaisances de Dieu le Père, aux hommages des Anges et aux dispositions du cœur de la Très-Sainte Vierge elle-même.

II. Nous verrons que la dévotion au mystère de Jésus vivant en Marie doit nous être chère pour trois raisons :

1° *En elle-même* la vie de Jésus en Marie, étant un des états du Verbe incarné, mérite tous nos respects. — D'ailleurs, rien de plus saint que ce mystère dans lequel Jésus s'anéantissait devant son Père, rendait sa Mère participante de ses grâces, et nous témoignait un grand amour. — De plus, ce mystère contient en germe tous les autres.

2° *C'est particulièrement le mystère des âmes intérieures.* Ici tout est caché. — La plupart des hommes oublient de rendre leurs devoirs à cet état de Notre-Seigneur. — Mais les âmes intérieures aiment ce

(1) *Is.*, XI, 1.

mystère entre tous les autres ; or, nous sommes du nombre de ces âmes.

3° *Cette dévotion réunit dans un même acte le culte du Verbe incarné et de sa Mère.* Le plan divin nous découvre une union très intime entre Jésus et Marie. — Or, le mystère de la vie de Jésus en Marie exprime cette union de la manière la plus frappante. — Là, Notre-Seigneur nous apparaît plus aimable, plus digne de louanges et plus miséricordieux.

III. Nous nous demanderons si nous avons assez honoré le mystère de la vie de Jésus en Marie. — Si nous conjurons assez souvent le divin Maître de venir et de vivre en nous. — Si, à son exemple, nous faisons des actes de renoncement et d'humilité.

Résolutions : 1° Adorer Jésus en Marie ; 2° honorer Marie comme le sanctuaire de Jésus ; 3° nous efforcer d'entrer dans les sentiments de Jésus et de Marie.

Bouquet spirituel : *O Jesu vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus-Christ dans les abaissements ineffables de son incarnation, que saint Paul appelle avec raison un anéantissement : *Semetipsum exinanivit* (1). A la pensée de ce mystère, entrons dans les transports d'admiration et de reconnaissance qu'il inspire à l'Église ; et bénissons avec elle Notre-Seigneur de ce que, voulant, pour nous sauver, se rendre semblable à nous, en se revêtant de notre nature, il n'a pas eu horreur de se renfermer, durant neuf mois entiers, dans le sein d'une vierge : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum* (2).

C'est là, c'est dans ce sein virginal que Notre-Seigneur s'offre maintenant à nos adorations. Avant de

(1) *Philip.*, II, 7.
(2) *Hymn. Eccl.*

recevoir nos hommages dans la pauvre crèche où bientôt il prendra naissance, il veut d'abord les recevoir en Marie. Cette divine mère est le sanctuaire dans lequel, en venant sur la terre, il s'est reposé; sanctuaire auguste qu'il avait préservé avec soin de la contagion du péché, qu'il avait enrichi de grâces et orné de toutes sortes de vertus. Elle est le trône sur lequel il est assis; trône plus riche et plus beau que celui de Salomon, dont l'Écriture exalte la magnificence. Contemplons avec amour le Verbe de Dieu fait chair dans ce sanctuaire et sur ce trône. Prosternés à ses pieds, rendons-lui les plus profonds hommages de la religion.

Pour le faire, unissons-nous d'abord aux complaisances ineffables que Dieu le Père, prit alors en son Verbe anéanti dans la chair; et écoutons-le avec respect, nous disant dès lors la parole qu'il fera entendre plus tard sur les bords du Jourdain et au Thabor : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances: *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui* (1).

Unissons-nous aussi aux hommages que rendirent au Verbe incarné en Marie les Anges qui furent, entre les créatures, les premiers confidents et les premiers témoins de ce mystère. Saint Paul nous apprend en effet que Dieu donna ordre à ces célestes intelligences d'adorer Jésus-Christ, à son entrée dans le monde, et d'abaisser leur nature angélique devant l'humanité divinisée et unie en lui à la personne du Verbe : *Cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei* (2). Adorons, louons, exaltons, bénissons avec eux la majesté de Dieu cachée et anéantie.

(1) Matth., III, 17; XVII, 5.
(2) *Hebr.*, I, 6.

Enfin, unissons-nous aux dispositions du cœur de Marie et aux devoirs qu'elle rendit à Jésus tandis qu'elle le portait en elle. Il est plus facile au cœur de sentir qu'à la bouche d'exprimer quel doux et saint commerce dut s'établir alors entre Jésus vivant en Marie, et Marie devenue la demeure de son Dieu qu'elle sentait tressaillir dans son sein et dont la vie se confondait avec la sienne. De quels délicieux transports l'âme de cette divine mère ne fut-elle pas remplie ; et avec quelle allégresse, quelle reconnaissance, quel amour ne redisait-elle pas mille fois le jour les paroles de son cantique : *Magnificat anima mea Dominum... Quia fecit mihi magna qui potens est* (1).

Conjurons la très Sainte-Vierge de nous faire entrer en part de ses dispositions, de nous permettre d'honorer en elle et avec elle le Verbe incarné, et de daigner lui offrir elle-même nos adorations et nos hommages, afin que, passant par le cœur de sa mère, ils lui soient plus agréables.

II. — Considérations.

La dévotion au mystère de Jésus vivant en Marie doit nous être chère à trois titres différents.

1° Considérée en elle-même, la vie de Jésus en Marie mérite tous nos respects. Elle est un des états par lesquels le Verbe de Dieu fait chair a voulu passer, pour opérer l'œuvre de notre rédemption ; elle a donc sa place parmi les mystères du Sauveur. Dans ce mystère, comme dans tous les autres, Notre-Seigneur est digne de toute louange et de toute bénédiction ; comme dans

(1) Luc, I, 46-49.

tous les autres aussi, il nous y donne un enseignement, il nous présente un modèle, il nous a mérité une grâce.

Rien d'ailleurs de plus excellent, rien de plus saint, rien de plus divin que cette vie de Jésus en Marie. Dans ce tabernacle auguste où, ainsi que dans l'hostie, Jésus cache ses divines perfections, il accomplit les opérations les plus admirables.

En premier lieu, anéanti devant son Père dans sa nature humaine, il lui rend les devoirs religieux les plus parfaits. Il se consacre à lui par l'acte d'amour le plus pur et le plus ardent qu'un cœur créé eût encore produit. Il se constitue, pour l'honorer plus parfaitement, en état de victime, et se dévoue au sacrifice. Les hosties offertes jusque-là à Dieu n'étaient que des figures imparfaites, incapables par elles-mêmes de réaliser les fins du sacrifice. Jésus se substitue à elles, et accomplit dans le secret ce qu'il fera publiquement lorsqu'il sera présenté au Temple : *[Christus] ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio* (1).

En même temps qu'il rendait à son divin Père ces grands devoirs, il enrichissait sa sainte mère des dons les plus excellents, la rendant participante de ses grâces, éclairant son esprit des plus vives lumières, faisant produire à sa volonté qu'il dirigeait les actes des plus éminentes vertus.

Enfin qui pourrait dire avec quelle tendresse il nous témoignait dès lors son amour, s'offrant à la justice divine pour être la rançon des pécheurs, hâtant par l'ardeur de ses désirs le moment où il lui sera permis de nous racheter par l'effusion de son sang, et appelant de

(1) *Hebr.*, x, 5-6-7.

tous ses vœux ce baptême dans lequel il doit être plongé : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor usquedum perficiatur* (1) ?

On peut dire même que le mystère de la vie de Jésus en Marie est comme le résumé de tous les mystères de la vie du Sauveur, qui sont renfermés en lui, et qu'il contient en germe. De même en effet que notre être spirituel et corporel, dans la perfection de l'âge viril, n'est que le développement de ce que nous étions en germe avant de naître ; de même aussi toute la vie intérieure et extérieure de Jésus durant les trente-trois ans qu'il passa sur la terre, celle qu'il cache dans nos tabernacles et celle qui resplendit dans la gloire, ne sont que l'épanouissement du mystère de sa vie en Marie. Tous les trésors de grâce et de sainteté qu'il fit paraître, toutes les vertus qu'il pratiqua étaient alors renfermés dans sa sainte âme d'une manière ineffable, et l'on pouvait dès lors dire de lui : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ abscondîti* (2).

Il est donc vrai qu'en honorant le mystère de la vie de Jésus en Marie, nous honorons à la fois tous les mystères du Sauveur ; et nous pouvons participer aux grâces que chacun d'eux nous procure.

2° Un second motif qui doit nous porter à avoir pour ce mystère une dévotion spéciale, c'est qu'il est tout particulièrement le mystère des âmes intérieures. Tout en effet ici est intérieur et caché, tout se passe loin des regards de la créature. Jésus-Christ y est dans un état d'insensibilité et de mort apparentes, séparé du monde extérieur, inconnu de tous et ne vivant que pour Dieu

(1) Luc, XII, 50.
(2) *Coloss.*, II, 3.

seul. C'est là surtout que le Sauveur est véritablement un Dieu caché ; et que l'on peut, avec raison, lui appliquer la parole du prophète : *Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator* (1).

Aussi le mystère de la vie de Jésus en Marie est-il inconnu de la plupart des hommes. Dans les autres états qu'il a voulu traverser, Jésus-Christ trouve des adorateurs. Bientôt nous serons témoins du pieux concours des fidèles saintement empressés à adorer l'Enfant-Dieu dans la crèche où il a voulu naître, et à lui présenter leurs offrandes dans la compagnie des bergers et des Mages. Et lorsque, après quelques jours, il sera présenté au Temple, de nombreux adorateurs s'uniront encore au saint vieillard Siméon et à la prophétesse Anne pour célébrer dans cet enfant la lumière des nations et la gloire d'Israël. Plus tard, quand l'Église convoquera ses enfants dans le lieu saint, pour leur faire entendre le récit des souffrances de Jésus, et les inviter à s'associer aux douleurs que lui fait éprouver le souvenir de ces divines souffrances, sa voix sera entendue d'un grand nombre de fidèles. Plus nombreux encore seront-ils pour célébrer, par des chants de triomphe, la gloire de sa résurrection et de son ascension, la descente de l'Esprit-Saint sur les Apôtres, le bienfait de sa présence réelle sous les sacrées espèces.

Mais dans le mystère de sa vie en Marie, Jésus est oublié, délaissé, inconnu. Il est dans le monde ; et le monde ne le connaît point, ne songe point à lui. L'Église elle-même, si empressée d'ordinaire à honorer son divin époux dans tous les états de sa vie, semble avoir oublié ce mystère, n'ayant établi aucune fête spéciale pour en rappeler le souvenir à ses enfants. Dieu a

(1) *Is.*, XLV, 15.

permis qu'il en fût ainsi, pour laisser aux âmes d'élite que Notre-Seigneur appelle à participer à sa vie intérieure, la consolation de pouvoir aller d'elles-mêmes, et sans autre excitation que leur amour, rendre dans ce mystère leurs devoirs au Verbe incarné. Elles y sont fidèles; le mystère de la vie de Jésus en Marie leur est cher entre tous les autres. Plus il est inconnu de la plupart des chrétiens, plus elles mettent de zèle et d'empressement à l'entourer de respect et d'honneur. Elles trouvent d'ineffables délices à le méditer, à y adorer Jésus dans ses abaissements, à le reconnaître pour leur Sauveur et pour leur Dieu. Et Jésus, touché de leur amour, y répond par un amour plus grand et plus ardent encore, et se plaît à répandre en elles des trésors de lumière et de grâce.

Or, nous sommes du nombre de ces âmes que Dieu appelle à la vie intérieure. Toutes les pratiques pieuses du Séminaire tendent à la développer en nous; c'est là le but que nous devons sans cesse avoir devant les yeux, et vers lequel doivent se diriger tous nos efforts : *Primarius finis Seminarii vivere summe Deo in Christo Jesu* (1). Il faut donc aussi que nous ayons une tendre dévotion pour le mystère de Jésus vivant en Marie, source de vie intérieure toujours pleine, toujours abondante, toujours féconde.

3° Troisième motif qui doit nous rendre chère cette dévotion : elle nous fait honorer Jésus dans la très Sainte-Vierge; elle a donc l'avantage de réunir, dans un même acte religieux, le culte du Verbe incarné et celui de sa sainte mère.

Le plan divin de la rédemption, et de l'ordre surna-

(1) *Pietas,* Sem. s. s., c. I.

turel qui en découle, nous présente une union très intime entre Jésus et Marie. Les mystères de l'un se confondent, pour ainsi dire, avec les mystères de l'autre; la liturgie de l'Église les honore par les mêmes solennités qui sont à la fois des fêtes de Jésus et des fêtes de Marie. L'Annonciation de la Sainte-Vierge est, en même temps, l'incarnation de Jésus; incarné en Marie, c'est par elle qu'il se donne à nous dans le mystère de la Nativité; c'est entre ses bras qu'il se présente à Dieu dans le Temple; c'est aux instances de sa mère qu'il opère son premier miracle; quand il consomme son sacrifice, Marie est présente, et s'y associe. Cette union commencée sur la terre se continue au ciel. Jésus nous y donne sa grâce par l'intermédiaire de Marie, devenue ainsi comme la seconde médiatrice. De là le caractère tout exceptionnel qui distingue le culte de la Sainte-Vierge de celui que nous rendons aux saints.

Or, entre tous les mystères de la religion, il n'en est aucun qui exprime d'une manière plus frappante l'union intime de Jésus et de sa mère que celui de sa présence et de sa vie en elle. Dans ce mystère, en effet, Jésus est à Marie, il vit de sa vie, et ne se distingue pour ainsi dire pas d'elle-même, il voit, il entend, il agit par elle.

Nous ne pouvons aller à Jésus dans ce mystère sans y aller par Marie. Elle est le tabernacle dans lequel le Verbe incarné se présente à nous. C'est en Marie et par Marie que nous le contemplons, et que ses perfections adorables se révèlent à notre âme; c'est en Marie et par Marie que nous lui rendons nos hommages; c'est en Marie et par Marie que nous implorons son assistance.

Or, quoi de plus doux pour l'âme fidèle, quoi de plus propre à lui inspirer les sentiments de la piété la plus vive?

Considéré en lui-même, Jésus est infiniment aimable; mais ne semble-t-il pas que, contemplées en Marie, ses amabilités pénètrent l'âme plus suavement, et ont pour elle un charme nouveau?

Partout et toujours Jésus est digne de nos hommages; mais nous nous sentons plus puissamment attirés à les lui rendre lorsqu'il se présente à nous sur ce trône de miséricorde, le premier lieu de son repos, lorsqu'il vint sur la terre.

Nous savons que le cœur de Jésus est toujours prêt à écouter et à exaucer nos prières, et qu'ainsi nous pouvons nous adresser à lui dans toutes nos nécessités avec une entière confiance; mais combien cette confiance est fortifiée et augmentée, lorsque c'est en Marie que nous lui adressons nos prières. Notre-Seigneur accueille avec plus de complaisances les demandes qui lui parviennent par l'intermédiaire de sa sainte mère, et, selon la pensée d'un pieux auteur, nous sommes bien plus assurés de trouver Jésus, lorsque nous le cherchons en Marie, que si nous le cherchions en lui-même.

III. — Affections et résolutions.

Le mystère de la vie de Jésus en Marie est un mystère digne de tout mon respect et de tout mon amour. Je dois l'honorer en tout temps; mais il doit être plus particulièrement l'objet de ma religion dans le temps de l'Avent. Ma grande application d'ici à la fête de Noël sera donc de rendre mes devoirs à Jésus vivant en Marie. J'aurai pour cela trois choses à faire.

La première sera de me prosterner souvent, en esprit, aux pieds de Jésus incarné en sa mère, pour l'adorer, m'offrir à lui, faire toutes mes actions en sa

présence et en union avec lui. Je serai particulièrement fidèle à cette pratique dans mes exercices de piété, dans mes oraisons, à la sainte messe, dans la visite au très saint sacrement.

Ma seconde pratique de dévotion envers Jésus vivant en Marie sera de conjurer avec ferveur ce divin maître de venir et de vivre en moi, en faisant passer dans mon cœur les dispositions qui l'animent, celles surtout qu'il manifeste dans ce mystère, c'est-à-dire un éloignement et un dégagement entier de tout l'être créé, une humilité profonde, un zèle ardent pour le salut du prochain, une religion parfaite envers Dieu, l'esprit d'immolation et de sacrifice.

Ma troisième pratique sera de m'exercer, dans la grâce du mystère de Jésus vivant en Marie, à la pratique de ces mêmes vertus, m'appliquant à détruire en moi les moindres attaches; faisant de temps en temps des actes de mortification, de renoncement et d'humilité; m'appliquant avec plus de fidélité aux pratiques de la vie intérieure.

O Marie! telles furent, je n'en puis douter, les dispositions de votre âme durant les mois bénis du séjour de Jésus votre divin Fils en vous. Il vivait en vous; et vous viviez de lui, en lui, par lui. Vous aviez avec lui les mêmes pensées, vous formiez les mêmes jugements, vous produisiez les mêmes désirs, vous pratiquiez les mêmes vertus. Obtenez-moi, ô divine mère, d'être uni comme vous au Verbe incarné, de vivre de sa vie, d'être animé de son esprit, et de suivre fidèlement ses inspirations.

Mes résolutions seront donc :

1° D'adorer, au commencement de chacune de mes actions, Jésus vivant en Marie ;

2° D'honorer en Marie le sanctuaire auguste que

Jésus voulut choisir pour sa première demeure parmi nous ;

3° De m'efforcer d'entrer dans les sentiments de l'un et de l'autre.

O Jesu vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis.

XCIV

LES VISITES DE JÉSUS A L'AME FIDÈLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons avec amour l'avènement de Jésus en ce monde. — Nous remercierons le divin Sauveur de vouloir bien renouveler cet avènement par les visites qu'il fait à chacune de nos âmes. — Nous nous unirons aux désirs ardents des justes de l'ancienne loi, et nous honorerons en la Très-Sainte Vierge le modèle des dispositions que nous devons avoir en recevant les visites de Jésus.

II. Nous verrons que Jésus nous visite de trois manières :

1° *Par ses inspirations.* Ce sont des traits de vive lumière qui illuminent notre intelligence. — D'autres fois la volonté sent une impulsion puissante, et éprouve un invincible besoin de recueillement et de prière.

2° *Par ses consolations.* La venue du Sauveur réjouissait déjà les patriarches. — Elle a réjoui les bergers. — Jésus est la joie des saints dans le ciel. — Ici-bas, il se plaît à faire de suaves communications aux âmes qu'il aime. — Nous-mêmes, à certains moments, nous avons eu de ces faveurs.

3° *Par ses épreuves.* Notre Seigneur se présente quelquefois à nous avec sa croix. — L'âme imparfaite

a peine alors à le reconnaître. — Mais l'âme fervente le reçoit avec reconnaissance et le trouve toujours également beau. — Elle va même jusqu'à se réjouir beaucoup plus des épreuves que des consolations.

III. Nous supplierons Notre-Seigneur de nous visiter. — Nous nous humilierons d'avoir tant de fois refusé ces visites du divin Maître. — Nous lui promettrons de lui ouvrir notre cœur dorénavant, et de le recevoir avec amour.

Résolutions : 1° Demander à Notre-Seigneur d'établir son règne en nous ; 2° tenir notre cœur dans un grand état de pureté ; 3° profiter des visites de Jésus pour avancer dans la vertu.

Bouquet spirituel : *Esse cum Jesu, dulcis paradisus.*

I. — Adoration.

Adorons, avec un profond sentiment de religion, d'amour et de reconnaissance, l'avènement de Jésus, le divin Rédempteur, que l'Église nous invite à méditer, et auquel elle nous prépare pendant le temps de l'Avent. Le Messie, promis au monde et si longtemps attendu, est descendu du ciel pour venir nous visiter, nous consoler dans notre exil, nous combler de ses grâces, et nous faire retrouver la voie du ciel que nous avions perdue : *Visitavit nos oriens ex alto... ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* (1). Le Verbe de Dieu s'est revêtu de notre nature et s'est rendu visible sur la terre. Mystère auguste et saint, témoignage ineffable de l'amour de Dieu pour nous, fondement de toute la religion, sur lequel doivent se concentrer désormais toutes les pensées de notre esprit et toutes les affections de notre cœur.

Accompli une fois dans la plénitude des temps, il se

(1) Luc, I, 78-79.

renouvelle spirituellement chaque année dans la grande fête de Noël, dans laquelle Jésus prend naissance en nos âmes, par une communication spéciale de la vie surnaturelle, qu'il nous a apportée, en venant sur la terre.

Mais, bien plus souvent encore, Jésus renouvelle, pour chacun de nous, l'heureuse visite qu'il nous a faite en s'incarnant dans le sein de Marie et en naissant dans la crèche. La vie chrétienne, en effet, n'est elle pas un avènement continuel de Jésus en nous? La communion eucharistique en renferme le symbole en même temps que l'expression la plus élevée. Toutefois, cet avènement se produit sous bien d'autres formes, dans lesquelles le divin mystère de l'Incarnation s'étend et se développe : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (1).

Pour entrer dans l'esprit de la sainte Église, unissons-nous aux patriarches, aux prophètes et aux justes de l'ancienne alliance, appelant de tous leurs vœux la venue du Messie, qu'ils saluaient de loin avec des transports si vifs et si touchants. Désirons, avec la même ardeur, que Jésus se communique de plus en plus à nos âmes, pour opérer en nous cette rédemption salutaire qu'il est venu nous apporter. Remercions-le de ce qu'il veut bien se donner à nous, nous visiter et nous remplir des trésors de sa grâce. Surtout, préparons-nous à sa venue ; ceignons nos reins et tenons nos lampes allumées : *Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris* (2). Que, dans cette préparation, Marie soit notre modèle. Depuis le moment où elle eut l'usage de sa raison, son cœur fut un

(1) Joan, I, 14.
(2) Luc, XII, 35.

autel d'où s'élevait sans cesse vers le ciel la flamme du saint amour; mais après qu'à la voix de l'ange le Verbe de Dieu se fût incarné en elle, cette divine flamme devint de jour en jour plus ardente et plus vive, jusqu'à ce qu'enfin, dans le ravissement de l'extase, elle mît au monde le fruit béni qu'elle portait dans son sein. Demandons à Dieu, par son intercession, quelque part aux dispositions excellentes dont elle fut alors animée.

II. — Considérations.

Jésus visite l'âme fidèle en trois manières : 1° par ses inspirations; 2° par ses consolations; 3° par ses épreuves.

1° Jésus nous visite en premier lieu par ses inspirations. Le premier et le principal fruit de la venue de Jésus-Christ dans le monde a été la diffusion de la lumière qui éclaire, et de la grâce qui sanctifie : *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent* (1). *Vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis* (2). C'est de cette double manière qu'il se révèle et qu'il se donne à nous extérieurement par les enseignements que l'Église nous fait entendre, et par les sacrements dont elle a la dispensation. Il le fait aussi, mais par une opération plus intime et plus secrète, dans le sanctuaire de notre âme, où il se rend présent pour nous manifester ses volontés et nous aider à nous y conformer. Quelle est l'âme, tant soit peu attentive sur elle-même et sur ses mouvements, qui n'ait pas eu parfois le sentiment de ces divines communications ?

(1) Luc, I, 79.
(2) Joan., I, 14.

Ce sont des traits de vive lumière qui tout à coup illuminent notre intelligence. Nous nous trouvons comme inondés d'une splendeur inconnue. La foi est plus ferme, ou plutôt on dirait qu'elle s'est momentanément transformée en cette vue claire et nette de la vérité qui doit lui succéder un jour. Dieu et son ineffable nature, Jésus et ses sacrés mystères, les perfections de sa divine personne et les bienfaits de sa rédemption, l'Église dans laquelle il se survit et qu'il anime de son esprit, se découvrent à nous dans la plénitude du jour parfait. Les nuages sont dissipés, les voiles sont déchirés ; et prosternés aux pieds de Dieu, nous ne pouvons que nous écrier avec transport : « Je crois, Seigneur : *Credo, Domine.* »

En même temps que l'intelligence est éclairée, la volonté sent une impulsion puissante qui la porte à Dieu. Elle éprouve un invincible besoin de recueillement et de prière, de renoncement et de sacrifice. Un attrait intérieur à la fois, doux et fort, la sollicite et la tourmente. Moments précieux où tout paraît facile, où rien, ce semble, ne peut arrêter l'élan généreux de l'âme vers la vie parfaite. Qui pourrait méconnaître à ces caractères les inspirations de Jésus ? C'est Jésus qui passe, Jésus qui nous visite, Jésus qui, selon la douce image qu'il a daigné employer lui-même, frappe à la porte de notre cœur : *Ecce sto ad ostium et pulso* (1). Heureuse mille fois l'âme qui lui donne entrée, qui se laisse pénétrer de sa lumière, qui ouvre l'oreille aux accents de sa voix et se rend docile à ses invitations. *Si quis,* ajoute le Sauveur, *audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum et cœnabo cum illo, et ipse mecum* (2).

(1) *Apoc.*, III, 20.
(2) *Ibid.*

2° Jésus nous visite en second lieu par ses consolations. La venue du Sauveur sur la terre fut le sujet d'une joie universelle. Elle avait réjoui les saints de l'ancienne loi. « Abraham, votre père, disait Jésus-Christ aux Juifs, a désiré avec ardeur de voir mon jour : il l'a vu et il en a été ravi de joie : *Abraham, pater vester, exsultavit ut videret diem meum ; vidit et gavisus est* (1). Elle réjouit de même ceux à qui elle fut annoncée : « Voici, dit l'ange aux bergers, que je vous annonce une grande joie,... c'est qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum... quia natus est vobis hodie Salvator* (2). Jésus est la véritable joie et la véritable consolation des âmes. Il l'est excellemment dans le ciel où il ne cesse de réjouir les élus par sa présence, où la vue de son humanité sainte glorifiée, produira dans les saints des transports de joie dont le ravissement de saint Pierre sur le Thabor, au spectacle de son maître transfiguré, n'est qu'une faible image. Il veut aussi être, dès cette vie, une cause de joie pour ses amis : quoique le temps présent ne soit pas pour eux celui de la récompense, il ne permet pas cependant qu'ils ne recueillent sur la terre que larmes et que tristesse. Il leur fait goûter à son service, au milieu des amertumes de l'exil, d'ineffables douceurs ; leurs croix mêmes, et les sacrifices qu'ils doivent s'imposer, renferment une onction secrète qui leur est un précieux dédommagement. Saint Paul l'éprouvait délicieusement lorsqu'il s'écriait : « Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (3). C'est de cette joie intime,

(1) Joan., VIII, 56.
(2) Luc, II, 10-11.
(3) *II Cor.*, VII, 4.

fruit de la visite de Jésus, que parle la sainte Épouse des cantiques, quand elle s'écrie, dans le transport de son amour : « J'ai senti mon âme défaillir, dès que la voix de mon bien-aimé s'est fait entendre : *Anima mea liquefacta est, ut locutus est* (1). Les récits de ces suaves communications, que Notre-Seigneur se plaît à faire aux âmes qu'il aime, et par lesquelles il leur fait sentir le bienfait de sa présence en elles, occupe une grande place dans la vie des saints. Elles ont été parfois si abondantes et si vives, qu'elles dépassaient en quelque sorte la puissance de jouir dont l'homme est capable sur la terre, et que l'âme, comme inondée du torrent des consolations surnaturelles, demandait à Dieu d'en diminuer l'impétuosité et la violence, et de réserver pour l'autre vie des délices sans proportion avec l'infirmité de l'état présent.

Si nous n'avons pas mérité que Dieu nous accordât de telles faveurs, n'avons-nous pas néanmoins, nous aussi, dans les heureux moments où notre âme, plus pure, plus généreuse, plus fervente, était mieux disposée à recevoir les visites de Jésus, éprouvé combien le Seigneur est bon aux âmes qui l'aiment? C'était pendant une retraite, après une communion fervente, dans une bonne oraison. Jésus était en nous et nous le sentions; nous entendions sa voix bénie, nous savourions délicieusement la joie de sa présence ; la parole de l'*Imitation : Esse cum Jesu dulcis paradisus* (2) se réalisait pour nous.

3° Toutefois, ce n'est pas toujours par des douceurs et des consolations que Notre-Seigneur révèle sa pré-

(1) *Cant.*, v, 6.
(2) L. II, c. VIII, 2.

sence à l'âme fidèle. Souvent aussi c'est par l'épreuve qu'il la visite. Il s'offre à elle armé de sa croix, portant sur sa tête la couronne d'épines, le visage meurtri et ensanglanté; et c'est dans cet appareil crucifié qu'il l'invite à le suivre. Ce ne sont plus les joies de Nazareth ni les extases du Thabor, ni les enivrements de la Cène; c'est le calvaire avec ses rigueurs, ses obscurités, ses angoisses et ses délaissements. L'âme imparfaite, quand le Sauveur vient à elle sous cette forme triste et humiliée, a peine à le reconnaître. Elle ne sait pas comprendre le prix inestimable de la visite dont il l'honore; et au lieu de se réjouir de ce qu'il la juge digne de participer au mystère de ses souffrances, elle se désole, et se décourage, comme si tout était perdu.

Il n'en est pas ainsi de l'âme dans laquelle la vie chrétienne a jeté de profondes racines. Si elle reçoit avec reconnaissance la visite de Jésus, quand il lui apporte la consolation, elle ne la reçoit pas avec moins d'empressement quand il lui apporte l'épreuve. Toujours il est pour elle également beau, également aimable, également digne de recevoir l'adoration, la louange, la bénédiction. Bien plus, instruite à l'école du Sauveur, elle sait que la voie du Calvaire est celle qui conduit le plus sûrement au terme; et que s'il est plus doux de jouir, il est plus utile, plus méritoire et plus sanctifiant de souffrir. Aussi quand Jésus vient à elle avec la rigueur de sa croix, loin de s'en plaindre elle s'en réjouit. C'est Jésus qui l'invite à partager son calice, à s'associer à son sacrifice, à subir avec lui l'immolation; cette pensée suffit pour lui faire oublier l'amertume de l'épreuve, et trouver même de la douceur dans la tribulation. Que peut-il y avoir, en effet, de meilleur pour le chrétien qui aime Jésus que de le suivre au Calvaire et d'être avec lui attaché à la croix ?

Tel est le sentiment qui remplissait l'âme des Apôtres lorsque, cruellement flagellés par la Synagogue, ils s'en allaient pleins de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir l'ignominie pour le nom de Jésus : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (1). « Soyez heureux, disait saint Pierre aux fidèles de son temps, lorsqu'il vous est donné de participer aux souffrances de Jésus-Christ, afin qu'un jour vous ayez part à la joie de son triomphe : *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes* (2). » Doctrine touchante qui, bien comprise, serait merveilleusement propre à adoucir les amertumes de la vie. Si, dans toutes les peines qui nous arrivent, nous voyions une visite de Jésus qui veut nous donner part à sa divine passion, pour nous faire un jour entrer dans sa gloire, quelle force et quel courage cette pensée ne nous donnerait-elle pas pour les supporter ?

III. — Affections et résolutions.

Daignez, ô Jésus, m'honorer souvent de ces précieuses visites que vous aimez à faire aux âmes qui sont à vous : *Visita nos in salutari tuo* (3). Vous êtes mon unique bien. En vous est ma force, ma lumière, ma joie, ma consolation. Sans vous je suis pauvre, avec vous je suis riche. Venez donc en moi, ô Seigneur Jésus, avec tous les trésors dont vous êtes le dispensateur, avec votre sainteté pour me la communiquer, avec votre puissance pour la déployer dans mon âme,

(1) *Act.*, v, 41.
(2) *I Petr.*, iv, 13.
(3) Ps. cv, 4.

avec vos mystères pour me rendre participant des grâces qu'ils contiennent. Mais bien des obstacles s'opposent en moi à l'efficacité de vos opérations, et m'empêchent : tantôt de me laisser diriger par vos inspirations, tantôt de goûter vos consolations, tantôt de profiter des épreuves que vous daignez me ménager. Écartez-les par la force de votre esprit, et préparez vous-même mon cœur, afin qu'il soit en état de vous recevoir, quand vous viendrez le visiter.

Combien de fois, hélas! par le passé, n'avez-vous pas frappé en vain à la porte de ce cœur ! Ou bien distrait par d'autres préoccupations, je n'ai pas su discerner et reconnaître votre voix ; ou bien livré à des attaches désordonnées, la reconnaissant, je n'ai pas eu le courage de lui obéir. Ne permettez pas que je sois dorénavant assez malheureux pour me rendre coupable d'une telle infidélité. Mais que toujours, de quelque manière que vous veniez à moi, je vous ouvre mon cœur, vous disant comme l'auteur de l'*Imitation :* « Daignez, Seigneur, demeurer avec moi, car il m'est très doux d'être avec vous : *Dignare, Domine, manere mecum, ego volo libenter esse tecum* (1).

Mes résolutions seront :

1° De demander souvent à Notre-Seigneur avec l'Église qu'il daigne me visiter et établir son règne en moi ;

2° De tenir mon cœur dans l'état de pureté que ce divin Maître demande pour se donner à moi ;

3° D'être fidèle à profiter de ses visites pour faire sans cesse de nouveaux progrès dans la sainteté.

Esse sine Jesu, gravis est infernus ; et esse cum Jesu dulcis paradisus (2).

(1) *Imit.*, l. IV, c. XIII, n. 3.
(2) *Imit.*, l. II, c. VIII, n. 2.

XCV

PRÉPARATION PROCHAINE A LA FÊTE DE NOEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu préparant le monde à la naissance de son Fils. — Nous nous unirons aux sentiments des justes de l'ancienne loi. — Nous nous efforcerons d'attirer en nous les dispositions très parfaites de Jésus se disposant à ouvrir, par sa naissance, la série de ses mystères.

II. Nous verrons que la préparation prochaine à la fête de Noël requiert trois dispositions :

1° *Le recueillement.* Notre-Seigneur est venu au monde dans le silence de la nuit, loin des habitations humaines, et alors que régnait la paix universelle. — Ainsi devons-nous écarter de notre âme toute dissipation, et faire cesser toutes les luttes de nos passions et de nos caprices.

2° *L'humilité.* Le mystère du Verbe fait chair est un mystère d'humilité en lui-même, dans sa fin et dans ses circonstances. — Rien donc de plus convenable que de nous préparer à la fête de Noël par la pratique de cette vertu.

3° *La pureté.* Jésus naissant est la pureté même, Marie sa mère est pure aussi, et saint Joseph a mérité, par sa pureté, d'être le confident de ce mystère. — Nous devons nous appliquer à être purs de tout péché mortel et de toutes les attaches vénielleement coupables.

III. Nous nous livrerons à une grande joie en pensant à la fête de Noël. — Nous nous humilierons de ne pas savoir toujours nous établir dans les trois dispositions dont nous venons de parler. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de vouloir bien les mettre Lui-même dans notre cœur.

Résolutions : 1° Écarter les causes de dissipation ;

2° nous rappeler souvent les nombreuses raisons que nous avons d'être humbles ; 3° éloigner de notre âme tout ce qui déplairait à l'Enfant Jésus.

Bouquet spirituel : *Præparare in occursum Dei tui, Israël.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu préparant, pendant quatre mille ans, le monde à la naissance de son Fils, et inspirant à l'Église l'institution de l'Avent. Durant ce saint temps elle nous invite à nous préparer à la solennité qui, chaque année, nous rappelle le souvenir de cette bienheureuse naissance, et en est, par la grâce qu'elle nous confère, comme le renouvellement.

Pour entrer à cet égard dans l'esprit de la sainte Église, et nous préparer, comme il convient, à la grande fête qui approche, pénétrons-nous de nouveau des sentiments qu'inspirait, aux saints de l'ancienne loi, la pensée du Messie. Nous les trouvons admirablement résumés dans les belles antiennes que nous récitons à vêpres aux approches de Noël. Ne nous lassons pas de dire : « O Sagesse éternelle que le Très-Haut a engendrée ! ô Adonaï, divin chef de la maison d'Israël ! ô Racine de Jessé ! ô Clef de David ! ô Orient, splendeur de la lumière éternelle ! ô Roi désiré des nations ! ô Emmanuel, notre législateur et notre roi, venez, pour nous enseigner, pour nous racheter, pour nous délivrer de la captivité, pour nous éclairer, pour nous sauver : *Veni, ad docendum nos ; veni, ad redimendum nos, veni, ad liberandum nos, veni, et illumina sedentes in tenebris, veni, ad salvandum nos ; jam noli tardare* (1) »

Mais surtout adorons et efforçons-nous par une prière

(1) *Antiph. maj. adv.*

fervente d'attirer en nous les dispositions très parfaites dont la sainte âme de Jésus fut remplie dans les jours qui précédèrent sa nativité. Jusque-là il n'a vécu que pour sa divine mère. Seule, entre toutes les créatures, Marie possédait ce trésor ; Jésus se communiquait à elle, lui faisait part de ses richesses et la comblait des plus suaves délices. Mais enfin le moment était venu, où il allait sortir du tabernacle auguste qu'il avait choisi pour son premier séjour sur la terre, et nous faire partager avec sa mère le bienfait de sa venue. Avec quelle allégresse et quel saint empressement ne se disposa-t-il pas à accomplir la mission que le Père céleste lui avait confiée, et à ouvrir, par sa naissance dans la crèche, cette série de mystères qu'il devait parcourir ! « Il s'est élancé, dit le Psalmiste, comme un géant pour fournir sa carrière : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam* (1) » car dans la vie qui allait commencer pour lui, Jésus voyait, d'une part, la glorification de son divin Père, et, de l'autre, la sanctification d'un grand nombre d'âmes.

Rendons nos hommages à ces sentiments du cœur de notre Maître. Honorons la très Sainte-Vierge dans laquelle ils ont un fidèle écho ; et demandons à Dieu, par l'intercession de cette divine mère, la grâce d'y avoir part nous-mêmes.

II. — Considérations.

Lorsque la Sainte-Vierge vit approcher le moment où elle allait mettre au monde l'Enfant-Dieu, elle prépara, de concert avec saint Joseph, les langes qui de-

(1) Ps. XVIII, 6.

vaient l'envelopper, et le berceau où il devait reposer. Elle n'eut, hélas! pour le recevoir qu'une pauvre crèche; et ce fut là, sans doute, pour la mère de Jésus, le sujet d'une grande tristesse; du moins s'efforça-t-elle, dans son amour maternel, de rendre ce berceau le moins indigne qu'elle put du Verbe de Dieu fait chair.

Dans la fête de Noël, Jésus va naître de nouveau; mais, cette fois, ce sont nos âmes qui lui tiendront lieu de berceau. Quel soin religieux ne devons-nous donc pas mettre à les préparer à recevoir l'hôte divin, qui daigne les choisir pour demeure! Or, il y a surtout trois dispositions que Notre-Seigneur désire trouver en nous au jour de sa naissance: le recueillement, l'humilité et la pureté; c'est à les acquérir ou à les perfectionner en nos âmes que doit consister surtout notre préparation à la fête de Noël.

1° La première condition d'une bonne préparation à la fête de Noël est le recueillement. Quand le Sauveur vint au monde, les guerres qui auparavant troublaient et divisaient les peuples, avaient cessé; l'univers, pour la première fois depuis des siècles, était en paix: *Toto orbe in pace composito,... Jesus Christus... in Bethlehem Judæ nascitur* (1). Cette divine naissance eut lieu dans le silence de la nuit, alors que tout dans la nature est calme et recueilli: *Cum quietum silentium contineret omnia et nox in suo cursu medium iter haberet* (2). Elle s'accomplit enfin, non au milieu de l'agitation et du tumulte, mais dans une étable où aucun bruit ne se fait entendre. Cette paix, ce calme, ce silence, qui

(1) *Martyr. Rom., ad 25 X^bris.*
(2) *Sap.*, XVIII, 14.

accompagnent la naissance du Sauveur, sont une image du recueillement profond, dans lequel l'âme chrétienne doit être établie, pour servir de berceau à l'enfant Jésus. Ce n'est, en effet, qu'à l'âme recueillie que le Sauveur se communique, qu'il fait entendre sa parole, qu'il prodigue ses lumières et ses consolations. Plus le silence qui règne en elle est complet, plus elle est apte à recevoir les dons de Dieu. Voilà pourquoi les saints ont tant aimé la solitude ; ils y trouvaient le recueillement, et, dans le recueillement, Notre-Seigneur qui venait à eux et les dédommageait par sa présence des séparations qu'ils s'imposaient pour son amour.

Voulons-nous donc que Jésus nous donne part au bienfait de sa divine naissance, écartons de notre âme la dissipation et le bruit. Établissons-nous dans la paix ; car c'est là que ce divin Sauveur se plaît à habiter : *In pace locus ejus* (1). Si nous parvenons à acquérir cette paix précieuse, Jésus qui l'aime se donnera à nous ; nous goûterons suavement le bienfait de sa présence ; et le doux mystère de Noël se renouvellera pour nous.

Or, le moyen que prit Notre-Seigneur pour établir dans le monde la paix, au sein de laquelle il voulut naître, fut de réunir tous les peuples, autrefois divisés et rivaux, sous la domination d'un même maître, et de fondre dans une grande unité les forces qui se combattaient. C'est par l'emploi d'un moyen analogue que nous parviendrons à nous établir dans la paix, et par là même dans le recueillement, qui en est le fruit le plus précieux. D'où viennent nos troubles, nos préoccupations, nos inquiétudes ? De la multiplicité des maîtres qui sollicitent notre obéissance. Nous voulons être à

(1) Ps. LXXV, 3.

Dieu, à nos passions, à nos caprices. De là les luttes qui font de notre âme comme un théâtre de guerre, où tout est trouble et confusion. Que Dieu soit son unique maître, que seul il règne en nous, que toutes les puissances de notre âme lui soient soumises et s'unissent dans un harmonieux concert, pour accomplir sa sainte volonté. Alors, en nous, comme dans le monde, au temps de la naissance du Sauveur, tout sera en paix ; et Jésus, qui aime la paix, viendra nous visiter.

2° La seconde condition que Notre-Seigneur exige, pour qu'il répande en nous la plénitude de ses dons, au jour de Noël, c'est que nous soyons humbles. En effet, le mystère du Verbe de Dieu fait chair est, par excellence, un mystère d'humilité.

Mystère d'humilité en lui-même et dans sa nature; car il consiste dans l'abaissement, et, pour me servir de l'expression de saint Paul, dans l'anéantissement d'un Dieu: *Semetipsum exinanivit* (1). Dans ce mystère, le Verbe de Dieu descend, pour ainsi dire, du trône de sa gloire, et couvre du voile de la chair ses perfections divines; lui qui était Dieu devient comme l'un de nous, et, pour nous sauver, se revêt de nos misères et de nos infirmités: *In similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (2).

Mystère d'humilité dans sa fin. Jésus s'est fait homme pour relever l'humanité déchue, et guérir les blessures que le péché nous avait faites. Son incarnation nous révèle donc à la fois, et le déplorable état où nous étions réduits, et notre impuissance absolue d'en sortir sans un secours divin. Ainsi elle est pour nous une

(1) *Philip.*, II, 7.
(2) *Ibid.*

leçon d'humilité, et un remède contre les illusions de l'orgueil.

Mystère d'humilité dans ses circonstances et dans la manière dont il s'accomplit. Jésus vient au monde sous la forme humiliée d'un petit enfant. Il naît dans une étable, et n'a pour berceau qu'une crèche. Il se montre à nous dans l'appareil de la pauvreté, condamnant, par son exemple, le faste et les grandeurs qu'il dédaigne et qu'il foule aux pieds.

Rien donc de plus convenable que de nous préparer à célébrer sa naissance par la pratique de l'humilité. Jésus aime cette vertu; il l'a recommandée, il l'a pratiquée; et de tous les vices, celui qu'il flétrit avec le plus de sévérité, c'est l'orgueil. Il accueille avec bonté, pendant sa vie, les pécheurs les plus misérables, et se montre plein de compassion pour leurs faiblesses. Mais il anathématise sans pitié les pharisiens superbes, dont toutes les vertus n'étaient qu'ostentation et vanité.

Voulons-nous mériter les complaisances du Verbe incarné, voulons-nous qu'au jour de Noël il vienne reposer dans notre âme, pour nous communiquer ses dons divins, soyons humbles comme lui; que toute montagne d'orgueil s'abaisse, que toute élévation s'aplanisse, que toute enflure disparaisse en sa présence : *Omnis mons et collis humiliabitur* (1). Lorsque nous irons à la crèche de Jésus pour lui offrir nos hommages et lui demander ses grâces, que son regard ne découvre rien, dans nos pensées et dans nos sentiments, qui ne soit en harmonie parfaite avec l'humilité dont nous aurons sous les yeux le spectacle. C'est à cette condition que Jésus, doux et humble de cœur, accueillera les devoirs que nous lui rendrons, exaucera

(1) *Is.*, XL, 4; Luc, III, 5.

nos prières, et nous fera participer au bienfait de sa naissance.

3° Troisième disposition par laquelle il convient de nous préparer à la fête de Noël : la pureté du cœur.

Le mystère que nous y honorons est, en effet, un mystère de pureté autant que d'humilité. Jésus naissant est la pureté même. Il s'est rendu semblable à nous ; mais parmi nos misères il en est une qu'il n'a pu prendre, le péché ; car il convenait, dit saint Paul, qu'il fût un pontife saint, innocent, exempt de toute tache, séparé des pécheurs. Marie, sa mère, est pure aussi. Préservée miraculeusement du péché d'origine et de toutes les souillures qui découlent pour nous de cette source impure, toujours immaculée, elle a conçu et enfanté le Verbe de Dieu fait chair, sans que l'éclat de sa virginité ait subi la moindre atteinte. Joseph lui-même, témoin et confident du mystère, chargé par Dieu d'en voiler la sainteté, en le couvrant des ombres d'un mariage tout angélique, n'a mérité la faveur de cette glorieuse mission que par l'éminence de sa pureté.

Pour participer à la grâce de ce saint mystère et donner en nous naissance au divin enfant Jésus, il faut donc aussi que nous soyons purs. Le Sauveur ne peut établir sa demeure dans notre âme que pour y régner en maître. Or, son règne en nous est incompatible avec le règne du péché. Le péché mortel serait un obstacle insurmontable à l'établissement de ce règne béni. Les attaches véniellement coupables, que nous entretiendrions en nous, et auxquelles nous n'aurions pas le courage de renoncer, s'opposeraient à son complet développement. La vie de Jésus dans une âme, d'où le péché n'est pas entièrement banni, est comme gênée et en-

travée; elle ne peut s'y épanouir et y opérer à l'aise. Il prodigue les richesses de sa grâce au cœur pur et dégagé qui le cherche uniquement ; il lui fait sentir la douceur de sa présence ; il s'épanche en lui sans mesure. Mais comment pourrait-il agir de la sorte à l'égard du cœur partagé, qui veut unir ensemble l'amour de Dieu et l'amour de la créature, goûter les consolations de la piété et les satisfactions coupables de la sensualité? A cette âme qui ne se donne à lui qu'en partie, il ne se donne pas tout entier; il use avec elle de la même réserve dont elle use envers lui; s'il ne lui refuse pas complètement sa grâce, il ne la lui accorde que dans une mesure restreinte.

Combien donc il importe qu'avant de nous approcher de la crèche, où bientôt nous allons adorer l'Enfant-Dieu, nous écartions de notre cœur tout ce qui en altérerait la pureté; que toute attache au péché en soit bannie, et qu'ainsi nous puissions offrir en nous à Jésus une demeure digne de lui !

III. — Affections et résolutions.

O Jésus, c'est avec une grande joie que je vois approcher la fête, consacrée par l'Église à honorer votre naissance parmi nous. Je veux y apporter toute la ferveur dont je suis capable ; et ce sera avec un empressement inspiré par l'amour que j'irai me prosterner au pied de votre crèche, contempler vos traits divins, m'associer aux devoirs que vous rendent Marie et Joseph, vos adorateurs fidèles, vous dire et vous redire que, pour répondre à l'amour que vous me témoignez dans ce mystère, je veux me donner entièrement à vous.

Mais la fête de Noël n'est pas seulement un mémorial,

destiné à nous rappeler le bienfait de votre venue, elle en est encore le renouvellement. Vous voulez, ô Jésus, y naître de nouveau, non plus dans la crèche, mais dans nos cœurs. L'ai-je compris jusqu'à présent ? Ai-je, chaque année, selon le vœu de l'Église, consacré les quatre semaines de l'Avent à préparer en moi une demeure à l'Enfant Jésus? Ai-je été fidèle surtout à m'établir dans la triple disposition de recueillement, d'humilité, de pureté parfaite, dont la méditation que je viens de faire m'a montré la nécessité ?

Me suis-je appliqué, durant ces quatre semaines, avec plus de soin qu'à l'ordinaire, aux pratiques de la vie intérieure? Mon esprit a-t-il été moins dissipé, plus recueilli en lui-même, plus uni à Dieu? En méditant les prodigieux anéantissements du Fils de Dieu dans le mystère de l'Incarnation, me suis-je anéanti moi-même par la pratique de l'humilité ? Enfin, Jésus, en venant dans mon cœur, y trouvera-t-il la pureté qu'il désire, n'y rencontrera-t-il pas, au contraire, bien des attaches désordonnées qui blesseront ses regards ?

O Jésus, écartez vous-même tous les obstacles qui s'opposeraient à vos divines communications. Mettez dans mon cœur, par votre grâce, les dispositions que vous me demandez.

Mes résolutions seront :

1° Afin de m'établir dans le recueillement, première condition de la naissance de Jésus dans mon cœur, d'écarter fidèlement les causes de dissipation qui me distraient ; et de multiplier les élévations de cœur à Dieu et les oraisons jaculatoires ;

2° Pour pratiquer l'humilité, dont Jésus naissant me donne l'exemple, et qu'il désire trouver en moi, de me remettre souvent devant les yeux mes nombreuses misères, mes péchés passés, mes défaillances présentes,

et l'impuissance où je suis dans l'ordre du salut ; de reconnaître, en conséquence, le besoin que j'ai du secours de Dieu ; et de désavouer fidèlement toute pensée de glorification personnelle ;

3° D'interroger ma conscience pour voir s'il n'y aurait pas en moi quelque attache qui serait de nature à déplaire à l'Enfant Jésus, et, s'il s'en trouve quelqu'une, d'en faire généreusement le sacrifice.

Præparare in occursum Dei tui, Israel (1).

(1) *Amos*, IV, 12.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME

Pages.

Prière du matin v

DEUXIÈME PARTIE

LES VERTUS

(*Suite*)

L. L'Humilité.
I. — Fondement de l'humilité 1

LI. L'Humilité.
II. — Avantages de l'humilité. 11

LII. L'Humilité.
III. — Exercice pratique de l'humilité. . . . 21

LIII. L'Humilité.
IV. — Vices opposés à l'humilité. 32

LIV. L'Humilité.
V. — Humilité sacerdotale 43

LV. La Pénitence. 53

LVI. La Mortification.
I. — Mortification corporelle. 62

LVII. La Mortification.
II. — Mortification spirituelle. 72

LVIII. La Chasteté. 81

LIX. La Vigilance 94

LX. Les Tentations 104

LXI. Les Passions 114

LXII. La Paix intérieure. 126

LXIII. La Vie intérieure. 135
LXIV. La Perfection des actions ordinaires.
I. — Motifs de cette perfection. 144
LXV. La Perfection des actions ordinaires.
II. — En quoi elle consiste. 153

TROISIÈME PARTIE

LES EXERCICES

LXVI. Les Exercices de piété en général. 165
LXVII. De la routine dans les exercices de piété. . . 175
LXVIII. La Sanctification du lever. 186
LXIX. L'Oraison. 198
LXX. La Sainte Messe. 209
LXXI. Le Bréviaire 219
LXXII. La Lecture spirituelle. 231
LXXIII. La Visite au Saint-Sacrement. 241
LXXIV. L'Examen de conscience. 253
XXXV. Le Chapelet. 265
LXXVI. L'Exercice du soir. 276
LXXVII. La Confession. 285
LXXVIII. La Sainte Communion. 295
LXXIX. La Retraite du mois. 307
LXXX. La Retraite annuelle. 316
LXXXI. L'Étude en général.
I. — Obligation de l'étude. 326
LXXXII. L'Étude en général.
II. — Sanctification de l'étude. 337
LXXXIII. Les Objets des études ecclésiastiques.
I. — Écriture sainte. 347
LXXXIV. Les Objets des études ecclésiastiques.
II. — Théologie. 359
LXXXV. Les Objets des études ecclésiastiques.
III. — Histoire ecclésiastique. 369

LXXXVI. Les Objets des études ecclésiastiques. IV. — Cérémonies sacrées. 379
LXXXVII. Les Objets des études ecclésiastiques. V. — Chant sacré. 391
LXXXVIII. Les Repas 401
LXXXIX. Les Récréations. 412

QUATRIÈME PARTIE

L'ANNÉE LITURGIQUE

1. — Temps de l'Avent

XC. Les avènements de Dieu. 425
XCI. Le Peuple de Dieu 435
XCII. Les Préludes de l'Incarnation. 445
XCIII. La Vie de Jésus en Marie. 456
XCIV. Les Visites de Jésus à l'âme fidèle. 467
XCV. Préparation prochaine à la fête de Noël. . . 477

Imp. Georges Jacob, — Orléans.

BX 1912.5 .B73 1890 v.2 SMC
Branchereau, Louis,
Meditations a l'usage des
eleves des grands seminaires
47235020

v. 2